

Département de l'Hérault



La domitienne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS

Communauté de communes La Domitienne



Schéma Directeur d'Assainissement - Commune de Montady - Rapport phase 1

Septembre 2021

21.011



ENTECH Ingénieurs Conseils

Parc Scientifique et Environnemental
BP 118 - 34140 Mèze - France
e.mail : entech@entech.fr
Tél. : 33 (0)4 67 46 64 85
Fax : 33 (0)4 67 46 60 49



Département de l'Hérault

Communauté de communes La Domitienne

Schéma Directeur d'Assainissement - Commune de Montady - Rapport phase 1

Référence	21.011			
Version	A			
Date	Septembre 2021			
Auteur	Guillaume ROSAT (ENTECH), Paul BACHTANIK (CEREG)			
Collaboration	Rachid OULADMIMOUN (ENTECH)			
Visa	Rachid OULADMIMOUN (ENTECH)			
Diffusion	MOA			

1	Préambule	5
2	Contexte communal	6
2.1	Situation géographique	6
2.2	Contexte topographique	6
2.3	Contexte climatique	7
2.3.1	Pluviométrie	7
2.3.2	Température	7
2.3.3	Rose des vents	8
2.3.4	Synthèse des données climatiques	9
2.4	Contexte hydrographique	10
2.5	Contexte géologique et hydrogéologique	10
2.5.1	Contexte géologique	10
2.5.2	Contexte hydrogéologique	11
2.5.3	Vulnérabilité et périmètre de protection	11
2.5.4	Vulnérabilité des eaux souterraines	11
2.6	Urbanisme	12
2.7	Données démographiques	12
2.7.1	Logements	12
2.7.2	Population permanente	12
2.7.3	Population saisonnière	13
2.7.4	Synthèse	13
2.8	Activités	14
3	Caractérisation des milieux naturels et des contraintes environnementales	15
3.1	Contexte réglementaire	15
3.1.1	La directive cadre 2000/60/CE sur l'eau	15
3.1.2	Le SDAGE Rhône – Méditerranée	15
3.1.3	SAGE Basse vallée de l'Aude	16
3.1.4	SAGE Orb et Libron	17
3.1.5	Le contrat de rivière de l'Orb-Libron	18
3.2	Patrimoine environnemental	19
3.2.1	Généralités	19
3.2.2	Contexte sur la zone d'étude	19
3.3	Patrimoine culturel	20
3.4	Zones inondables / PPRI	20
4	Le milieu récepteur	21
4.1	Présentation générale du milieu récepteur	21
4.1.1	L'Etang de Montady	21
4.1.2	Eaux superficielles	21
4.1.3	Eaux de baignade	21
4.2	Usages	21
4.2.1	L'alimentation en eau potable	21
4.2.2	La baignade	21
4.2.3	L'irrigation	22
4.2.4	La pêche et vie piscicole	22
5	Diagnostic du réseau d'eaux usées	23
5.1	Repérage terrain	23
5.2	Géoréférencement des ouvrages	23
5.3	Architecture du réseau d'assainissement	24
5.3.1	Généralités	24
5.3.2	Caractéristiques du système d'assainissement	24

5.4	Le fonctionnement des réseaux	26
5.4.1	Les désordres recensés par l'exploitant des réseaux.....	26
5.4.2	Défauts identifiées lors du repérage	26
5.4.3	Les enjeux de collecte	27
5.4.4	Les bassins versants sanitaires	27
6	Diagnostic de la station d'épuration.....	28
6.1	Présentation de la station.....	28
6.1.1	Historique.....	28
6.1.2	Capacité nominale.....	28
6.1.3	Niveau de rejet autorisé	28
6.1.4	Description générale du fonctionnement de la station.....	29
6.1.5	Synoptique	29
6.2	Description et Diagnostic des ouvrages existants	31
6.2.1	Poste de refoulement entrée station	31
6.2.2	Pré-traitement.....	32
6.2.3	Traitement biologique	33
6.2.4	Traitement des boues.....	38
6.2.5	Local technique	43
6.3	Analyse des charges entrantes	44
6.3.1	Charge hydraulique	44
6.3.2	Charge organique.....	47
6.3.3	Synthèses sur les taux de charge entrante.....	53
6.3.4	Caractérisation de l'effluent.....	54
6.4	Performances épuratoires.....	54
6.4.1	DBO5.....	55
6.4.2	DCO.....	56
6.4.3	MES	57
6.4.4	NGL	58
6.4.5	Pt.....	59
6.4.6	Synthèse.....	59
6.5	Analyse du fonctionnement de la station	59
6.5.1	Temps de fonctionnement des surpresseurs dans les bassins	59
6.5.2	Concentration des boues dans le BA.....	60
6.5.3	Boues produites avant déshydratation.....	60
6.5.4	Temps de fonctionnement de la centrifugeuse	61
6.5.5	Boues extraites après traitement	61
6.5.6	Ratios de transformation	61
6.5.7	Consommation électrique.....	62
6.6	Liste des améliorations	62
6.7	Synthèse.....	62

1 PREAMBULE

Les obligations des communes en matière de planification de l'assainissement sont les suivantes :

- Le programme d'assainissement (Décret 94-463 du 3 Juin 1994) qui résulte du diagnostic des ouvrages d'assainissement collectif et qui conclut sur les améliorations à apporter.
- Le zonage (Article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) de l'assainissement qui délimite les zones d'assainissement collectif et non collectif.

Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) :

- intègre ces obligations,
- synthétise les informations disponibles sur la commune et analyse le fonctionnement des systèmes d'assainissements existants (PHASE 1),
- diagnostic du réseau d'assainissement (PHASE 2),
- localise précisément les anomalies sur le réseau (PHASE 2),
- Le schéma d'assainissement avec un programme hiérarchisé de travaux lié au diagnostic établi, aux possibilités financières de la commune et aux objectifs de protection du milieu naturel (PHASE 3),
- et constitue de fait un outil d'aide à la décision pour les élus, permet d'établir un programme global, cohérent et pluriannuel des équipements à réaliser.

Le schéma directeur constitue de fait un outil d'aide à la décision pour les élus, permet d'établir un programme global, cohérent et pluriannuel des équipements à réaliser.

Ce SDA s'appuie donc sur l'examen de l'ensemble des équipements en place et sur les perspectives de développement du syndicat pour faire les choix adaptés concernant la nature, la capacité et les performances des ouvrages nécessaires.

Les objectifs et les raisons de cette actualisation sont les suivants :

- Mettre à jour la connaissance du patrimoine de la commune,
- Quantifier et résorber les eaux claires parasites identifiées sur le réseau,
- Proposer des scénarii prenant en compte l'échelle communale et intercommunale,
- Définir une programmation de travaux cohérente avec le constat de la situation actuelle et supportable.

Ce mémoire constitue la phase 1 de schéma directeur d'assainissement de la commune de Montady sur le territoire de la Communauté de communes La Domitienne.

2 CONTEXTE COMMUNAL

2.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

La CCLD est situé dans le département de l'Hérault, à l'Ouest de Béziers, elle est limitrophe à la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée à l'Est et au département de l'Aude à l'Ouest.

Elle est bordée par la mer au niveau de la commune de Vendres.

La commune de Montady est située au milieu de la CCLD, entre Béziers et Capestang.

Les communes limitrophes de Montady sont : Béziers, Maureilhan, Capestang, Poilhes, Nissan-lez-Enserune et Colombiers.

La CCLD s'étend sur une superficie totale d'environ 172 km². La commune de Montady s'étend sur environ 9,95 km² soit environ 6% de la superficie totale de la CCLD.

Les axes routiers principaux sont les suivants :

- A9 reliant Narbonne à Béziers et traversant la commune de Lespignan
- D609 reliant Narbonne à Béziers et traversant les communes de Nissan-lez-Enserune et Colombiers
- D11 reliant Olonzac à Béziers et traversant la commune de Montady
- D612 reliant Saint-Chinian à Béziers et traversant la commune de Maureilhan

2.2 CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE

Les altitudes caractéristiques de la commune de Montady sont les suivantes :

- Altitude moyenne du centre-ville : 30 m NGF,
- Altitude minimum observée : 10 m NGF,
- Altitude maximum observée : 113 m NGF.

Les altitudes sont globalement basses sur la commune de Montady.

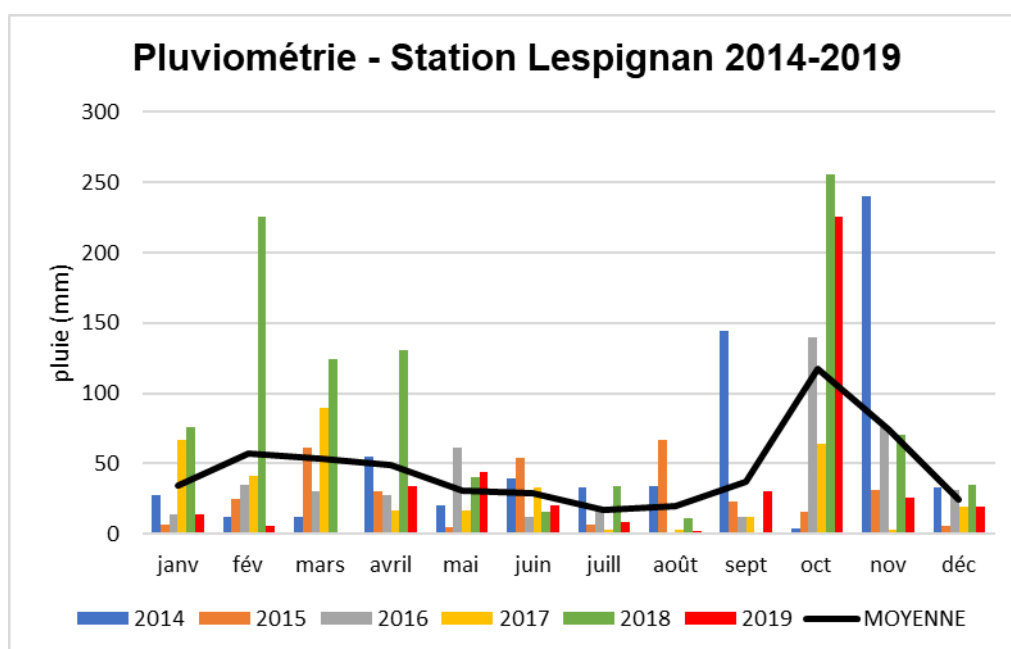
La station d'épuration de Montady est située sur une parcelle dont l'altitude du terrain naturel est d'environ 28 m NGF.

2.3 CONTEXTE CLIMATIQUE

Les données suivantes sont issues des annales climatologiques et hydrologiques publiées par le Département de l'Hérault. Nous avons retenu la station de mesure de Lespignan située à proximité de la commune.

2.3.1 PLUVIOMETRIE

L'évolution de la pluviométrie mensuelle au cours de l'année pour les années 2014 à 2019 sur la station de Lespignan est donnée par le graphique suivant :



La répartition des pluies est très inégale au cours de l'année avec la présence de 3 à 4 mois de sécheresse en été et des pluies marquées à l'automne.

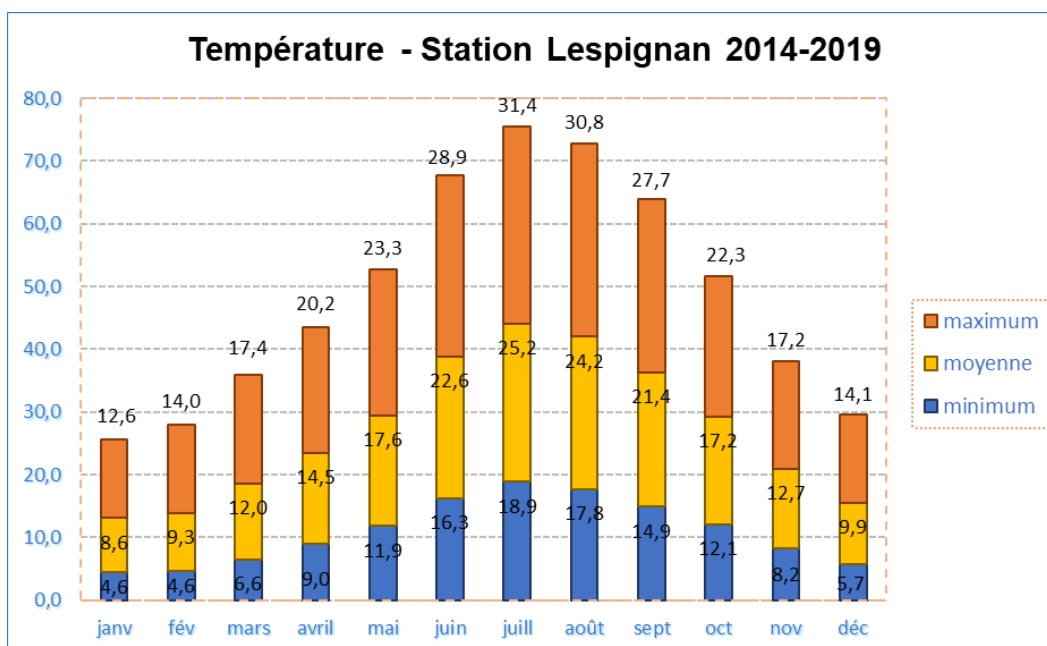
En moyenne, sur les 6 années étudiées, la pluviométrie annuelle atteint 544 mm.

2.3.2 TEMPERATURE

Les températures moyennes mensuelles sont issues des relevés de la station de Lespignan entre 2014 et 2019. Les données disponibles sont :

- Moyenne des températures maximales,
- Température moyenne,
- Moyenne des températures minimales.

Le graphique page suivante permet d'apprécier les températures minimales moyennes, les températures moyennes et les températures maximales moyennes :



L'évolution des températures tout au long de l'année est régulière.

L'apparition de gelées en époque hivernale est très rare.

Les variations saisonnières sont marquées par :

- **Un été chaud, avec des maximas en juillet et août pouvant atteindre plus de 30 °C**
- **Un hiver plutôt doux, la température ne descendant que très rarement en dessous de 0°C et en moyenne de 9,9 °C pour la période hivernale.**

Dans l'ensemble, le climat est tempéré. La température moyenne annuelle est d'environ 16,3°C.

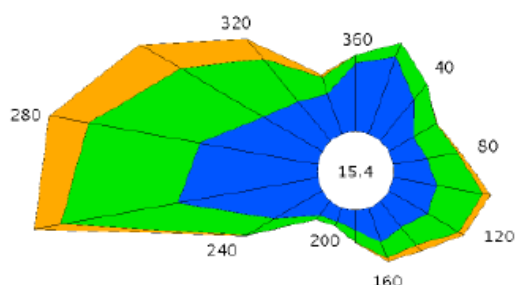
2.3.3 ROSE DES VENTS

La rose des vents a été établie au poste de Béziers-Vias de janvier à décembre 2008 (source : *annexe climatologique départementale 2008*).

Tableau de répartition

Nombre de cas étudiés : 2926

Manquants : 2



Dr	[1,5;4,5]	[4,5;8,0]	> 8,0 m/s	Total
20	3,8	0,7	0,0	4,5
40	2,5	0,9	0,0	3,4
60	1,3	1,2	+	2,6
80	1,6	1,5	0,1	3,2
100	2,1	2,2	0,4	4,7
120	2,1	1,7	0,3	4,1
140	1,6	1,1	0,4	3,0
160	1,7	0,8	0,2	2,6
180	0,9	0,6	+	1,5
200	0,7	0,2	0,0	0,9
220	0,9	0,2	0,0	1,1
240	2,6	1,5	+	4,2
260	6,7	5,6	1,3	13,5
280	5,6	5,3	1,9	12,8
300	3,2	4,5	2,2	9,9
320	2,4	2,5	1,2	6,1
340	2,0	0,8	0,1	2,9
360	3,1	0,4	0,0	3,6
Total	44,8	31,7	8,1	84,6
[0;1,5]				15,4

Groupes de vitesses (m/s)

[1,5;4,5] [4,5;8,0] > 8,0

Pourcentage par direction

0% 5% 10%

Dir : Direction d'où vient le vent en rose de 360° : 90° = Est, 180° = Sud, 270° = Ouest, 360° = Nord
 Le signe + indique une fréquence non nulle mais inférieure à 0,1%

Les vents principaux du secteur sont :

- La tramontane venant du Nord-Ouest est un vent froid et sec et qui souffle sous forme de fortes rafales et dégage le ciel
- Le marin qui est un vent venant du Sud-Est, il est doux, chaud et humide et apporte un ciel chargé, de la pluie et des orages. En automne le marin peut provoquer des épisodes cévenols qui se caractérisent par de fortes pluies, orageuses ou non, engendrant régulièrement la crue de l'Orb.

2.3.4 SYNTHÈSE DES DONNÉES CLIMATIQUES

Les caractéristiques principales du climat rencontrées sur les six dernières années sont les suivantes :

Paramètres	Lespignan/Béziers
T°C moyenne annuelle	16,3
T°C moyenne estivale (juin à août)	24,0
T°C moyenne hivernale (décembre à mars)	9,9
Pluviométrie moyenne annuelle (mm/an)	544
Vents	Nord-Ouest et Sud-Est

Le climat méditerranéen observé sur la zone d'étude se caractérise par des hivers doux (température minimale moyenne = 4,6°C), et des étés chauds (température maximale moyenne = 31,4 °C).

2.4 CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

La commune de Montady est en partie occupée par l'étang de Montady qui est un ancien étang asséché au Moyen-Age et aujourd'hui recouvert de parcelles cultivées de vignes. Un système de drainage en étoile draine les eaux vers un collecteur central.

L'étang de Montady a été inondé lors des fortes pluies d'octobre 2019.



Etang de Montady

Le bourg de Montady est par ailleurs traversé par le ruisseau de Saint-Paul.

Le réseau hydrographique a un sens d'écoulement du Nord vers le Sud, des reliefs vers l'étang.

La présentation du milieu récepteur est réalisée dans la suite de ce rapport.

2.5 CONTEXTE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE

2.5.1 CONTEXTE GEOLOGIQUE

De façon générale, le secteur d'études se situe au sein d'un vaste bassin d'âge anté-miocène « Le Bas pays », constitué principalement de formations récentes, post-éocènes, réparties en trois cycles principaux : oligocène, miocène et plio-quaternaire.

On y observe une sédimentation à dominance carbonatée due à la transgression marine du Miocène. Le retrait de la mer a laissé derrière elle des étangs toujours dominés par une sédimentation carbonatée de type laguno-lacustre. Puis au Pliocène débute une phase d'érosion avec nivellement et comblement des dépressions par des dépôts de type fluvatile, palustre et lagunaire.

Ainsi, le substratum proche est constitué par les formations du Miocène moyen et plus précisément de l'Helvétien. Il est composé d'un ensemble marno-sableux épais de type molassique. On observe à la base des marnes bleues très homogènes qui deviennent de plus en plus jaunes et sableuses en surface. La partie supérieure de cette série est représentée par un ensemble à dominance plus calcaire. Les marnes sableuses sont en alternance avec des bancs épais de calcaires coquilliers et gréseux, avec parfois des lumachelles (à coquilles d'huîtres).

Cette formation, parfois affleurante notamment sur les puechs, est presque partout recouverte :

- D'alluvions organisées en terrasses emboîtées d'âge Quaternaire récentes et anciennes, issues des épandages de cours d'eau divers,
- De limons sur l'étang de Montady,
- De colluvions limoneuses ou marneuses, issues de l'érosion des reliefs voisins.

Les colluvions limoneuses indifférenciées, souvent épaisses de plusieurs mètres, remplissent les valons et masquent une grande partie des formations antérieures. Leur importance est due au grand développement des dépôts meubles, mais avec des teneurs en argile relativement élevées en surface, alors que les couches plus profondes contiennent des calcaires lumachelliques et des lentilles sableuses

ou des calcaires marneux d'origine lacustre. Le plus souvent le Miocène marno-sableux fournit le matériel de remplissage colluvial. La molasse marine du Miocène (m2a) constitue le sous-sol de la plupart des petites plaines en dépression.

Les alluvions récentes ou anciennes de l'Orb et surtout de l'Aude (Fz : limons, sables et graviers) dominent de quelques mètres seulement le niveau d'étiage et sont, lors des crues particulièrement violentes, largement inondées.

Le secteur sud du territoire de la CCLD se rattache à la Basse Vallée de l'Aude, vaste ensemble alluvial compris entre Sallèles d'Aude à l'Ouest et Vendres à l'Est, comprenant le sud des communes de Nissan lez Ensérune et de Lespignan. Il correspond au comblement par les charriages de l'Aude d'une ancienne lagune littorale. Au Quaternaire, les dépôts alluviaux des basses vallées de l'Aude s'étagent en terrasses témoignant des oscillations du niveau marin et comblent progressivement une plaine littorale subsidente. La dépression empruntée par le cours terminal de l'Aude est ainsi recouverte d'alluvions quaternaires récentes (limons, sables et graviers), qui appartiennent aux terrains vasicoles salés des anciens étangs de Vendres et de Lespignan. Ces formations laguno-marines s'étendent dans toute la basse vallée de l'Aude sous l'épaisse couverture des alluvions limoneuses. Ces alluvions récentes sont rapidement présentes au sud et à l'ouest des bassins en se rapprochant du fleuve Aude. Elles constituent la basse terrasse ou le lit majeur de la vallée de l'Aude ; leur importance est liée à l'alluvionnement considérable de la vallée de l'Aude. Ces alluvions reposent sur des marnes qui elles même recouvrent les sables de l'Astien dans la région de l'embouchure.

A l'est, dans la partie terminale de la vallée, le comblement reste imparfait d'où la rémanence d'une basse plaine marécageuse, l'étang de Vendres. Cet étang est circonscrit par le plateau Villafranchien de la Vistoule (alluvions anciennes et cailloutis du quaternaire inférieur et moyen), et par une ancienne terrasse accolée aux reliefs au nord.

2.5.2 CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE

D'un point de vue hydrogéologique, le substratum du Miocène moyen est à considérer comme une épaisse couche relativement imperméable de par sa nature marneuse. Il s'agit donc d'une formation non aquifère dans l'ensemble, mis à part des lentilles sablo-gréseuses à sableuses entre couches semi-perméables à imperméables, souvent non reliées entre elles, mais qui peuvent constituer des petites nappes d'étendue locale. Les sources du Miocène sont en général pérennes, mais le débit est inférieur à 0,5 l/s.

Les colluvions ou alluvions de la plaine peuvent accumuler les ruissellements et présenter donc des nappes superficielles, plus ou moins temporaires.

Les aquifères présents sur la commune de Montady sont les suivants :

- Masse d'eau à l'affleurement : FRDG530 : Formations tertiaires BV Aude et alluvions de la Berre hors BV Fresquel / FRDG510 : Formations tertiaires et crétacées du bassin de Béziers-Pézenas

2.5.3 VULNERABILITE ET PERIMETRE DE PROTECTION

Aucun captage ou périmètre de protection de captage d'eau potable n'a été recensé sur le territoire communal.

2.5.4 VULNERABILITE DES EAUX SOUTERRAINES

La carte de vulnérabilité des eaux souterraines établie par le BRGM, pour le département de l'Hérault, classe le secteur de la commune de Montady comme :

- « Zone peu vulnérable avec limon et vase sur le littoral ou dans les anciens étangs asséchés » pour la partie ouest de la commune, et plus particulièrement l'étang de Montady.
- « Zone relativement peu vulnérable essentiellement marneuse avec cependant des intercalations de terrains perméables tels que grès et calcaires »

2.6 URBANISME

La commune de Montady possède un PLU dont la dernière procédure a été approuvée le 12/03/2012.

A noter que la commune de Montady fait également partie du territoire du SCOT Biterrois approuvé le 26 juin 2013 qui fixe des taux de croissance jusqu'à l'horizon 2025 par bassin de développement. Le taux de croissance pour le bassin de proximité de Montady est de 2,2% par an.

2.7 DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Les données démographiques sont issues des recensements organisés par l'INSEE, le dernier étant celui de 2017.

2.7.1 LOGEMENTS

Le tableau suivant présente la répartition des logements sur la commune :

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2017
Population permanente	911	1 310	1 635	2 070	2 533	3 773	3 990	3 935
Nombre de logements total	333	452	614	783	1 029	1 517	1 639	1 773
Dont résidences principales	281	400	517	694	945	1 419	1 532	1 609
Dont résidences secondaires et logements occasionnels	12	5	33	41	45	28	28	54
Dont logements vacants	40	47	64	48	39	70	79	110
Habitants/résidence principale	3,2	3,3	3,2	3,0	2,7	2,7	2,6	2,4

Le nombre total de logements a été multiplié par 5 entre 1968 et 2017.

La population a quant à elle été multipliée par 4 depuis les années 70.

Le nombre d'habitants par logements est aujourd'hui de l'ordre de 2,4 habitants par résidence principale. Ce ratio, comme c'est le cas sur l'ensemble du pays, a eu tendance à diminuer progressivement au cours des années.

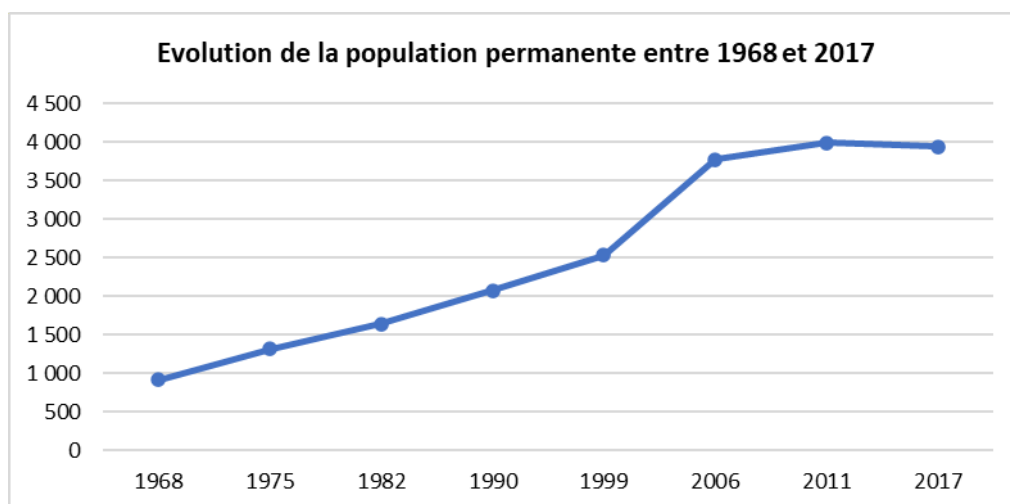
En 2017, le nombre de logements secondaires représente 3% des logements et le nombre de logements vacants représente 6% des logements.

2.7.2 POPULATION PERMANENTE

Le tableau suivant présente l'évolution de la population permanente entre 1968 et 2017 (données INSEE) :

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2017
Population permanente	911	1 310	1 635	2 070	2 533	3 773	3 990	3 935
Taux d'évolution annuel (%)	-	5,33%	3,22%	2,99%	2,27%	5,86%	1,12%	-0,23%

L'évolution de la population permanente de la commune est représentée sur le graphe page suivante.



La commune de Montady a connu une croissance démographique linéaire jusque dans les années 2000 puis une croissance plus importante au début des années 2000 et une population permanente qui a tendance à augmenter faiblement depuis 2006. Le taux de croissance de la dernière période entre 2011 et 2017 est négatif (-0,23%).

La population permanente en 2017 pour la commune de Montady est de 3 935 habitants.

2.7.3 POPULATION SAISONNIERE

La population saisonnière est liée à la fois aux résidences secondaires et aux structures d'accueil touristiques. L'hypothèse retenue est un ratio moyen du nombre de personnes par résidence secondaire identique au ratio du nombre de personnes par résidence principale soit 2,4 pour la commune de Montady.

La population saisonnière actuelle (2021), estimée d'après les données de l'INSEE et une enquête sur les structures d'accueil touristique sur la commune, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Type d'établissements	Résidences secondaires (2017)	Hôtellerie	Gîtes	Camping	Total
Nombre	54	0	0	0	
Capacité d'accueil (nb de chambres, emplacements...)	2,4	0	0	0	
Population associée	132	0	0	0	132

Sur la commune de Montady, la population saisonnière maximale est donc estimée à 132 personnes.

2.7.4 SYNTHESE

Le tableau suivant présente la population actuelle totale de la commune :

Montady	Population permanente	Population saisonnière	Population totale
Population totale (2017)	3 935	132	4 067

NB : la population saisonnière ici représentée correspond à la population saisonnière maximale lorsque l'ensemble des résidences secondaires sont remplies ainsi que les structures d'accueil touristiques.

2.8 ACTIVITES

Le tableau suivant synthétise les différents types d'activités recensées (INSEE 2018) sur la commune de Montady :

Activités économiques (DEN T5) - Montady	
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	21
Construction	44
Commerce de gros et de détail, transport, hébergement et restauration	71
Information et communication	1
Activité financière et d'assurance	8
Activités immobilières	16
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	35
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	37
Autres activités de services	30
TOTAL	263

3 CARACTERISATION DES MILIEUX NATURELS ET DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

3.1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE

3.1.1 LA DIRECTIVE CADRE 2000/60/CE SUR L'EAU

La DCE énonce que les États membres évaluent la probabilité que les masses d'eau de surface ne soient pas conformes aux objectifs de qualité environnementale fixés en vertu de l'article 4 :

- Prévenir la détérioration de toutes les masses d'eau de surface
- Parvenir à un bon état écologique des eaux de surface au plus tard en 2015 (sauf dérogations pour un report ou un objectif moins contraignant)
- Obtenir au plus tard en 2015 un bon potentiel écologique et un bon état chimique des masses d'eau artificielles et profondément modifiées (sauf dérogations pour un report ou un objectif moins contraignant)
- Réduire progressivement la pollution due aux substances prioritaires et arrêter ou supprimer progressivement les émissions, les rejets et les pertes de substances dangereuses prioritaires
- Respecter toutes les normes et les objectifs concernant les zones protégées.

3.1.2 LE SDAGE RHONE – MEDITERRANEE

Les travaux d'élaboration du SDAGE 2016-2021 et de son programme de mesures ont été engagés sur le bassin Rhône-Méditerranée depuis l'automne 2013. Une version projet des documents a été soumise à consultation des assemblées et du public depuis le 19 décembre 2014 et ce jusqu'au 18 juin 2015.

Le 20 novembre 2015, le Comité de bassin a adopté le **SDAGE 2016-2021** et donné son avis sur le **Programme de mesures**.

L'arrêté du 3 décembre 2015 a porté **approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux** du bassin **Rhône-Méditerranée** et arrêté son programme pluriannuel de mesures.

Le SDAGE 2016-2021 comprend 9 orientations fondamentales. Celles-ci reprennent les 8 orientations fondamentales du SDAGE 2010-2015 qui ont été actualisées et incluent une nouvelle orientation fondamentale, l'orientation fondamentale « s'adapter aux effets du changement climatique ».

0. S'adapter aux effets du changement climatique ;
1. Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité ;
2. **Concrétiser la mise en œuvre du principe de non-dégradation des milieux aquatiques ;**
3. **Prendre en compte les enjeux économiques et sociaux des politiques de l'eau et assurer une gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement ;**
4. Renforcer la gestion de l'eau par bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau ;
5. **Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé ;**
6. Préserver et restaurer le fonctionnement naturel des milieux aquatiques et des zones humides ;
7. Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir ;

8. Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques.

Les mesures complémentaires sont présentées dans le paragraphe 4.1.1 qui concerne le milieu récepteur.

Ces orientations seront prises en compte dans l'étude des scénarios sur le devenir du système d'assainissement de la commune de Montady sur le territoire de la CCLD.

3.1.3 SAGE BASSE VALLEE DE L'AUDE

Le premier périmètre du SAGE de la Basse Vallée de l'Aude a été validé par arrêtés inter-préfectoraux (Aude et Hérault) en 2001 (26 mars et 17 avril). Celui-ci a été actualisé par arrêté inter-préfectoral le 2 juin 2014.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a été validée par arrêté le 9 janvier 2002, un arrêté modificatif de la CLE a été pris le 06/11/2008.

Le premier SAGE a été validé le 15 novembre 2007 par arrêté inter-préfectoral. Il a récemment été actualisé dans le cadre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques. Le projet de SAGE a été validé en CLE le 3 décembre 2015.

Il est porté par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR), créé en 2002. Il a obtenu le statut d'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) depuis le 5 Décembre 2008. Le SMMAR regroupe 16 syndicats de bassin et EPCI sur le bassin versant de l'Aude, couvrant 438 communes.

Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE distribue les dispositions en **quatre chapitres thématiques** complétés par une analyse des incidences et des moyens à mettre en œuvre :

- A. Atteindre la gestion équilibrée et organiser le partage de la ressource ;
- B. Garantir le bon état des eaux ;
- C. Gérer durablement les milieux aquatiques, les zones humides et leur espace de fonctionnement ;
- D. Optimiser et rationaliser les compétences dans le domaine de l'eau.

Dans le cadre de l'alimentation en eau potable, les dispositions du SAGE à prendre en compte sont les suivantes :

Indicateur	Type	Disposition concernée
A. Atteindre la gestion équilibrée et organiser le partage de la ressource		
 Suivi du Débit Objectif d'Etiage à Moussoulens et des Débits Objectif Complémentaire pertinents (unités de gestion)	E	A.ZC 2. Détermination des objectifs hydrologiques
		A.Su 1. Evaluation de la pertinence de la mise en place d'autres points intermédiaires de gestion
		A.Su 2. Organisation du suivi hydrologique
		A.Me 1. Mise en compatibilité des prélèvements avec les objectifs hydrologiques
 Répartition des volumes prélevables validée par la CLE et suivi de l'écart avec les consommations	R	A.ZC 5. Objectifs de gestion globale des déstockages
		A.ZC 4. Répartir la ressource prélevable entre catégories d'usagers
 Suivi de la consommation moyenne d'eau potable par habitant	P	A.Me 1. Mise en compatibilité des prélèvements avec les objectifs hydrologiques
		A.ZC 6. Détermination des objectifs piézométriques
 Communes respectant les objectifs Grenelle de rendement des réseaux d'eau potable (%)	E	A.Su 6. Organisation du suivi piézométrique
		A.ZC 3. Expression des besoins quantitatifs optimisés dépendants des ressources extérieures
 Suivi des volumes prélevés pour l'irrigation et l'industrie	P	A.Me 5. Optimiser les prélèvements et la consommation d'eau potable par les collectivités compétentes et les abonnés
		A.Me 4. Optimiser la demande d'irrigation
Suivi des volumes provenant de ressources extérieures au bassin	P	A.Me 6. Optimiser la consommation d'eau industrielle (eau brute et eau potable)
		A.ZC 3. Expression des besoins quantitatifs optimisés dépendants des ressources extérieures
		A.Me 4. Optimiser la demande d'irrigation
Suivi saisonnier de la salinité des étangs de Campagnol, d'Ayrolle et de Bages-Sigean	E	A.Me 5. Optimiser les prélèvements et la consommation d'eau potable par les collectivités compétentes et les abonnés
		A.Su 3. Définition d'un régime objectif de flux d'eau douce alimentant les étangs de Bages-Sigean, de Campagnol et d'Ayrolle

Les enjeux définis dans le SAGE sont pris en compte dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la commune de Montady sur le territoire de la CCLD.

3.1.4 SAGE ORB ET LIBRON

Sur le bassin versant de l'Orb, un schéma d'aménagement et de gestion des eaux fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielle et souterraine. Il permet également de préserver des écosystèmes et des zones humides, de manière à aboutir à une gestion équilibrée de la ressource en eau. Ce SAGE dépend du SDAGE RM.

Le périmètre du SAGE correspond au bassin versant de l'Orb et du Libron, soit une superficie de 1 700 km² intègre notamment tous les affluents de ces fleuves.

Le Plan d'Aménagement et de gestion durable (PAGD) et le règlement du SAGE ont été validés définitivement par la CLE de 22 mars 2018. Ils font suite à un précédent SAGE.

Le Plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques s'organise autour de 7 objectifs :

- Restaurer et préserver l'équilibre quantitatif permettant un bon état de la ressource et la satisfaction des usages,
- Restaurer et préserver la qualité des eaux permettant un bon état des milieux aquatiques et la

satisfaction des usages,

- Restaurer et préserver les milieux aquatiques et les zones humides, en priorité via la restauration de la dynamique fluviale,
- Gestion du risque inondation,
- Milieu marin et risques liés au littoral,
- Adéquation entre gestion de l'eau et aménagement du territoire,
- Valorisation de l'eau sur le plan socio-économique.

Les enjeux définis dans le SAGE sont pris en compte dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la commune de Montady sur le territoire de la CCLD.

3.1.5 LE CONTRAT DE RIVIERE DE L'ORB-LIBRON

Établi pour la période de 2011 à 2015, le contrat de rivière III fait suite aux deux précédents contrats de rivière de l'Orb-Libron.

Son objectif était le maintien de la dynamique de gestion globale de la ressource en eau et des milieux aquatiques, en mobilisant les acteurs locaux autour de réalisations concrètes, et en constituant un cadre opérationnel pour la planification des investissements des maîtres d'ouvrage et des partenaires financiers.

Le contrat de rivière s'articulait en 4 volets :

- Amélioration de la qualité des eaux.
- Gestion de la ressource en eau.
- Gestion du risque inondation et du milieu aquatique.
- Fonctionnement, structure de gestion, animation et concertation.

Les objectifs du contrat de rivière sont pris en compte dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la commune de Montady sur le territoire de la CCLD.

3.2 PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL

3.2.1 GENERALITES

Les différentes zones pouvant être rencontrées et les réglementations associées sont les suivantes :

Zones naturelles	Définition	Réglementations liées à la zone
Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)	Inventaire scientifique du patrimoine nature	Un espace inventorié en ZNIEFF ne bénéficie d'aucune protection spécifique à ce titre, il s'agit d'un inventaire qui n'a aucune portée juridique directe
Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO)	Les ZICO ont été désignées dans le cadre de la directive "Oiseaux" 79/409/CEE du 6 avril 1979 qui vise la conservation des oiseaux sauvages et la protection des milieux naturels indispensables à leur survie.	Les ZICO n'ont pas de statuts juridiques particuliers, elles n'entraînent pas légalement de contraintes de gestion particulières. Les plus appropriées à la conservation des oiseaux les plus menacés, sont classées totalement ou partiellement en Zones de Protection Spéciales.
Zone Natura 2000	Le réseau Natura 2000 concerne des sites naturels ou semi-naturels de l'Union Européenne ayant une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore exceptionnelle qu'ils contiennent.	Le réseau Nature 2000 impose de vérifier que tout aménagement ne porte pas atteinte aux habitats ou espèces concernés (ZPS directive Oiseaux - ZSC directive Habitats).
Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)	Les ENS ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.	Aucune. Il s'agit d'un outil de maîtrise foncière du département et des communes avec la mise en place de zone de préemption au titre des ENS.
Zone humide RAMSAR	Terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hydrophiles pendant au moins une partie de l'année.	Article L.211-1 et R214-1 du code de l'environnement. La rubrique 3.3.1.0 de la nomenclature Eau concerne spécifiquement l'assèchement, la mise en eau, l'imperméabilisation ou encore le remblai de zones humides. Elle exige une demande d'autorisation si la zone concernée est supérieure ou égale à 1ha. Pour les zones inférieures à 1ha et supérieures à 0,1 ha, une déclaration est nécessaire.
Acquisitions du Conservatoire du Littoral	Grâce à la vigilance et l'expertise de ses 10 délégations de rivages, le Conservatoire acquiert les terrains dont la valeur écologique, paysagère et patrimoniale justifie la mise en place d'un dispositif de protection et de gestion.	Tout projet situé sur une zone acquise par le Conservatoire du Littoral doit se conformer au plan de gestion de ce site et doit faire l'objet d'un accord et d'une convention avec le Conservatoire du Littoral.

3.2.2 CONTEXTE SUR LA ZONE D'ETUDE

3.2.2.1 ZNIEFF DE TYPE 1

Aucune ZNIEFF de type 1 n'a été recensé sur le territoire communal.

3.2.2.2 ZNIEFF DE TYPE 2

Aucune ZNIEFF de type 2 n'a été recensé sur le territoire communal.

3.2.2.3 NATURA 2000

Aucune zone Natura 2000 n'a été recensé sur le territoire communal.

3.2.2.4 AUTRES ZONES NATURELLES ET REMARQUABLES

Aucune autre zone naturelle remarquable n'a été recensé sur le territoire communal.

ENTECH Ingénieurs Conseils / CEREG Ingénierie

3.3 PATRIMOINE CULTUREL

Le site classé suivant est présent sur le territoire communal :

- L'ancien étang de Montady et ses abords – SC1974072601

3.4 ZONES INONDABLES / PPRI

La commune de Montady appartient au bassin versant du Lirou et est concernée par le Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation (PPRI) du bassin versant du Lirou approuvé le 15/04/2009.

Les zones inondables sont principalement situées au niveau de l'étang et aux abords du ruisseau de Saint-Paul.

La station d'épuration de Montady ne se situe pas en zone inondable.

Le PR Avenue de Capeatang se situe en zone rouge. Les autres PR ne sont pas situés en zone inondable.

Certains tronçons sont situés en zone inondable, notamment dans la partie nord-ouest de la commune, à proximité du ruisseau Le Rieutort.

4 LE MILIEU RECEPTEUR

Le rejet de la station d'épuration s'effectue dans le fossé d'un aqueduc, avant de rejoindre le fossé circulaire Le Redondel. Les eaux rejetées transitent ensuite via La Galerie du Malpas jusqu'à l'étang de Montady, milieu récepteur final des eaux rejetées.

Une convention de rejet est actuellement en vigueur entre la commune et le propriétaire de La Galerie du Malpas.

Il est à noter que l'étang de Capestang constitue finalement le milieu récepteur des eaux drainées au niveau de l'étang de Montady, à environ 7 km en aval du rejet de la station

4.1 PRESENTATION GENERALE DU MILIEU RECEPTEUR

4.1.1 L'ETANG DE MONTADY

L'étang de Montady est un espace naturel asséché, composé d'un réseau de fossés géométriquement disposés dont la composante paysagère est très importante.

Les fossés sont placés de manière rayonnante autour du fossé central du Redondel. Les trois principaux sont appelés les Maïres.

Tous ces fossés, de très faibles pentes, assurent l'assainissement (c'est-à-dire le drainage) de l'étang qui se remplit entièrement lors de fortes pluies, malgré sa surface importante de 434 hectares.

L'évacuation se fait plus ou moins rapidement par l'intermédiaire de la Grande Maïre du Tunnel puis la Galerie du Malpas, qui débouche plus d'un kilomètre en aval, au pied du versant Sud de l'Oppidum d'Ensérune, en direction de l'étang de Poilhès puis de l'étang de Capestang.

L'étang de Montady n'est pas identifié comme masse d'eau au sein du SDAGE 2016-2021.

4.1.2 EAUX SUPERFICIELLES

L'étang de Montady et de Vendres n'étant pas identifiées comme masses d'eaux au sein du SDAGE 2016-2021, aucun objectif de qualité ne sont définis pour ces deux milieux.

L'étang de Montady est classé au titre des paysages, ce qui implique que le site doit être préservé et donc ne doit pas subir de modifications structurelles notables. En outre, cet étang exclut toute nouvelle construction, mais le rejet d'eaux épurées conformes à la réglementation en vigueur y est possible.

4.1.3 EAUX DE BAINADE

Aucune zone de baignade n'est identifiée sur la commune de Montady. La zone de baignade la plus proche en aval des rejets de la station est située sur la commune de Vendres au niveau de Vendres-Littoral, à plus de 16 km en aval du point de rejet de la STEU de Montady.

4.2 USAGES

4.2.1 L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Aucun captage AEP destiné à la consommation humaine n'a été recensé sur la commune de Montady.

4.2.2 LA BAINADE

Il n'y a pas de zone de baignade sur la commune de Montady. Les zones de baignade répertoriées les plus proches se situent à au moins 9 km en aval de la commune de Montady sur les communes de Vendres et de Valras.

4.2.3 L'IRRIGATION

Aucun canal d'irrigation n'a été recensé sur la commune de Montady.

Les ressources en aquifères sont faibles voire nulles au niveau de l'étang de Montady ; il n'existe aucun puits ni forage sur le secteur. Le milieu récepteur direct n'est donc pas concerné par des usages (type baignade, irrigation, pêche...).

4.2.4 LA PECHE ET VIE PISCICOLE

Au niveau de la commune de Montady, Il n'existe aucune vie piscicole compte tenu du caractère hydrologique de l'étang de Montady.

5 DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES

5.1 REPERAGE TERRAIN

Le repérage des réseaux d'eaux usées sur la commune de Montady a été réalisé entre mars et avril 2021. Le tableau ci-dessous présente les chiffres pour le repérage

	Ouvrages identifiés	Ouvrages ouvrables	Ouvrages non ouvrables (scellé, enrobé, enterré...)	Ouvrages non levés (En charge, inaccessible...)	Ouvrages non trouvés (présents dans base SUEZ)				
Regard de visite	679	603	89%	43	6%	13	2%	20	3%
Chasse d'eau	26	22	85%	4	15%	0	0%	0	0%
Total	705	625	89%	47	7%	13	2%	20	3%

Le réseau d'assainissement des eaux usées compte 705 ouvrages répartis en 679 regards de visite et 26 chasses d'eau. Sur ces 705 ouvrages identifiés, 625 ouvrages (soit 89% des ouvrages) ont été relevés lors du repérage et ont fait l'objet d'une fiche regard.

Concernant les ouvrages non levés, il faut noter les points suivants :

- 47 ouvrages ne sont pas ouvrables (enrobés, enterrés ou scellés),
- 13 ouvrages n'ont pas été relevés (inaccessibles ou en charge lors des repérages),
- 20 ouvrages présents sur les plans des réseaux SUEZ n'ont pas été trouvés lors du repérage.

Pour chaque ouvrage de visite relevé, une fiche « regard de visite » permet en outre de présenter :

- Les caractéristiques des collecteurs entrants et sortants (matériau, diamètre, profondeur, type de collecteur),
- Les anomalies observables au niveau des regards (racines, fissures, intrusions d'eaux, traces de mises en charge, etc.).

Le repérage des réseaux a permis également :

- D'effectuer une reconnaissance des ouvrages et de valider ou modifier les plans des réseaux,
- D'établir un plan des réseaux le plus précis possible pour les besoins du schéma,
- De pré-localiser les zones de dysfonctionnements à partir des anomalies visibles au niveau des regards,
- D'inventorier et de dresser une fiche spécifique pour les ouvrages particuliers.

5.2 GEOREFERENCEMENT DES OUVRAGES

Les ouvrages ouvrables lors du repérage ont fait l'objet d'un géoréférencement X, Y et Z.

Parmi ces 625 ouvrages relevés lors du repérage, 622 sont en classe A et seulement 3 en classe C. Les 3 ouvrages sont en classe C car ils n'ont pas satisfait la classe A lors du post-traitement du levé GPS (couverture arborée ou rues étroites réduisant la précision du GPS).

Le tableau ci-dessous présente les chiffres du géoréférencement :

	Ouvrages ouvrables	Ouvrages classe A		Ouvrages classe C	
Regard de visite	603	600	99,5%	3	0,5%
Chasse d'eau	22	22	100,0%	0	0,0%
Total	625	622	99,5%	3	0,5%

5.3 ARCHITECTURE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

5.3.1 GENERALITES

Le linéaire de réseaux d'assainissement des eaux usées sur la commune est de 26,5 kilomètres.

Les réseaux de collecte des eaux usées sont intégralement séparatifs.

Les ouvrages particuliers sur le réseau d'eaux usées sont deux postes de relevage et deux trop-plein de poste. Un trop-plein est surveillé à l'aide d'une sonde ultrason.

Les effluents sont traités par une station d'épuration de type boues activées dimensionnée pour 5 500 EH. Cette station a été mise en service en 2012.

5.3.2 CARACTERISTIQUES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

5.3.2.1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

La planche cartographique « Plan des réseaux d'eaux usées » ci-dessous permet de visualiser l'étendue des secteurs collectés par le système d'assainissement des eaux usées.

5.3.2.2 TYPE DE RESEAU

Les réseaux d'assainissement des eaux usées sont constitués d'un linéaire total de 26 543 ml pour 705 ouvrages recensés.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du linéaire des réseaux en fonction de leur nature :

	Réseaux séparatifs gravitaire	Réseaux refoulement	Total
Linéaire réseau EU	24 826	1717	26 543
%	94%	6%	100%

Les réseaux d'assainissement sont structurés de la sorte :

- 24 826 ml soit 94% du linéaire total des réseaux est de type gravitaire,
- 1 717 ml soit 6% du linéaire total des réseaux est du réseau de refoulement.

La collecte est donc intégralement séparative.

5.3.2.3 REPARTITION DES MATERIAUX DES CANALISATIONS

Concernant la nature du réseau, l'analyse sur les réseaux gravitaire montre que :

- 67% des réseaux soit environ 16,7 km sont en PVC,
- 31% des réseaux soit environ 7,6 km sont en amiante ciment,
- Le reste du linéaire a été classé en matériau inconnu car il n'a pas fait l'objet d'un repérage (réseau inaccessible ou réseau en charge).

Le tableau ci-dessous permet de synthétiser cette répartition :

	AC	PVC	Inconnu	Total
ml	7 587	16 687	551	24 826
pourcentage	31%	67%	2%	100%

5.3.2.4 REPARTITION DES DIAMETRES DES CANALISATIONS

Concernant le diamètre des réseaux, il s'agit majoritairement de Ø200 pour 73% du réseaux. Le reste du réseau est essentiellement en Ø150 ou Ø160.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de la répartition des diamètres :

	100	125	150	160	200	250	300	315	Inconnu	Total
ml	10	33	3 409	1 465	18 168	1 143	8	40	551	24 826
pourcentage	0,0%	0,1%	13,7%	5,9%	73,2%	4,6%	0,0%	0,2%	2,2%	100%

5.3.2.5 LES POSTES DE RELEVAGE

Il existe 2 postes de relevage sur le système d'assainissement. La description est la suivante :

- Le poste de relevage Capestang. Ce poste collecte toute la partie ouest et centre de Montady. Le poste est équipé de deux pompes de 244 m³/h chacune. Le déclenchement et l'arrêt des pompes s'effectuent grâce à une détection de niveau par sonde ultrason et poires de niveau en secours. Le poste est équipé d'un système de télétransmission de type SOFREL S550 et d'un panier dégrilleur automatique,
- Le poste de relevage Tour. Il s'agit d'un poste enterré sous le trottoir. Ce poste collecte la zone résidentielle à l'est de Montady. Le poste est équipé de deux pompes et le déclenchement et l'arrêt des pompes s'effectuent grâce à une détection de niveau par sonde ultrason et poires de niveau en secours. Un système de télétransmission de type SOFREL S550 et un débitmètre électromagnétique de type krohne sont également présents.

A noter la présence du poste de relevage privé Les Jardins d'Alexandre situé impasse des Albizzias.

Les postes sont en bon état. Cependant, la clôture du poste Tour mériterait d'être renouveler. A noter que le fonctionnement du poste de Capestang semble être impacté par temps de pluie (trace de mise en charge, graisses en quantités...).

L'ensemble des données techniques relatives aux postes de relevage est donnée dans les fiches ouvrages annexées au rapport. Ces fiches reprennent les informations du schéma précédent mais précisent notamment les caractéristiques des pompes (marque, type, débit maximum, HMT maximum).

Le tableau suivant synthétise les éléments les plus importants pour ces ouvrages :

Nom du poste	Etat du génie civil	Etat organes	Etat électricité	Protection des personnes	Charge brute journalière estimée
PR Capestang	Bon	Bon	Bon	Bonne	> 120 kg DBO5/j
PR Tour	Bon	Bon	Bon	Bonne	< 120 kg DBO5/j

5.3.2.6 LES OUVRAGES DE DELESTAGE

On dénombre deux ouvrages de délestage sur le système de Montady :

- Le trop-plein du poste de relevage de Capestang. Ce trop-plein est situé dans le regard en amont du poste. Les rejets d'effectuent dans le réseau de fossé à proximité et ils sont comptabilisés à l'aide d'une sonde piézométrique. Le trop-plein est en bon état, cependant des traces de mises en charges sont présents à l'extérieur du regard (lingettes). Ce déversoir est très sensible par temps de pluie,
- Le trop plein du poste de relevage Tour. Ce trop-plein est situé dans le regard en amont du poste et les éventuels rejets s'effectuent dans le réseau d'eaux usées de l'autre côté de la voie ferrée avenue Pierre Lacans.

L'ensemble des données techniques relatives aux ouvrages délestage est donnée dans les fiches ouvrages annexées au rapport

Le tableau page suivante synthétise les éléments les plus importants pour ces ouvrages :

Nom de l'ouvrage	Localisation	Type d'ouvrage	Milieu récepteur	Equipement de télésurveillance	Charge Brute journalière estimée
TP PR Capestang	Amont PR	Trop-plein	Fossé à proximité	Oui - sonde US	> 120 kg DBO5/j
TP PR Tour	Amont PR	Trop-plein	Réseau eaux usées	Non	< 120 kg DBO5/j

5.4 LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX

5.4.1 LES DESORDRES RECENSES PAR L'EXPLOITANT DES RESEAUX

Une réunion de travail a été réalisée avec la Communauté de Communes La Domitienne et SUEZ le 1^{er} et 2 avril 2021 afin d'évoquer les sensibilités sur les réseaux d'assainissement.

Les points suivants ont été identifiés :

- Une sensibilité liée à l'activité économique de la ZAE de Montady avec des rejets non maîtrisés de l'entreprise Amiel,
- Une sensibilité importante aux eaux claires parasites de tous temps au niveau du poste de relevage de Capestang,
- Des entrées d'eaux claires au niveau du réseau d'eaux usées qui longe le ruisseau de Saint-Paul,
- Des entrées d'eaux de nappe et des problèmes de pente du réseau rue des Mélias,
- Des problèmes d'encorbellement au niveau du réseau des eaux usées au croisement entre l'avenue de Capestang et la traverse de l'étang (Départementale 121E1).

5.4.2 DEFANTS IDENTIFIEES LORS DU REPERAGE

De manière générale, lors de l'inspection des réseaux d'assainissement des eaux usées, les points suivants ont été identifiés :

- L'accessibilité aux réseaux est plutôt bonne : sur les 705 ouvrages identifiés, 47 soit 7% des regards sont non ouvrables (enrobés, enterrés ou scellés),
- Aucune entrée directe et franche d'eaux claires parasites permanentes dans les réseaux a été identifiée lors des repérages,
- Quelques défauts structurels et d'écoulement ont été identifiés. Mais globalement les réseaux de la commune sont en bon état,
- L'ensemble des chasses d'eau relevées sont hors service.

La présente synthèse permet de présenter les familles de défauts visibles à l'ouverture des réseaux lors du repérage. Le détail de ces éléments est accessible par le biais des fiches regards de visite.

Le tableau suivant permet d'identifier le type de défaut rencontré sur le réseau des eaux usées :

	Nombre de défauts	%
Défaut couronne ou cunette	4	7%
Ecoulement (obstacles ou dépôts)	32	59%
Racines	6	11%
Regard en charge	3	6%
Défaut infiltration	0	0%
Autres défaut (trace de mise en charge, trace de corrosion...)	9	17%
Total	54	100%

Ces défauts sont répartis sur l'ensemble du réseau. Il faut garder à l'esprit les points suivants :

- 54 défauts ont été recensés pour 625 regards de visite levés soit 8% des regards présentant un défaut plus ou moins grave,
- Les défauts les plus fréquents sont des défauts d'écoulement (présence d'obstacles ou dépôts dans les ouvrages),
- 3 regards de visite étaient en charge lors du repérage. Ces regards sont situés impasse des Albizzias. Cette mise en charge est due à un défaut sur le poste de relevage privé les Jardins d'Alexandre.

Lors de la réunion de travail, cette information a été remontée à la Communauté de Communes.

5.4.3 LES ENJEUX DE COLLECTE

En séance de travail avec la Communauté de Communes La Domitienne et SUEZ, il a été identifié que la commune de Montady présente de forts enjeux liés aux eaux claires parasites de tous temps en amont du poste de relevage de Capestang.

5.4.4 LES BASSINS VERSANTS SANITAIRES

Le fonctionnement du système d'assainissement s'organise en trois bassins versants sanitaires principaux :

- Le 1^{er} bassin versant sanitaire « Capestang » qui reprend l'ensemble des effluents collectés par le poste de relevage Capestang : c'est-à-dire la majorité du système d'assainissement de Montady, de la partie ouest jusqu'au centre de la commune. Ce bassin représente un linéaire d'environ 17 200 ml. Ce bassin versant sanitaire peut également être sous-découpé en plusieurs sous bassin,
- Le 2nd bassin versant sanitaire « Tour » correspond à ce qui est collecté par le poste de relevage Tour. Il s'agit de la zone résidentielle située au nord-est de la commune. Ce bassin représente une longueur de collecte de 4 200 ml,
- Le 3^{ème} bassin « Est » collecte les eaux brutes de la ZAE de Montady. Ce bassin représente un linéaire d'environ 2 700 ml,

La cartographie « Bassins versants sanitaires » permet d'identifier ces bassins versants sanitaires.

Le tableau suivant synthétise les bassins versants sanitaires décrits ci-dessus :

ID	Nom	Type de collecte	Linéaire	% linéaire
1	Capestang	Gravitaire	17 200	71%
2	Tour	Gravitaire	4 200	17%
3	Est	Gravitaire	2 700	11%

6 DIAGNOSTIC DE LA STATION D'EPURATION

6.1 PRESENTATION DE LA STATION

6.1.1 HISTORIQUE

La station d'épuration de la commune de Montady est située au Sud du village en périphérie du bourg sur la parcelle n°142 section B du cadastre communal. Elle a été mise en service en 2012. La filière est de type boues activées en aération prolongée.

6.1.2 CAPACITE NOMINALE

La capacité réglementaire de la station est de 5 500 EH.

Les capacités nominales de la station sont les suivantes :

Capacité station	
EH	5 500
Débit de référence (m³/j)	1202
DBO5 (kg/j)	330
DCO (kg/j)	770
MES (kg/j)	495
NTK (kg/j)	66
Pt (kg/j)	11

Dans l'arrêté préfectoral de la station, les débits hydrauliques suivants sont mentionnés :

- $Q_{\text{moyen journalier}}$: 880 m³/j
- $Q_{\text{pointe temps sec}}$: 98 m³/h
- $Q_{\text{pointe temps de pluie}}$: 119 m³/h

Le débit de référence correspond au débit journalier pour une pluie de 17 mm pendant 2 h (période de retour de 6 à 8 mois) soit 1202 m³/j.

6.1.3 NIVEAU DE REJET AUTORISE

Le manuel d'autosurveillance indique les niveaux de rejets suivants à respecter.

Paramètres	Concentration maximale des rejets (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)	Valeur de rejet réductible (mg/l)	Nombre de dépassements autorisés
DBO5	25	70	50	2
DCO	125	75	250	2
MES	35	90	85	2
NGL	15	70	20	

L'arrêté préfectoral de la station précise que le niveau de rejet relatif au Phosphore est optionnel

Il précise également que si le rejet de la station a un impact caractérisé sur l'eutrophisation du milieu récepteur (paramètre NGL et Pt), alors la mise en place d'un traitement complémentaire de l'azote global et du phosphore total devra être mis en place.

6.1.4 DESCRIPTION GENERALE DU FONCTIONNEMENT DE LA STATION

Le système de traitement de la station d'épuration de la commune de Montady est de type boues activées en aération prolongée.

Les effluents traités au niveau de la station d'épuration parviennent à la station par deux réseaux distincts :

- L'un gravitairement depuis l'Avenue de Béziers
- L'autre par refoulement depuis le PR Capestang

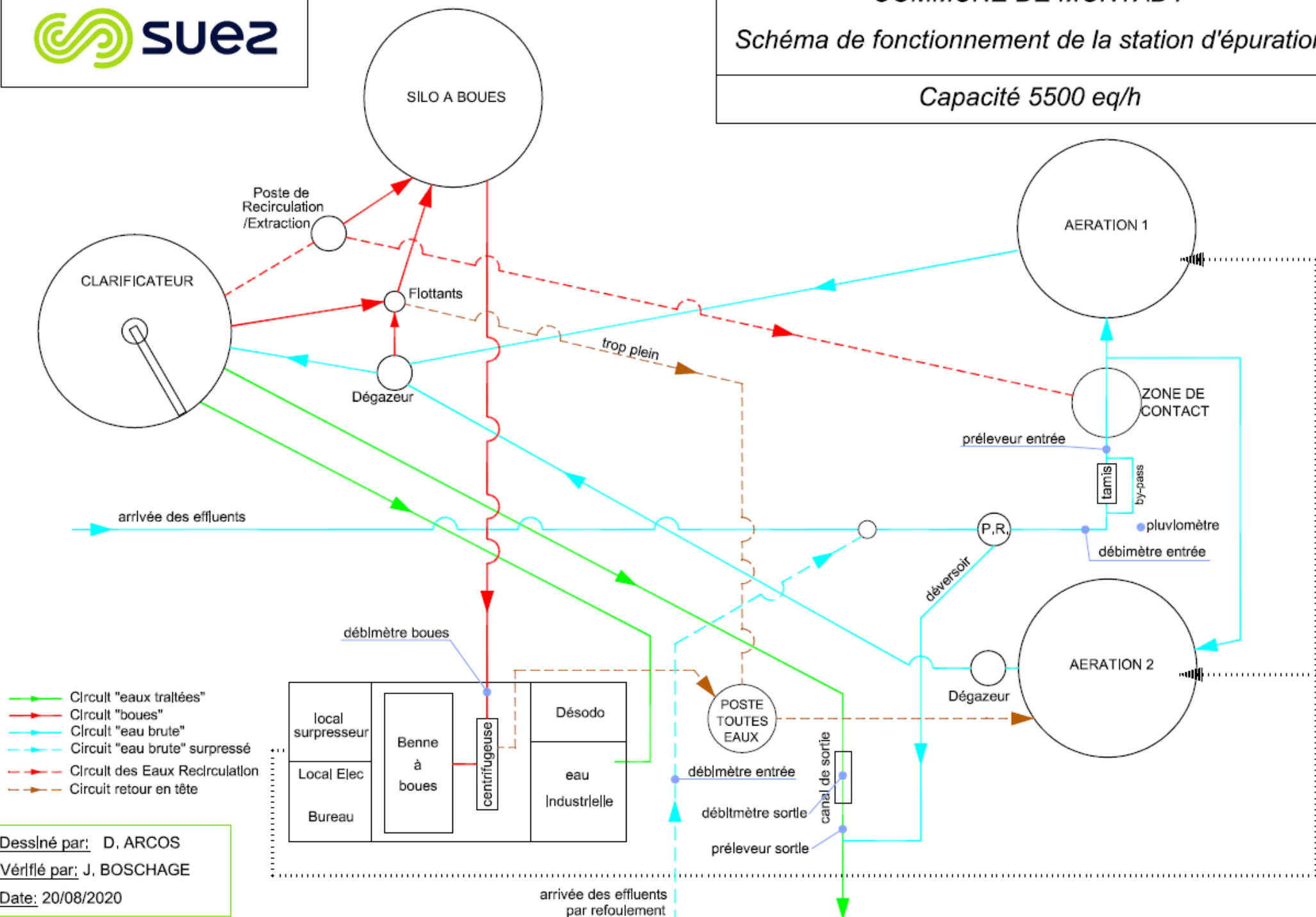
Les effluents collectés subissent un dégrillage manuel au départ du refoulement du poste de relevage entrée station.

Les eaux refoulées subissent alors un tamisage avant de rejoindre au choix l'un des deux bassins d'aération puis l'un des deux dégazeurs associés, avant de finalement rejoindre l'unique clarificateur. En sortie du clarificateur, les eaux rejoignent le canal de comptage sortie station et finalement le milieu récepteur : l'étang de Montady.

La déshydratation des boues s'effectue au moyen d'une centrifugeuse, les boues traitées sont ensuite récupérées dans une benne à boues.

6.1.5 SYNOPTIQUE

Le synoptique page suivante du fonctionnement de la station d'épuration a été fourni par SUEZ.



Dessiné par: D. ARCOS

Vérifié par: J. BOSCHAGE

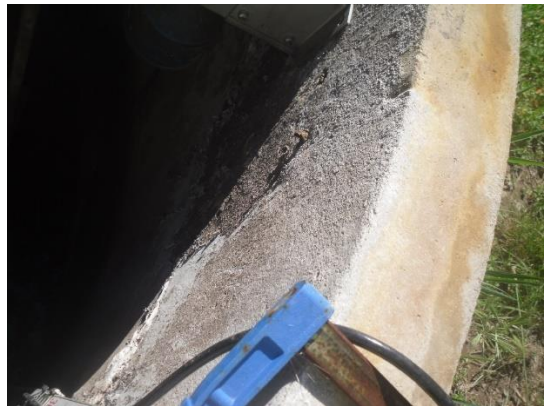
Date: 20/08/2020

6.2 DESCRIPTION ET DIAGNOSTIC DES OUVRAGES EXISTANTS

Un diagnostic visuel des ouvrages de la station d'épuration a été réalisée le 10 juin 2021 par Rachid OULADMIMOUN et Guillaume ROSAT (ENTECH), accompagné de Bernard CABROL (Chargé de travaux - Réseaux Eau et Assainissement – La Domitienne) et de Julien BOSCHAGE (technicien d'exploitation - SUEZ). Lors de la visite, le temps était sec ainsi que les jours précédant la visite.

6.2.1 POSTE DE REFOULEMENT ENTREE STATION

Le poste de refoulement entrée station est équipée de 3 pompes de relevage, dont 1 en secours. Le débitmètre électromagnétique en place permet la mesure de débit par refoulement en sortie de l'ouvrage, assimilable au débit d'entrée STEP dans les données d'autosurveillance. Les débits déversés au niveau du trop-plein du PR font l'objet de mesures dans le cadre de l'auto-surveillance.

	
<i>Intérieur du PR</i>	<i>Intérieur du PR</i>

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	Traces de mise en charge visibles dans l'ouvrage
Equipements	☒	☐	☐	3 pompes (1 en secours) : 60 m³/h pour 6,8 m HMT
Instrumentation	☒	☐	☐	Sonde US + Poires de niveaux + Débitmètre électromagnétique pour PR Sonde US + Caisson avec Déversoir en V
Remarques générales :	Pompes changés récemment Pas de dégrillage au niveau de l'arrivée gravitaire			

6.2.2 PRE-TRAITEMENT

Le pré-traitement des effluents avant de rejoindre les bassins d'aération consiste en :

- Un tamis rotatif avec une maille de tamisage de 2 mm
- Une vis compacteuse de déchets
- Une alimentation du tamis via un réseau industriel (eaux provenant du clarificateur)

Une zone de contact en sortie du tamis permet la répartition des effluents entre les deux bassins d'aération. Le PR recirculation des boues en sortie du clarificateur alimente également cette zone de contact.

	
<i>Tamis rotatif</i>	<i>Zone de contact</i>

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	-
Equipements	☐	☐	☒	Tamis rotatif avec maille de tamisage de 2 mm Vis compacteuse de déchets Réseau d'eaux industrielles Traces de corrosion / Traces d'usure sur conduite déchets tamiseur
Instrumentation	☐	☐	☐	Préleveur entrée STEP pour autosurveillance entre la sortie du tamis et la zone de contact
Remarques générales :	Tamis non fonctionnelle lors de la visite - Vis HS - Non-alimentation du tamis avec les eaux indus Pompes pour les eaux industrielles dans l'atelier (3 pompes) - Les eaux proviennent du clarificateur			

6.2.3 TRAITEMENT BIOLOGIQUE

6.2.3.1 BASSIN D'AERATION 1

Le bassin d'aération 1 est uniquement alimenté par la zone de contact en sortie du prétraitement.

Le bassin d'aération 1 a été créé en 2012 lors de l'extension de la STEP.



Vue structurelle du bassin d'aération 1



Surpresseur d'air

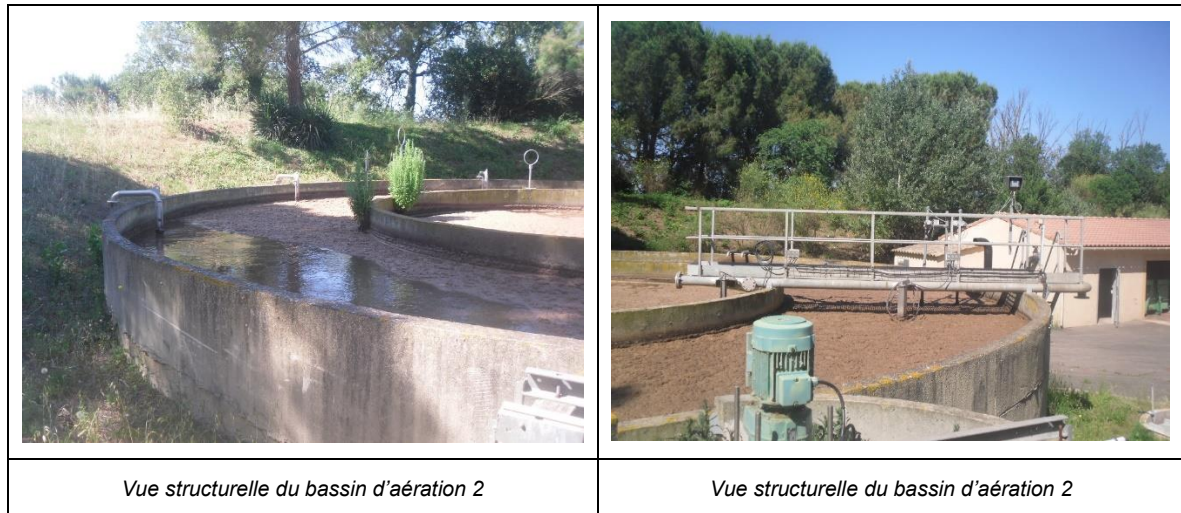
DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	Volume de 400 m ³ pour le bassin d'aération 1
Equipements	☒	☐	☐	1 agitateur submersible de 3,2 kW 1 ensemble de diffusion d'air fines bulles 2 surpresseurs d'air
Instrumentation	☐	☐	☒	Sonde Redox + O ₂
Remarques générales :	Les sondes Redox + O ₂ sont HS			

6.2.3.2 BASSIN D'AERATION 2

Le bassin d'aération 2 est alimenté par :

- La zone de contact en sortie du prétraitement.
- Le poste toutes eaux

Le bassin d'aération 2 a été créé en 1991 lors de l'inauguration de la STEP.



DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☐	☒	☐	Volume de 700 m ³ pour le bassin d'aération 2
Equipements	☒	☐	☐	1 agitateur submersible de 1,8 kW / 1 propulseur submersible 1 ensemble de diffusion d'air fines bulles 2 surpresseurs d'air
Instrumentation	☐	☐	☒	Sonde Redox + O2
Remarques générales :	Les sondes Redox + O2 sont HS La passerelle d'accès ne permet d'accéder à la totalité du bassin pour l'entretien (présence de végétations sur la structure GC) L'agitateur submersible a été changé en 2019			

6.2.3.3 DEGAZEUR COMMUN DU BASSIN D'AERATION 2 ET DU BASSIN D'AERATION 1

Ce dégazeur a été créé en 2012 lors de l'extension de la STEP.

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	Volume utile de 12 m ³
Equipements	☐	☐	☐	-
Instrumentation	☐	☐	☐	-
Remarques générales :	Pas d'observations générales			

6.2.3.4 CLARIFICATEUR



DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☐	☒	☐	Diamètre intérieur (miroir) = 16 m Largeur de goulotte = 300 mm Fissure sur pivot central du clarificateur
Equipements	☐	☒	☐	Pont Racleur
Instrumentation	☒	☐	☐	Sonde Voile de Boue
Remarques générales :	Hauteur droite périmétrique = 3m Vitesse ascensionnelle = 3,14 cm/s Dysfonctionnement du pont racleur (nécessite un poids conséquent s'y appliquant pour fonctionner)			

6.2.3.5 CANAL DE COMPTAGE

Le canal de comptage pour les eaux traitées est équipé d'une Sonde US permettant la mesure du débit en sortie de la station.

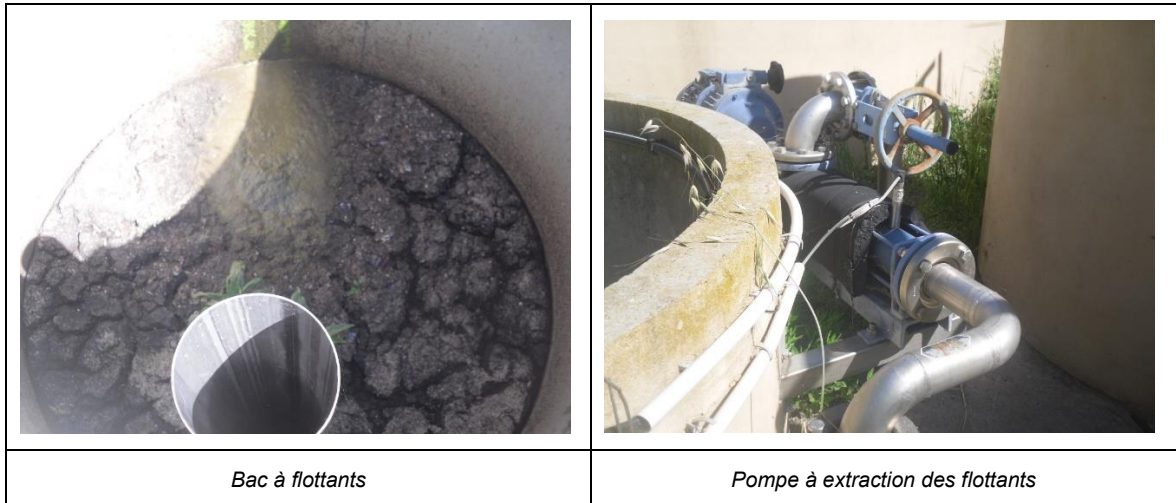


DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	-
Equipements	☒	☒	☒	-
Instrumentation	☒	☐	☐	Sonde US Préleveur de sortie STEP pour autosurveillance
Remarques générales :	Les instruments de mesures (Sonde US, Préleveur de sortie STEP) sont d'origine			

6.2.3.6 POSTE DE RECIRCULATION DES BOUES

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	-
Equipements	☒	☐	☐	2 pompes de recirculation des boues avec variateur de fréquence
Instrumentation	☒	☐	☐	Débitmètres électromagnétiques pour la recirculation des boues (1 par pompe)
Remarques générales :	Pas d'observations générales			

6.2.3.7 POSTE A FLOTTANTS



DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	X			
Equipements			X	1 pompe à extraction flottants HS
Instrumentation				
Remarques générales :	Le bac à flottants n'est pas utilisé car la pompe d'extraction des flottants est hors service			

6.2.4 TRAITEMENT DES BOUES

6.2.4.1 POSTE D'EXTRACTION DES BOUES

Voir §2.2.3.7 pour photos de l'ouvrage.

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	-
Equipements	☒	☐	☐	1 pompe à extraction des boues
Instrumentation	☐	☐	☐	
Remarques générales :	La pompe à extraction des boues renvoie vers le silo à boues			

6.2.4.2 POSTE TOUTES EAUX

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	-
Equipements	☒	☐	☐	2 pompes pour rejet des colatures vers le bassin d'aération 1
Instrumentation	☐	☐	☐	
Remarques générales :	Pas d'observations générales			

6.2.4.3 SILO A BOUES

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	Volume utile de 124 m ³
Equipements	☒	☐	☐	Agitateur
Instrumentation	☒	☐	☐	Sonde de niveau
Remarques générales :	Pas d'observations générales			

6.2.4.4 DESHYDRATATION DES BOUES

	
<i>Pompe polymère</i>	<i>Pompe gaveuse et centrifugeuse</i>

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)				-
Equipements				1 Pompe d'extraction des boues Centrifugeuse (charge massique de 100 kg de MS/h) 1 Pompe d'injection de polymère + 1 centrale de préparation 1 Pompe gaveuse en sortie de la centrifugeuse
Instrumentation				Débitmètre électromagnétique pour mesure du débit d'extraction des boues
Remarques générales :	Centrale de préparation du polymère se situe dans le local de traitement des boues Polymère stocké et prélevé dans le local directement dans les bidons de contenance d'origine Présence d'une conduite de désodorisation dans le local de désydratation des boues Local commun centrifugeuse et benne			

6.2.4.5

DESODORISATION PAR CHARBON ACTIF

			
Désodorisation		Ventilateur	

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	
Equipements	☒	☐	☐	Ventilateur de désodorisation Caisson de désodorisation
Instrumentation	☒	☐	☐	
Remarques générales :	Désodorisation non mise en marche lors de la visite			

6.2.4.6

LOCAL EAUX INDUSTRIELLES

	
<i>Pompes eaux industrielles</i>	<i>Filtre à décolmatage automatique</i>

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)	☒	☐	☐	
Equipements	☒	☐	☐	3 pompes dont 1 de secours 1 filtre à décolmatage automatique
Instrumentation	☒	☐	☐	
Remarques générales :	Les eaux industrielles servent pour l'ensemble des rampes d'aspersion des ouvrages et équipements électromécaniques ainsi que le lavage de la centrifugeuse			

6.2.4.7

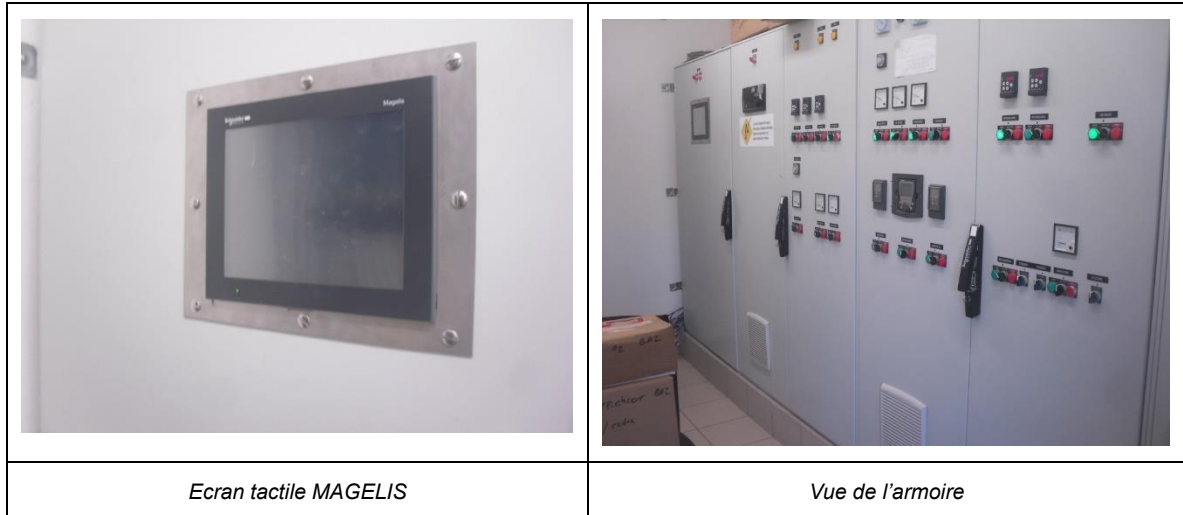
STOCKAGE DES BOUES DESHYDRATEES

	
Benne de stockage	Conduites de Désodorisation

DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)				-
Equipements	X			1 benne de stockage
Instrumentation				-
Remarques générales :	La benne était à l'intérieur du local fermé et la désodorisation pas en service durant la visite (forte odeur dans le local)			

6.2.5 LOCAL TECHNIQUE

- Armoire électrique en bon état
- Automate type M340 pour la télégestion de la station
- SOFREL S550 pour la gestion des alarmes
- Ecran tactile MAGELIS pour paramétrage et suivi



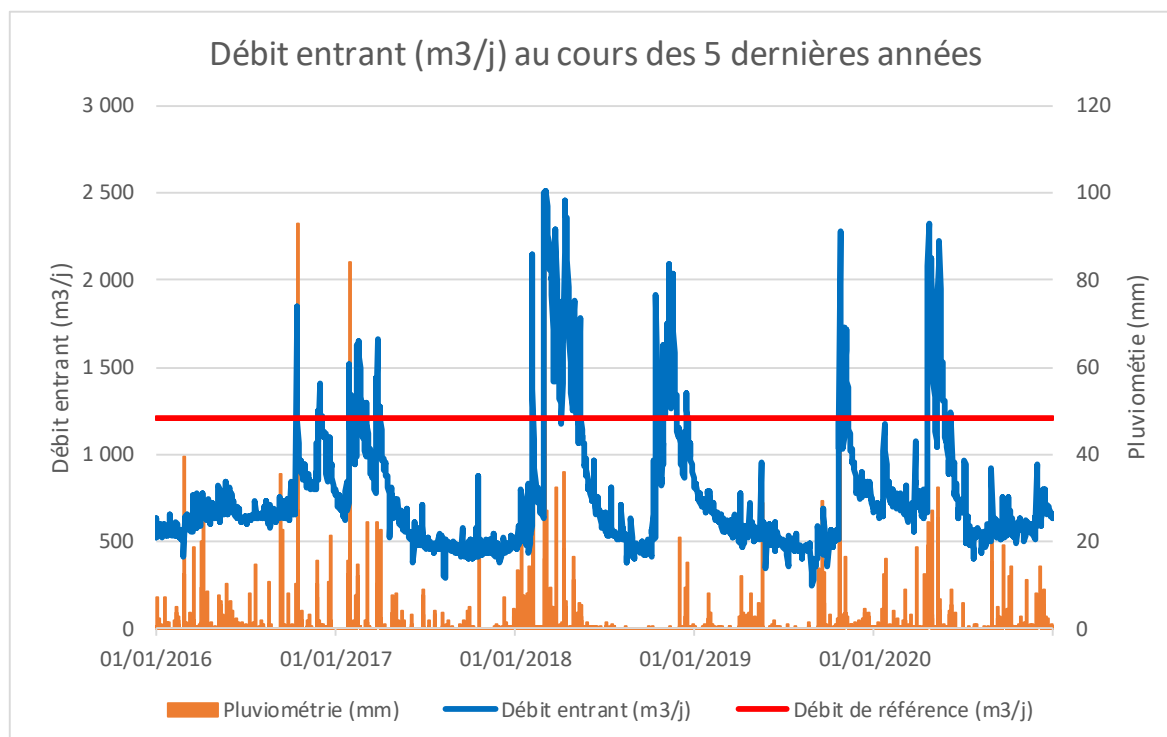
DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE	Bon	Moyen	Mauvais	Observations
Génie Civil (Intérieur/Extérieur)		X		Traces de corrosion
Equipements	X			Armoire électrique
Instrumentation	X			Automate type M340 pour télégestion de la station SOFREL S550 pour la gestion des alarmes Ecran tactile MAGELIS pour paramétrage et suivi
Remarques générales :	Connexion probable entre le local technique où se situe la benne et le local électrique (suspçon d'H2S dans l'air)			

6.3 ANALYSE DES CHARGES ENTRANTES

6.3.1 CHARGE HYDRAULIQUE

VOLUMES ENTRANTS

Les volumes entrants ainsi que la pluviométrie au cours des 5 dernières années sur la station sont répertoriées ci-dessous :



Il ressort de ce graphique :

- Une sensibilité importante aux événements pluvieux, avec des dépassements fréquents en temps de pluie,
- Une durée de ressuyage très importante
- En période temps sec, la capacité de la station n'est pas dépassée.

Le tableau ci-dessous synthétise les volumes entrants au cours des 5 dernières années :

Débit entrant						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Précipitations annuelles (en mm)	574	429	614	369	518	501
Débit journalier moyen (m³/j)	712	652	994	642	764	753
Taux de saturation (%)	59%	54%	83%	53%	64%	63%
Percentile 95% (m³/j)	1096	1274	2192	1141	1519	1444
Taux de saturation (%)	91%	106%	182%	95%	126%	120%
Débit maximal (m³/j)	1 849	1 663	2 518	2 276	2 322	2 126
Taux de saturation (%)	154%	138%	209%	189%	193%	177%

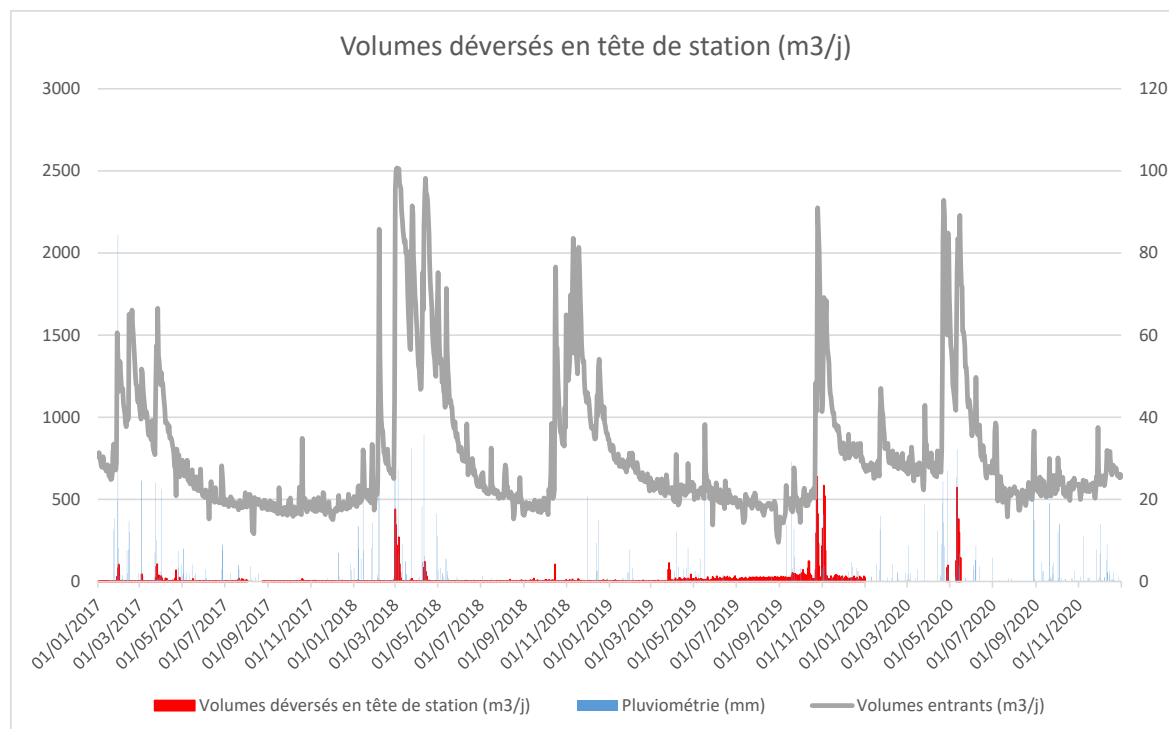
En considérant la capacité nominale de la station, le taux de charge hydraulique moyen annuel de la station est de 63% ces dernières années.

Le percentile 95% moyen dépasse le débit de référence de la station sur les 5 dernières années.

Lors d'événements pluvieux, le taux de saturation hydraulique peut atteindre en moyenne les 177%.

DEVERSEMENTS EN TETE DE STATION

Les déversements en tête de station ont été répertoriés entre le 01/01/2017 et le 31/12/2020. Le graphique ci-dessous met en avant les DTS (m³/j) au cours de cette période :



Il ressort de ce graphique :

- Une sensibilité importante aux événements pluvieux, avec des déversements en tête de station très fréquents
- Une durée de ressuyage très importante

Le tableau ci-dessous synthétise les volumes déversés en tête de station au cours des 4 dernières années :

Déversement en tête de station DTS					
	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Nombre de déversement	87	93	289	8	119
% de jour de déversement	24%	25%	79%	2%	33%
Volume annuel déversé (m3)	1 289	2 702	9 834	1 777	3901
Volume annuel total entrant (m3)	238 047	362 840	234 548	279 715	278 788
% volume déversé	0,54%	0,74%	4,19%	0,64%	1,53%

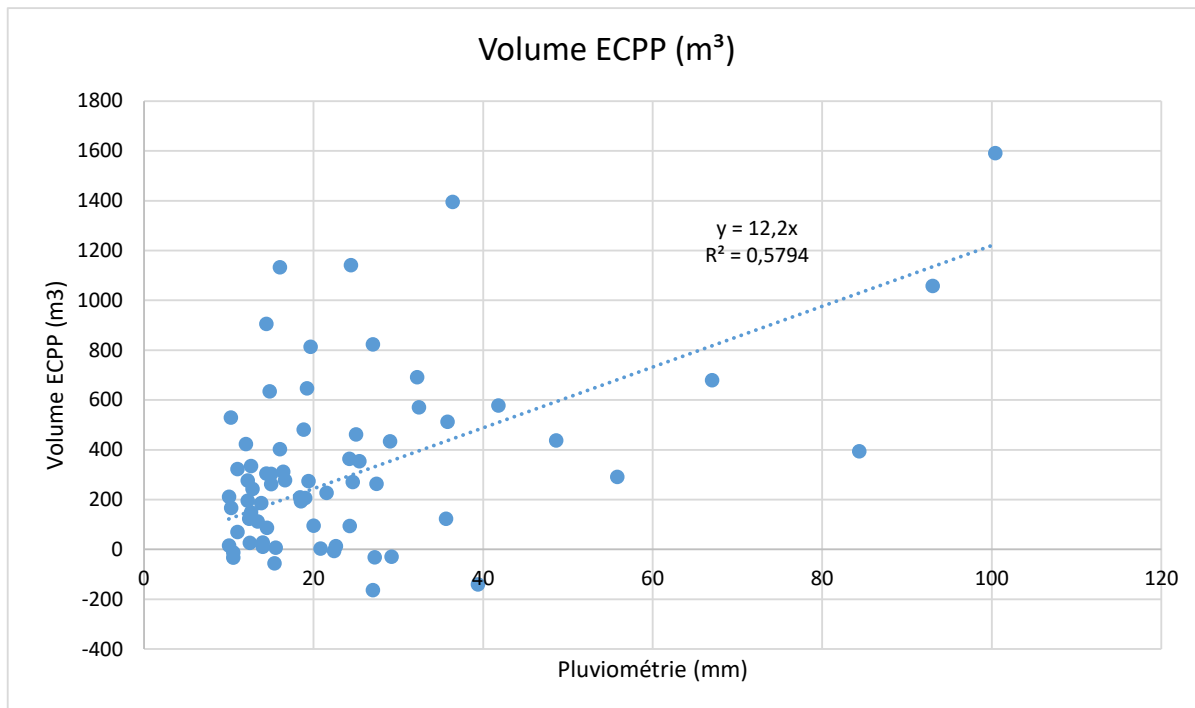
Il ressort de ce tableau :

- Qu'au moindre événement pluvieux, un déversement est enregistré en tête de station.
- Durant l'année 2019 :
 - ✓ Un déversement en tête de station a été enregistré 79% du temps durant l'année 2019
 - ✓ Le volume annuel déversé correspond à 4,2 % du volume annuel entrant de la STEP
- Le réseau d'eaux usées de la commune est très sensible aux intrusions d'eaux claires parasites

SURFACE ACTIVE

La surface active a été déterminé en faisant une corrélation entre les phénomènes pluvieux importants obtenus ainsi que le débit entrant associé au cours des 5 dernières années.

En considérant la totalité des données disponibles lors des phénomènes pluvieux importants au cours des 5 dernières années (soit 69 évènements), on obtient la courbe de corrélation page suivante, permettant de déterminer la surface active sur la commune :

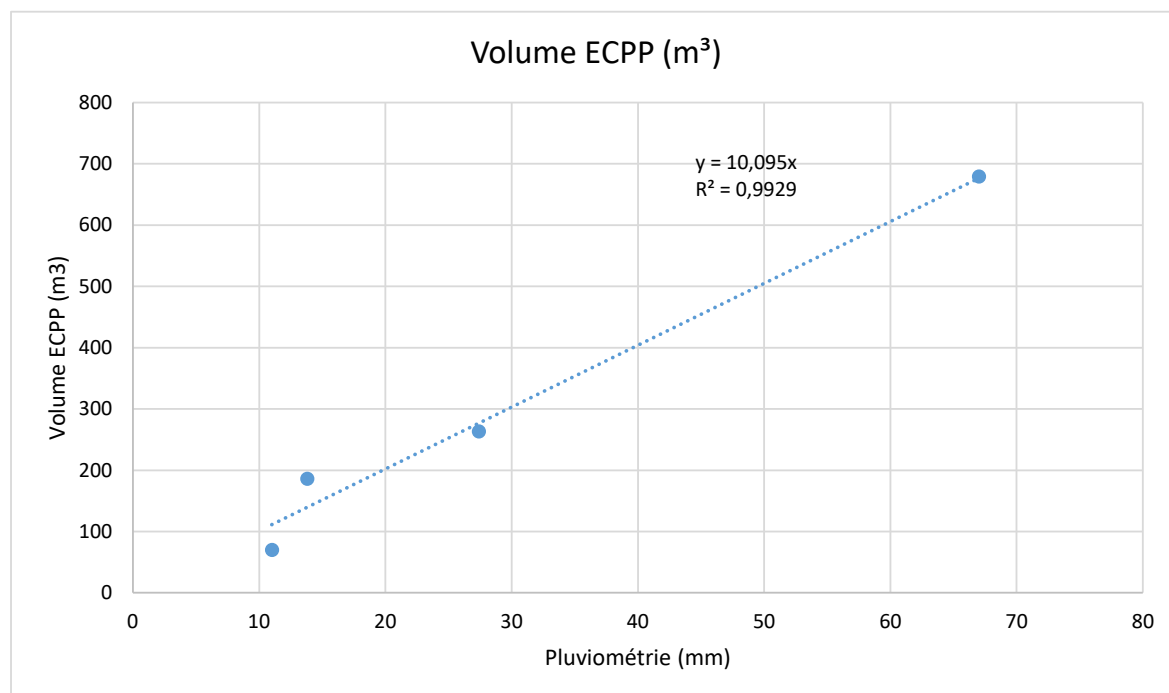


Soit une surface active sur la commune estimée à environ 12 200 m².

Ensuite, en filtrant les données disponibles et en ne retenant que les évènements cohérents (soit 4 évènements), soit les évènements suivants :

Date	Pluie (mm)	Q(temps pluie)	Q(moyen temps sec)	Volume ECPP (m3)	Sa (m2)
10/09/2019	14	585	399	186	13 454
23/10/2019	67	1209	530	679	10 134
28/08/2020	27	784	521	263	9 611
07/11/2020	11	618	548	70	6 333

En traçant la courbe de corrélation, on détermine la surface active sur la commune :



La surface active sur la commune est estimée à environ 10 100 m².

Cette estimation de la surface active sur la commune constitue une première approche et sera comparée avec les surfaces actives déterminées suites aux différentes investigations sur le réseau de la commune.

SYNTHESE

Il ressort de l'étude hydraulique :

- Une surface active importante apportant de fortes intrusions d'eaux parasites en période pluvieuse,
- Des déversements en tête de station au moindre évènements pluvieux importants
- Un temps de ressuyage très important
- En période temps sec, un taux de remplissage de la station de 63% en moyenne au cours des 5 dernières années.

6.3.2 CHARGE ORGANIQUE

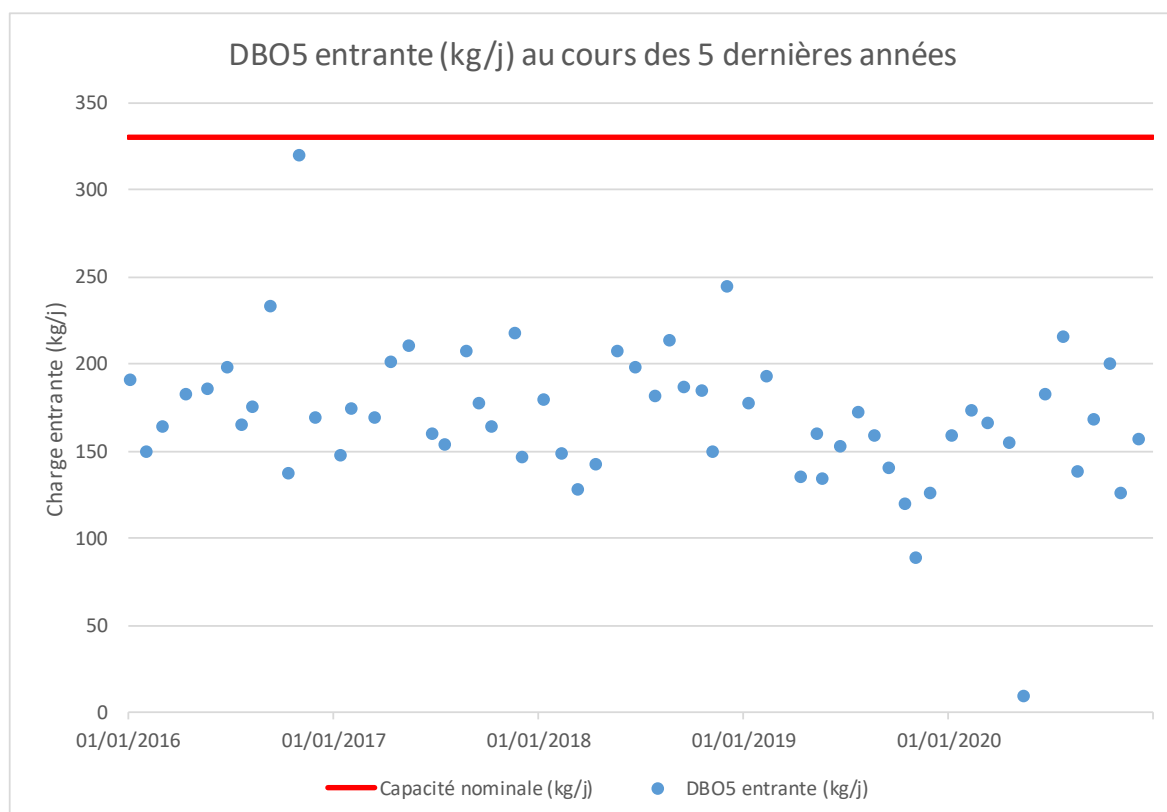
Les paramètres étudiés pour caractériser la charge entrante au cours des 5 dernières années sont les suivants :

- DBO5
- DCO
- MES
- NGL
- Pt

Les données sont issues de l'autosurveillance de la station.

6.3.2.1 CHARGE EN DBO5 ENTRANTE

Le graphique ci-dessous représente les flux en DBO5 entrants sur la station :



Il ressort de ce graphique :

- Une charge organique entrante assez constante au cours des 5 dernières années,
- Aucun dépassement.

Le tableau synthétise les charges entrantes au cours des 5 dernières années :

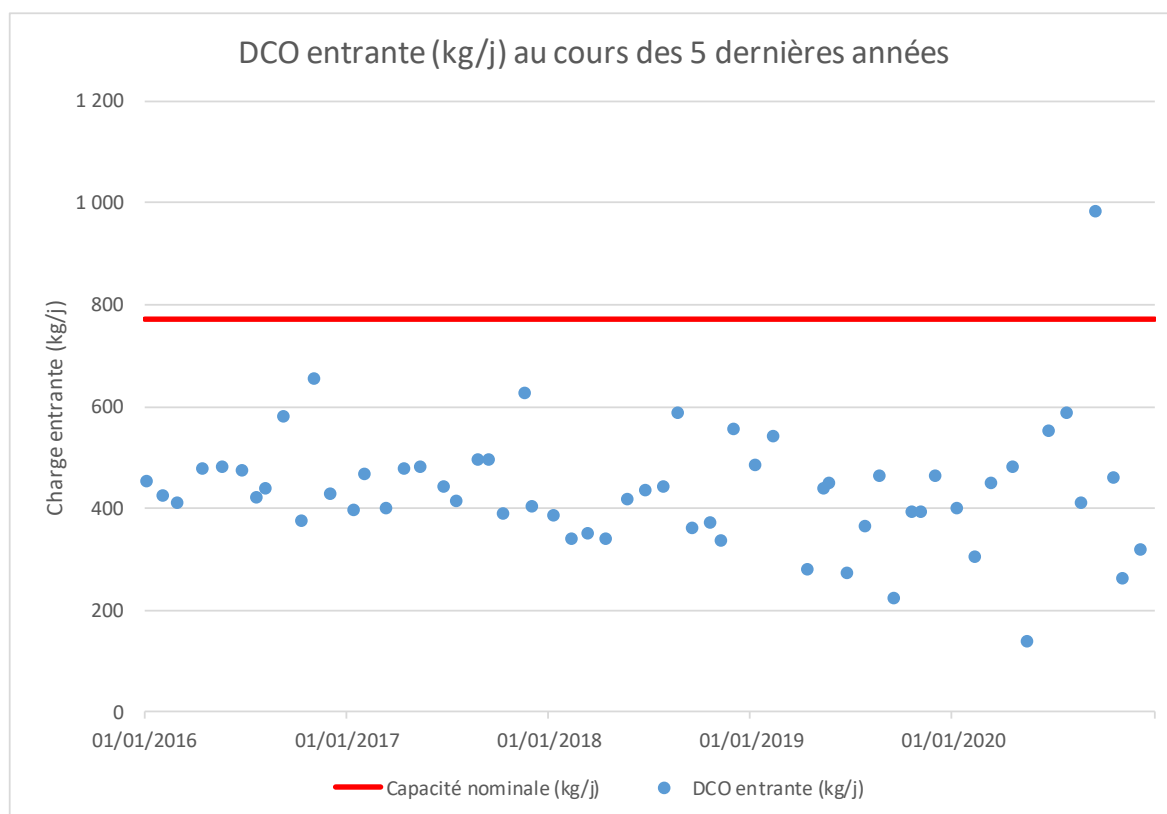
DBO5 entrante						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Charge journalière moyenne (kg/j)	189	178	181	147	154	170
Taux de saturation (%)	57%	54%	55%	44%	47%	51%
Percentile 95% (kg/j)	273	214	228	184	208	221
Taux de saturation (%)	83%	65%	69%	56%	63%	67%
Charge maximale maximal (kg/j)	320	218	245	193	216	238
Taux de saturation (%)	97%	66%	74%	58%	66%	72%

La CPBO (moyenne des charges maximales au cours des 5 dernières années) est de 238 kgDBO5/j, soit 72% de la capacité nominale de la station.

En moyenne, le taux de saturation organique de la station est de 51%.

6.3.2.2 CHARGE EN DCO ENTRANTE

Le graphique ci-dessous représente les flux en DCO entrants sur la station :



Il ressort de ce graphique :

- Une charge organique entrante assez constante au cours des 5 dernières années,
- Un dépassement de la capacité répertorié (17/09/2020)

Le tableau synthétise les charges entrantes au cours des 5 dernières années :

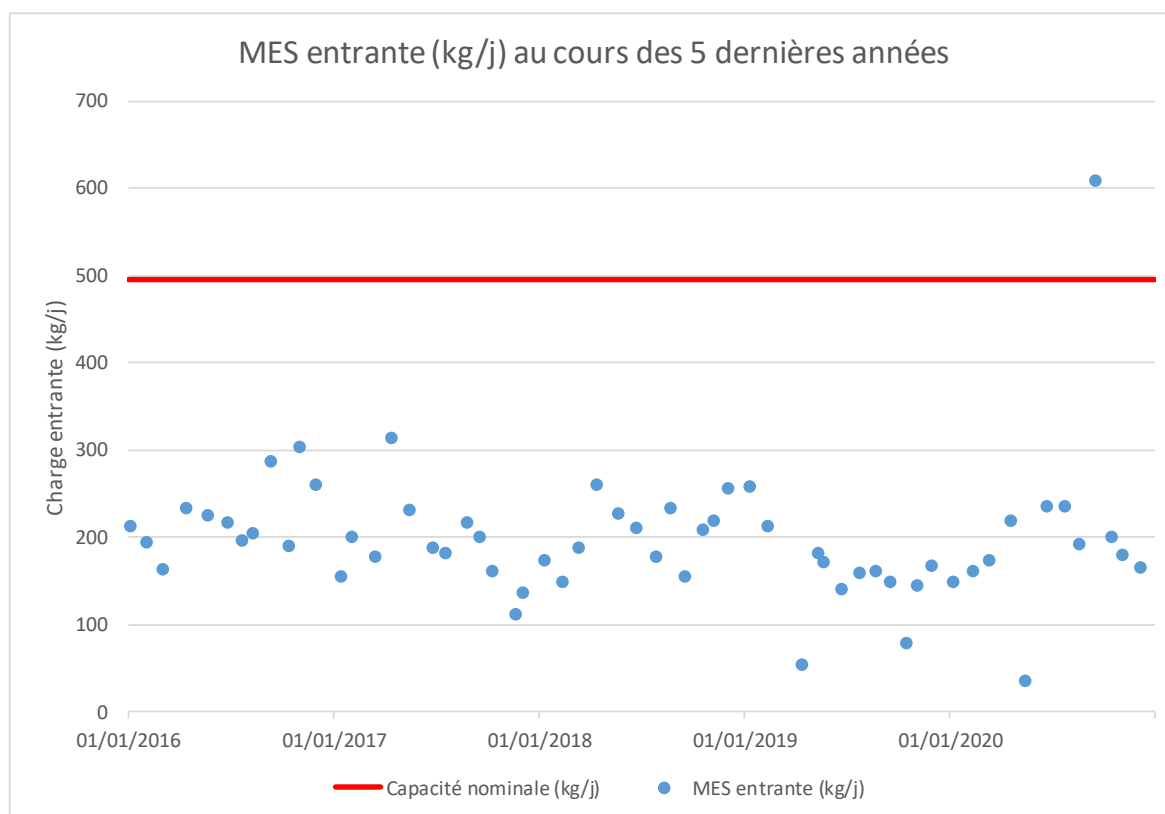
DCO entrante						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Charge journalière moyenne (kg/j)	468	458	411	397	446	436
Taux de saturation (%)	61%	59%	53%	52%	58%	57%
Percentile 95% (kg/j)	613	555	571	509	767	603
Taux de saturation (%)	80%	72%	74%	66%	100%	78%
Charge maximale maximal (kg/j)	653	626	587	541	984	678
Taux de saturation (%)	85%	81%	76%	70%	128%	88%

La charge en DCO est de :

- 678 kgDCO/j en maximale, soit 88% de la capacité maximale,
- 436 kgDCO/j en moyenne, soit un taux de remplissage de 57%

6.3.2.3 CHARGE EN MES ENTRANTE

Le graphique ci-dessous représente les flux en MES entrants sur la station :



Il ressort de ce graphique :

- Une charge organique entrante en MES assez constante au cours des 5 dernières années,
- Un dépassement de la capacité en MES répertorié (17/09/2020)

Le tableau synthétise les charges entrantes au cours des 5 dernières années :

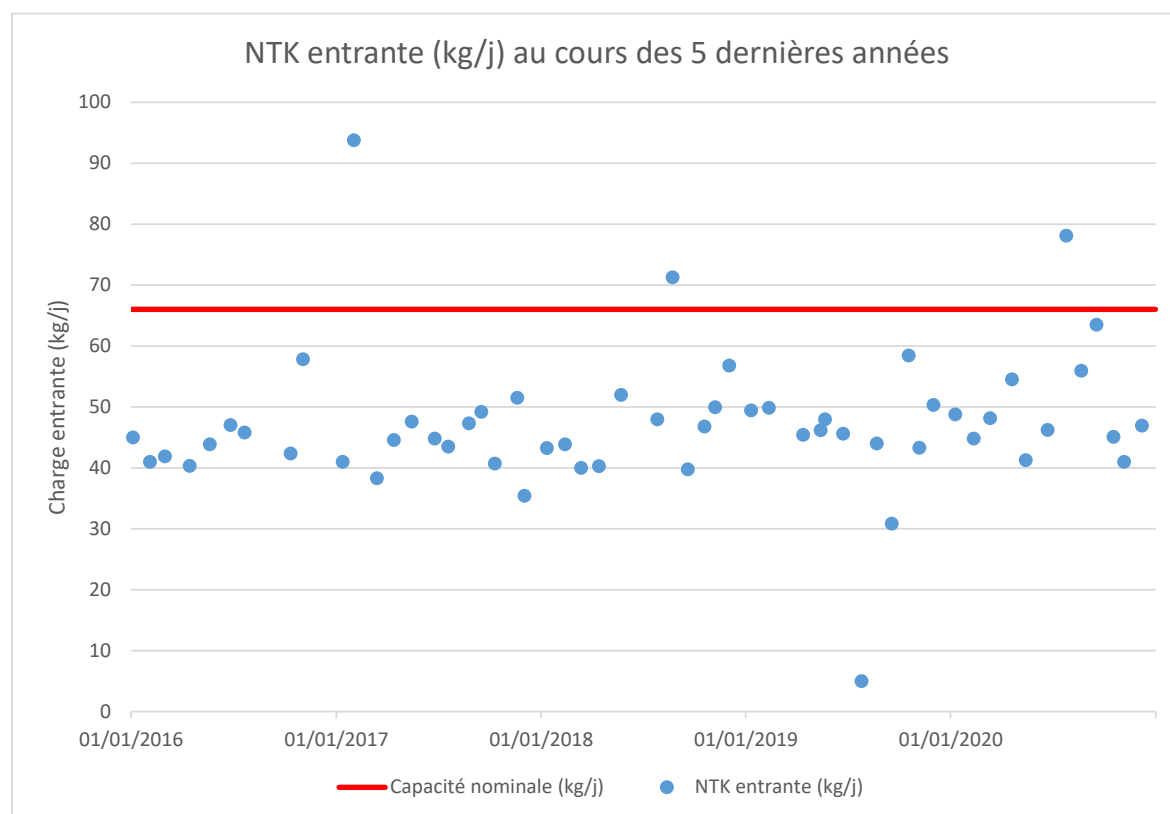
MES entrante						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Charge journalière moyenne (kg/j)	224	189	205	157	213	198
Taux de saturation (%)	45%	38%	41%	32%	43%	40%
Percentile 95% (kg/j)	294	269	258	233	404	291
Taux de saturation (%)	59%	54%	52%	47%	82%	59%
Charge maximale maximal (kg/j)	303	315	261	258	608	349
Taux de saturation (%)	61%	64%	53%	52%	123%	70%

La charge en MES est de :

- 349 kgMES/j en maximale, soit 70% de la capacité maximale,
- 198 kgMES/j en moyenne, soit un taux de remplissage de 40%

6.3.2.4 CHARGE EN NTK ENTRANTE

Le graphique ci-dessous représente les flux en NTK entrants sur la station :



Il ressort de ce graphique :

- Une charge entrante en NTK assez constante au cours des 5 dernières années malgré quelques « pics » de valeurs ponctuels,
- Trois dépassements de la capacité en azote répertorié (01/02/2017, 23/08/2018 et 25/07/2020)

Le tableau synthétise les charges entrantes au cours des 5 dernières années :

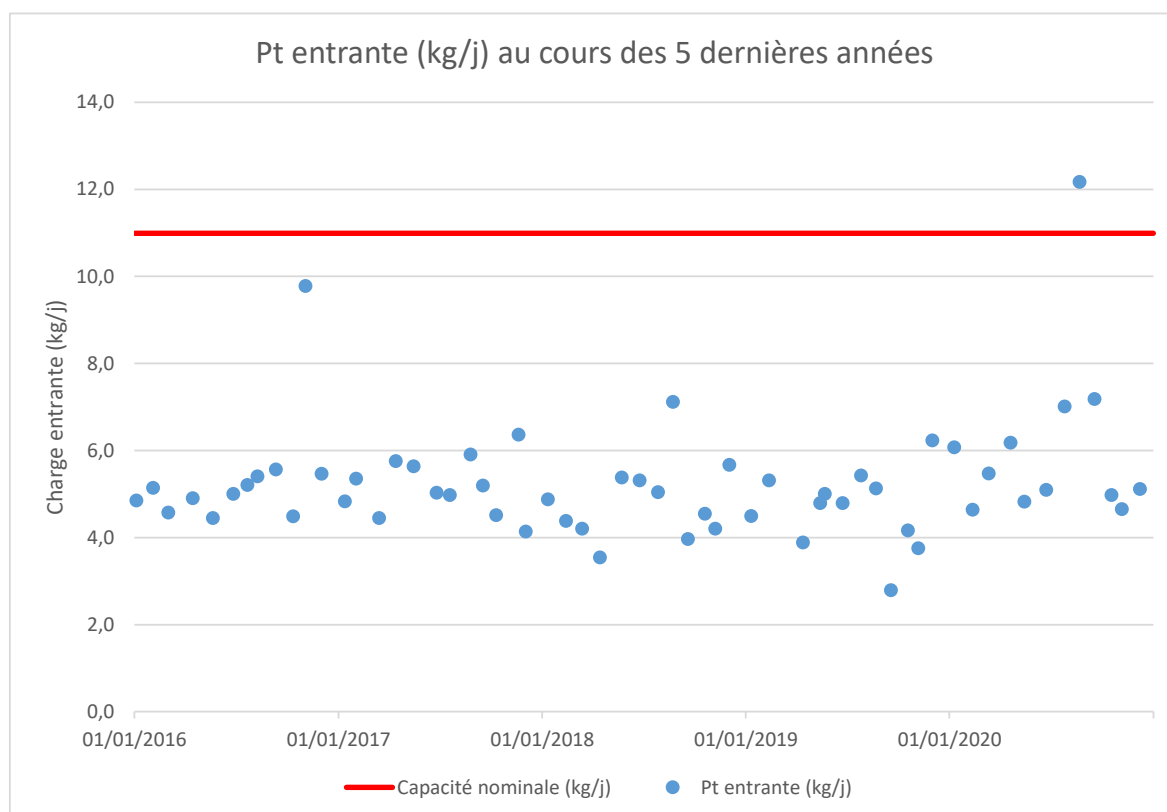
NTK entrante						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Charge journalière moyenne (kg/j)	45	48	48	43	51	47
Taux de saturation (%)	68%	73%	73%	65%	78%	71%
Percentile 95% (kg/j)	54	71	64	54	70	62
Taux de saturation (%)	81%	107%	97%	82%	106%	95%
Charge maximale maximal (kg/j)	58	94	71	58	78	72
Taux de saturation (%)	88%	142%	108%	89%	118%	109%

La charge en NTK est de :

- 72 kgN/j en maximale, soit **109%** de la capacité maximale,
- 47 kgN/j en moyenne, soit un taux de remplissage de 71%

6.3.2.5 CHARGE EN PT ENTRANTE

Le graphique ci-dessous représente les flux en Pt entrants sur la station :



- Une charge entrante en PT assez constante au cours des 5 dernières années malgré quelques « pics » de valeurs ponctuels,
- Un dépassement de la capacité répertorié (21/08/2020)

Le tableau synthétise les charges entrantes au cours des 5 dernières années :

	PT entrante					
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Charge journalière moyenne (kg/j)	5,4	5,2	4,9	4,7	6,1	5,2
Taux de saturation (%)	49%	47%	44%	42%	56%	48%
Percentile 95% (kg/j)	7,5	6,1	6,3	5,8	9,4	7,0
Taux de saturation (%)	68%	56%	58%	53%	86%	64%
Charge maximale maximal (kg/j)	9,8	6,4	7,1	6,2	12,2	8,3
Taux de saturation (%)	89%	58%	65%	57%	111%	76%

La charge en Pt est de :

- 8,3 kgP/j en maximale, soit 76% de la capacité maximale,
- 5,2 kgP/j en moyenne, soit un taux de remplissage de 48%

6.3.3 SYNTHESES SUR LES TAUX DE CHARGE ENTRANTE

Le tableau ci-dessous synthétise les charges entrantes :

Paramètre		2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Volumes journalier	Volume journalier moyen (m3/j)	712	652	994	642	764	753
	Percentile 95% (m3/j)	1096	1274	2192	1141	1519	1444
	Volume maximal (m3/j)	1 849	1 663	2 518	2 276	2 322	2 126
	Taux de saturation / charge moyenne	59%	54%	83%	53%	64%	63%
	Taux de saturation / percentile 95%	91%	106%	182%	95%	126%	120%
	Taux de saturation / charge maximale	154%	138%	209%	189%	193%	177%
DBO5	Charge journalière moyenne (kg/j)	189	178	181	147	154	170
	Percentile 95% (kg/j)	273	214	228	184	208	221
	Charge maximale (kg/j)	320	218	245	193	216	238
	Taux de saturation / charge moyenne	57%	54%	55%	44%	47%	51%
	Taux de saturation / percentile 95%	83%	65%	69%	56%	63%	67%
	Taux de saturation / charge maximale	97%	66%	74%	58%	66%	72%
DCO	Charge journalière moyenne (kg/j)	468	458	411	397	446	436
	Percentile 95% (kg/j)	613	555	571	509	767	603
	Charge maximale (kg/j)	653	626	587	541	984	678
	Taux de saturation / charge moyenne	61%	59%	53%	52%	58%	57%
	Taux de saturation / percentile 95%	80%	72%	74%	66%	100%	78%
	Taux de saturation / charge maximale	85%	81%	76%	70%	128%	88%
MES	Charge journalière moyenne (kg/j)	224	189	205	157	213	198
	Percentile 95% (kg/j)	294	269	258	233	404	291
	Charge maximale (kg/j)	303	315	261	258	608	349
	Taux de saturation / charge moyenne	45%	38%	41%	32%	43%	40%
	Taux de saturation / percentile 95%	59%	54%	52%	47%	82%	59%
	Taux de saturation / charge maximale	61%	64%	53%	52%	123%	70%
NTK	Charge journalière moyenne (kg/j)	45	48	48	43	51	47
	Percentile 95% (kg/j)	54	71	64	54	70	62
	Charge maximale (kg/j)	58	94	71	58	78	72
	Taux de saturation / charge moyenne	68%	73%	73%	65%	78%	71%
	Taux de saturation / percentile 95%	81%	107%	97%	82%	106%	95%
	Taux de saturation / charge maximale	88%	142%	108%	89%	118%	109%
Pt	Charge journalière moyenne (kg/j)	5,4	5,2	4,9	4,7	6,1	5,2
	Percentile 95% (kg/j)	7,5	6,1	6,3	5,8	9,4	7,0
	Charge maximale (kg/j)	9,8	6,4	7,1	6,2	12,2	8,3
	Taux de saturation / charge moyenne	49%	47%	44%	42%	56%	48%
	Taux de saturation / percentile 95%	68%	56%	58%	53%	86%	64%
	Taux de saturation / charge maximale	89%	58%	65%	57%	111%	76%

La station n'est pas saturée hydrauliquement en période sèche mais des dépassements sont souvent enregistrés en période pluvieuse même de faible intensité.

Le percentile 95% moyen dépasse la capacité nominale de la station en terme d'hydraulique.

On constate que les charges annuelles moyennes sont de moins de 60% pour tous les paramètres à l'exception du paramètre NTK à 71%.

Les flux percentiles 95 sont de moins de 80% pour tous les paramètres à l'exception du paramètre NTK à 95%.

Peu de dépassements organique ont été enregistrés sur ces dernières années.

6.3.4 CARACTERISATION DE L'EFFLUENT

Le tableau ci-dessous répertorie les relations entre les paramètres (calculé sur les charges moyennes) :

Relations entre les paramètres de pollution							
Paramètre	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne	Effluent urbain
DCO/DBO5	2,5	2,6	2,3	2,7	2,9	2,6	2,2 - 2,4
MES/DBO5	1,2	1,1	1,1	1,1	1,4	1,2	0,8 - 1,2
DBO5/NTK	4,2	3,7	3,7	3,4	3,0	3,6	4 - 5
DCO/Pt	86,5	88,2	84,5	85,2	72,8	83,0	44 - 50
DCO/NTK	10	10	8	9	9	9	8,8 - 12
[DCO] en mg/l	692	792	529	647	717	675	< 900 mg/l
[NTK] en mg/l	71	79	60	70	79	72	< 120 mg/l

Les effluents entrants sur la station donnent des ratios caractéristiques proches d'un effluent urbain.

A noter que le ratio DCO/DBO5 est légèrement élevé, possiblement lié à la présence d'un rejet industriel dans les eaux usées du réseau de la commune.

D'après les dires de l'exploitant durant la visite, un effluent industriel est répertorié sur le réseau d'eaux usées de la commune, l'industrie AMIEL depuis 2019.

6.4 PERFORMANCES EPURATOIRES

Les normes de rejet de la station de Montady sont détaillées dans le tableau paragraphe 2.2.3.

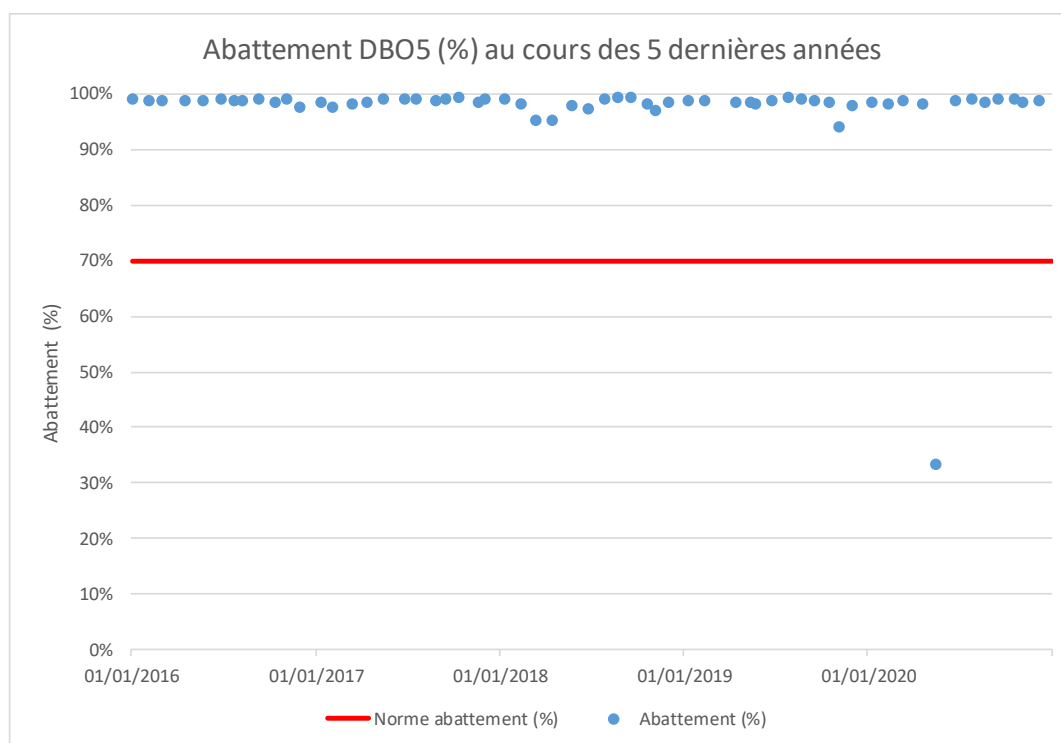
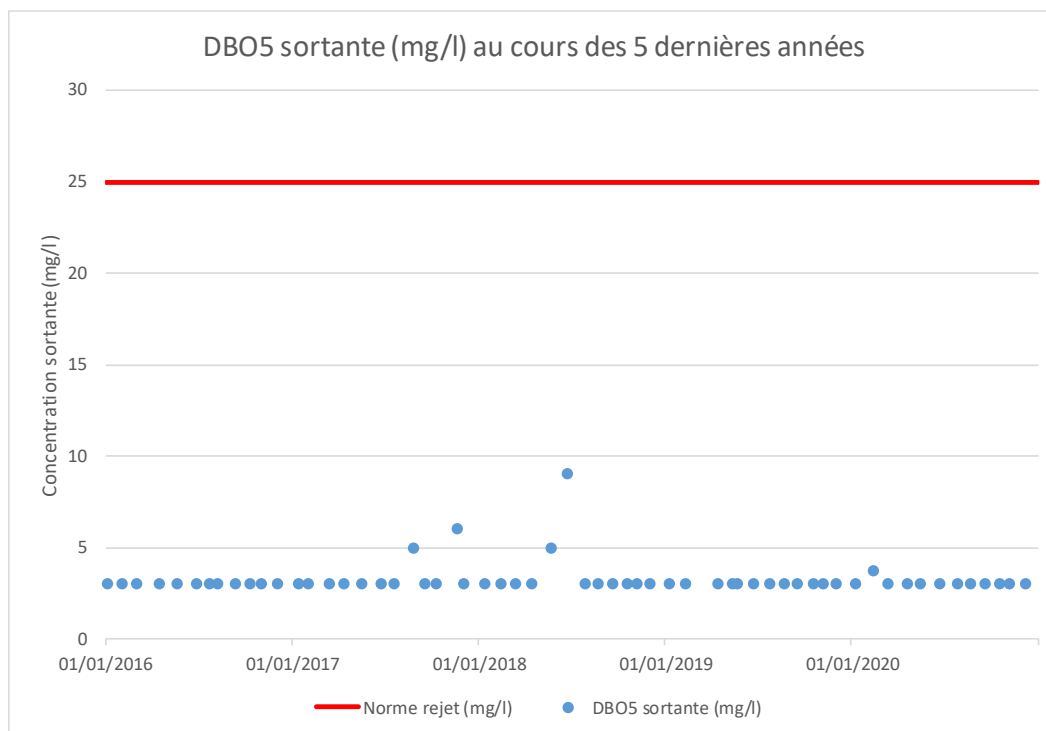
Les charges en sortie et leurs pourcentages d'abattement sont présentés pour les paramètres suivants :

- DBO5
- DCO
- MES
- NH4
- NGL
- Pt

Les données sont issues de l'autosurveillance de la station.

6.4.1 DBO5

Les graphiques ci-dessous montrent les concentrations en sortie ainsi que l'abattement pour le paramètre DBO5.

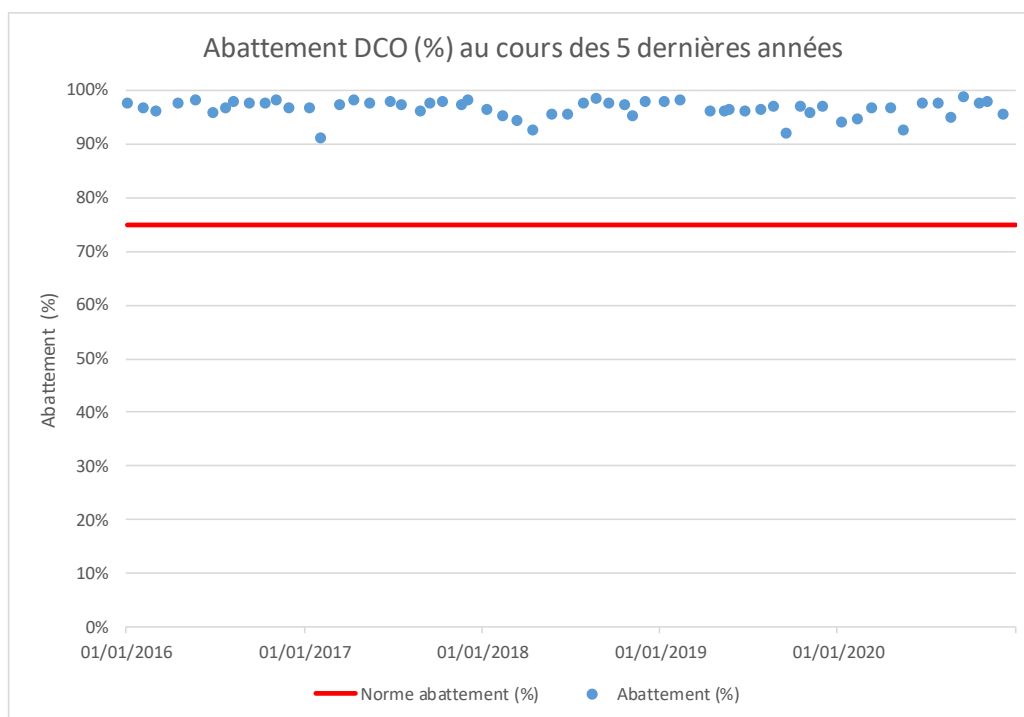
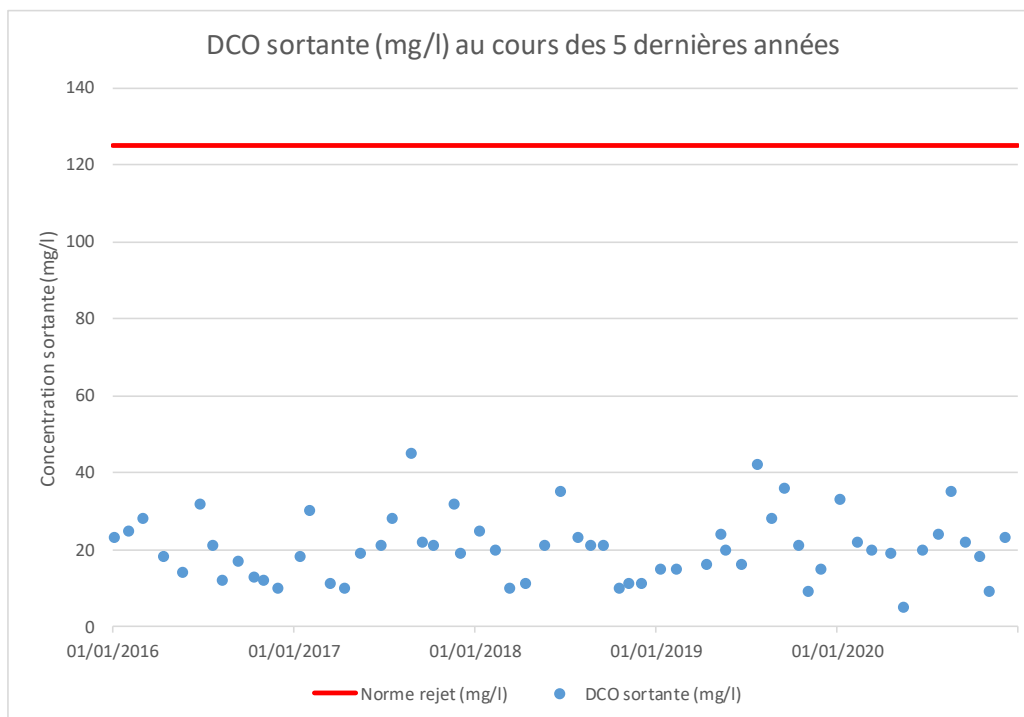


DBO5 sortante						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Concentration sortie journalière moyenne (mg/l)	3,0	3,4	3,7	3,0	3,1	3,2
Abattement moyen (%)	98,9%	98,9%	98,0%	98,4%	93,4%	97,5%

Les rejets en DBO5 sont conformes aux normes malgré un unique abattement trop faible.

6.4.2 DCO

Les graphiques ci-dessous montrent les concentrations en sortie ainsi que l'abattement pour le paramètre DCO.



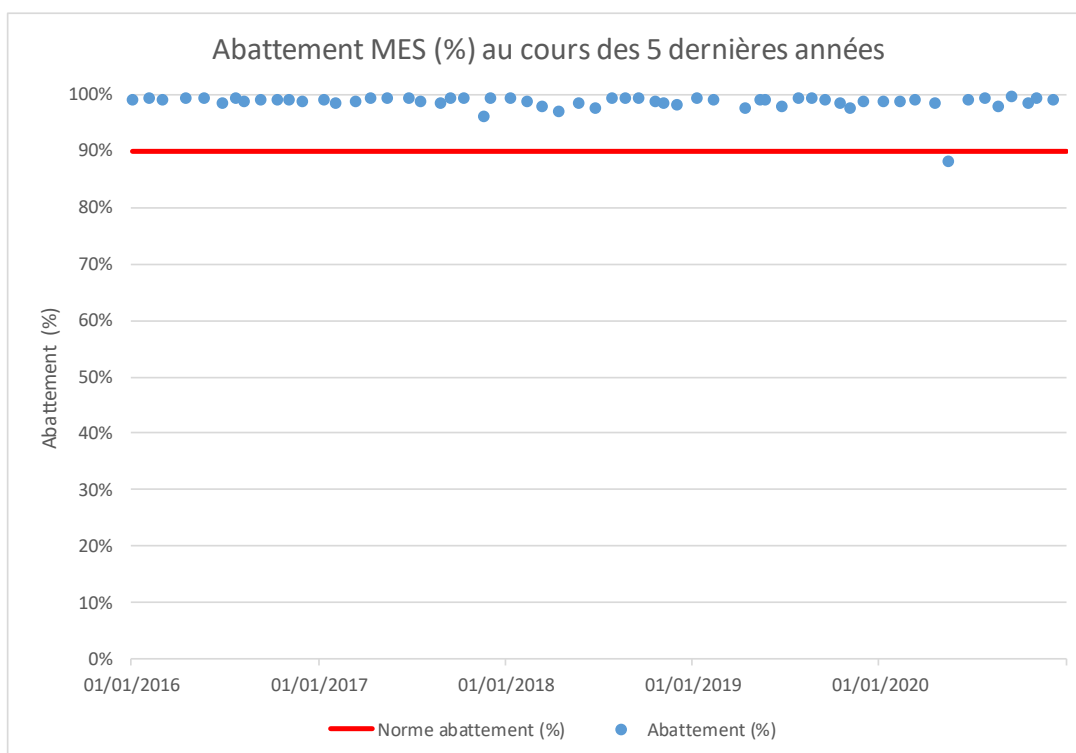
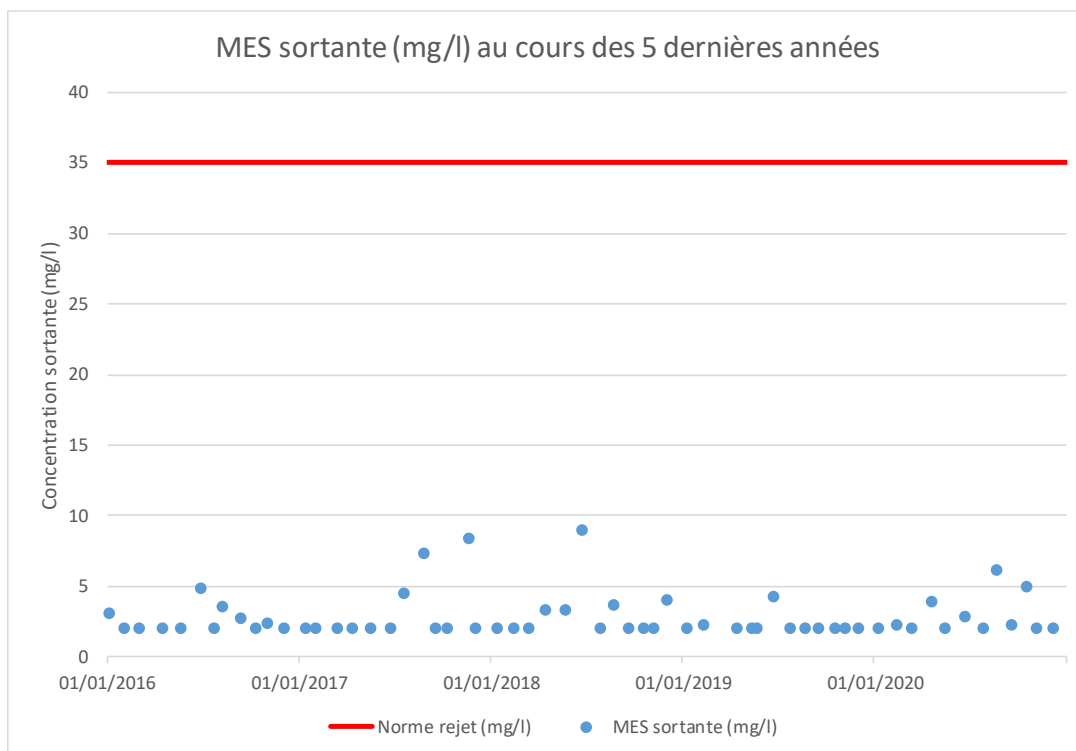
DCO sortante						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Concentration sortie journalière moyenne (mg/l)	12,1	13,6	14,4	12,9	13,9	13,4
Abattement moyen (%)	97,4%	97,1%	96,3%	96,5%	96,3%	96,7%

Les rejets en DCO sont conformes aux normes.

ENTECH Ingénieurs Conseils / CEREG Ingénierie

6.4.3 MES

Les graphiques ci-dessous montrent les concentrations en sortie ainsi que l'abattement pour le paramètre MES.



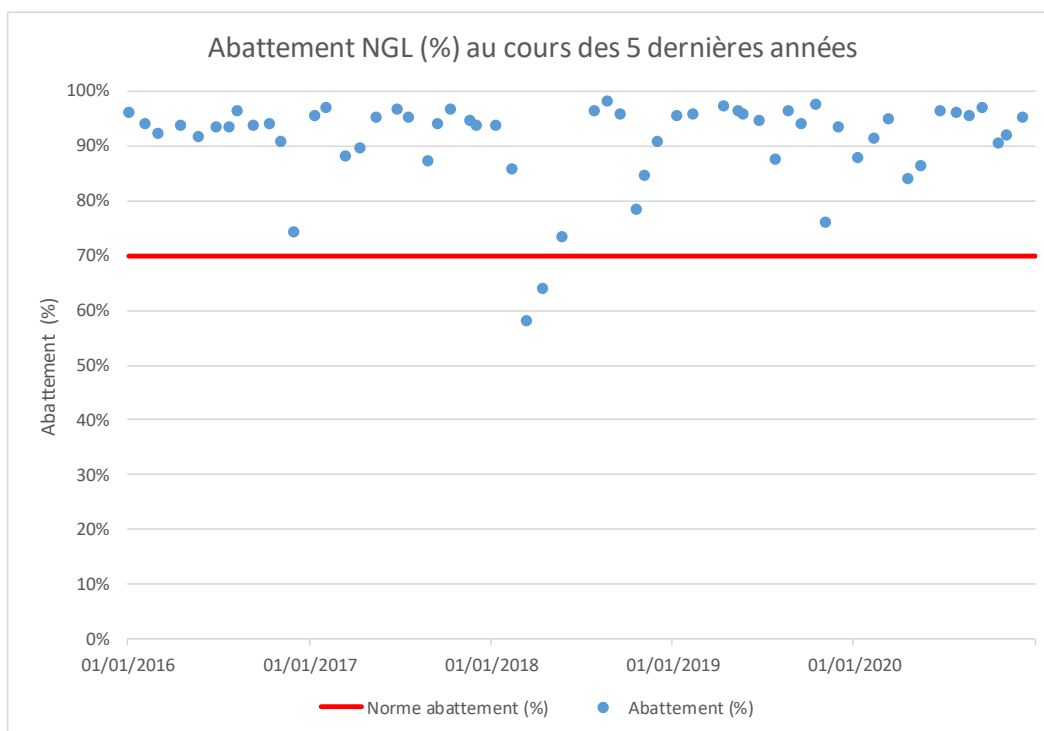
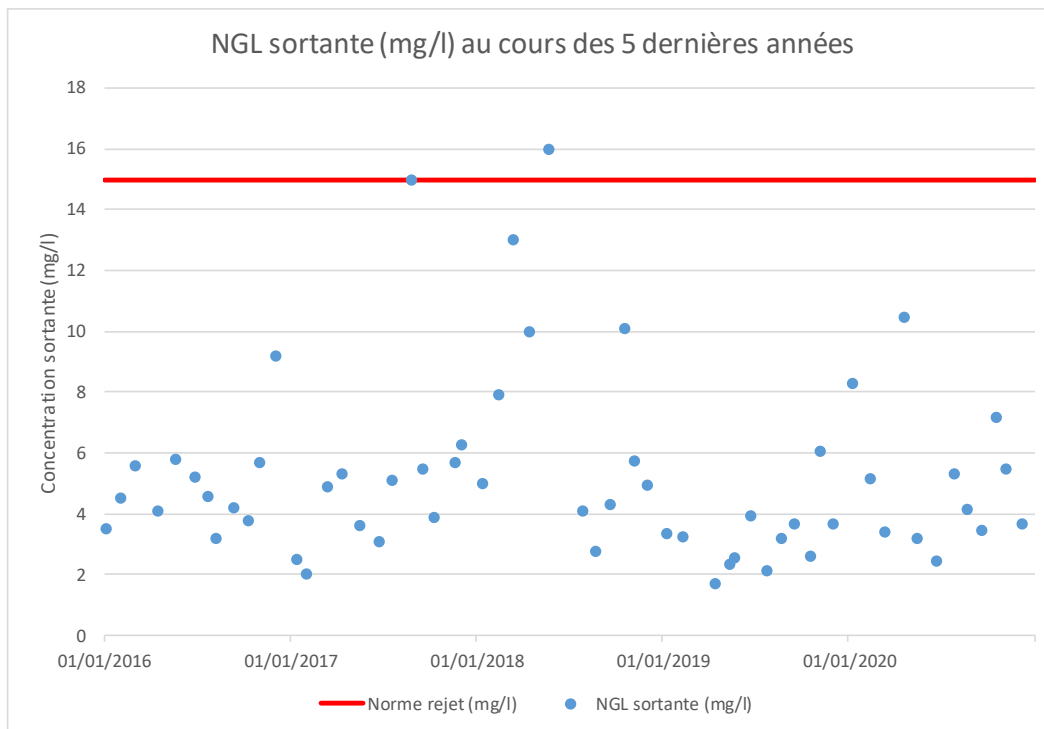
MES sortante						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Concentration sortie journalière moyenne (mg/l)	2,6	3,2	3,1	2,2	2,9	2,8
Abattement moyen (%)	99,2%	99,0%	98,7%	98,9%	98,2%	98,8%

Les rejets en MES sont conformes aux normes malgré un unique abattement trop faible.

ENTECH Ingénieurs Conseils / CEREG Ingénierie

6.4.4 NGL

Les graphiques ci-dessous montrent les concentrations en sortie ainsi que l'abattement pour le paramètre NGL.



NGL sortante						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Concentration sortie journalière moyenne (mg/l)	5,0	5,2	7,6	3,2	5,2	5,2
Abattement moyen (%)	92,2%	93,8%	83,7%	93,5%	92,5%	91,1%

Les rejets en NGL sont majoritairement conformes aux normes malgré un dépassement de la concentration de sortie le 23/05/2018 et deux abattements trop faibles (13/03/2018 et 14/04/2018).

ENTECH Ingénieurs Conseils / CEREG Ingénierie

6.4.5 PT

Le tableau ci-dessous montrent les concentrations en sortie ainsi que l'abattement pour le paramètre PT.

Pt sortante						
	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Concentration sortie journalière moyenne (mg/l)	3,4	3,8	2,1	2,9	4,5	3,3
Abattement moyen (%)	56,4%	58,3%	67,1%	54,0%	44,2%	56,0%

Aucune norme de rejet n'est à respecter pour le paramètre Pt.

6.4.6 SYNTHESE

La station respecte les normes de rejet.

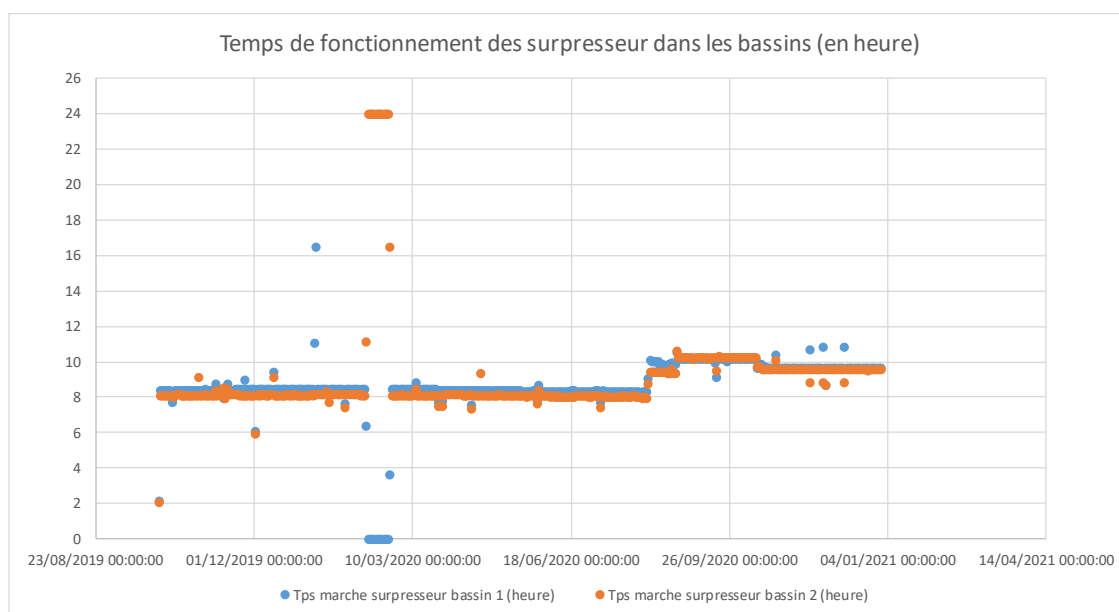
Aucun dépassement n'a été observé sur la station au cours des 5 dernières années sur l'intégralité des paramètres à l'exception :

- D'un unique abattement trop faible sur le paramètre DBO5 (le 14/05/20)
- D'un unique abattement trop faible sur le paramètre MES (le 14/05/20)
- D'un dépassement de la concentration en sortie du paramètre NGL (le 23/05/2018) et deux abattements trop faibles (le 13/03/2018 et le 14/04/2018).

6.5 ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA STATION

6.5.1 TEMPS DE FONCTIONNEMENT DES SURPRESSEURS DANS LES BASSINS

Les temps de fonctionnement des surpresseur dans les bassins sont présentés dans le graphique ci-dessous :

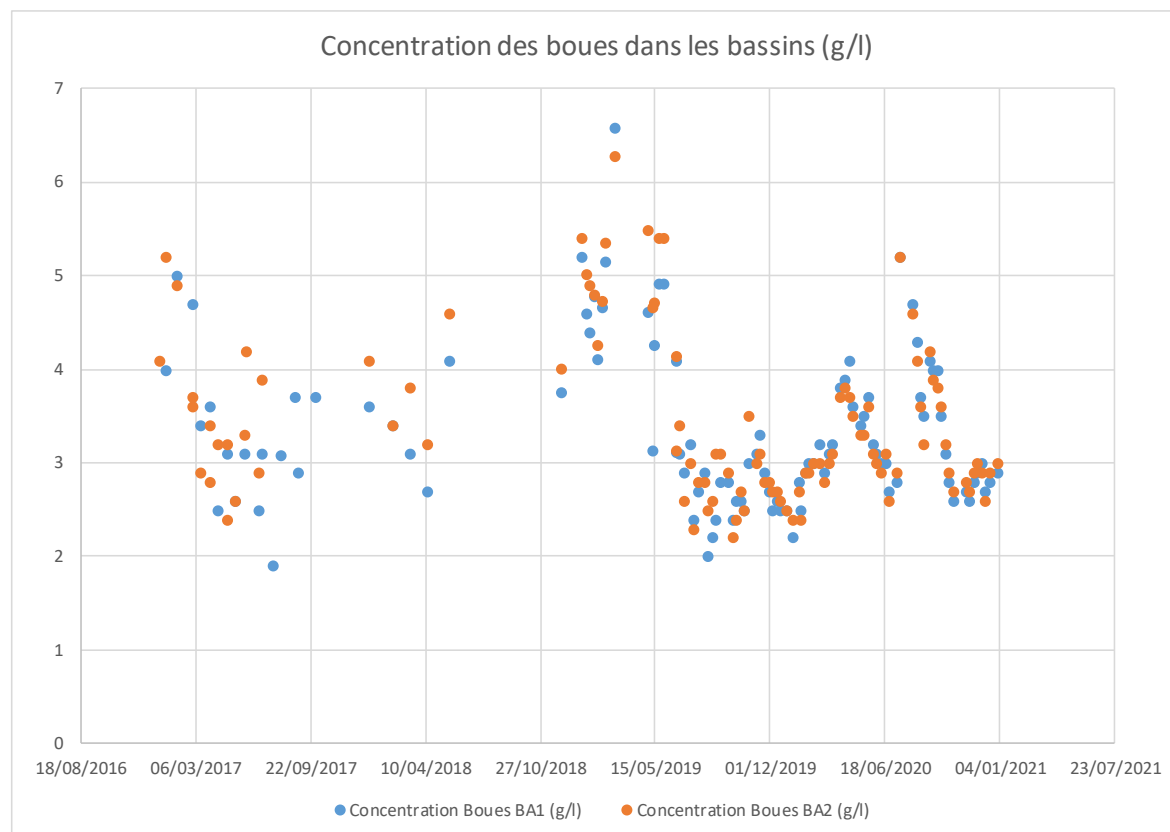


Temps de fonctionnement des surpresseurs (en heure)			
	2019	2020	Moyenne
Surpresseur bassin 1	8,35	8,69	8,52
Surpresseur bassin 2	8,08	9,42	8,75
Temps total de fonctionnement	16,42	18,11	17,27

Le temps de fonctionnement journaliers des surpresseurs est de 8-9h par jour et reste stable au cours du temps.

6.5.2 CONCENTRATION DES BOUES DANS LE BA

Les concentrations de boues dans le BA entre 2016 et 2020 sont affichés dans le graphique ci-dessous :



En 2020, la concentration moyenne est de 3,3 g/l dans chacun des bassins d'aération et reste assez stable.

A noter que les autres années, les concentrations sont fluctuantes, étroitement lié au fréquence de fonctionnement de la déshydratation : cycle de fonctionnement de la centrifugeuse.

6.5.3 BOUES PRODUITES AVANT DESHYDRATATION

Le tableau ci-dessous présente la synthèse annuelles des boues extraites avant traitement sur la période 2017-2020 :

Boues extraites avant déshydratation					
	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Volume extrait (m3/an)	9 106	9 264	8 446	10 192	9 252
Siccité moyenne (g/l)	5,9	6,4	7,5	6,9	6,7
TMS extrait (TMS)	54	59	64	71	62
Population raccordée (E.H)	4070	4070	4070	4070	4 070
Ratio journalier (g MS / E.H.j)	36	40	43	47	42

En moyenne, lors des dernières années, les boues produites avant traitement sur la station de Montady représentent près de 62 TMS avec une concentration moyenne de 6,7 g/l.

Le ratio de production journalier de MS par E.H est en moyenne de 42 g MS / E.H, ce qui est un bon ratio de production (compris entre 40 et 60).

6.5.4 TEMPS DE FONCTIONNEMENT DE LA CENTRIFUGEUSE

Le tableau ci-dessous répertorie les temps de fonctionnement de la centrifugeuse, seule les données de l'année 2020 étant disponible :

Centrifugeuse	
2020	
Nombre de jour de fonctionnement	182
Nombre de jour ouvrés	253
% de fonctionnement	72%
Temps de fonctionnement moyen lors des jours de fonctionnement (en heure)	10,2
Temps de fonctionnement moyen hebdomadaire (en heure)	35,6

La centrifugeuse a fonctionné 182 jours par an, soit environ 72% des jours ouvrés.

Lors de sa mise en fonctionnement, la centrifugeuse marche pendant 10,2 h en moyenne journalièrement. Cependant le graphique met en avant des déclenchements ponctuels pour des temps beaucoup plus faible.

D'après l'exploitant, les temps de fonctionnement de la centrifugeuse sur une semaine sont de l'ordre de 3 cycles de 10h environ + ajustement manuel sur le 4^{ème} cycle, ce qui concorde bien avec les résultats présentés précédemment.

Le temps de fonctionnement moyen hebdomadaire de la centrifugeuse est de 35,6 h (limite de dimensionnement).

6.5.5 BOUES EXTRAITES APRES TRAITEMENT

Le tableau ci-dessous présente la synthèse annuelles des boues produites après traitement, disponible uniquement sur les années 2019 et 2020 :

Boues extraites après déshydratation			
	2019	2020	Moyenne
TMB évacuée (TMB/an)	313	338	325
Siccité moyenne (%)	17,8	19,2	18,5
TMS extrait (TMS)	56	65	60

La siccité moyenne sur les deux dernières années est de 18,5%, valeur fourchette basse vis-à-vis de l'efficacité attendue du procédé de déshydratation en place sur la station (centrifugeuse soit 20% environ).

6.5.6 RATIOS DE TRANSFORMATION

Le tableau ci-dessous présente les ratios de transformation au cours des quatre dernières années :

Ratio de transformation					
	2017	2018	2019	2020	Moyenne
MS / DBO5éliminée	0,84	0,91	1,21	1,27	1,06
MS / (DCO/2,2)	0,71	0,86	0,97	0,95	0,87

On obtient de bons ratios de transformation (<1) attestant d'un bon rendement de la station.

6.5.7 CONSOMMATION ELECTRIQUE

Le tableau ci-dessous présente la consommation électrique sur la station au cours des quatre dernières années, ainsi que le ratio de consommation par DBO5 entrante :

Ratio énergétique					
	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Consommation électrique (kWh/an)	294 538	265 221	246 571	266 805	268 284
DBO5 éliminée (kg DBO5/an)	64 062	64 760	52 773	55 467	59 266
Ratio kWh/kg DBO5 éliminée	4,6	4,1	4,7	4,8	4,5

Le ratio de consommation électrique par DBO5 éliminée moyenne est d'environ 4,5 kWh/kgDBO5, ce qui correspond à un ratio élevé pour ce type de station.

6.6 LISTE DES AMELIORATIONS

Les défaillances observées sur la station au cours des dernières années sont les suivantes :

- Non-fonctionnement du tamis
- Non-fonctionnement des sondes Redox des bassins d'aération
- Dysfonctionnement du pont racleur du clarificateur (nécessite un poids conséquent s'y appliquant pour fonctionner)
- Non mise en marche de la désodorisation
- Benne de stockage dans un local fermée
- Odeur probable de H2S dans le local électrique

6.7 SYNTHESE

La station est conforme et assure sa fonction par un taux de charge hydraulique de l'ordre de 63%, un taux de charge organique de l'ordre de 51%.

Le percentile 95% moyen dépasse la capacité nominale de la station, en hydraulique mais pas en organique.

Ces taux de charges semblent légèrement surestimés en comparaison de la population raccordée actuellement (4 070 E.H environ) et du dimensionnement de la station (5 500 E.H).

Cependant, l'analyse des données de fonctionnement de la station met en évidence des points à corriger pour conserver les performances de la station et l'acceptation des charges futures :

- **Des déversements en entrée de station sont enregistrés au moindre évènement pluvieux, preuve que le réseau est très sensible aux intrusions d'eaux claires parasites**

DIAGNOSTICS DES RESEAUX ET ACTUALISATION DES SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS

Phase 2 : Rapport bilan de fonctionnement du système de Montady

LE PROJET

Client	Communauté de Communes en Biterrois La Domitienne
Projet	Diagnostics des réseaux et actualisation des schémas directeurs d'assainissement collectifs
Intitulé du rapport	Phase 2 : Rapport bilan de fonctionnement du système de Montady

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie - 589 rue Favre de Saint Castor – 34080 MONTPELLIER Tel: 04.67.41.69.80 - Fax: 04.67.41.69.81 - montpellier@cereg.com www.cereg.com – SIRET 492 706 338 00026 – RCS Montpellier 492 706 338
--	--

Réf. Cereg - 2021-CISO-0000077

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	Septembre 2022	Paul BACHTANIK	Sylvain PIC – Nicolas CHARRAS	Version initiale



TABLE DES MATIERES

A. CAMPAGNE DE MESURE5

A.II. CONTEXTE DES MESURES REALISEES6

A.II.1. Points de mesure sur le système6

A.II.2. Contexte pluviométrique6

A.II.3. Contexte piézométrique.....6

A.III. FONCTIONNEMENT DES POINTS DE MESURE6

A.IV. FONCTIONNEMENT DU SYSTEME8

A.IV.1. Les volumes totaux.....8

A.IV.2. Le fonctionnement de temps sec8

A.IV.3. Le fonctionnement de temps de pluie10

A.IV.4. Les délestages enregistrés.....10

A.IV.5. Marnages des postes de relevage12

A.V. SECTORISATION DES INTRUSIONS.....13

A.V.1. Résultats visites nocturnes13

A.V.2. Préconisations des ITV.....13

B. INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES15

B.I. INSPECTION DES RESEAUX16

B.II. RESULTATS DES TESTS A LA FUMEE20

B.II.1. Secteurs investigués20

B.II.2. Les résultats des tests20

B.III. RESULTATS VISITES POST-AVERSES.....20

C. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES INVESTIGATIONS23

D. SYNTHESE DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME25

D.I. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC DU SYSTEME26

D.I.1. Le fonctionnement des réseaux26

D.I.2. Le fonctionnement des déversoirs26

D.I.3. Conclusion technique26

D.II. LA SUITE DE L’ETUDE.....26

E. ANNEXES27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse des points de mesure de débits..... 6

Tableau 2 : Pluies interceptées pendant la campagne 6

Tableau 3 : Résultats de la campagne de mesure..... 9

Tableau 4 : Résultats de la campagne de mesure pour les eaux claires météoriques..... 10

Tableau 5 : Synthèse des déversements 10

Tableau 6 : Etalonnage des pompes suivies pendant la campagne 12

Tableau 7: Synthèse des infiltrations et secteurs intrusifs identifiés..... 13

Tableau 8: Synthèse des préconisations des passages caméra 13

Tableau 9: Méthode de valorisation des inspections télévisuelles..... 16

Tableau 10: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 46 16

Tableau 11: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 47 16

Tableau 12: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 48 16

Tableau 13: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 49 17

Tableau 14: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 50-51..... 17

Tableau 15: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 52 17

Tableau 16: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 53 17

Tableau 17: Synthèse des résultats de valorisation des inspections télévisuelles 18

Tableau 18 : Résultats des tests à la fumée 20

Tableau 19 : Résultats des tests après contrôles au colorant..... 20

Tableau 20 : Résultats des tests sur chacune des branches 20

Tableau 21 : Résultats des visites post-averses 20

Tableau 22 : Synthèse du diagnostic technique..... 26

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1 : Implantation des points pour la campagne de mesure..... 7

Carte 2 : Résultats de la campagne de mesure..... 11

Carte 3 : Résultats visite nocturne et ITV 14

Carte 4 : Résultats inspections télévisuelles 19

Carte 5 : Résultats tests à la fumée..... 21

Carte 6 : Résultats visites post-averses..... 22

PREAMBULE

La Communauté de Communes en Biterrois La Domitienne assure notamment la compétence assainissement collectif sur huit communes de l'Hérault.

La présente étude concerne la réalisation du schéma directeur d'assainissement de six communes de la Communauté de Communes : Colombiers, Lespignan, Maraussan, Maureilhan, Montady et Nissan-Lez-Ensérune.

L'étude de schéma directeur d'assainissement des eaux usées a pour but de proposer aux élus, à partir de l'analyse de la situation existante, les solutions techniques et économiques les mieux adaptées à la collecte, au traitement et au rejet dans le milieu naturel des eaux usées de son territoire.

Cette étude de schéma directeur est scindée en trois phases :

- Phase 1 : Repérage des réseaux et étude diagnostic de fonctionnement du système actuel d'assainissement collectif,
- Phase 2 : Campagne de mesure pour caractériser le fonctionnement des réseaux et investigations complémentaire pour localiser précisément les anomalies,
- Phase 3 : Etude des différents scénarios d'assainissement : étude technique et économique des différents scénarios et élaboration du programme hiérarchisé et chiffré.

Par soucis de fluidité et de précision de présentation, pour chacun des systèmes d'assainissement des eaux usées du périmètre de l'étude un rapport spécifique sera dédié à chaque grande partie de l'étude. Ce présent rapport traite la phase 2 de l'étude relative au système d'assainissement des eaux usées de Montady.

L'ambition de ce rapport est de rendre compte du fonctionnement du systèmes d'assainissement des eaux usées sur la base de la campagne de mesure réalisée pendant les mois de mai et juin 2021 et des investigations complémentaires réalisées.

Sur la base de ces éléments sera engagée la phase 3 de l'étude : « Programme des travaux ».

A.CAMPAGNE DE MESURE



A.II. CONTEXTE DES MESURES REALISEES

A.II.1. Points de mesure sur le système

La campagne de mesure débitmétrique réalisée dans le cadre du diagnostic des réseaux s’est déroulée du 29 avril au 27 juin 2021 soit pendant une durée de 60 jours l’équivalent à deux mois de mesure.

Le tableau suivant présente les points de mesure instrumentés pour cette campagne de mesures :

Tableau 1: Synthèse des points de mesure de débits

Campagne de mesures	Lieu d'implantation	Type	Type d'ouvrage
PT_001	STEP Montady	STEP	Seuil V sonde ultrason
PT_002	PR La Tour	PR	Pinces ampérométriques + marnage
PT_003	PR Capestang	PR	Pinces ampérométriques + marnage
PT_004	Branche Est	RESEAU	Seuil V sonde ultrason
PT_005	Branche Ouest	RESEAU	Seuil V sonde ultrason
PT_006	Branche Nord	RESEAU	Seuil V sonde ultrason
PT_007	Branche Centre	RESEAU	Seuil V sonde piézométrique
PT_008	Branche Centre ancien	RESEAU	Seuil V sonde ultrason
PT_009	DO Entrée station	DO	Sonde piézométrique
PT_010	TP PR Capestang	DO	Sonde piézométrique
PLUVIO	STEP Montady	PLUVIO	Pluviographe à auget basculant 2 mm

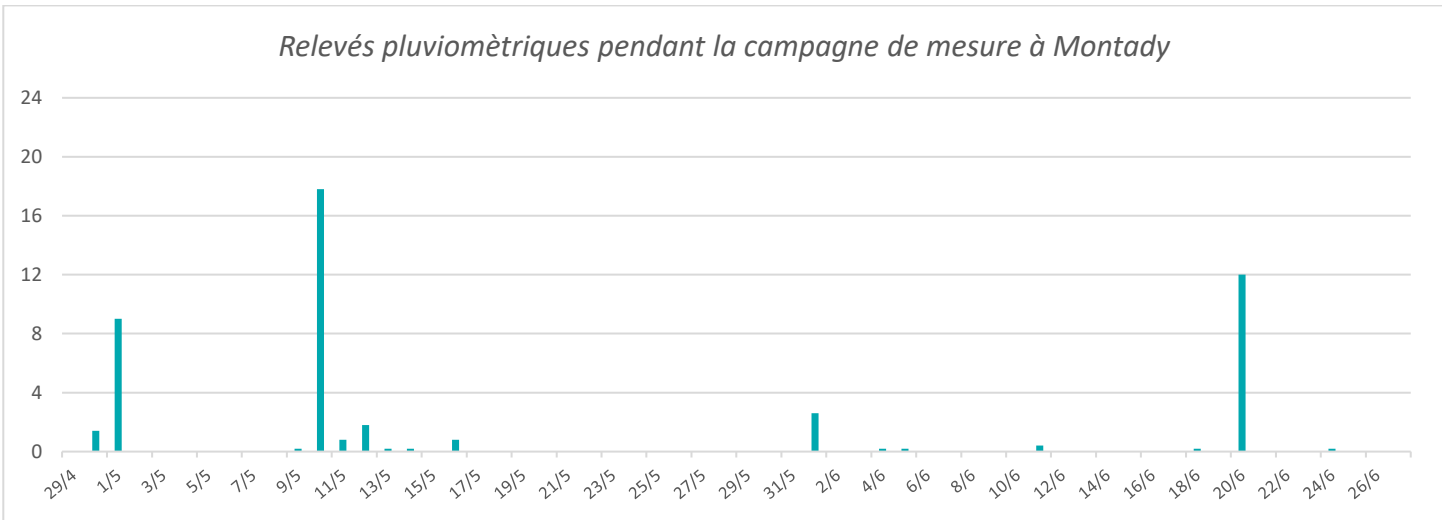
Les points de mesures sur le réseau d’eaux usées ont été positionnés de façon à sectoriser le réseau et à quantifier les éventuels volumes déversés sur le système pour les déversoirs identifiés comme étant les plus sensibles par temps de pluie.

A.II.2. Contexte pluviométrique

Pour les besoins de la campagne, les précipitations ont été suivies par le biais d’un pluviographe installé sur la station communale afin de suivre l’intensité et le cumul des pluies. Le contexte pluviométrique dans lequel s’est inscrit la campagne est le suivant :

- Une pluviométrie totale de l’ordre de 50 mm soit des cumuls de pluie inférieurs aux normales. Les normales pour les mois de mai et juin sont autour de 80 mm pour la région soit environ 30 mm de plus que ce qu’il est tombé durant la campagne,
- Des épisodes pluvieux intéressants pendant la campagne de mesures avec plusieurs épisodes significatifs dont notamment la pluie du 10 mai (12,4 mm en une heure) et la pluie du 20 juin (11,2 mm en 2 heures),
- Cependant, généralement, il s’agit d’épisodes pluvieux de faible intensité (de 0,2 à 2 mm) étalés dans le temps sur quelques heures.

Le graphique ci-dessous présente les pluies journalières observées sur la commune durant la campagne de mesure :



On retiendra qu’il s’agit le plus souvent d’épisodes pluvieux de faible intensité étalés dans le temps, généralement sur plus de 3 heures et de fréquence d’apparition hebdomadaire. Deux pluies intenses et courtes ont été observées : le 10/05/2021 et le 20/06/2021.

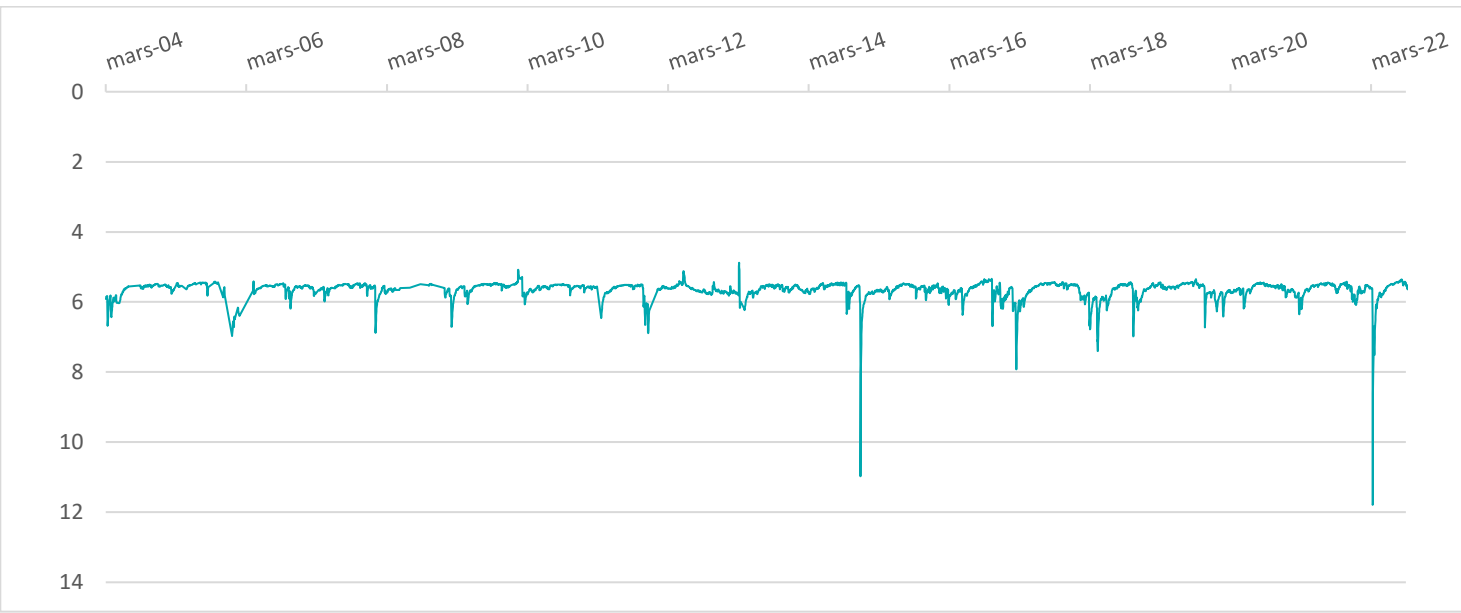
Le tableau ci-dessous présente les épisodes enregistrés les plus importants pendant la campagne et permet de visualiser sur fréquences d’apparition par rapport aux données statistiques disponibles sur le secteur d’étude :

Tableau 2 : Pluies interceptées pendant la campagne

Date	Cumul précipité (mm)	Durée de l'évènement (h)	Type de pluie
01/05/2021	5	6h	Hebdomadaire
10/05/2021	2,8	1h	Hebdomadaire
10/05/2021	12,4	1h	Bimestrielle
20/06/2021	11,2	1h	Bimestrielle

A.II.3. Contexte piézométrique

Le graphique ci-dessous permet de visualiser les données de nappe issues du point piézométrique accessible sur ADES soit le piézomètre sur la commune de Maraussan. Ceci permet de caractériser le contexte de nappe dans lequel s’est déroulé la campagne.



A.III. FONCTIONNEMENT DES POINTS DE MESURE

Concernant les fonctionnements des points de mesure, ils ont globalement bien fonctionné.

Cependant les points suivants sont à signaler :

- Un problème électrique au niveau de la station de Montady entre le 8 mai 21h50 et le 9 mai 8h30 a stoppé le traitement de la station. Aucune eau brute n’a été traitée ce qui explique l’absence de mesure en sortie de station durant cette période et quelques mètres cubes d’eaux brutes déversés,
- Des problèmes de mesures au poste de relevage Tour à partir du 7 juin jusqu’à la fin de la campagne. La pince ampérométrique installée sur le câblage de pompe n°1 n’arrivait plus à détecter les fermetures ou ouvertures des contacts électriques provoquées par la mise en fonctionnement de la pompe. Même en changeant la pince, elle ne détectait plus les contacts électriques. La source du défaut reste inconnue. Ce défaut explique le faible volume à partir du 7 juin,
- Également au niveau du poste Tour, étant donné que la bache du poste est située sous le trottoir et qu’une voiture était garée au-dessus de la bache à chaque relève, aucune relève de l’instrument de mesure n’a été faite entre le 26 mai et la fin de la campagne. Par conséquent, il était impossible de vider la mémoire de l’instrument de mesure. Les mesures du niveau d’eau de la bache s’arrêtent donc le 26 mai.

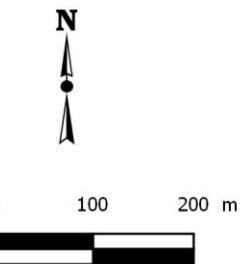
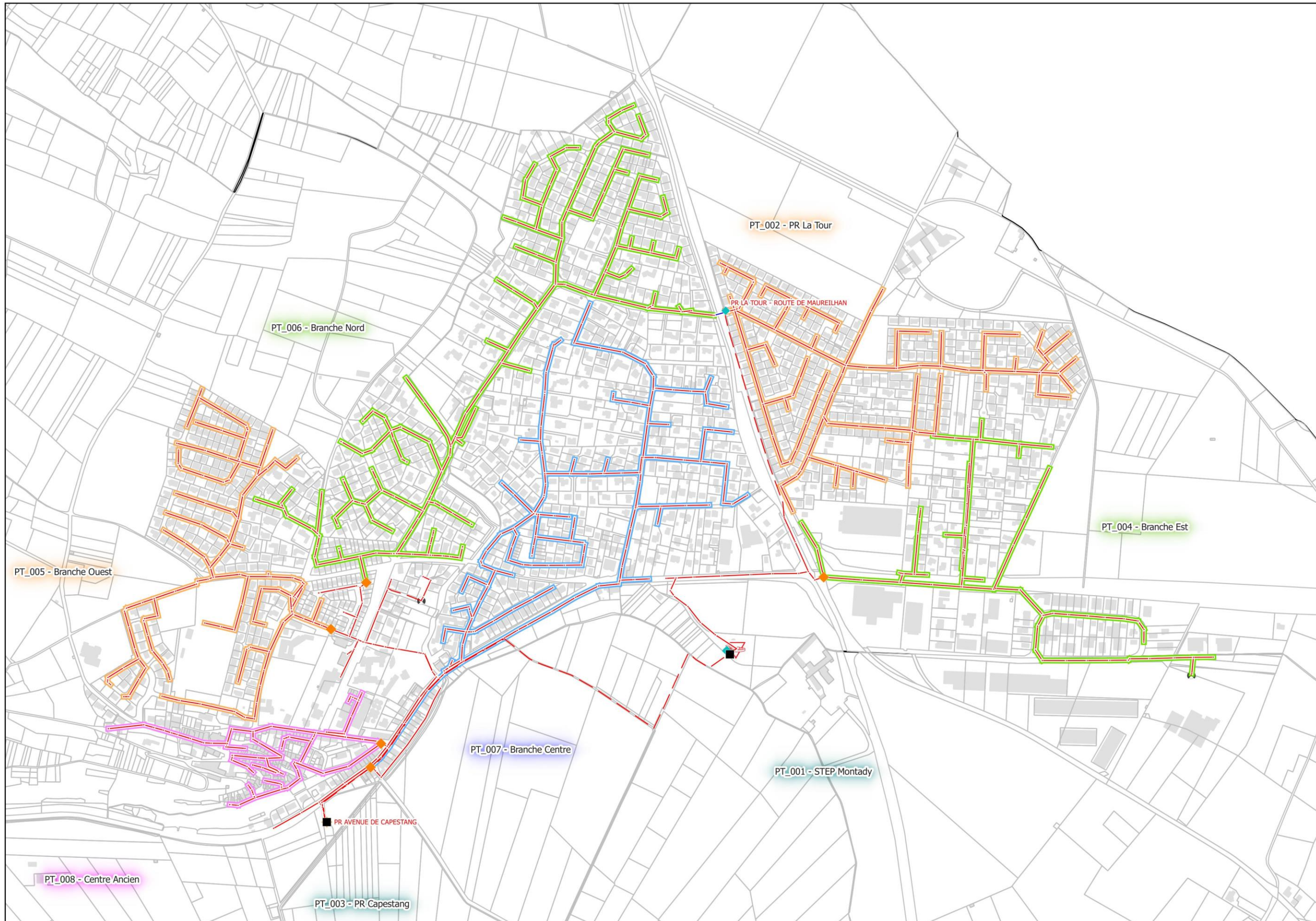
Implantation des points de mesure

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN

LEGENDE

-  Station de traitement
-  Poste de relevage
- Collecteurs**
 -  Collecte
 -  Transfert

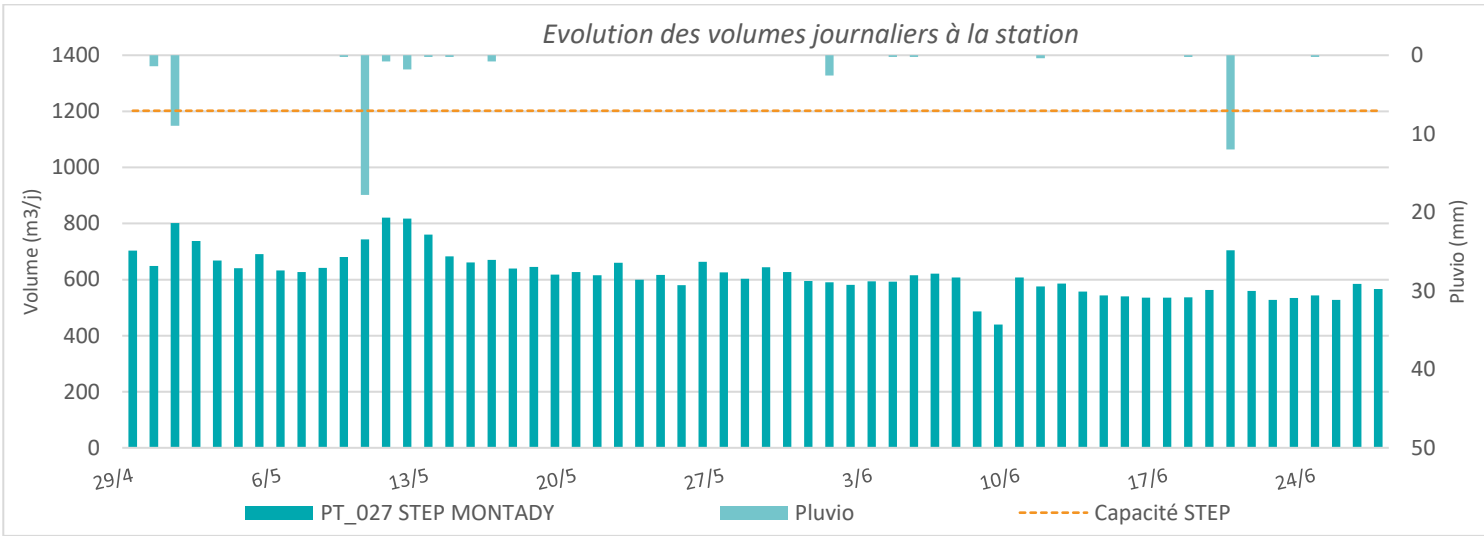
Bassin de collecte :
La couleur des canalisations fait
référence aux bassins de collecte.
La couleur de l'étiquette rappelle les
bassins de collecte.



A.IV. FONCTIONNEMENT DU SYSTEME

A.IV.1.Les volumes totaux

Le graphique rend compte des volumes journaliers pendant la campagne au niveau de la station communale :



Les éléments importants de cette courbe sont les suivants :

- La moyenne s'établit autour de 620 m³/j soit 50% de la capacité nominale hydraulique de la station (1 202 m³/j),
- Aucun dépassement de la capacité nominale durant la campagne de mesure,
- Une diminution progressive des volumes journaliers en fin de campagne : passage de 600 m³/j à 540 m³/j en fin de campagne.

Pour l'analyse des volumes totaux, il convient de retenir que la capacité nominale de la station est largement suffisante.



PT_004 Point réseau branche est



PT_006 Point réseau nord



PT_007 Point réseau centre

A.IV.2.Le fonctionnement de temps sec

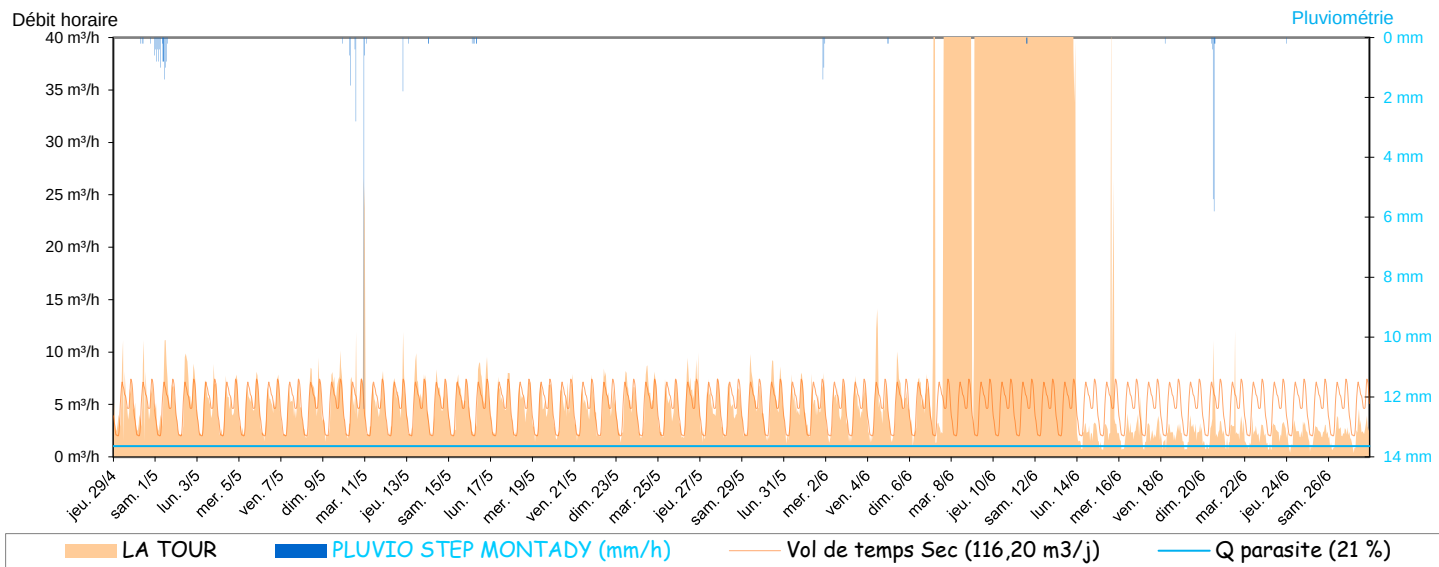
A partir d'une analyse statistique horaire sur la base des jours de temps sec, une courbe typique journalière de temps sec est reconstituée. Ce volume journalier observé de temps sec se compose des eaux usées strictes et des eaux claires parasites permanentes.

Le graphique ci-dessous présente les mesures réalisées ou acquises pendant la campagne de mesure avec :

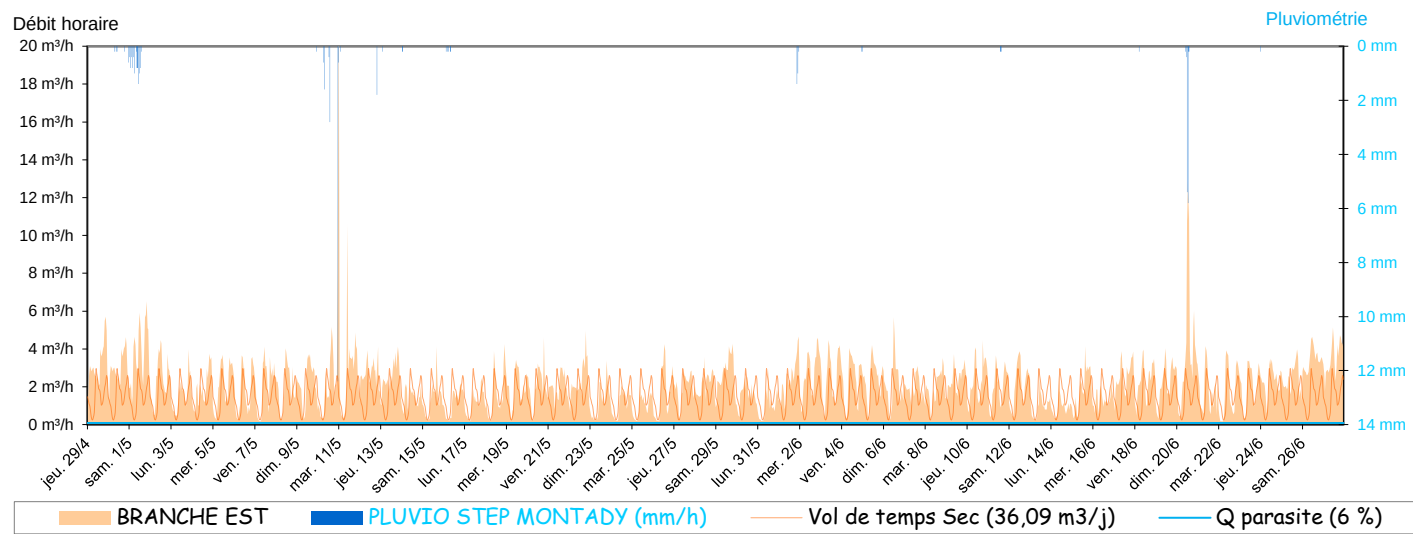
- En fond orange : le volume réel observé lors de la campagne,
- La courbe orange : le volume typique journalier de temps sec,
- La droite bleu clair : le volume d'eaux claires parasites permanentes,
- Les bâtons bleu foncé : la pluviométrie.

Les graphiques ci-dessous présentent les mesures acquises sur l'ensemble des points de mesure sur la commune. Ces graphiques ainsi que les détails des données sont fournis en annexe dans les fiches points de mesures.

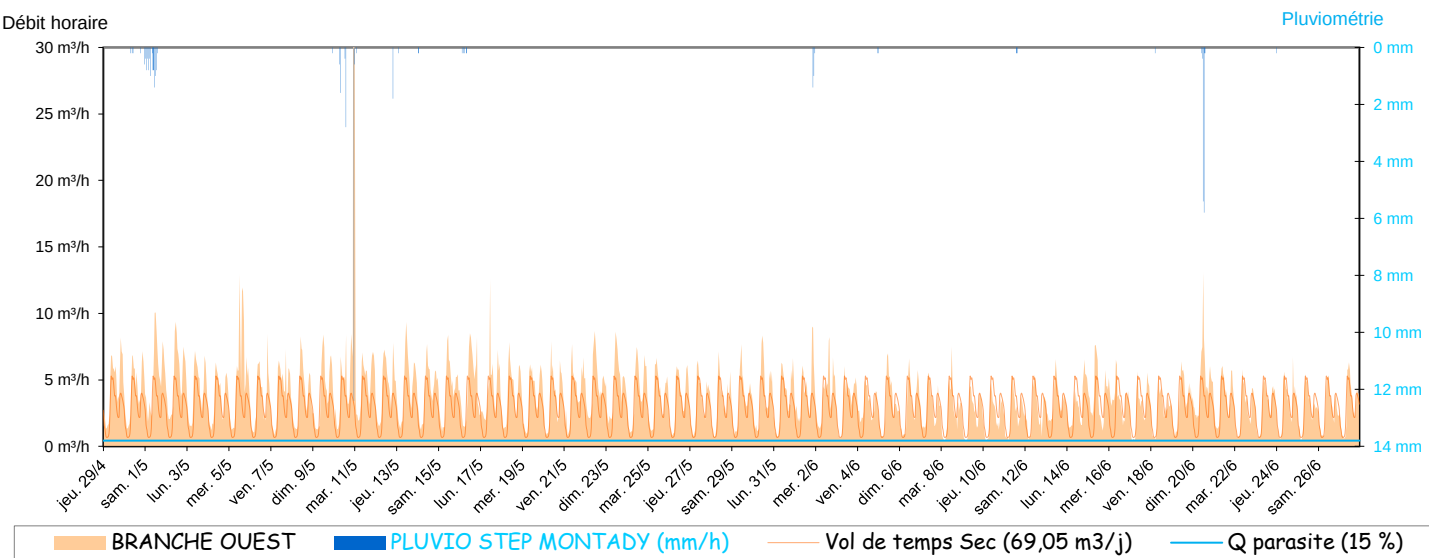
Le graphique ci-dessous présente les mesures au niveau du poste de relevage La Tour (PT_002):



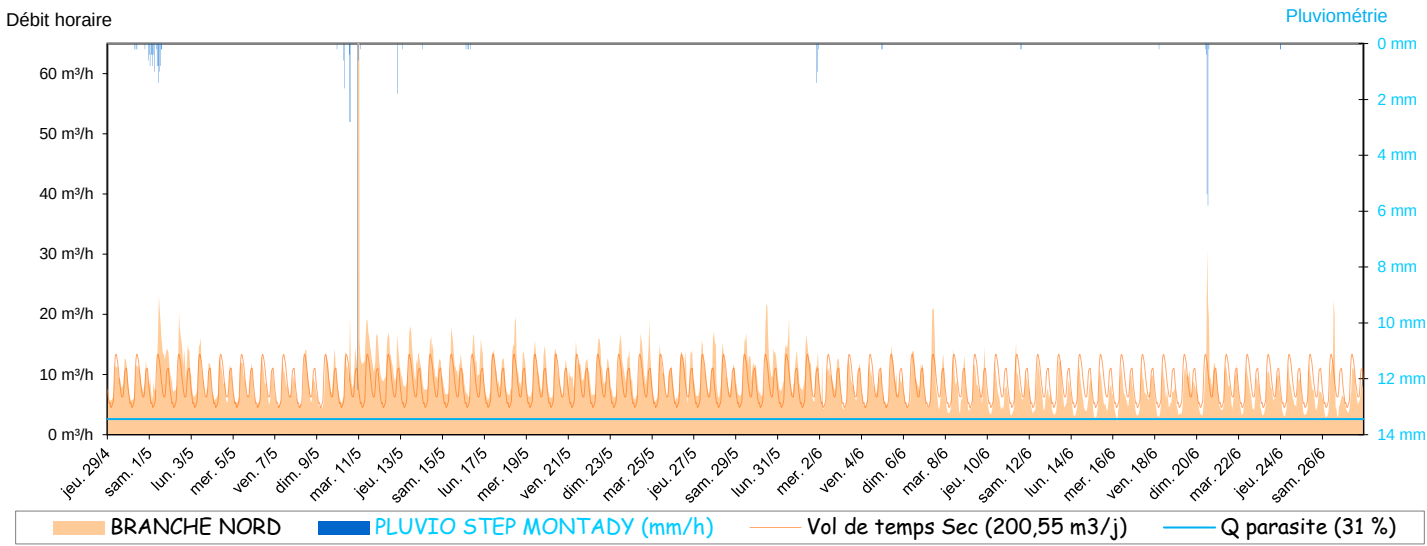
Le graphique ci-dessous présente les mesures au niveau du point de réseau branche Est (PT_004) :



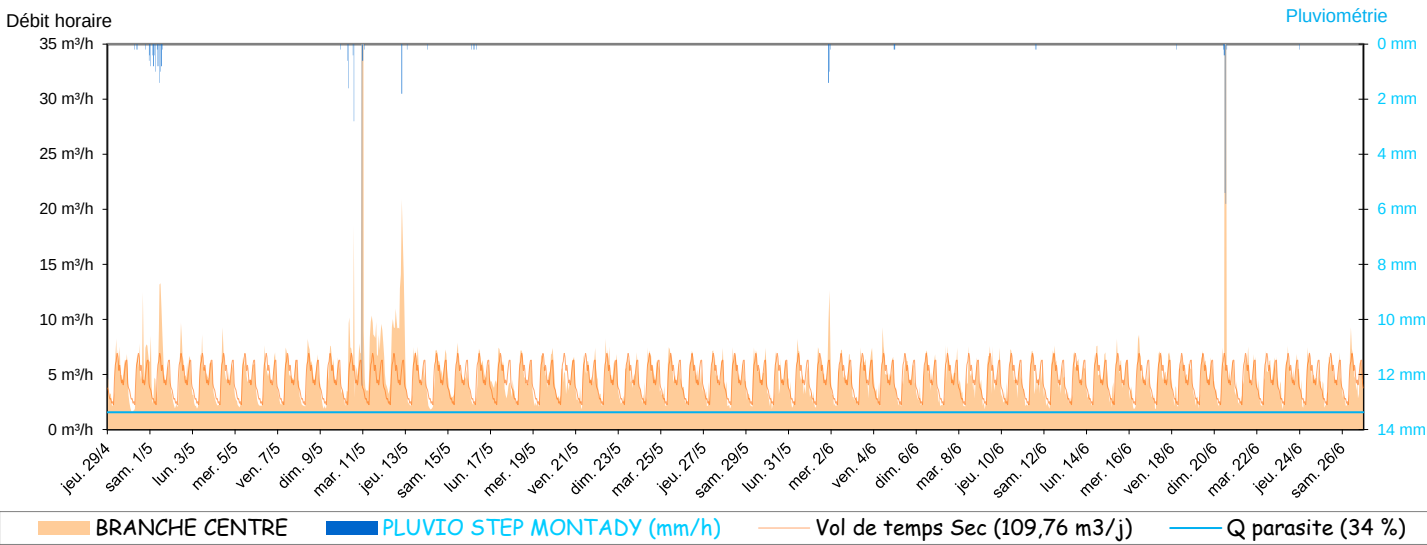
Le graphique ci-dessous présente les mesures au niveau du point de réseau branche Ouest (PT_005) :



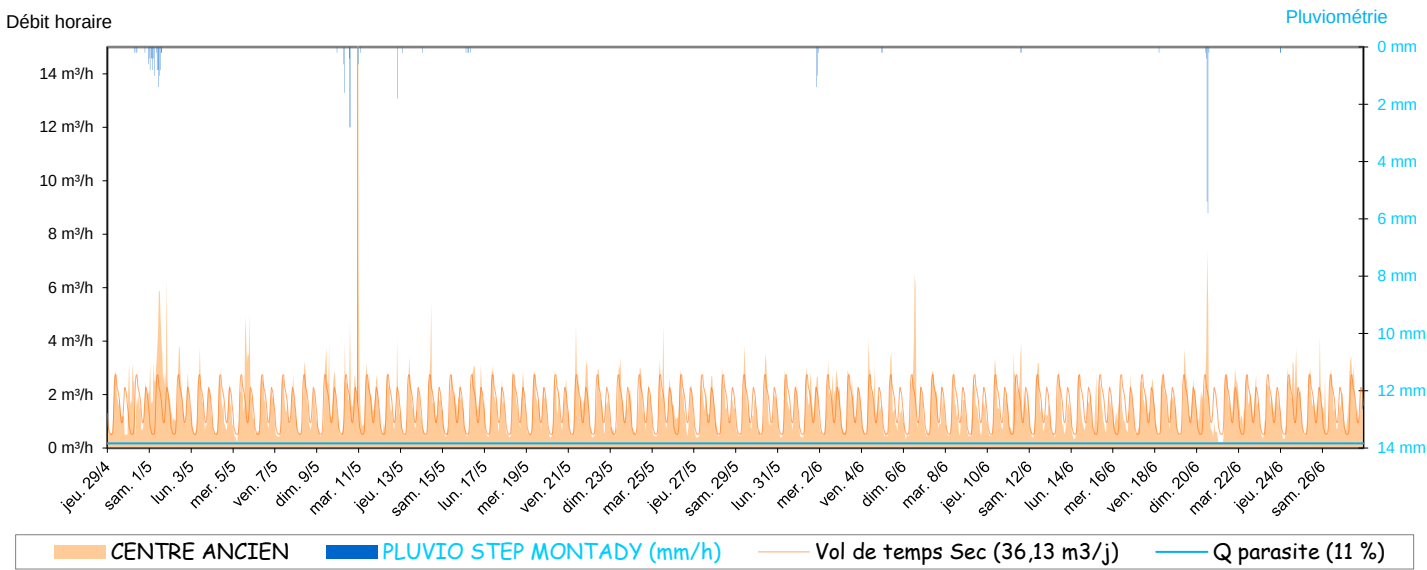
Le graphique ci-dessous présente les mesures au niveau du point de réseau branche Nord (PT_006) :



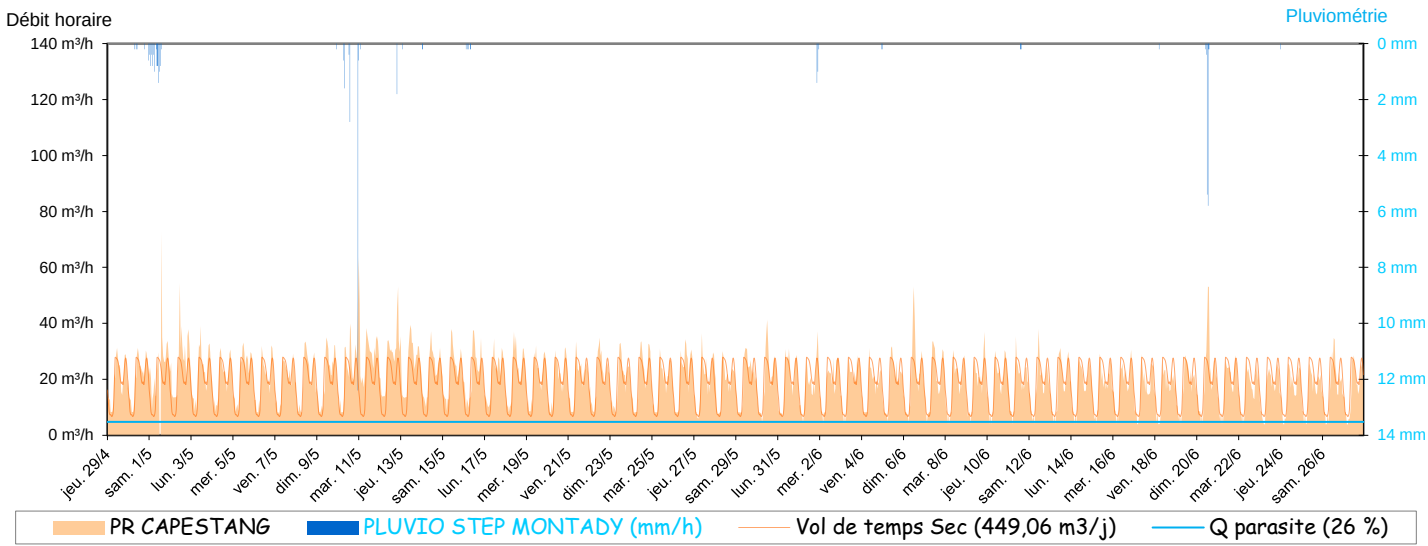
Le graphique ci-dessous présente les mesures au niveau du point de réseau branche Centre (PT_007) :



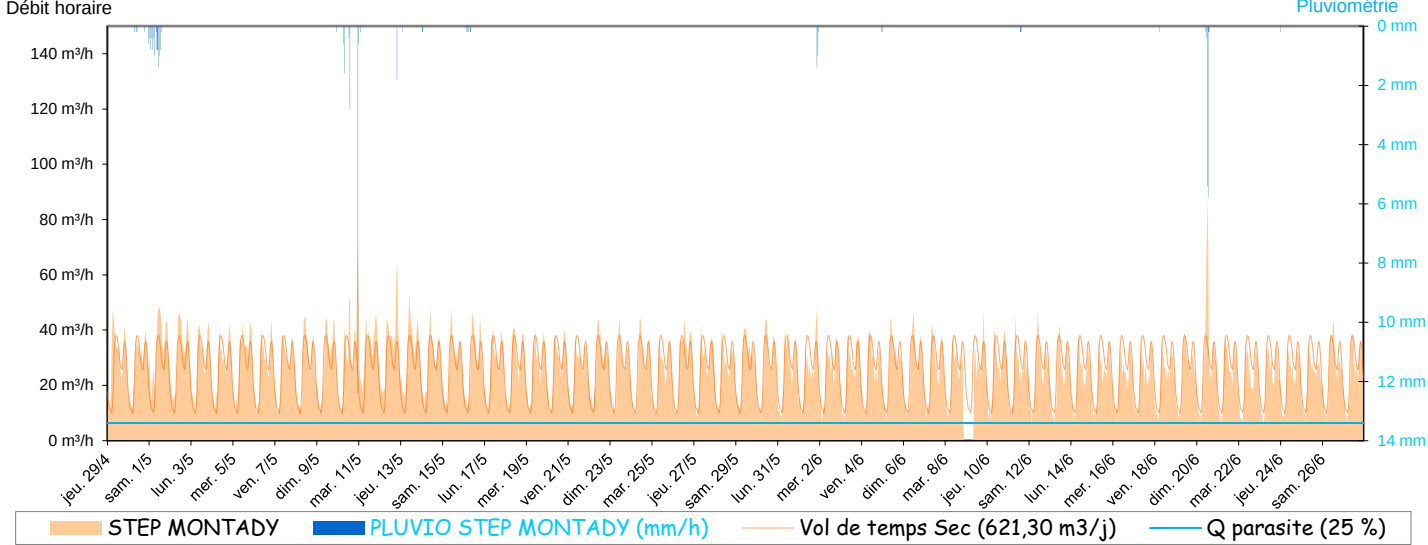
Le graphique ci-dessous présente les mesures au niveau du point de réseau branche Centre-Ancien (PT_008) :



Le graphique ci-dessous présente les mesures au niveau du poste de relevage Capestang (PT_003):



Le graphique ci-dessous présente les mesures en sortie de la station de traitement de Montady (PT_001):



Ces données sont importantes car elles permettent de préciser, au-delà des volumes totaux présentés ci-avant, la composition d'eaux usées strictes et d'eaux claires permanentes.

Le tableau présente les principaux résultats acquis lors de la campagne pour des journées typiques de temps sec :

Tableau 3 : Résultats de la campagne de mesure

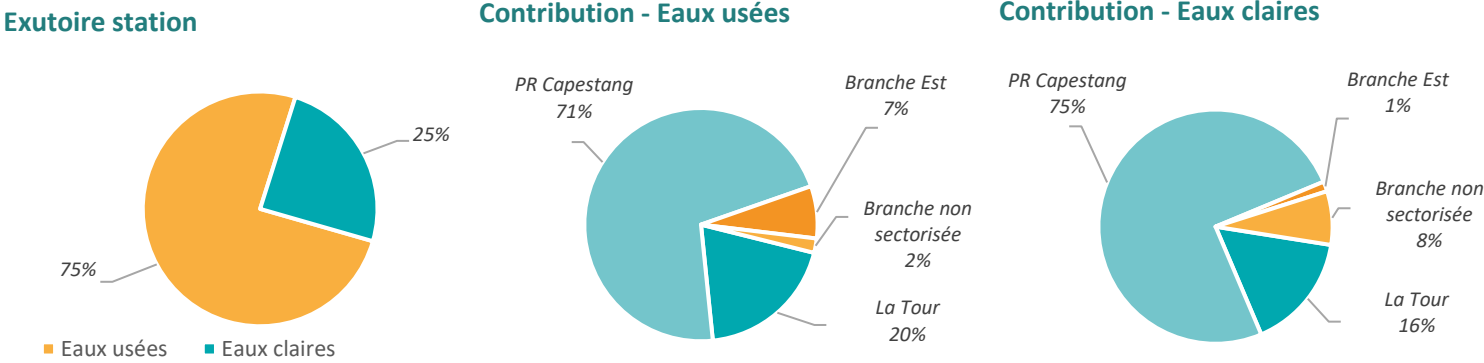
Campagne de mesures	Lieu d'implantation	Volume	Eaux claires parasites	Eaux usées strictes	% ECPP
PT_002	PR La Tour	116,2 m³/j	24,6 m³/j	91,6 m³/j	21%
PT_003	PR Capestang	449,1 m³/j	114,7 m³/j	334,4 m³/j	26%
PT_004	Branche Est	36,1 m³/j	2,1 m³/j	34,0 m³/j	6%
PT_005	Branche Ouest	69,1 m³/j	10,4 m³/j	58,7 m³/j	15%
PT_006	Branche Nord	200,5 m³/j	61,7 m³/j	138,8 m³/j	31%
PT_007	Branche Centre	109,8 m³/j	37,9 m³/j	71,9 m³/j	35%
PT_008	Centre Ancien	36,1 m³/j	4,1 m³/j	32,0 m³/j	11%
PT_001	STEP Montady	621,3 m³/j	152,7 m³/j	468,6 m³/j	25%

Pour rappel : les points PT_005, PT_006, PT_007 et PT_008 sont situés en amont du PR Capestang.

Sur le système de la commune, les chiffres suivants sont à retenir :

- Le volume total journalier de temps sec observé sur la station de Montady s’établissait à environ 621 m³/j ; la quantité d’eaux claires parasites représentait environ 25% des volumes en sortie de station soit environ 153 m³/j,
- Le volume d’eaux usées strictes généré en sortie de station est d’environ 469 m³/j soit 3 125 EH sur la base de 150 l/j/EH.

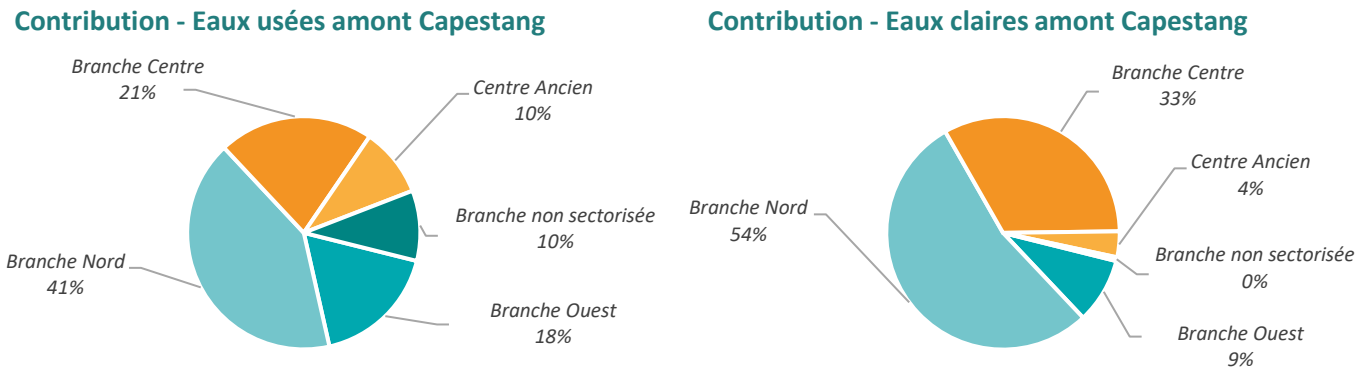
Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des eaux claires et des eaux usées en sortie de station et la contribution des différentes branches sectorisées en termes d’eaux usées et d’eaux claires :



Concernant le fonctionnement par temps sec, on observe :

- Un ratio de contribution eaux usées/eaux claires quasi homogène pour les trois branches arrivant à la station : branche poste Capestang, branche poste Tour et branche Est,
- Une sensibilité aux eaux claires plus élevée au niveau du PR Capestang que les branches PR La Tour et branche Est. Ces eaux claires se répartissent sur la branche Nord (62 m³/j) et la branche Centre (38 m³/j),
- La branche PR Capestang pèse pour 70% des volumes d’eaux usées strictes du système soit environ 2 230 EH. Cela paraît logique compte tenu que le poste Capestang collecte les eaux usées de tout l’ouest et le centre de Montady,
- Les eaux claires des branches Nord et Centre pèsent pour près de 2/3 des eaux claires mesurées à la station,
- Une légère sensibilité aux eaux claires en amont du poste Tour : environ 20% des volumes journaliers,
- Une faible sensibilité aux eaux claires pour les branches centre-ancien, branche Ouest et branche Est,
- Une diminution des volumes journaliers au niveau de la branche Nord. Au début de la campagne les volumes journaliers étaient autour de 230 m³/j alors qu’en fin de campagne, ils étaient autour 160 m³/j,
- Une influence de l’activité économique avenue de l’Europe sur les volumes journaliers de la branche Est. En effet, on peut observer une diminution des volumes les weekends.

Les graphiques ci-dessous présentent la contribution eaux claires et eaux usées des différentes branches sectorisées en amont du poste Capestang :



Dans l’ensemble, il convient de retenir que les branches Centre et Nord sont sensibles aux eaux claires parasites, elles pèsent pour respectivement 35% et 31% des volumes journaliers. A elles seules, ces branches contribuent à 2/3 des eaux claires parasites permanentes du système.

A.IV.3.Le fonctionnement de temps de pluie

A partir de l’analyse statistique horaire et sur la base du volume journalier de temps sec, la réponse au temps de pluie s’évalue en mettant en corrélation les débits engendrés par le système d’assainissement et la pluviométrie.

Le volume engendré par le temps de pluie permet d’approcher la surface active pour les pluies rencontrées. Cette notion de surface active n’est pas libre de toutes influences et peut varier selon le moment de l’année : saturation des sols, niveau de la nappe, pluie des jours précédents... Des graphiques des points de mesures, les éléments peuvent être dégagés :

- La réponse au temps de pluie est nette et impulsionnelle sur tous des points de mesures,
- Le phénomène de ressuyage n’est pas remarqué sur le système.

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats acquis lors de cette campagne pour des journées typiques de temps de pluie :

Tableau 4 : Résultats de la campagne de mesure pour les eaux claires météoriques

Campagne de mesures	Lieu d'implantation	Linéaire suivi	Surface active	Ratio SA/ml	% SA Identifiée
PT_002	PR La Tour	4 207 ml	1 000 m2	0,2	9%
PT_003	PR Capestang	17 206 ml	8 000 m2	0,8	73%
PT_004	Branche Est	2 716 ml	2 000 m2	0,7	18%
PT_005	Branche Ouest	3 657 ml	2 000 m2	0,5	-
PT_006	Branche Nord	5 328 ml	3 000 m2	0,6	-
PT_007	Branche Centre	4 622 ml	4 000 m2	0,9	-
PT_008	Centre Ancien	1 821 ml	2 000 m2	1,1	-
PT_001	STEP Montady	24 794 ml	10 000 m2	0,4	100%

L’analyse par temps de pluie montre :

- Une surface active mesurée d’1 hectare en sortie de station soit un ratio de l’ordre de 0,4 m²/ml de surface active,
- Une sensibilité plus élevée en amont du PR Capestang. La surface active mesurée représente 70% de la surface active total du système d’assainissement,
- Une surface active faible au PR la Tour et une surface active modérée pour la branche Est,
- La surface active au niveau du PR Capestang est inférieure à la somme des surfaces actives des branches sectorisées (branche Ouest, Centre, Nord et Centre-Ancien). Cette différence est due à la présence du déversoir en amont du poste,
- La sensibilité au temps de pluie est particulièrement élevée pour les branches centre et centre ancien avec un ratio m²/ml respectivement de 0,9 et 1,1 m²/ml.

Il convient de retenir que la réponse au temps de pluie est importante en amont du poste de Capestang. La mesure indiquerait en première approche que le poste de relevage Capestang connaît une réponse au temps de pluie d’une surface supérieure à au moins 11 000 m² (somme des points 005-006-007-008).

A.IV.4.Les délestages enregistrés

Pour rappel, deux ouvrages de délestages ont été équipés dans le cadre de la campagne de mesure :

- Le trop-plein du poste de relevage Capestang,
- Le trop-plein du poste de relevage entrée station de Montady.

Les déversoirs de Montady suivis pendant la campagne de mesure ont été actifs. Le tableau ci-dessous présente la synthèse des déversements :

Tableau 5 : Synthèse des déversements

	Lieu d'implantation	Linéaire suivi	Volume total déversé	Surface active déversée
PT_009	DO entrée station	24 794 ml	226 m3	-
PT_010	TP PR Capestang	17 206 ml	179 m3	6 500 – 8 000 m²
		Total	405 m3	6 500 – 8 000 m²

Campagne de mesure sur les réseaux d'eaux usées

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN

LEGENDE

-  Station de traitement
-  Poste de relevage

Collecteurs

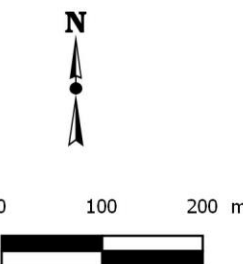
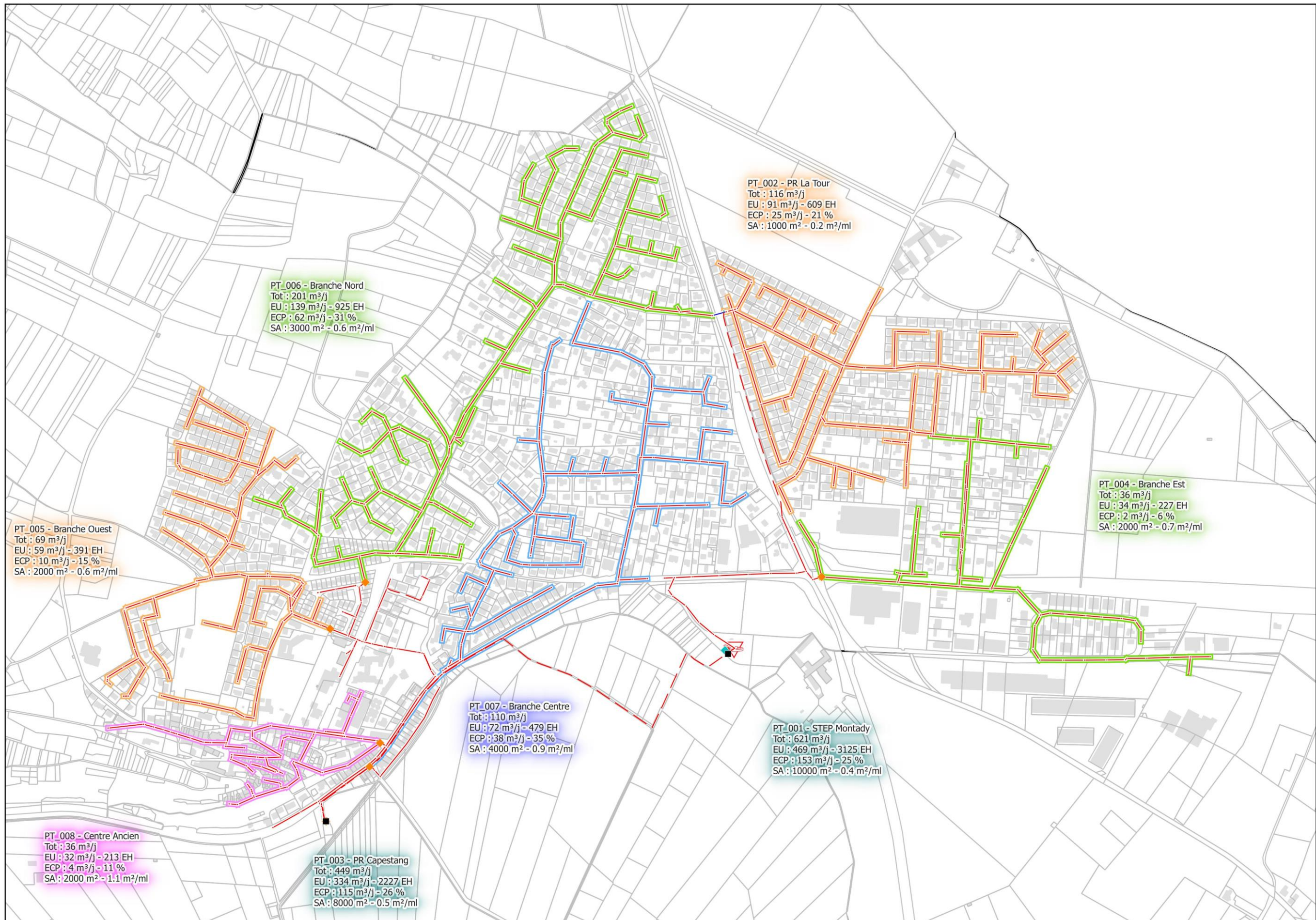
-  Collecte
-  Transfert

Bassin de collecte :

La couleur des canalisations fait référence aux bassins de collecte.
La couleur de l'étiquette rappelle les bassins de collecte.

Légende étiquettes

Nom du point de mesure
Volume total (m³/j)
Vol. eaux usées (m³/j) - Hab. estimé
Vo. eaux claires (m³/j) - % ECPP
Surface active estimée (ha)



Concernant le déversoir entrée station, deux déversements se sont produits :

- Un déversement de temps sec : entre le 8 mai 21h50 et le 9 mai 8h30 pour un volume total de 200 m3 déversés. Ces déversements sont dus à un problème électrique sur la station (source SUEZ),
- Un déversement de temps de pluie : le 20 mai pour un volume de 6 m3 déversés durant la pluie de 11,2 mm en 2 heures. Soit 0,8% du volume généré par le système ce jour-là. Compte tenu du faible volume déversé, la surface active déversée est nulle.

Concernant le trop-plein du poste Capestang, celui-ci a déversé deux fois lors des pluies supérieures à 10 mm :

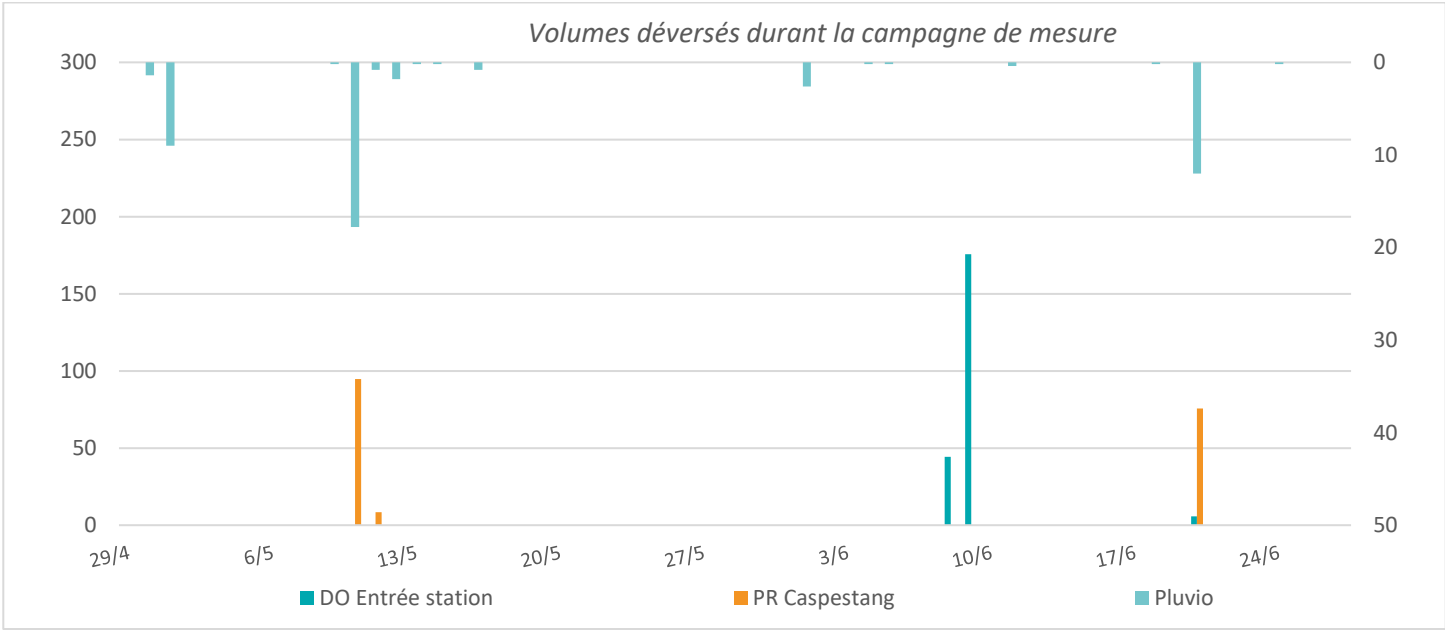
- Le 10 mai pour un volume de 103 m3 déversés durant la pluie de 12,4 mm en 1h (de type bimestrielle), soit une surface active d'environ 8 000 m² déversées. Le volume déversé correspond à environ 12% du volume qui a transité par le poste ce jour-là,
- Le 20 mai pour un volume de 76 m3 déversées durant la pluie de 11,2 mm en 2h (de type bimestrielle), soit une surface active d'environ 6 500 m² déversées. Le volume déversé correspond à environ 10% du volume qui a transité par le poste ce jour-là.

Il est également important de souligner que les volumes déversés lors de ces pluies semblent être sous-évaluer. En effet, les traces de mise en charge à l'extérieur du regard montrent des possibles déversements par les tampons.

Il convient de retenir que les déversements sur le système de Montady sont très actifs notamment au niveau du trop-plein du poste de Capestang. Le déversoir Capestang semble actif pour les pluies supérieures à 10 mm avec une surface active déversée entre 6 500 et 8 000 m². Il convient donc de retenir que la réponse au temps de pluie au PR de Capestang est de 13 000 – 16 000 m² soit un ratio autour de 0,85 m²/ml.

Les déversements au niveau de la station semblent moins fréquents et beaucoup moins important. La quasi-totalité du volume déversé durant la campagne est dû à un défaut de fonctionnement.

Le graphique ci-dessous rend compte des volumes déversés par les déversoirs surveillés :



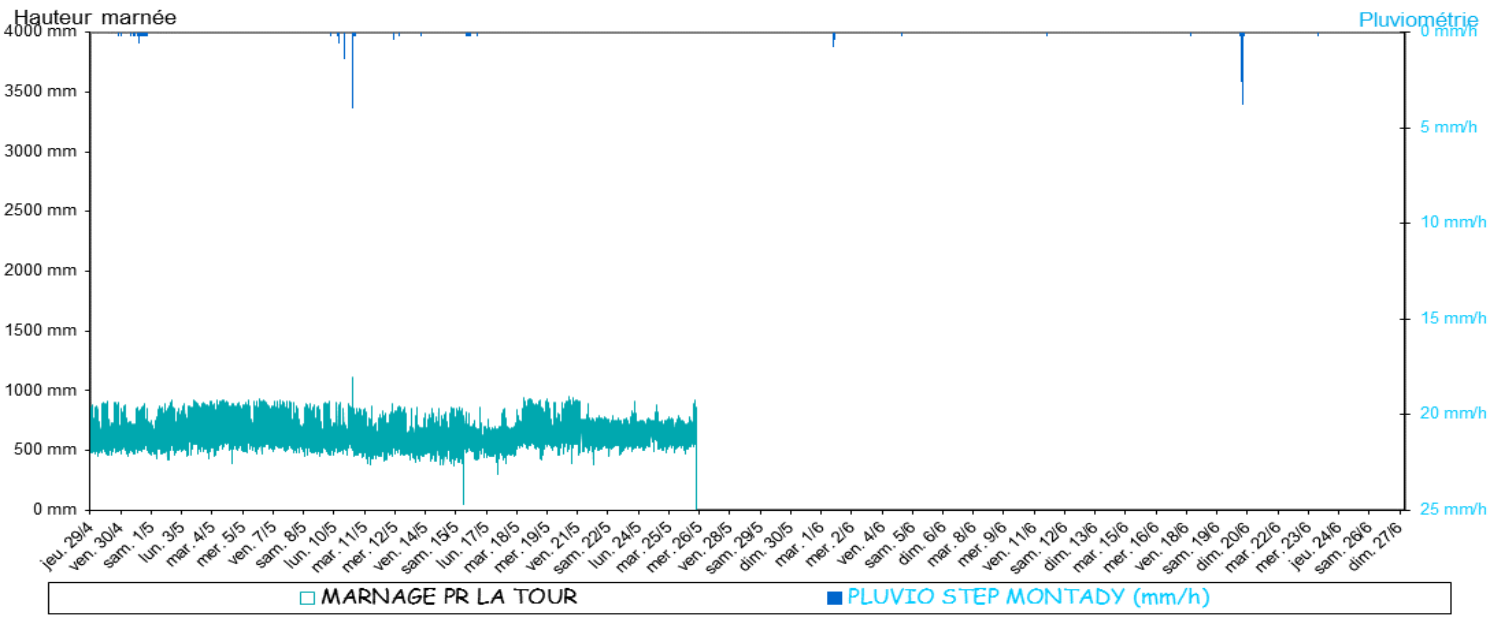
A.IV.5. Marnages des postes de relevage

Les points de mesure au niveau des postes de relevage consistaient à l'installation de pinces ampérométriques sur les câblages des pompes dans les armoires électrique (pour récupérer le temps de fonctionnement des pompes) et à l'installation d'une sonde piézométrique dans la bache du poste (pour mesurer la variation des niveaux d'eau lors des déclenchements des pompes). Ainsi, en connaissant le temps de fonctionnement du pompage et la variation de niveau dans la bache du poste, il est possible d'estimer le débit de pompage des pompes des postes de relevage.

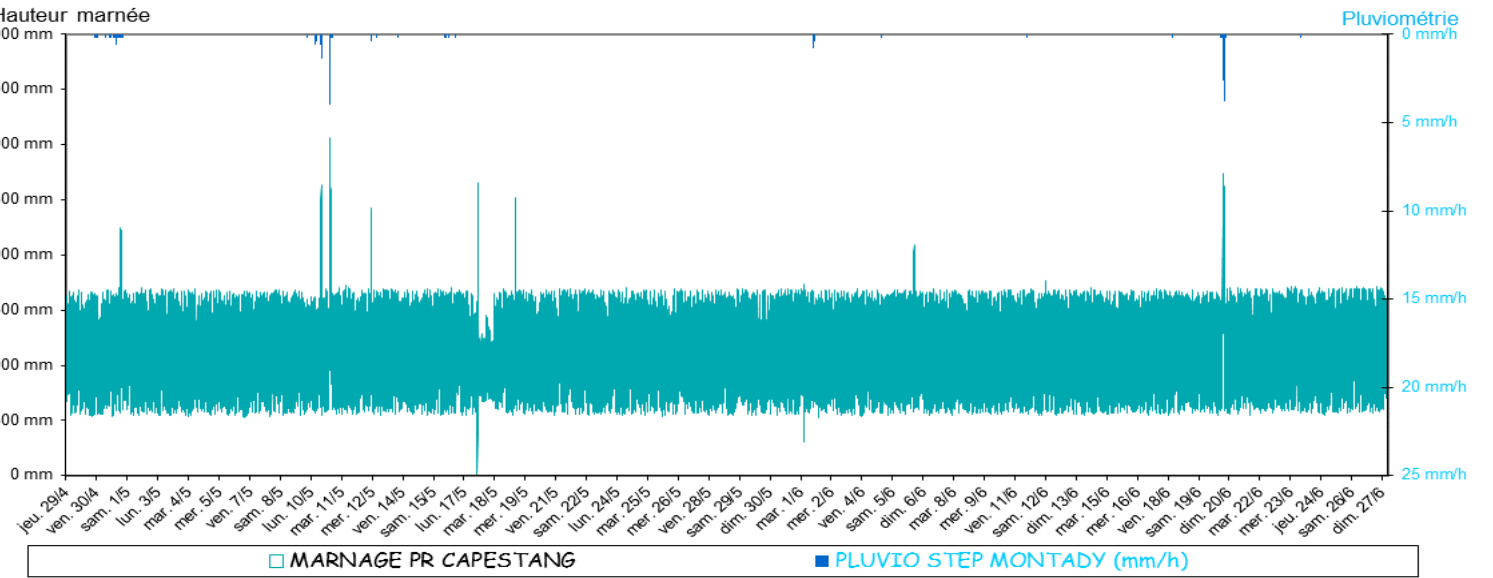
Pendant les deux mois de la campagne de mesure, les bâches des postes ont ainsi été suivies pour valider plusieurs points :

- Identifier les potentiels défauts de pompes,
- Identifier les réactions aux temps de la pluie,
- Confirmer que le débit de pompage est similaire quel que soit le niveau d'eau dans la bache,
- Connaitre la hauteur de marnage du poste.

Le graphique ci-dessous présente les variations de niveau d'eau (pas de temps 5 minutes) dans le poste Tour :



Le graphique ci-dessous présente les variations de niveau d'eau (pas de temps 5 minutes) dans le poste Capestang :



Le suivi des marnages de postes de relevage ont permis de mesurer le débit des pompes. Les débits des pompes mesurés lors de la campagne de mesure sont les suivants :

Tableau 6 : Etalonnage des pompes suivies pendant la campagne

	Débit Pompe 1	Débit Pompe 2	Débit Pompe 1 + Pompe 2
Poste La Tour	61 m3/h	55 m3/h	93 m3/h
Poste de Capestang	64 m3/h	53 m3/h	93 m3/h

Les éléments importants des graphiques ci-dessus sont les suivants :

- Des augmentations des niveaux dans les bâches par temps de pluie (essentiellement visible pour le poste Capestang),
- Une hauteur de marnage autour de 400 mm et 1 000 mm respectivement pour le poste Tour et Capestang,
- Un débit de pompage similaire quel que soit le niveau d'eau dans les bâches des postes,
- Pour rappel, l'absence de données pour le poste la Tour est due à un problème d'accès de nos équipes à la bache du poste.

Ces graphiques des marnages ainsi que les détails des données sont fournis en annexe dans les fiches marnages.

A.V. SECTORISATION DES INTRUSIONS

A.V.1.Résultats visites nocturnes

Trois visites de nuit ont été réalisées sur la commune de Montady :

- Les 19 et 20 mai dans un contexte de temps sec. La dernière pluie enregistrée a été le 16 mai soit 3 jours avant la nuit avec un total d’1,2 mm enregistrés sur la journée.
- Le 31 mai dans un contexte de temps sec afin de valider les mesures des deux premières nuits. La dernière pluie enregistrée a été le 16 mai soit 15 jours avant la nuit avec un total d’1,2 mm enregistrés sur la journée.

Des apports d’eaux claires et des secteurs intrusifs ont été observés sur le système. Les débits de nuit se répartissent comme tels :

- 0,1 l/s au point de mesure branche Est (PT_004) dont 0,07 l/s répartie sur 166 ml rue des Artisans,
- 0,3 l/s au poste de relevage Tour (PT_002) dont 0,1 l/s réparti sur 271 ml rue des Bleuets. Le reste du débit est réparti sur le reste de la branche,
- 2 l/s au poste de relevage Capestang (PT_003) dont :
 - Environ 0,5 l/s sur la branche centre (PT_007). La quasi-totalité de ce débit provient d’intrusions sur deux regards de visite au croisement de la rue du Pin et rue de Neptune,
 - 0,05 l/s au point de mesure centre-ancien (PT_008) réparti sur l’ensemble de la branche,
 - Environ 0,1 l/s au point de mesure branche Ouest (PT_005) répandu sur l’ensemble du réseau en amont,
 - Environ 1,2 l/s au point de mesure branche Nord (PT_006). De nombreux secteurs intrusifs ont été identifiés sur la branche nord :
 - 0,25 l/s sur 388 ml de réseau rue des Mélias/place du Rieutord,
 - 0,65 l/s sur 800 ml de réseau avenue des Tilleuls et le long du ruisseau de Saint-Paul,
 - Environ 0,1 l/s sur 330 ml Avenue Pierre Lacans,
 - 0,07 l/s sur 90 ml de réseau rue de la Carrierasse.

De manière générale, la totalité de l’origine des eaux claires de la branche centre a été localisée (environ 0,5 l/s). Également plusieurs secteurs intrusifs ont été repérés sur la branche Nord et en amont du poste Tour.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des infiltrations et secteurs intrusifs identifiés :

Tableau 7: Synthèse des infiltrations et secteurs intrusifs identifiés

Tronçon / regard de visite	Localisation	Linéaire de réseau	Débit en l/s estimé	Débit en m3/j estimé
RV 75 – RV 91	Rue des Bleuets	271 ml	0,1	8,6
RV 719	Rue du Pin	Infiltration ponctuelle	0,07	6,0
RV 719	Rue du Pin	Infiltration ponctuelle	0,32	27,6
RV 533 – RV 306	Rue des Mélias	388 ml	0,25	21,6
RV 306 – RV 179	Avenue des Tilleuls	800 ml	0,65	56,2
RV 244 - RV 167	Avenue Pierre Lacans	330 ml	0,1	8,6
RV 316 – RV 314	Rue de la Carrierasse	90 ml	0,07	6,0
Total			1,56	134,8

Le volume intrusifs identifiés sur la commune est estimé à autour de 1,5 l/s soit 135 m3/j.

La carte des « Visites de nuits » présentée ci-après rend compte de l’ensemble des mesures volantes réalisées au cours des nuits.

A.V.2.Préconisations des ITV

Les secteurs à réaliser par passage caméra ont été définis dans la foulée des visites nocturnes réalisées sur le système d’assainissement. Ces secteurs ont fait l’objet de discussion et d’arbitrages avec la Communauté de Communes pour validation.

Le tableau ci-dessous présente les secteurs préconisés pour des passages caméra :

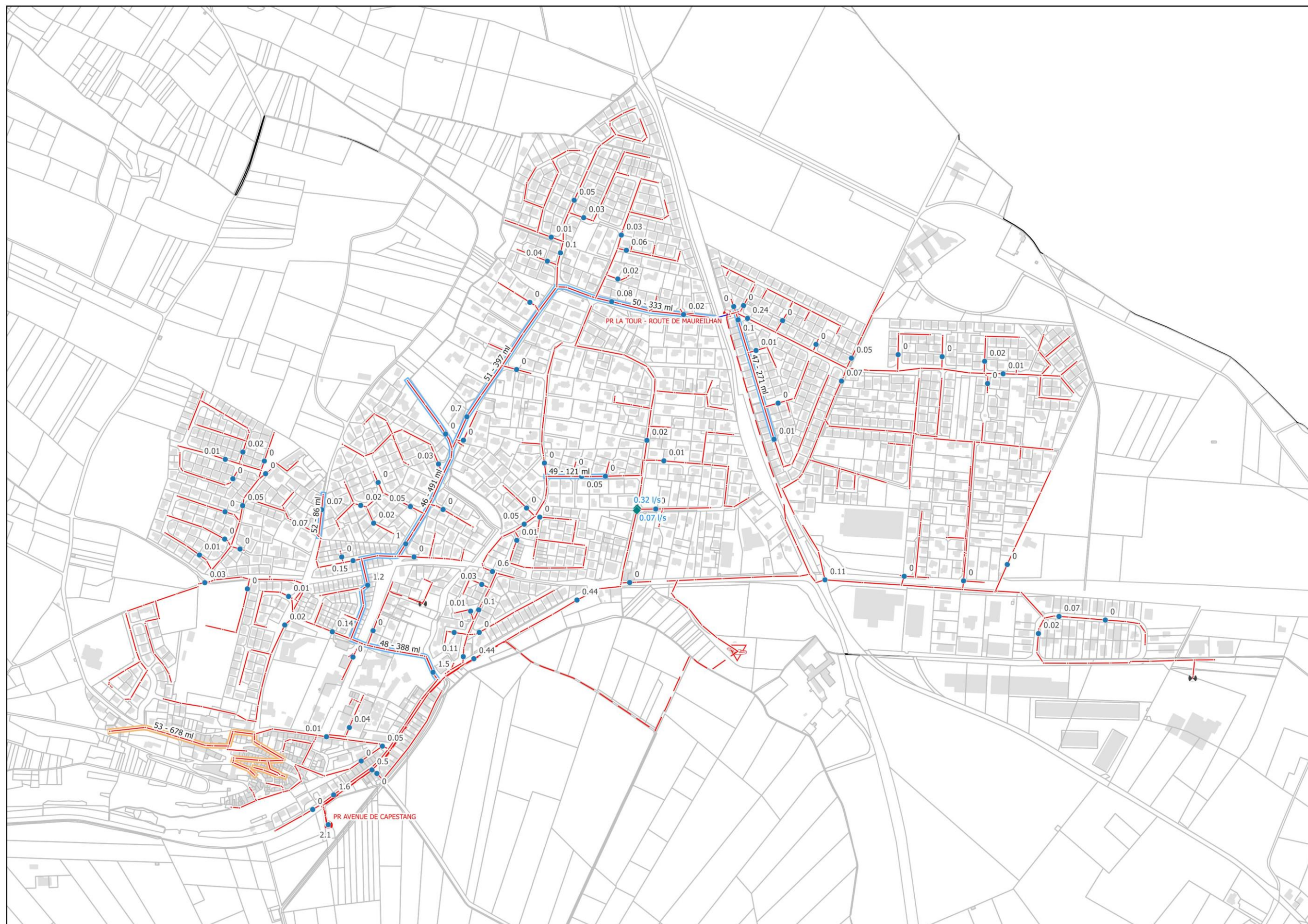
Tableau 8: Synthèse des préconisations des passages caméra

ID_ITV	Localisation	Linéaire	Commentaires
46	Avenue des Tilleuls	491 ml	Suspicion ECPP
47	Rue des Bleuets	271 ml	Suspicion ECPP
48	Rue des Mélias	388 ml	Suspicion ECPP
49	Rue des Mimosas	121 ml	Suspicion ECPP
50	Avenue Pierre Lacans	333 ml	Suspicion ECPP
51	Avenue Pierre Lacans	397 ml	Suspicion ECPP
52	Rue de la Carrierasse	86 ml	Suspicion ECPP
53	Vieux Montady	678 ml	Structurel

Au total, environ 2 800 ml ont été préconisés sur le système d’assainissement pour vérifier l’état du réseau et la recherche d’eaux claires parasites permanentes. La carte ci-après présente les secteurs sur lesquelles les investigations télévisuelles sont préconisées.

Visites nocturnes et inspections télévisées retenues

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



LEGENDE

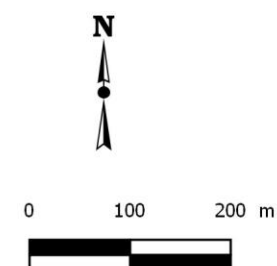
-  Station de traitement
-  Poste de relevage

Collecteurs

-  Collecte
-  Transfert
-  Intrusions identifiées
-  Débit de nuit mesuré

Propositions ITV

-  ECPD
-  Structurel



B.INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES



B.I. INSPECTION DES RESEAUX

Les inspections télévisuelles ont été réalisées sur les mois de mars et avril par une entreprise accréditée COFRAC. La restitution s’est composée de la fourniture des vidéos, des rapports et de l’encodage dans la norme NF EN13508.

L’analyse réalisée dans le présent dossier s’est appuyée sur la valorisation de l’encodage fourni comme présenté dans le tableau :

Tableau 9: Méthode de valorisation des inspections télévisuelles

Paramètre	Ecoulement	Etanchéité	Structure	Note globale
Description	Flache, contre-pente...	Infiltration, fissure...	Effondrement, fissure, abrasion...	Inférieure 5
Valorisation	Gravité + densité	Gravité + densité	Gravité + densité	Entre 5 et 9
Note	1 – 2/3 – 4	1 – 2/3 – 4	1 – 2/3 – 4	Supérieure à 9

Secteur 46 - Avenue des Tilleuls

Les inspections concernent 15 tronçons pour environ 490 ml. Pour chacun des tronçons, les critères présentés ci-avant ont été valorisés comme le présente le graphique ci-dessous :

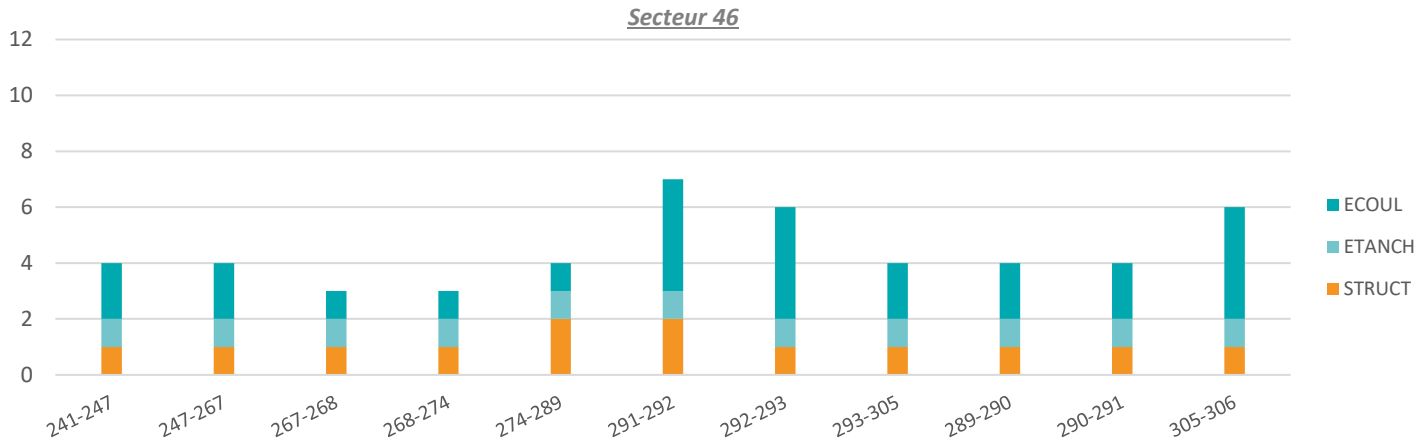


Tableau 10: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 46

Secteur	Ecoulement sur 4	Etanchéité sur 4	Structure sur 4	Note globale sur 12
46	2,3	1,0	1,2	4,5

Le secteur est marqué par des défauts d’écoulement. Plusieurs tronçons (289-290, 290-291,291-292 et 292-293) présentent des flaches plus ou moins importants avec des pertes de visibilité dans certains cas. Le tronçon 291-292 est marqué par plusieurs déformations/ovalisations tout comme le tronçon 247-267 qui présente une déformation.

Secteur 47 – Rue des Bleuets

Les inspections concernent 3 tronçons pour environ 270 ml. Pour chacun des tronçons, les critères présentés ci-avant ont été valorisés comme le présente le graphique ci-dessous :

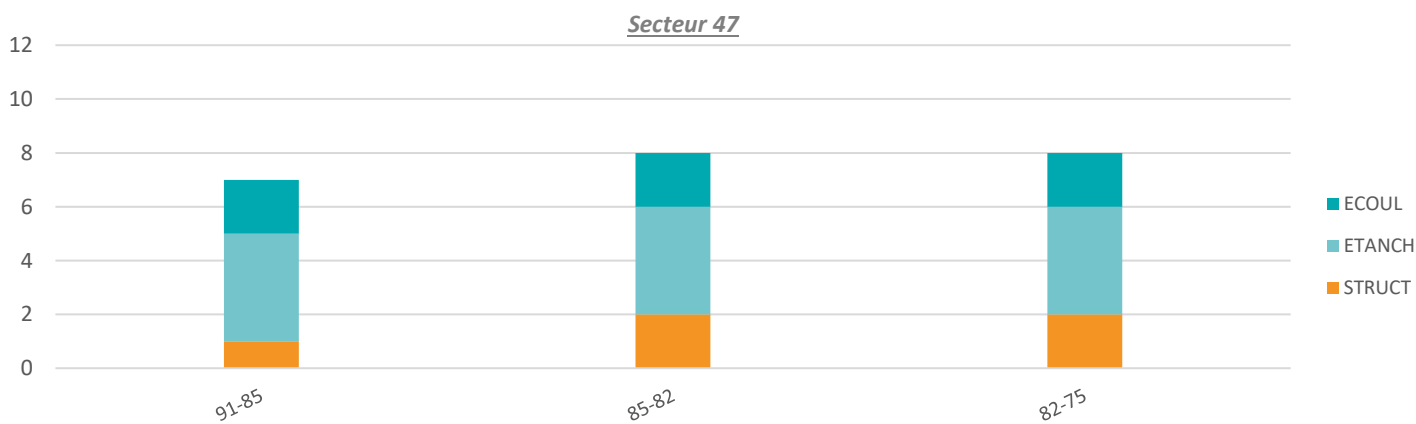


Tableau 11: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 47

Secteur	Ecoulement sur 4	Etanchéité sur 4	Structure sur 4	Note globale sur 12
47	2,0	4,0	1,7	7,7

Le secteur est marqué par une douzaine d’infiltrations assez importantes. Tous les tronçons du secteur sont concernés par des infiltrations d’eaux claires. Plusieurs infiltrations proviennent de la jonction collecteur/branchement.

Secteur 48 – Rue des Mélias

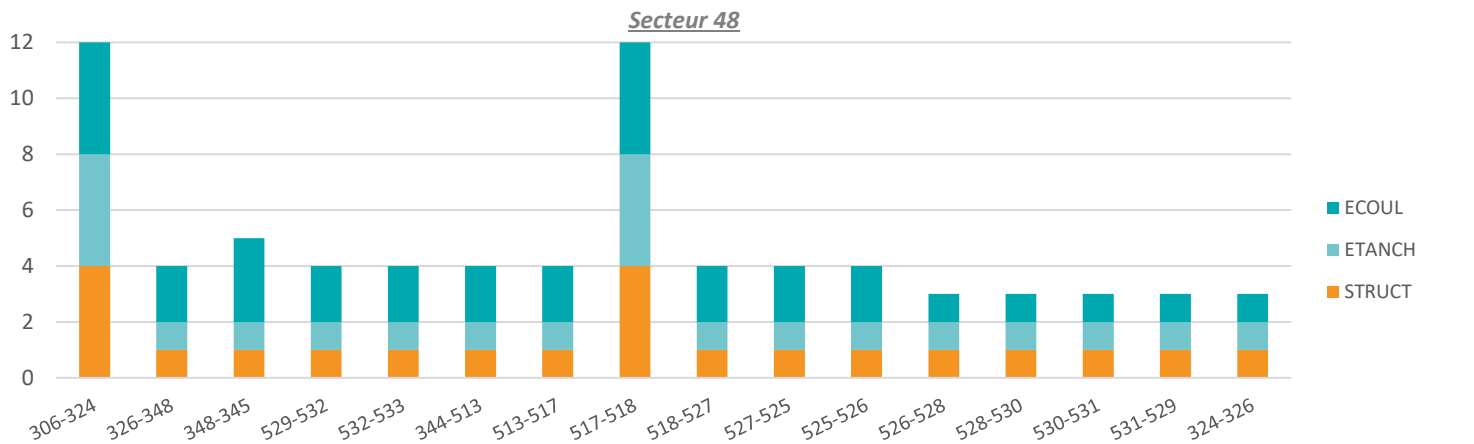
Les inspections concernent 17 tronçons pour environ 390 ml. Pour chacun des tronçons, les critères présentés ci-avant ont été valorisés comme le présente le graphique ci-dessous :

Tableau 12: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 48

Secteur	Ecoulement sur 4	Etanchéité sur 4	Structure sur 4	Note globale sur 12
48	2,0	1,4	1,4	4,8

Les éléments à retenir pour ce secteur sont les suivants :

- Un niveau d’eau important sur la quasi-totalité du secteur inspecté (jusqu’à 50% du tronçon inspecté). A certain endroit la visibilité est donc mauvaise,
- Deux tronçons présentent de gros défauts : le tronçon 306-324 avec un effondrement partiel et une infiltration goutte à goutte, et le tronçon 517-518 avec la paroi manquante sur environ 1 mètre.



Secteur 49 – Rue des Mélias

Les inspections concernent 3 tronçons pour environ 120 ml. Pour chacun des tronçons, les critères présentés ci-avant ont été valorisés comme le présente le graphique ci-dessous :

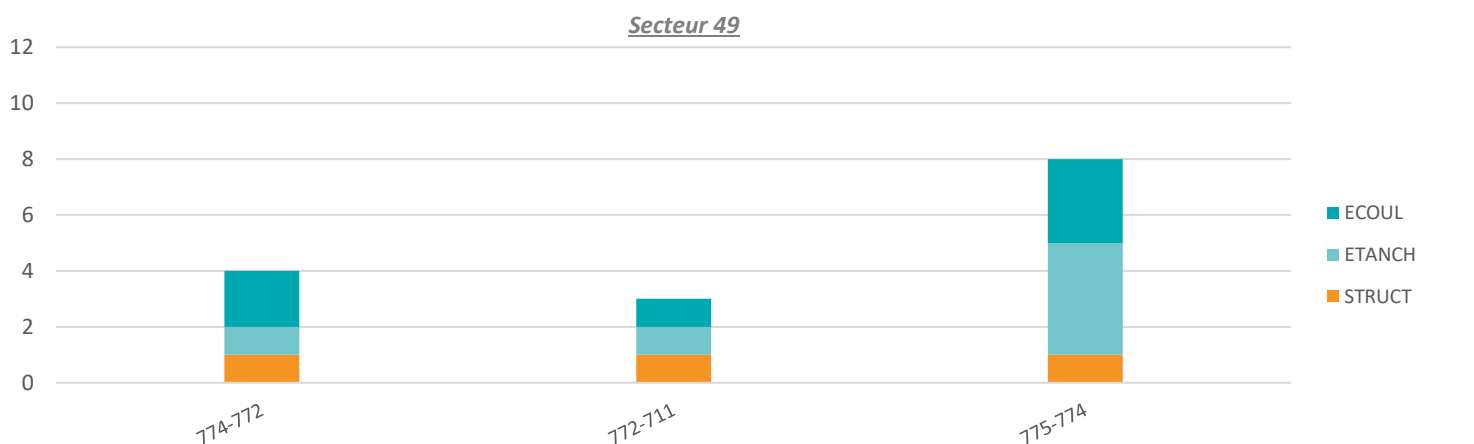


Tableau 13: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 49

Secteur	Ecoulement sur 4	Etanchéité sur 4	Structure sur 4	Note globale sur 12
49	2,0	2,0	1,0	5,0

Les éléments à retenir pour ce secteur sont les suivants :

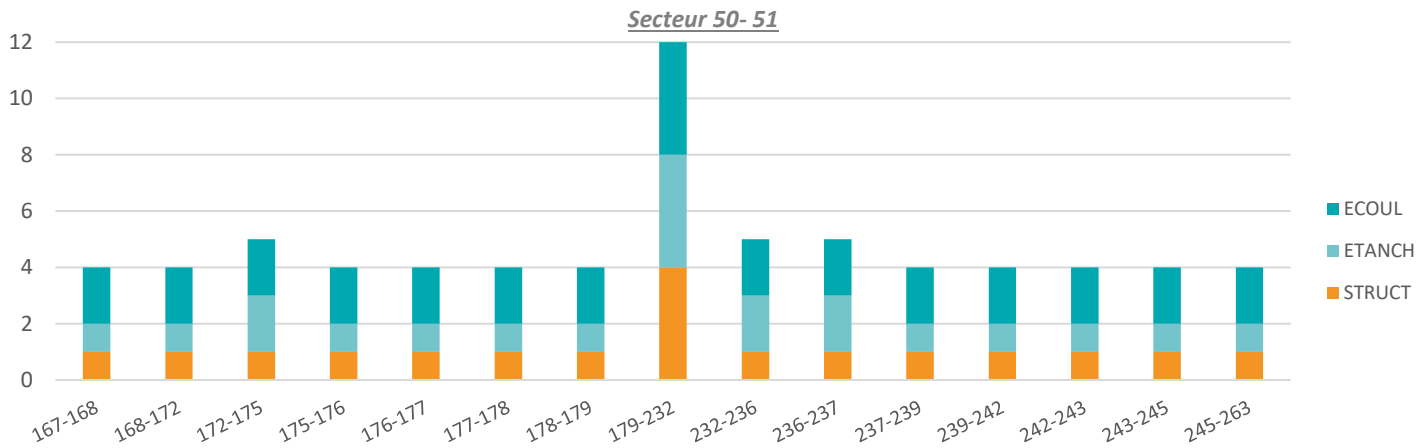
- Des collecteurs en PVC Ø200 mm en bon état général,
- Le tronçons 775 – 774 présente des défauts d’écoulement (ovalisation d’une partie du tronçons) et des défauts d’étanchéité (une infiltration goutte à goutte).

 Secteur 50 - 51 – Avenue Pierre Lacans

Les inspections concernent 15 tronçons pour environ 730 ml. Pour chacun des tronçons, les critères présentés ci-avant ont été valorisés comme le présente le graphique ci-dessous :

Tableau 14: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 50-51

Secteur	Ecoulement sur 4	Etanchéité sur 4	Structure sur 4	Note globale sur 12
50	2,0	1,1	1,0	4,1
51	2,3	1,6	1,4	5,3



Les éléments à retenir pour ce secteur sont les suivants :

- Le tronçon 179 – 232 est dans un très mauvais état : 2 infiltrations ont été identifiées par fissures et un effondrement total est suspecté en fin de tronçon (cailloux empêchant la progression de la caméra et bloquant toute la section de la canalisation),
- Les tronçons (236-232 et 236-237) présentent plusieurs défauts d’écoulement (dégradations de surface et flaches) et des défauts d’étanchéité (plusieurs joints sont rompus mais sans que des infiltrations soient observées),
- Plusieurs tronçons (notamment secteur 50) présentent des flaches mais cela ne semble pas être problématique pour le bon fonctionnement des réseaux,
- Les autres tronçons sont globalement en bon état.

 Secteur 52 – Rue de la Carrierasse

Les inspections concernent 2 tronçons pour environ 90 ml. Pour chacun des tronçons, les critères présentés ci-avant ont été valorisés comme le présente le graphique ci-dessous :

Secteur 52

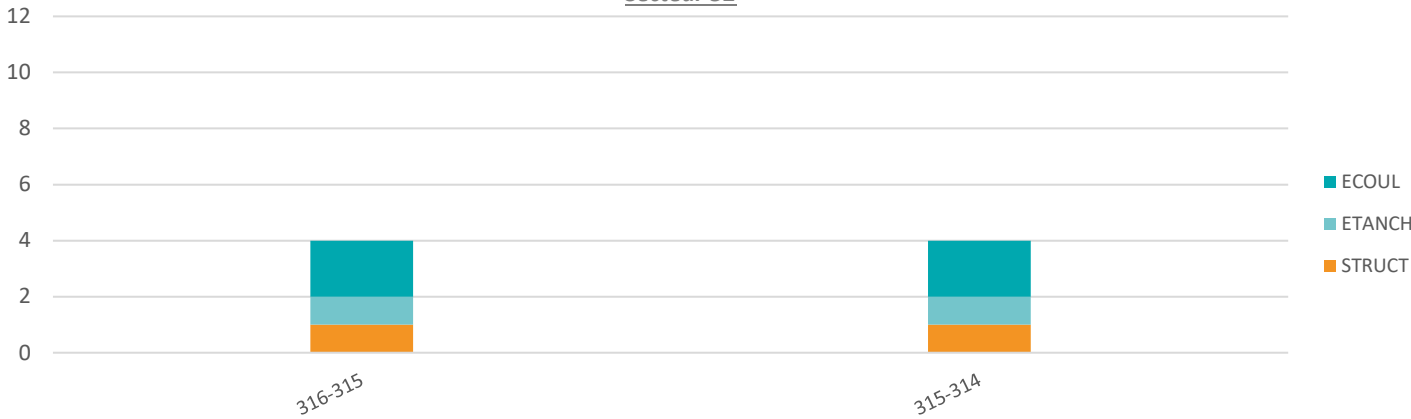


Tableau 15: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 52

Secteur	Ecoulement sur 4	Etanchéité sur 4	Structure sur 4	Note globale sur 12
52	2,0	1,0	1,0	4,5

Secteur en PVC Ø200 mm en bon état général malgré quelques légers flaches lors du passage caméra. Aucun défaut conséquent n’a été relevé aux inspections télévisées.

 Secteur 53 – Vieux Montady

Les inspections concernent 23 tronçons pour environ 680 ml. Pour chacun des tronçons, les critères présentés ci-avant ont été valorisés comme le présente le graphique ci-dessous :

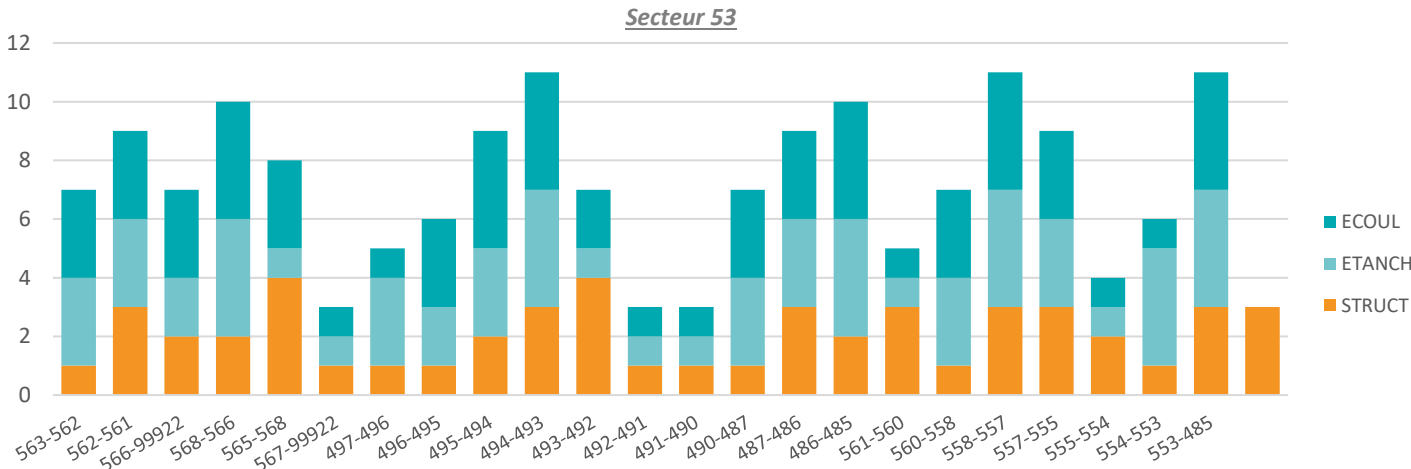


Tableau 16: Résultats de valorisation des inspections télévisuelles secteur 53

Secteur	Ecoulement sur 4	Etanchéité sur 4	Structure sur 4	Note globale sur 12
53	2,6	2,6	2,2	7,3

Les éléments à retenir pour ce secteur sont les suivants :

- Les réseaux sont principalement en amiante ciment/ grès Ø150 mm en état moyen à mauvais,
- De nombreux défauts structurel comme des effondrements, fissures ouvertes ou des ruptures de canalisations par exemple sur les tronçons 568-566, 494-493, 490-487, 558-557 et 553-485,
- Les collecteurs sont vieux et présentent quasi tous des défauts d’écoulement comme des dégradations généralisées des revêtements des collecteurs ou des décentrages radiaux,
- Aucune infiltration n’a été trouvé cela dit, plusieurs collecteurs sont pénétrés par des racines et plusieurs défauts structurels peuvent être à l’origine d’intrusions d’eaux claires.

 Synthèse des inspections réalisées

Le tableau suivant résume les résultats des investigations réalisées :

Tableau 17: Synthèse des résultats de valorisation des inspections télévisuelles

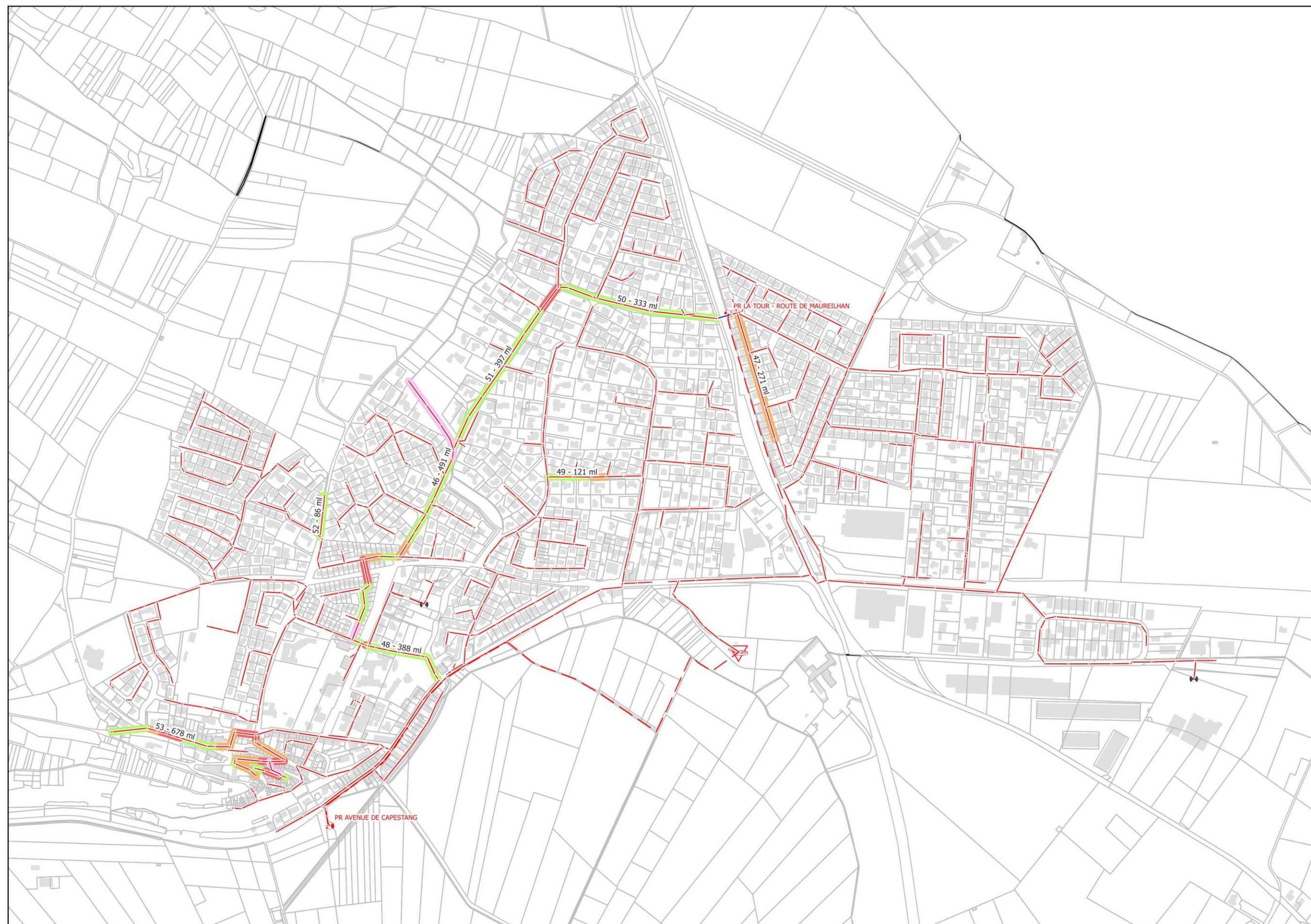
Secteur	Ecoulement sur 4	Etanchéité sur 4	Structure sur 4	Note globale sur 12
46	2,3	1,0	1,2	4,5
47	2,0	4,0	1,7	7,7
48	2,0	1,4	1,4	4,8
49	2,0	2,0	1,0	5,0
50	2,0	1,1	1,0	4,1
51	2,3	1,6	1,4	5,3
52	2,0	1,0	1,0	4,0
53	2,6	2,6	2,2	7,3

Au global, il convient de retenir que plusieurs secteurs à l’origine d’intrusions d’eaux claires dans les réseaux (secteur 47, 48, 49 et 51). Également, d’autres secteurs présentent de gros défauts structurels (secteur 48, 51 et 53). Le réseau du vieux Montady est dans un état défavorable.

La carte en page suivante représente la note globale tronçon par tronçon alors que l’annexe 2 « Défauts identifiés aux inspections télévisuelles » donne une représentation graphique de chaque secteur pour les paramètres : écoulement, étanchéité et structure.

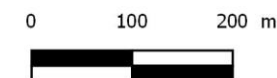
Résultats inspections télévisées

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



LEGENDE

-  Station de traitement
-  Poste de relevage
- Collecteurs**
 -  Collecte
 -  Transfert
- Etat général du collecteur**
 -  Bon état
 -  Etat moyen
 -  Mauvais état
 -  Non inspecté



B.II. RESULTATS DES TESTS A LA FUMEE

B.II.1. Secteurs investigués

Des tests à la fumée ont été réalisés sur 17 kilomètres de réseau fin janvier 2022. Ces tests ont été réalisés sur tout le réseau en amont de PR Capestang (branche centre, ouest, nord et centre ancien) défini dans le cadre de la sectorisation : secteur présentant des surfaces actives les plus importantes.

La surface active recherchée s’établissait autour de 13 000 m² soit 70% des 16 000 - 19 000 m² identifiés pendant la campagne de mesure au niveau de la station. Les défauts décelés aux tests à la fumée ont fait l’objet de tests au colorant.

B.II.2. Les résultats des tests

Ces tests ont permis d’identifier 37 défauts positifs aux tests à la fumée. Le détail de l’ensemble des tests réalisés est donné en Annexe 3 du présent rapport.

Pour résumer, les défauts constatés sur le système d’assainissement sont les suivants :

- Des gouttières drainantes des toitures plus ou moins importantes,
- Des ouvertures sur chaussée ou caniveau reprenant des surfaces imperméabilisées de grandes ampleurs,
- Des boîtes de branchements ou regards non étanches en contrebas de surfaces imperméabilisés importantes.

Le tableau suivant présente la répartition par type de défauts rencontré lors des investigations et les surfaces actives associées :

Tableau 18 : Résultats des tests à la fumée

Anomalie	Nombre	Surface active (m²)	Pourcentage
Gouttière	26	1 790	54%
Avaloir/Grille	0	0	0%
Chemin de grille	0	0	0%
Ouverture voirie/caniveau	3	525	16%
Ouvrage non étanche	8	1 000	30%
Total	37	3 315 m²	100%

Parmi ces 37 défauts positifs aux tests à la fumée, 9 défauts ont pu être testé au colorant dont un seul s’est avéré être négatif au colorant. Ainsi, il convient de retenir qu’en sortie les résultats sont les suivants :

Tableau 19 : Résultats des tests après contrôles au colorant

Anomalie	Nombre	Surface active (m²)	Pourcentage
Gouttière	26	1 790	54%
Avaloir/Grille	0	0	0%
Chemin de grille	0	0	0%
Ouverture voirie/caniveau	2	515	16%
Ouvrage non étanche	8	1 000	30%
Total	36	3 305 m²	100%

Le tableau ci-dessous présente le détail des résultats sur les cinq branches du réseau :

Tableau 20 : Résultats des tests sur chacune des branches

Branche	SA recherchée	SA trouvée	%	Nombre défaut
Centre Ancien	2 000 m²	515 m²	26%	4
Branche Centre	4 000 m²	1 615 m²	40%	16
Branche Nord	3 000 m²	680 m²	23%	10
Branche ouest	2 000 m²	280 m²	14%	2
Amont PR Capestang	2 000 m²	215 m²	11%	4
Total	13 000 m²	3 305 m²	25%	36

Au total donc, sur ce système d’assainissement, les tests réalisés ont permis de retrouver environ 25% de la surface active recherchée initialement.

Les défauts trouvés sont essentiellement des gouttières raccordées sur le réseau EU (70%) ou des ouvrages non étanche (22%). Pour cette dernière classe de défaut comme pour les ouvertures sur voirie, la surface raccordée est difficilement estimable car elle dépend de nombreux paramètres (localisation, type de sol, pente...) ; pour ces défauts la surface peut être sous-évaluée par rapport à la réalité.

La surface active trouvée varie beaucoup en fonction des branches, le taux de succès dépasse les 40% sur la branche. Sur les autres branches, la surface active peut être plus largement impactée par les défauts plus indirects type intrusions sur les viroles des regards, défauts d'étanchéité tronçons : réactions pseudo-permanentes non directement détectables à la fumée (intrusions sous le sol et sans contact direct avec l'extérieur.

La carte en page suivante permet de voir le report cartographique des défauts identifiés à la fumée.

B.III.RESULTATS VISITES POST-AVERSES

Des visites post-averses ont été réalisées les 17 et 18 mars sur le système. Soit la semaine suivante les grosses pluies qui sont tombées sur la région entre le 11 et 13 mars 2022 (150 mm enregistrés sur la station de Béziers-Courtade).

Le tableau ci-dessous présente les résultats de ces visites :

Tableau 21 : Résultats des visites post-averses

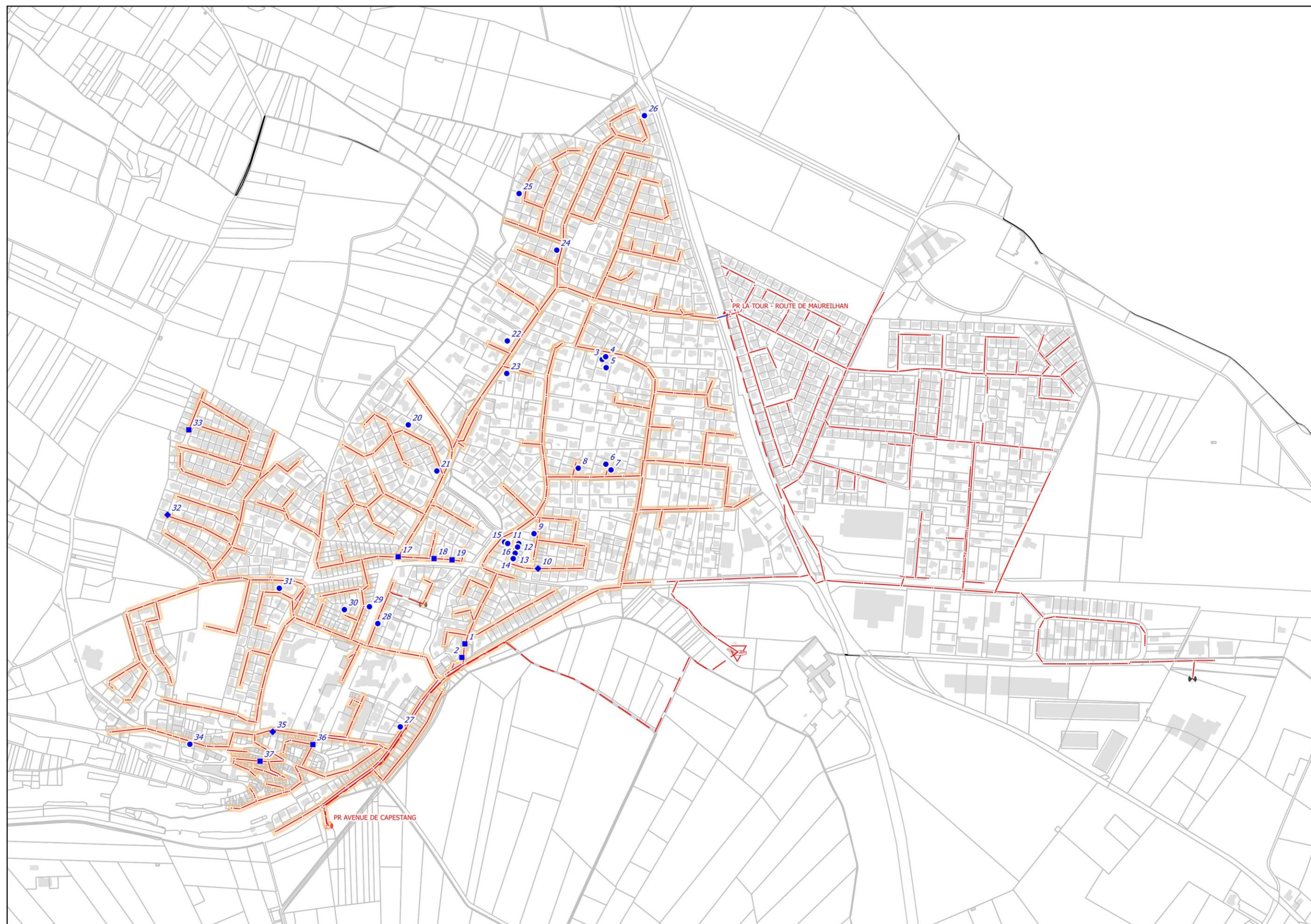
Anomalie	Nombre	Débit intrusif estimé l/s
Ecoulement branchement	4	0,23
Infiltration par banquette	1	0,01
Infiltration par virole	17	1,4
Total	22	1,64 l/s

Les résultats des visites post-averses sont intéressants : 22 défauts sur regard de visite pour un débit intrusif total d'environ 1,6 l/s ont été identifiés en amont du PR Capestang.

La carte en page suivante permet de voir le report cartographique des défauts identifiés lors des visites post-averses.

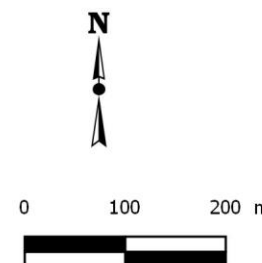
Résultats tests à la fumée

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



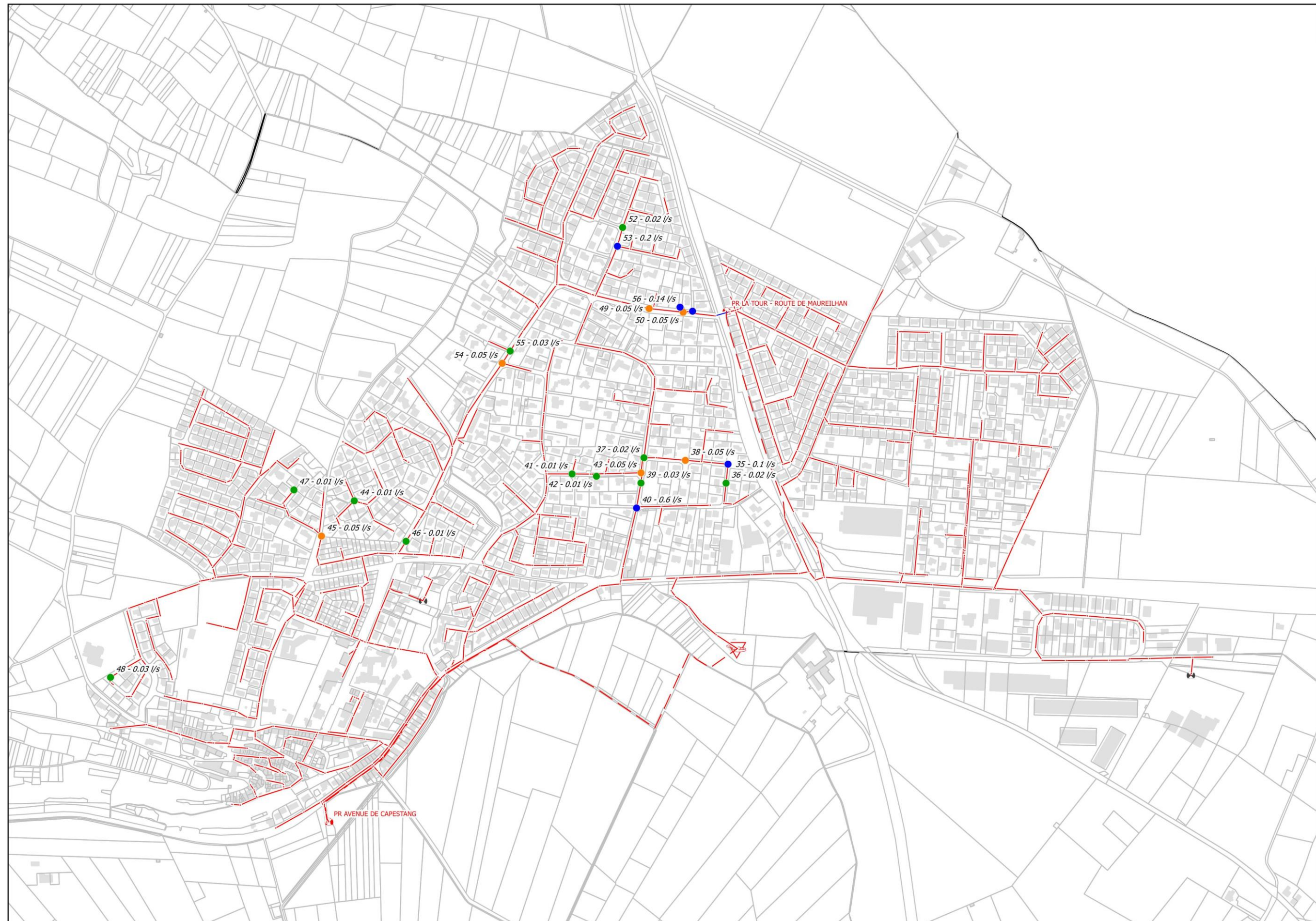
LEGENDE

-  Station de traitement
-  Poste de relevage
- Collecteurs**
 -  Collecte
 -  Transfert
 -  Secteur inspecté à la fumée
- Défaut fumée**
 -  Ouvrage d'engouffrement
 -  Ouvrage non étanche
 -  Gouttière
 -  Ouvverture sur voirie/caniveau



Résultats visites post-averses

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



LEGENDE

 Station de traitement

 Poste de relevage

Collecteurs

 Collecte

 Transfert

Intrusions relevées lors des visites

 Intrusion inférieure à 0,05 l/s

 Intrusion entre 0,05 et 0,1 l/s

 Intrusion supérieure à 0,1 l/s

Légende étiquette

Id défaut - débit intrusif l/s



0 100 200 m



C.PRESENTATION SYNTHETIQUE DES INVESTIGATIONS



SYNTHESE DES INVESTIGATIONS REALISEES ENTRE AVRIL 2021 et AVRIL 2022

Type de prestations	Chiffres Clés	Période et contexte	Détails des prestations engagées	Enseignements tirés des investigations	Défauts / Tendances identifiées	Définition de prestations complémentaires
Campagne de mesures	50% CH - 620 m3/j 25% ECPP - 153 m3/j 18 000 m2 de surface active soit 0,7 m2/ml	Campagne du 29 avril au 27 juin 2021 Déficit pluviométrique précédent Interception de 50 mm pendant la campagne soit 30 mm de moins que les normales - au moins 2 épisodes pluviométriques exploitables pour la campagne de mesure	11 points de mesures : - 1 point sortie station -2 postes de relevage (PR Tour et PR Caspestang) - 5 points sur réseau - 2 déversoirs d'orage (TP PR Caspestang et TP entrée station) - 1 pluviomètre à la station	Le volume moyen journalier sur le système a été de 620 m3/j soit 50% de la capacité de la station. Le volume d'EU strictes était de 469 m3/j soit 3 125 EH hydraulique, les ECPP pesaient pour environ pour 153 m3/j soit environ 25 % des volumes journaliers. La réaction au temps de pluie d'établissait à 1,6-1,9 ha soit une réaction entre 0,65 et 0,75 m²/ml (avec déversements compris). Déversoirs actifs: 405 m3 durant la campagne.	Système sensible aux eaux claires parasites permanentes dans l'ensemble : particulièrement en amont du PR La Tour (21%) et PR Caspestang (26%). Forte sensibilité par temps de pluie en amont du PR Caspestang comme en atteste les déversements pour les pluies supérieures à 10 mm: entre 6 500 et 8 000 m² de SA déversées. Réaction répartie sur l'ensemble du réseau en amont de ce PR. Déversements à la station dû à un problème électrique.	Permet de définir les ITV et les test à la fumée à engager
Visites de nuit	2 infiltrations sur RV pour 0,4 l/s trouvés 5 secteurs intrusifs identifiés	Le 19 et 20 mai 2021 Légères précipitations quelques jours avant la nuit (1,2 mm enregistrés le 16 mai 2011)	Visites nocturnes réalisées sur l'ensemble du système pour sectoriser les tronçons à l'origine des apports d'ECPP.	2 infiltrations localisées sur regards pour un débit d'environ 0,4 l/s Plusieurs secteurs intrusifs identifiés en amont du PR La Tour (rue des Bleuets) et en amont du PR Caspestang (avenue des Tilleules/Avenue Pierre Lacans).	De manière générale, la totalité de l'origine des eaux claires de la branche centre a été localisée (environ 0,5 l/s). Également plusieurs secteurs intrusifs ont été repérés sur la branche Nord et en amont du poste Tour.	Permet de définir les ITV à engager
Tests à la fumée	3 300 m² trouvés soit 25% de la SA recherchée	Fin janvier 2022	17 km de réseaux en amont du PR Capestang pour une SA autour de 13 000 m2.	36 défauts localisés pour une surface active estimée à 3 300 m² soit 25% de la surface active recherchée initialement.	Les défauts identifiés sont essentiellement des gouttières (26 habitations), des tampons non étanches et ouvertures sur chaussés en contre-bas de surface imperméabilisées. Le système peut être impacté par des défauts plus indirects (intrusions sur regards, défauts d'étanchéité tronçons) : ce que l'on qualifie de réactions pseudo-permanentes non directement détectables à la fumée.	Permet de définir le besoin de visites post-averses
Visites post-averses	22 infiltrations pour 1,6 l/s - 138 m3/j trouvés	17 et 18 mars 2022 Visites réalisées après les fortes précipitations entre le 11 et 13 mars 2022 (environ 150 mm d'après météo France)	Visites réalisées en amont du PR Caspestang.	22 infiltrations dont 18 infiltrations sur regards et 4 infiltrations par branchement ont été localisées pour un débit intrusif de l'ordre de 1,6 l/s.	Les visites post-averses ont permis de valider la sensibilité du système aux eaux pseudo-permanentes. Même après 4-5 jours après une pluie, le système est toujours impacté par ces eaux claires.	-
Inspections télévisées	20aine d'infiltrations visibles Réseau vieux Montady	Inspections réalisées durant les mois de mars et avril 2022 pour les secteurs dont les problématiques ne dépendent pas du contexte de nappe. Les ITV sur les secteurs identifiés intrusifs ont été réalisées dans les meilleurs contextes de pluie dont notamment après les fortes pluies de mi-mars.	2 800 ml d'ITV ont été réalisés sur 8 secteurs différents pour des suspicions d'entrées d'eaux claires ou des défauts structurels.	Une vingtaine d'infiltrations ont été relevées aux ITV (secteurs 47-48-49-51). Plusieurs défauts ponctuels localisées dans le vieux Montady et sur les secteurs 48 et 51). Plusieurs défauts structurels peuvent être à l'origine d'ECPP dans un contexte plus favorable.	Comme pour les visites post averses et de nuit, les ITV confirment la sensibilité des réseaux aux eaux de nappes.	-
Chronologie	Investigations réalisées sur 1 an	29 Avril 2021 Début campagne de mesure 27 Juin 2021 Fin campagne de mesure Mars 2022 Début ITV Avril 2022 Fin ITV 19-20 Mai 2021 Visite de nuit Fin Janvier 2022 Tests à la fumée 17-18 Mars 2022 Visite post-averses				

D.SYNTHESE DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME



D.I. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SYSTÈME

D.I.1. Le fonctionnement des réseaux

Dans l’ensemble, il faudra retenir les points suivants :

- Concernant les volume totaux, la capacité de la station n’a jamais été dépassé, elle apparait correctement dimensionnée. La moyenne s’établit autour de 620 m3/j soit 52% de la capacité nominale hydraulique de la station,
- Le système d’assainissement montre une sensibilité aux eaux claires parasites de temps sec ; au niveau de la station, elles pèsent pour environ 25% des débits journaliers soit environ 152 m3/j,
- La réponse au temps de pluie est nettement visible et avérée malgré des réseaux intégralement séparatifs : la surface active estimée sur le système est de l’ordre de 1 hectare au niveau de la station d’épuration, et un ratio d’environ 0,4 m²/ml. Cependant en prenant compte les déversements, cette surface active serait autour de 16 000 - 19 000 m²,
- La sectorisation du réseaux par les points de mesure indique :
 - 2/3 des ECPP du système proviennent des branches Nord et Centre (amont PR Capestang),
 - Une sensibilité aux ECPM conséquente également en amont du PR Capestang avec des ratios jusqu’à 1,1 m²/ml sur certaines branches.

En conclusion, le fonctionnement de la collecte sur le système est à améliorer. Un travail de réduction des eaux claires de tous temps est à réaliser en amont du PR Capestang. La campagne de mesure a montré une sensibilité conséquente aux ECPP et ECPM et qui ne semble pas être accepté par les ouvrages ou réseaux (déversements et mises en charges).

D.I.2. Le fonctionnement des déversoirs

Concernant les déversoirs, le trop-plein du PR Capestang et le déversoir entrée ont été suivis pendant la campagne.

- Le déversoir Capestang est actif pour les pluies supérieures à 10 mm (pluie correspondant à un évènement de type bimestrielle) avec une surface active déversée entre 6 500 et 8 000 m². Le déversoir a été actif pour les deux pluies supérieures à 10 mm enregistrées durant la campagne. Les volumes déversés représentaient autour de 10% du volume journalier transitant au poste ces jours-là,
- Les déversements au niveau de la station semblent moins fréquents et beaucoup moins important. La quasi-totalité du volume déversé durant la campagne est dû à un défaut de fonctionnement. Il y’a eu un faible déversements par temps de pluie.

Il convient de retenir que les déversements sur le système de Montady sont très actifs notamment au niveau du trop-plein du poste de Capestang. L’ouvrage accepte mal les surcharges hydrauliques par temps de pluie.

D.I.3. Conclusion technique

Le tableau ci-dessous propose de synthétiser les éléments de diagnostic retenus sur le système d’assainissement.

Tableau 22 : Synthèse du diagnostic technique

Diagnostic	Réseau de collecte	Délestages	Station de traitement
Montady	ECPP de 25% Surface active 16 000 - 19 000 m²	Déversoir PR Route de Capestang très actif par temps de pluie (> 10 mm)	Charge hydraulique : 52% Aucun dépassement de capacité

Dans l’ensemble, le système de collecte est à améliorer ; les eaux claires parasites permanentes et météoriques ne sont pas bien acceptées certains ouvrages (PR Capestang).

D.II. LA SUITE DE L’ETUDE

La prochaine étape du schéma directeur d’assainissement est la programmation pluriannuelle des travaux sur les réseaux et ouvrages d’assainissement.

Le diagnostic a permis d’élaborer un état des lieux de la commune, de son environnement et de son système d’assainissement tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Dans cette partie de programmation de travaux, notre objectif sera d’apporter une ou des propositions d’actions lors que possible pour chacune des anomalies constatées dans la phase de diagnostic.

Aussi, le programme d’actions sera bâti de manière à répondre aux différentes problématiques rencontrées :

- Résoudre les anomalies et les dysfonctionnements existants,
- Améliorer la collecte et la gestion des eaux usées,
- Etendre la collecte à de nouveaux secteurs,
- Améliorer le traitement des eaux usées sur le territoire du service.

L’objectif du programme d’actions est de permettre à la commune de disposer d’un système d’assainissement performant, conforme à la réglementation et adapté aux spécificités de son environnement et à ses perspectives de développement.

Pour chaque action, il sera présenté :

- La ou les finalité(s) (élimination d’eaux parasites de temps sec/ de temps de pluie /extension...),
- La ou les technique(s) mise(s) en œuvre (pose de réseaux, réhabilitation par l’intérieur...),
- Les ou l’objectif(s) (mise aux normes, élimination de dysfonctionnement, adéquation aux besoins futurs).

Des critères seront proposés pour hiérarchiser les actions. On recensera ainsi des actions relevant des niveaux suivants :

- Niveau 1 : Actions indispensables à réaliser sans lesquelles la continuité du service n’est pas assurée,
- Niveau 2 : Actions nécessaires pour la bonne conduite du service,
- Niveau 3 : Actions permettant d’optimiser et d’étendre le service.

La hiérarchisation des actions ne devra pas être confondues avec leur échéance. Une action de Niveau 1 de hiérarchisation (action sans laquelle la continuité du service ne pourra être maintenue) pourra très bien être planifiée à une échéance lointaine.

Il s’agira de propositions que l’élaboration du programme de travaux en concertation avec la Communautés de Communes viendra planifier de manière effective dans le temps au regard du bon emploi des ressources du service.

E.ANNEXES



LISTE DES ANNEXES

Annexe n°1 : Fiches campagne de mesure29

Annexe n°2 : Analyse des critères par inspections télévisées30

Annexe n°3 : Défaits identifiés aux tests à la fumée31

Annexe n°1 : Fiches campagne de mesure

Pt001_STEP MONTADY - Fiche de synthèse des données hydrauliques

Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	MONTADY (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	3 125	3 125
Lineaire réseau (m)	24 794	24 794
Appareil de mesure	Seuil triangulaire V 90°	
	Sonde pression 150 mbar	
	Logger	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	

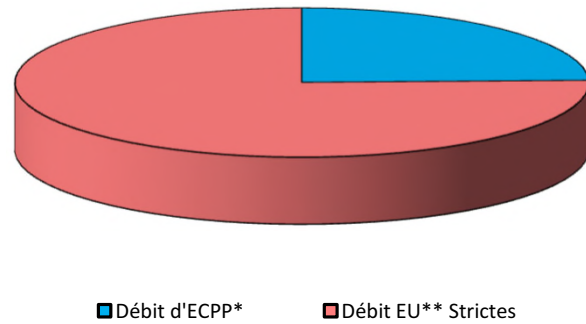
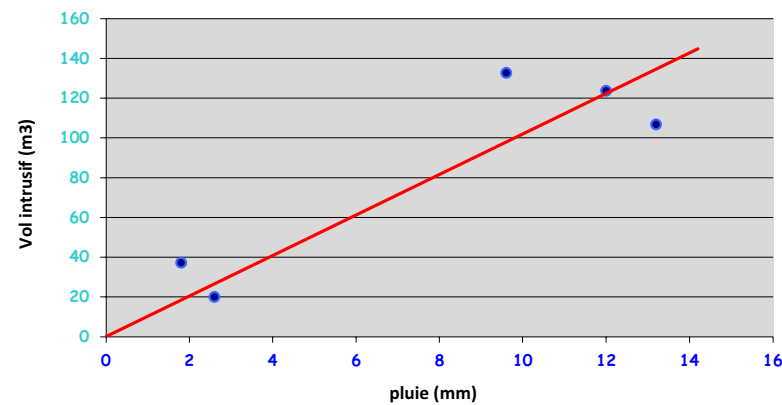


	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	25,9	621,3	-
Débit min mesuré	10,10	-	-
Qmax - coef pte	38,0	-	-
Débit d'ECPP*	6,36	152,7	25%
Débit EU** Strictes	19,53	468,6	75%

* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

Ratio de product° EU	150 l/j/hab
Indice linéaire ECPP	0,3 m³/h/km

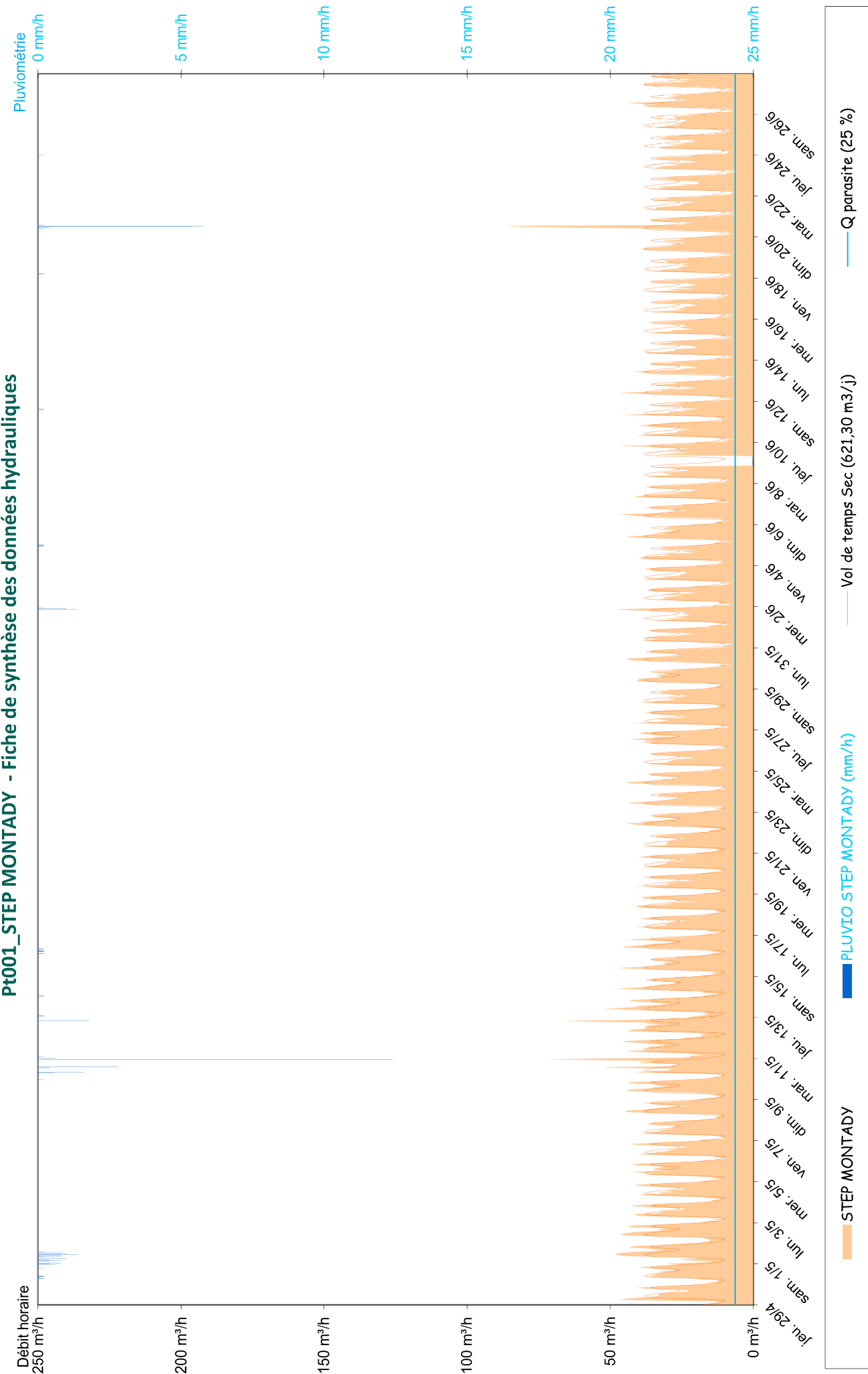
	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	30/04 23:00 au 01/05/21 16:00	10/05 23:00 au 11/05/21 03:00	12/05 20:00 au 12/05/21 22:00	01/06 21:00 au 02/06/21 00:00	20/06 10:00 au 20/06/21 16:00
Durée évènement (h)	17:00	04:00	02:00	03:00	06:00
Pluie sur période (mm)	9,6	13,2	1,8	2,6	12,0
Surcharge volumétrique (m3)	132,8	106,8	37,3	20,0	123,7
Surface active (m²)	13 000	8 000	20 000	7 000	10 000



Surface active retenue : 10 000 m²

ECPP : 6,4 m³/h (25%)

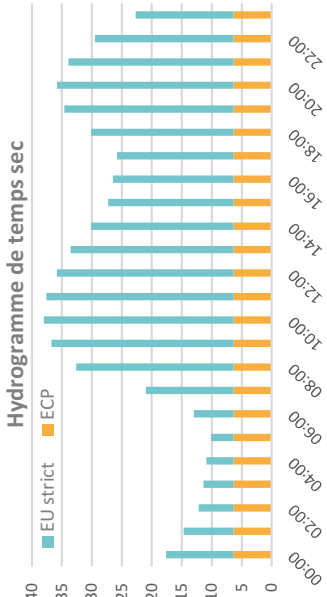
Pt001_STEP MONTADY - Fiche de synthèse des données hydrauliques



Pt001_STEP MONTADY - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	3 125	3 125	
Lineaire réseau (m)	24 794	24 794	
Appareil de mesure	Seuil triangulaire V 90°		
	Sonde pression 150 mbar		
	Logger		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

	Volume	pluvio
Moy. / Tot	620,8	48,0
Moy. tps sec	642,0	-
Minimum	440,0	0,0
Maximum	821,0	17,8
Max tps sec	738,0	-



Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
jeu 29/04/21	703,0		0,0
ven 30/04/21	649,0		1,4
sam 01/05/21	802,0		9,0
dim 02/05/21	738,0		0,0
lun 03/05/21	668,0		0,0
mar 04/05/21	640,0		0,0
mer 05/05/21	691,0		0,0
jeu 06/05/21	632,0		0,0
ven 07/05/21	627,0		0,0
sam 08/05/21	642,0		0,0
dim 09/05/21	681,0		0,2
lun 10/05/21	743,0		17,8
mar 11/05/21	821,0		0,8
mer 12/05/21	817,0		1,8
jeu 13/05/21	760,0		0,2
ven 14/05/21	683,0		0,2
sam 15/05/21	661,0		0,0
dim 16/05/21	670,0		0,8
lun 17/05/21	639,0		0,0
mar 18/05/21	645,0		0,0
mer 19/05/21	618,0		0,0
jeu 20/05/21	627,0		0,0
ven 21/05/21	615,0		0,0
sam 22/05/21	660,0		0,0
dim 23/05/21	600,0		0,0
lun 24/05/21	617,0		0,0
mar 25/05/21	580,0		0,0
mer 26/05/21	663,0		0,0
jeu 27/05/21	626,0		0,0
ven 28/05/21	603,0		0,0
sam 29/05/21	644,0		0,0

Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
dim 30/05/21	627,0		0,0
lun 31/05/21	595,0		0,0
mar 01/06/21	590,0		2,6
mer 02/06/21	581,0		0,0
jeu 03/06/21	594,0		0,0
ven 04/06/21	593,0		0,2
sam 05/06/21	615,0		0,2
dim 06/06/21	621,0		0,0
lun 07/06/21	608,0		0,0
mar 08/06/21	487,0		0,0
mer 09/06/21	440,0		0,0
jeu 10/06/21	608,0		0,0
ven 11/06/21	575,0		0,4
sam 12/06/21	586,0		0,0
dim 13/06/21	557,0		0,0
lun 14/06/21	544,0		0,0
mar 15/06/21	540,0		0,0
mer 16/06/21	536,0		0,0
jeu 17/06/21	536,0		0,0
ven 18/06/21	537,0		0,2
sam 19/06/21	563,0		0,0
dim 20/06/21	705,0		12,0
lun 21/06/21	560,0		0,0
mar 22/06/21	527,0		0,0
mer 23/06/21	534,0		0,0
jeu 24/06/21	543,0		0,2
ven 25/06/21	527,0		0,0
sam 26/06/21	585,0		0,0
dim 27/06/21	566,0		0,0
-	-		-
-	-		-



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt002_LA TOUR - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Table with 3 columns: Identification de site, Commune, Contexte, Données Bassin, Pop. raccordée, Lineaire réseau (m), Appareil de mesure, Durée de mesure, Pluie de référence.

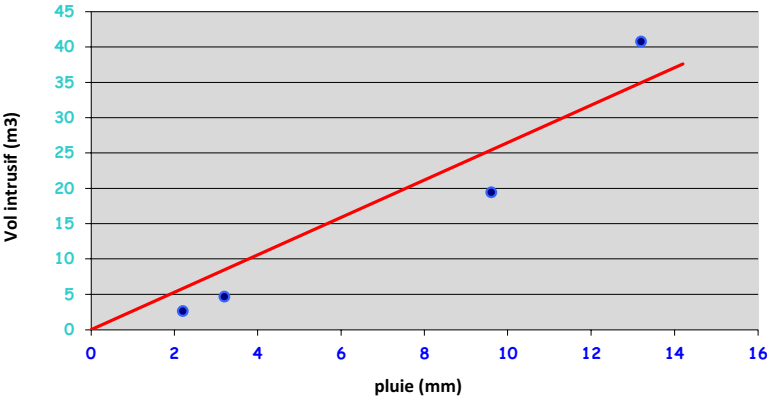


Table with 4 columns: Stat. débits horaires, m³/h, m³/j, %. Rows include Débit moyen total, Débit min mesuré, Qmax - coef pte, Débit d'ECPP*, and Débit EU** Strictes.

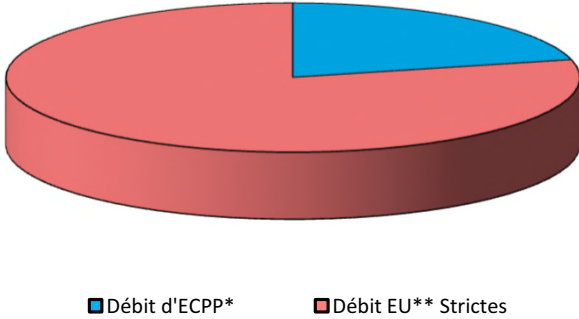
* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

Table with 2 columns: Ratio de product° EU, Indice linéaire ECPP. Values: 150 l/j/hab, 0,2 m³/h/km.

Table with 6 columns: Date de début et de fin de l'épisode, Durée évènement (h), Pluie sur période (mm), Surcharge volumétrique (m3), Surface active (m²), and Impact de la pluviométrie (Episodes 1-5).

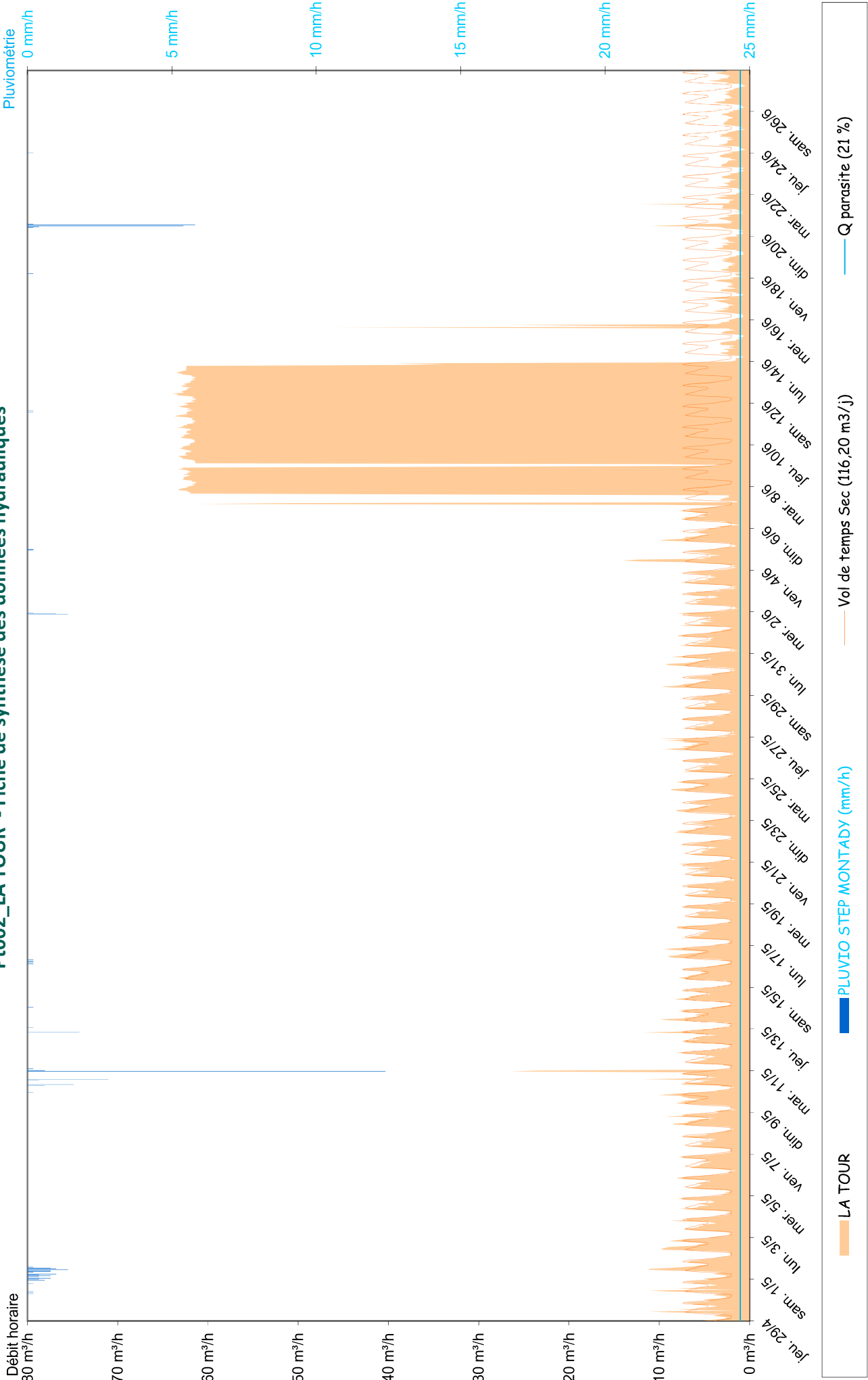


Surface active retenue : 1 000 m²



ECPP : 1,0 m³/h (21%)

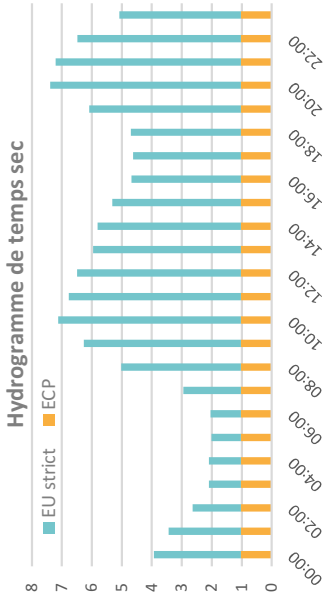
Pt002_LA TOUR - Fiche de synthèse des données hydrauliques



Pt002_LA TOUR - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	610	610	
Lineaire réseau (m)	4 207	24 794	
Appareil de mesure	pince ampérométrique		
	Logger		
	Sonde pression 350 mbar		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

	Volume	pluvio
Moy. / Tot	247,0	48,0
Moy. tps sec	116,5	-
Minimum	49,5	0,0
Maximum	1 497,3	17,8
Max tps sec	133,6	-



Données volumétriques	Volume	pluvio
	m3/j	mm/j
jeu 29/04/21	119,6	0,0
ven 30/04/21	119,6	1,4
sam 01/05/21	135,9	9,0
dim 02/05/21	133,0	0,0
lun 03/05/21	119,1	0,0
mar 04/05/21	113,6	0,0
mer 05/05/21	115,7	0,0
jeu 06/05/21	113,3	0,0
ven 07/05/21	106,9	0,0
sam 08/05/21	122,4	0,0
dim 09/05/21	131,1	0,2
lun 10/05/21	143,3	17,8
mar 11/05/21	132,4	0,8
mer 12/05/21	124,0	1,8
jeu 13/05/21	127,5	0,2
ven 14/05/21	120,4	0,2
sam 15/05/21	118,5	0,0
dim 16/05/21	135,1	0,8
lun 17/05/21	118,6	0,0
mar 18/05/21	112,0	0,0
mer 19/05/21	110,6	0,0
jeu 20/05/21	112,7	0,0
ven 21/05/21	108,6	0,0
sam 22/05/21	114,6	0,0
dim 23/05/21	115,1	0,0
lun 24/05/21	124,3	0,0
mar 25/05/21	110,3	0,0
mer 26/05/21	133,6	0,0
jeu 27/05/21	109,2	0,0
ven 28/05/21	104,6	0,0
sam 29/05/21	119,5	0,0

Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
dim 30/05/21	123,5		0,0
lun 31/05/21	111,6		0,0
mar 01/06/21	113,3		2,6
mer 02/06/21	106,2		0,0
jeu 03/06/21	107,6		0,0
ven 04/06/21	124,2		0,2
sam 05/06/21	118,5		0,2
dim 06/06/21	117,3		0,0
lun 07/06/21	688,8		0,0
mar 08/06/21	1 463,5		0,0
mer 09/06/21	1 325,8		0,0
jeu 10/06/21	1 494,3		0,0
ven 11/06/21	1 494,5		0,4
sam 12/06/21	1 497,3		0,0
dim 13/06/21	1 364,2		0,0
lun 14/06/21	53,5		0,0
mar 15/06/21	135,9		0,0
mer 16/06/21	54,1		0,0
jeu 17/06/21	58,2		0,0
ven 18/06/21	51,2		0,2
sam 19/06/21	52,1		0,0
dim 20/06/21	66,5		12,0
lun 21/06/21	64,7		0,0
mar 22/06/21	49,5		0,0
mer 23/06/21	52,1		0,0
jeu 24/06/21	51,8		0,2
ven 25/06/21	50,8		0,0
sam 26/06/21	50,8		0,0
dim 27/06/21	56,4		0,0
-	-		-
-	-		-



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt003_PR CAPESTANG - Fiche de synthèse des données hydrauliques

Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	MONTADY (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	2 230	3 125
Lineaire réseau (m)	17 206	24 794
Appareil de mesure	pince ampérométrique	
	Logger	
	Sonde pression 350 mbar	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	

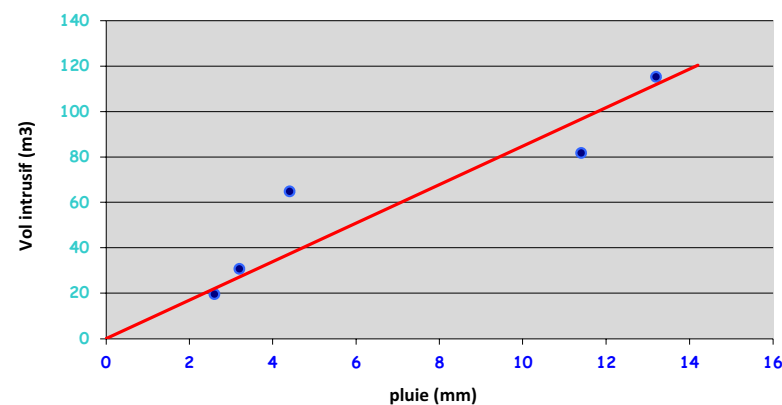


	Stat. débits horaires		
	m ³ /h	m ³ /j	%
Débit moyen total	18,7	449,1	-
Débit min mesuré	6,70	-	-
Qmax - coef pte	27,9	-	-
Débit d'ECPP*	4,78	114,7	26%
Débit EU** Strictes	13,93	334,4	74%

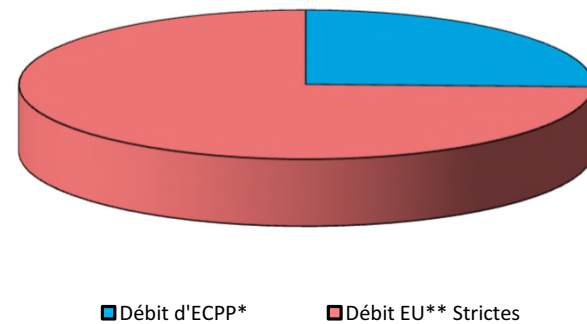
* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

Ratio de product* EU	150 l/j/hab
Indice linéaire ECPP	0,3 m ³ /h/km

	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	30/04 23:00 au 01/05/21 08:00	10/05 13:00 au 10/05/21 16:00	10/05 23:00 au 11/05/21 03:00	01/06 21:00 au 02/06/21 00:00	20/06 12:00 au 20/06/21 17:00
Durée évènement (h)	09:00	03:00	04:00	03:00	05:00
Pluie sur période (mm)	4,4	3,2	13,2	2,6	11,4
Surcharge volumétrique (m3)	64,8	30,8	115,3	19,7	81,7
Surface active (m²)	14 000	9 000	8 000	7 000	7 000

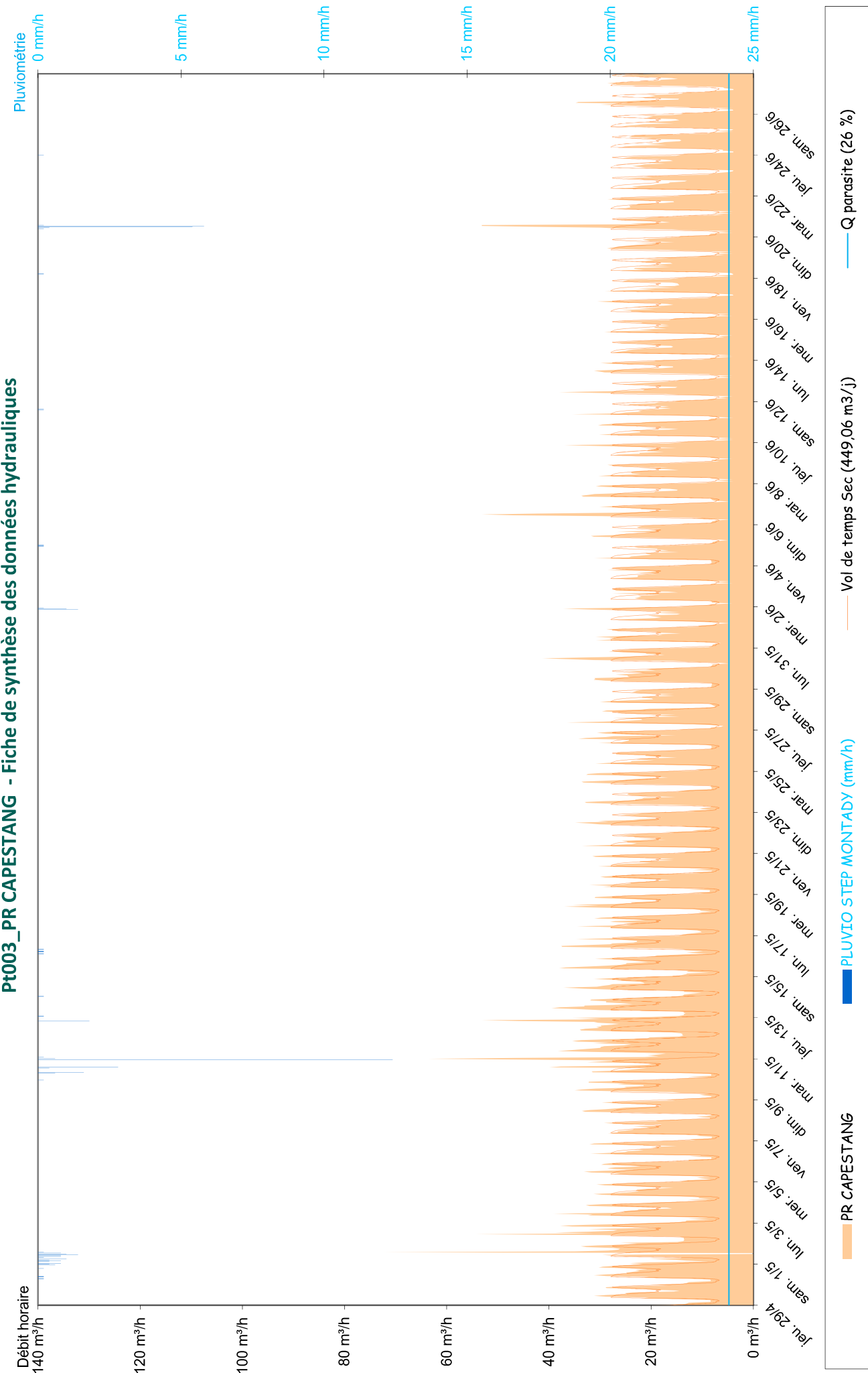


Surface active retenue : 8 000 m²



ECPP : 4,8 m³/h (26%)

Pt003_PR CAPESTANG - Fiche de synthèse des données hydrauliques

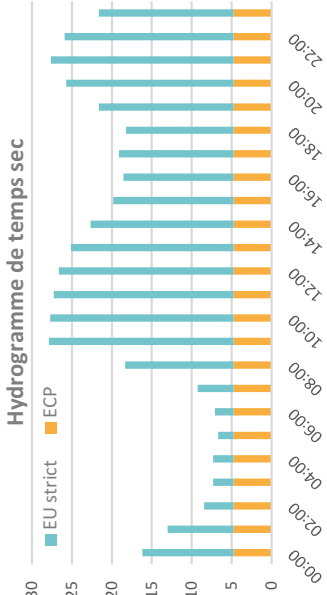


Pt003_PR CAPESTANG - Fiche de synthèse des données hydrauliques

Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	2 230	2 230	
Lineaire réseau (m)	17 206	24 794	
Appareil de mesure	pince ampérométrique		
	Logger		
	Sonde pression 350 mbar		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

	Volume	pluvio
Moy. / Tot	472,7	48,0
Moy. tps sec	490,9	-
Minimum	373,3	0,0
Maximum	727,6	17,8
Max tps sec	613,7	-



Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
jeu 29/04/21	472,6		0,0
ven 30/04/21	501,7		1,4
sam 01/05/21	569,8		9,0
dim 02/05/21	613,7		0,0
lun 03/05/21	529,7		0,0
mar 04/05/21	489,5		0,0
mer 05/05/21	522,3		0,0
jeu 06/05/21	468,4		0,0
ven 07/05/21	462,6		0,0
sam 08/05/21	474,5		0,0
dim 09/05/21	498,3		0,2
lun 10/05/21	542,4		17,8
mar 11/05/21	727,6		0,8
mer 12/05/21	652,2		1,8
jeu 13/05/21	615,4		0,2
ven 14/05/21	547,3		0,2
sam 15/05/21	533,2		0,0
dim 16/05/21	531,5		0,8
lun 17/05/21	516,7		0,0
mar 18/05/21	520,5		0,0
mer 19/05/21	483,0		0,0
jeu 20/05/21	475,6		0,0
ven 21/05/21	472,9		0,0
sam 22/05/21	486,0		0,0
dim 23/05/21	459,3		0,0
lun 24/05/21	486,7		0,0
mar 25/05/21	453,4		0,0
mer 26/05/21	503,5		0,0
jeu 27/05/21	467,5		0,0
ven 28/05/21	447,6		0,0
sam 29/05/21	470,8		0,0

Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
dim 30/05/21	479,7		0,0
lun 31/05/21	453,1		0,0
mar 01/06/21	430,3		2,6
mer 02/06/21	432,1		0,0
jeu 03/06/21	446,7		0,0
ven 04/06/21	417,9		0,2
sam 05/06/21	435,1		0,2
dim 06/06/21	507,4		0,0
lun 07/06/21	466,9		0,0
mar 08/06/21	435,3		0,0
mer 09/06/21	431,8		0,0
jeu 10/06/21	440,9		0,0
ven 11/06/21	428,4		0,4
sam 12/06/21	421,5		0,0
dim 13/06/21	423,1		0,0
lun 14/06/21	426,6		0,0
mar 15/06/21	411,6		0,0
mer 16/06/21	426,8		0,0
jeu 17/06/21	380,3		0,0
ven 18/06/21	384,3		0,2
sam 19/06/21	414,8		0,0
dim 20/06/21	501,4		12,0
lun 21/06/21	425,4		0,0
mar 22/06/21	394,6		0,0
mer 23/06/21	386,2		0,0
jeu 24/06/21	384,0		0,2
ven 25/06/21	373,3		0,0
sam 26/06/21	414,4		0,0
dim 27/06/21	391,6		0,0
-	-		-
-	-		-



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt004_BRANCHE EST - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	MONTADY (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	230	3 125
Lineaire réseau (m)	2 716	24 794
Appareil de mesure	Sonde US	
	Seuil triangulaire V 90°	
	-	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	

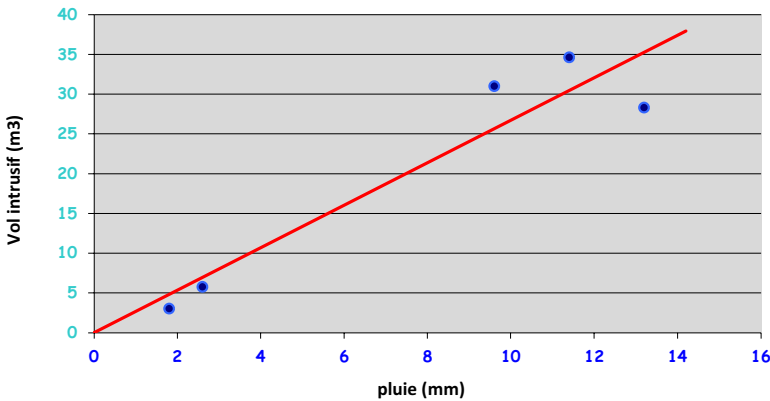


	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	1,5	36,1	-
Débit min mesuré	0,25	-	-
Qmax - coef pte	2,9	-	-
Débit d'ECPP*	0,09	2,1	6%
Débit EU** Strictes	1,42	34,0	94%

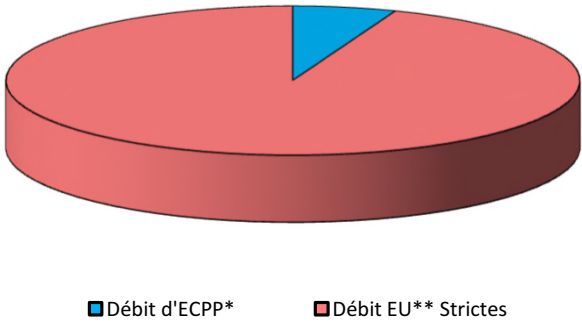
* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

Ratio de product° EU	148 l/j/hab
Indice linéaire ECPP	0,0 m³/h/km

	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	30/04 23:00 au 01/05/21 16:00	10/05 23:00 au 11/05/21 03:00	12/05 20:00 au 12/05/21 22:00	01/06 21:00 au 02/06/21 00:00	20/06 12:00 au 20/06/21 17:00
Durée évènement (h)	17:00	04:00	02:00	03:00	05:00
Pluie sur période (mm)	9,6	13,2	1,8	2,6	11,4
Surcharge volumétrique (m3)	31,0	28,3	3,0	5,8	34,6
Surface active (m²)	3 000	2 000	1 000	2 000	3 000

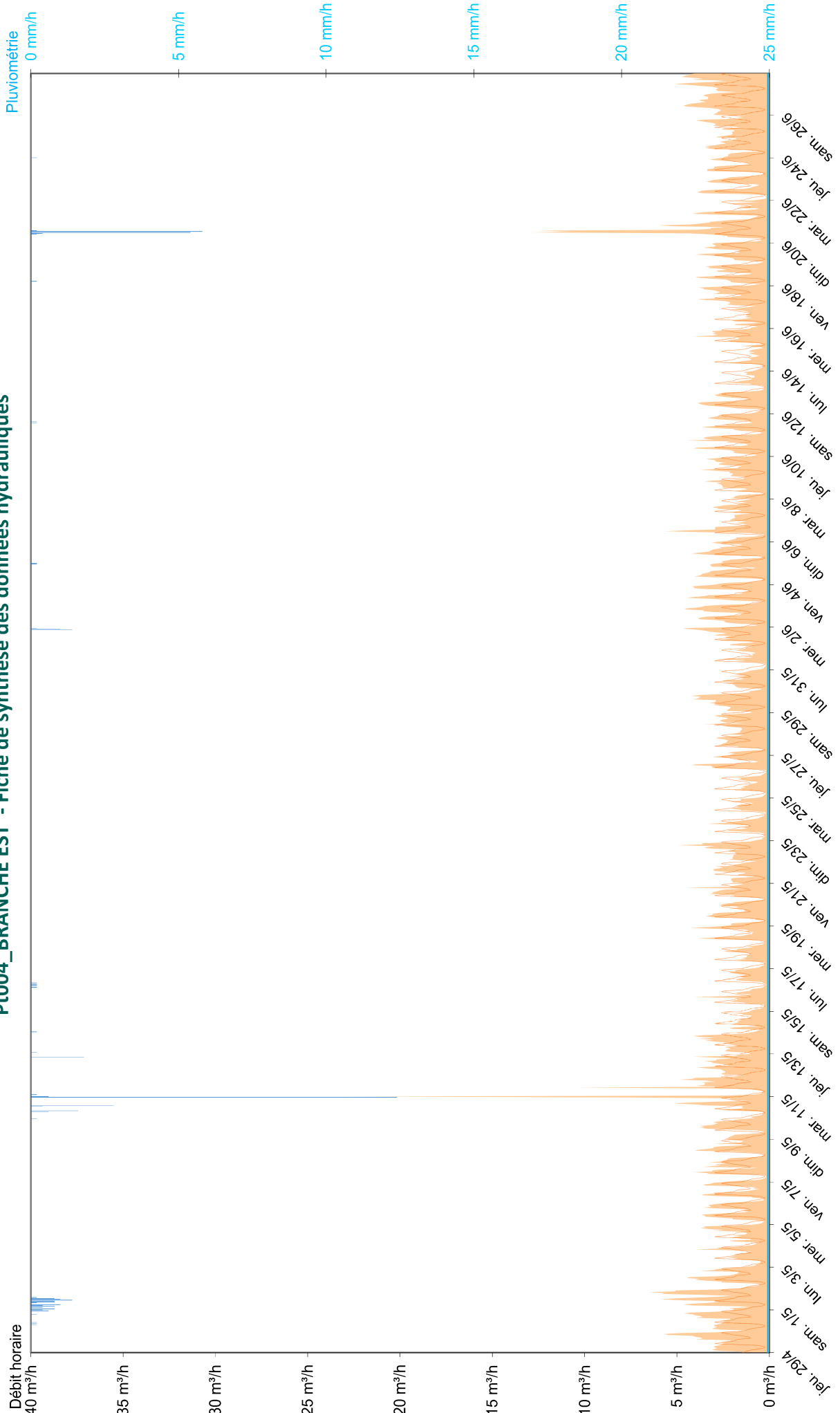


Surface active retenue : 2 000 m²



ECPP : 0,1 m³/h (6%)

Pt004_BRANCHE EST - Fiche de synthèse des données hydrauliques

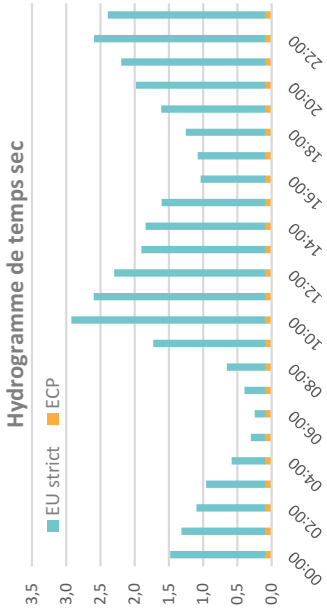


Pt004_BRANCHE EST - Fiche de synthèse des données hydrauliques

Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	230	230	
Lineaire réseau (m)	2 716	24 794	
Appareil de mesure	Sonde US		
	Seuil triangulaire V 90°		
	-		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

	Volume	pluvio
Moy. / Tot	50,3	48,0
Moy. tps sec	43,9	-
Minimum	22,5	0,0
Maximum	94,6	17,8
Max tps sec	76,2	-



Données volumétriques	Volume	pluvio
	m3/j	mm/j
jeu 29/04/21	76,2	0,0
ven 30/04/21	71,0	1,4
sam 01/05/21	90,0	9,0
dim 02/05/21	55,9	0,0
lun 03/05/21	36,8	0,0
mar 04/05/21	44,6	0,0
mer 05/05/21	49,8	0,0
jeu 06/05/21	44,5	0,0
ven 07/05/21	48,2	0,0
sam 08/05/21	46,2	0,0
dim 09/05/21	52,9	0,2
lun 10/05/21	50,7	17,8
mar 11/05/21	86,2	0,8
mer 12/05/21	64,5	1,8
jeu 13/05/21	60,0	0,2
ven 14/05/21	33,0	0,2
sam 15/05/21	31,3	0,0
dim 16/05/21	27,8	0,8
lun 17/05/21	26,7	0,0
mar 18/05/21	36,1	0,0
mer 19/05/21	45,4	0,0
jeu 20/05/21	48,3	0,0
ven 21/05/21	47,8	0,0
sam 22/05/21	54,9	0,0
dim 23/05/21	28,8	0,0
lun 24/05/21	26,9	0,0
mar 25/05/21	23,4	0,0
mer 26/05/21	38,2	0,0
jeu 27/05/21	46,6	0,0
ven 28/05/21	51,5	0,0
sam 29/05/21	64,2	0,0

Données volumétriques	Volume	pluvio
	m3/j	mm/j
dim 30/05/21	37,7	0,0
lun 31/05/21	23,7	0,0
mar 01/06/21	57,1	2,6
mer 02/06/21	64,1	0,0
jeu 03/06/21	59,8	0,0
ven 04/06/21	58,2	0,2
sam 05/06/21	57,7	0,2
dim 06/06/21	50,5	0,0
lun 07/06/21	46,4	0,0
mar 08/06/21	45,7	0,0
mer 09/06/21	57,2	0,0
jeu 10/06/21	55,8	0,0
ven 11/06/21	48,3	0,4
sam 12/06/21	50,5	0,0
dim 13/06/21	24,5	0,0
lun 14/06/21	22,5	0,0
mar 15/06/21	44,2	0,0
mer 16/06/21	31,7	0,0
jeu 17/06/21	60,1	0,0
ven 18/06/21	55,4	0,2
sam 19/06/21	53,4	0,0
dim 20/06/21	94,6	12,0
lun 21/06/21	43,3	0,0
mar 22/06/21	41,2	0,0
mer 23/06/21	48,0	0,0
jeu 24/06/21	55,3	0,2
ven 25/06/21	58,4	0,0
sam 26/06/21	82,4	0,0
dim 27/06/21	84,9	0,0
-	-	-
-	-	-



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt005_BRANCHE OUEST - Fiche de synthèse des données hydrauliques

Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	MONTADY (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	390	3 125
Lineaire réseau (m)	3 657	24 794
Appareil de mesure	Sonde US	
	Seuil triangulaire V 90°	
	-	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	

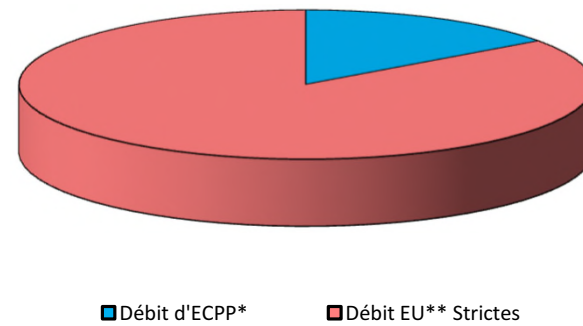
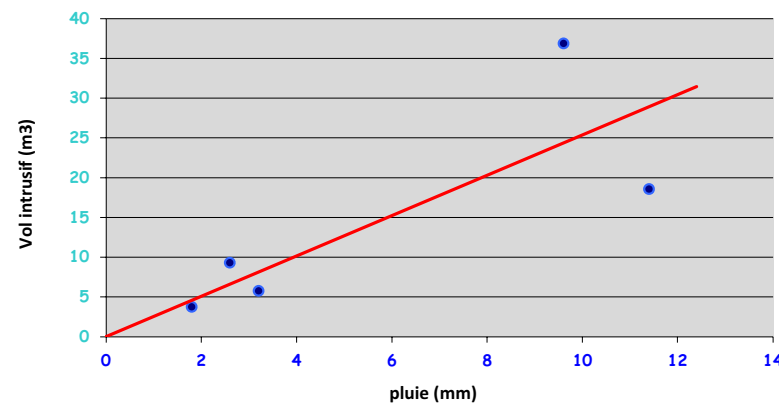


	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	2,9	69,0	-
Débit min mesuré	0,67	-	-
Qmax - coef pte	5,3	-	-
Débit d'ECPP*	0,43	10,4	15%
Débit EU** Strictes	2,44	58,7	85%

* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

Ratio de product* EU	150 l/j/hab
Indice linéaire ECPP	0,1 m³/h/km

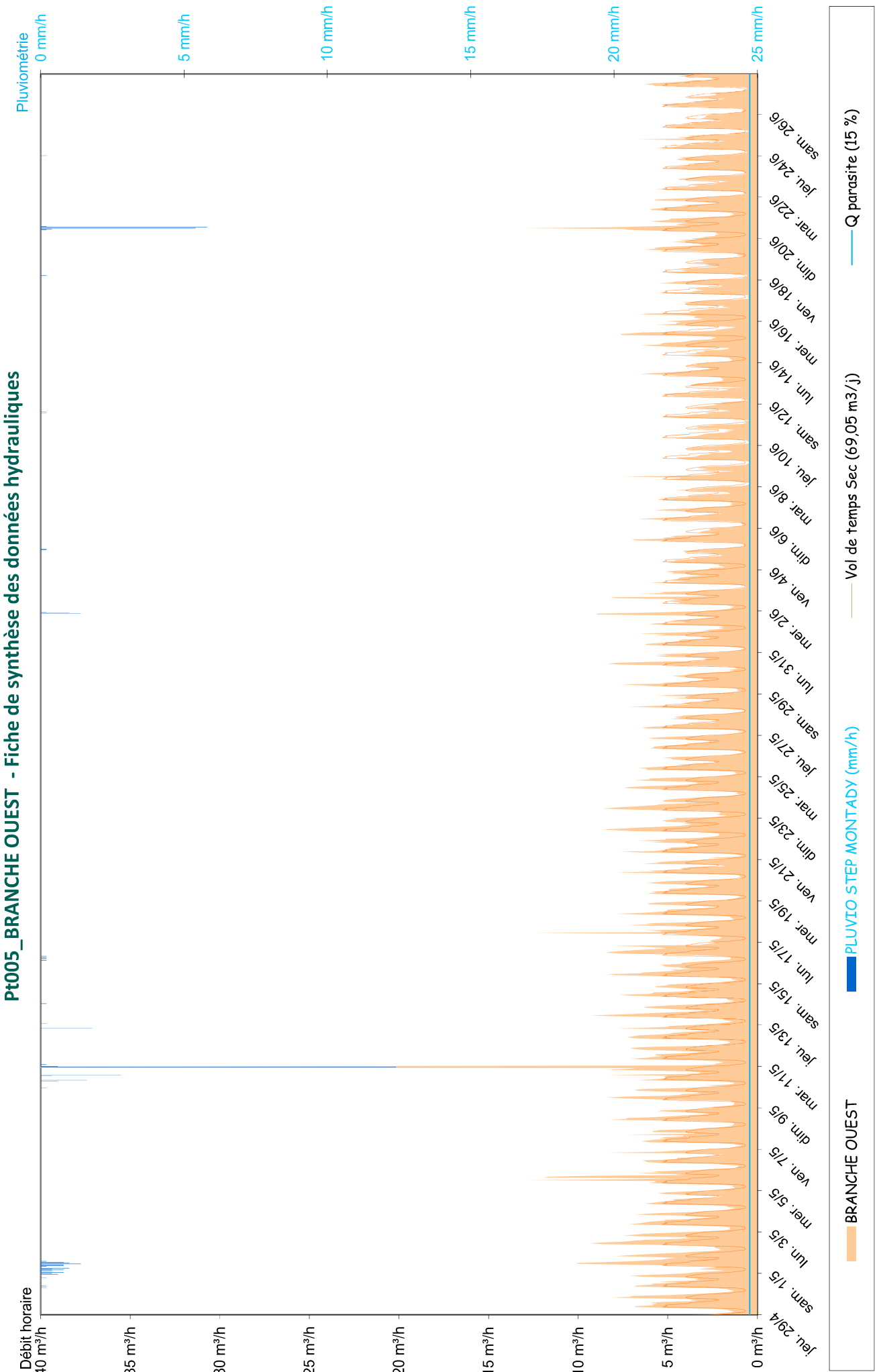
	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	30/04 23:00 au 01/05/21 16:00	10/05 13:00 au 10/05/21 15:00	20/06 12:00 au 20/06/21 17:00	12/05 20:00 au 12/05/21 21:00	01/06 21:00 au 02/06/21 00:00
Durée évènement (h)	17:00	02:00	05:00	01:00	03:00
Pluie sur période (mm)	9,6	3,2	11,4	1,8	2,6
Surcharge volumétrique (m3)	36,9	5,8	18,6	3,8	9,3
Surface active (m²)	3 000	1 000	1 000	2 000	3 000



Surface active retenue : 2 000 m²

ECPP : 0,4 m³/h (15%)

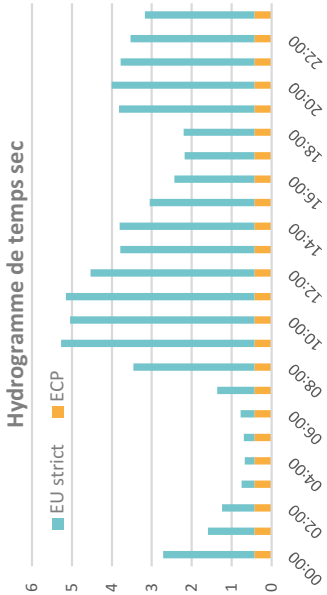
Pt005_BRANCHE OUEST - Fiche de synthèse des données hydrauliques



Pt005_BRANCHE OUEST - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	390	390	
Lineaire réseau (m)	3 657	24 794	
Appareil de mesure	Sonde US		
	Seuil triangulaire V 90°		
	-		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

	Volume	pluvio
Moy. / Tot	89,6	48,0
Moy. tps sec	95,5	-
Minimum	53,7	0,0
Maximum	202,0	17,8
Max tps sec	126,1	-



Données volumétriques	Volume	pluvio
	m3/j	mm/j
jeu 29/04/21	107,1	0,0
ven 30/04/21	100,1	1,4
sam 01/05/21	126,6	9,0
dim 02/05/21	120,9	0,0
lun 03/05/21	99,5	0,0
mar 04/05/21	86,2	0,0
mer 05/05/21	126,1	0,0
jeu 06/05/21	87,1	0,0
ven 07/05/21	95,9	0,0
sam 08/05/21	91,1	0,0
dim 09/05/21	98,2	0,2
lun 10/05/21	202,0	17,8
mar 11/05/21	137,6	0,8
mer 12/05/21	103,4	1,8
jeu 13/05/21	106,3	0,2
ven 14/05/21	98,9	0,2
sam 15/05/21	101,0	0,0
dim 16/05/21	107,7	0,8
lun 17/05/21	102,1	0,0
mar 18/05/21	94,7	0,0
mer 19/05/21	89,8	0,0
jeu 20/05/21	85,5	0,0
ven 21/05/21	93,7	0,0
sam 22/05/21	108,9	0,0
dim 23/05/21	108,2	0,0
lun 24/05/21	96,2	0,0
mar 25/05/21	85,9	0,0
mer 26/05/21	84,2	0,0
jeu 27/05/21	78,9	0,0
ven 28/05/21	78,6	0,0
sam 29/05/21	82,9	0,0

Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
dim 30/05/21	90,9	0,0	
lun 31/05/21	85,6	0,0	
mar 01/06/21	98,3	2,6	
mer 02/06/21	92,2	0,0	
jeu 03/06/21	80,4	0,0	
ven 04/06/21	75,7	0,2	
sam 05/06/21	73,5	0,2	
dim 06/06/21	72,2	0,0	
lun 07/06/21	70,6	0,0	
mar 08/06/21	63,8	0,0	
mer 09/06/21	56,4	0,0	
jeu 10/06/21	53,7	0,0	
ven 11/06/21	58,2	0,4	
sam 12/06/21	61,2	0,0	
dim 13/06/21	80,5	0,0	
lun 14/06/21	76,3	0,0	
mar 15/06/21	91,9	0,0	
mer 16/06/21	87,4	0,0	
jeu 17/06/21	66,0	0,0	
ven 18/06/21	64,4	0,2	
sam 19/06/21	79,1	0,0	
dim 20/06/21	115,2	12,0	
lun 21/06/21	85,5	0,0	
mar 22/06/21	67,0	0,0	
mer 23/06/21	71,6	0,0	
jeu 24/06/21	72,4	0,2	
ven 25/06/21	65,7	0,0	
sam 26/06/21	64,3	0,0	
dim 27/06/21	73,3	0,0	
-	-	-	
-	-	-	



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt006_BRANCHE NORD - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	MONTADY (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	925	3 125
Lineaire réseau (m)	5 328	24 794
Appareil de mesure	Sonde US	
	Seuil triangulaire V 90°	
	-	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	

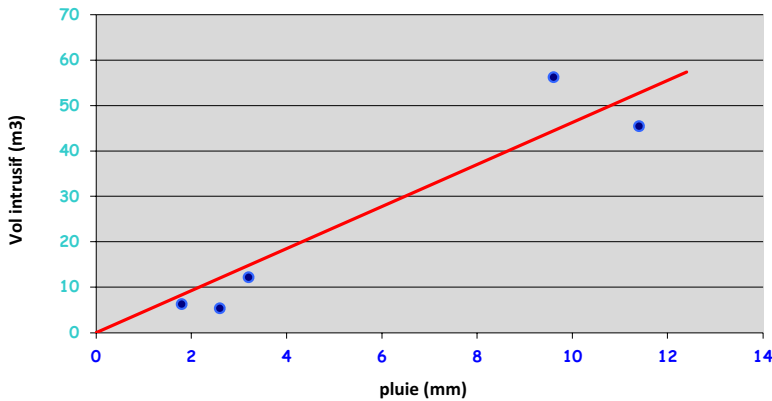


	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	8,4	200,6	-
Débit min mesuré	4,54	-	-
Qmax - coef pte	13,4	-	-
Débit d'ECPP*	2,57	61,7	31%
Débit EU** Strictes	5,79	138,8	69%

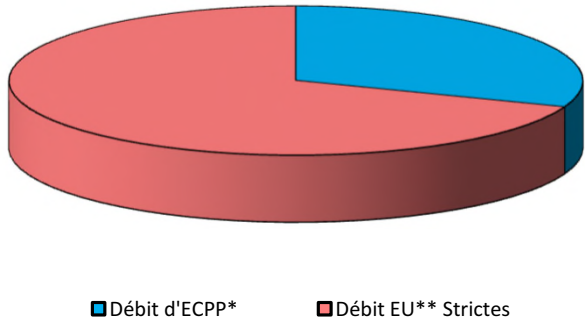
* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

Ratio de product* EU	150 l/j/hab
Indice linéaire ECPP	0,5 m³/h/km

	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	30/04 23:00 au 01/05/21 16:00	10/05 13:00 au 10/05/21 16:00	12/05 20:00 au 12/05/21 21:00	01/06 21:00 au 02/06/21 00:00	20/06 12:00 au 20/06/21 17:00
Durée évènement (h)	17:00	03:00	01:00	03:00	05:00
Pluie sur période (mm)	9,6	3,2	1,8	2,6	11,4
Surcharge volumétrique (m3)	56,2	12,2	6,3	5,3	45,5
Surface active (m²)	5 000	3 000	3 000	2 000	3 000

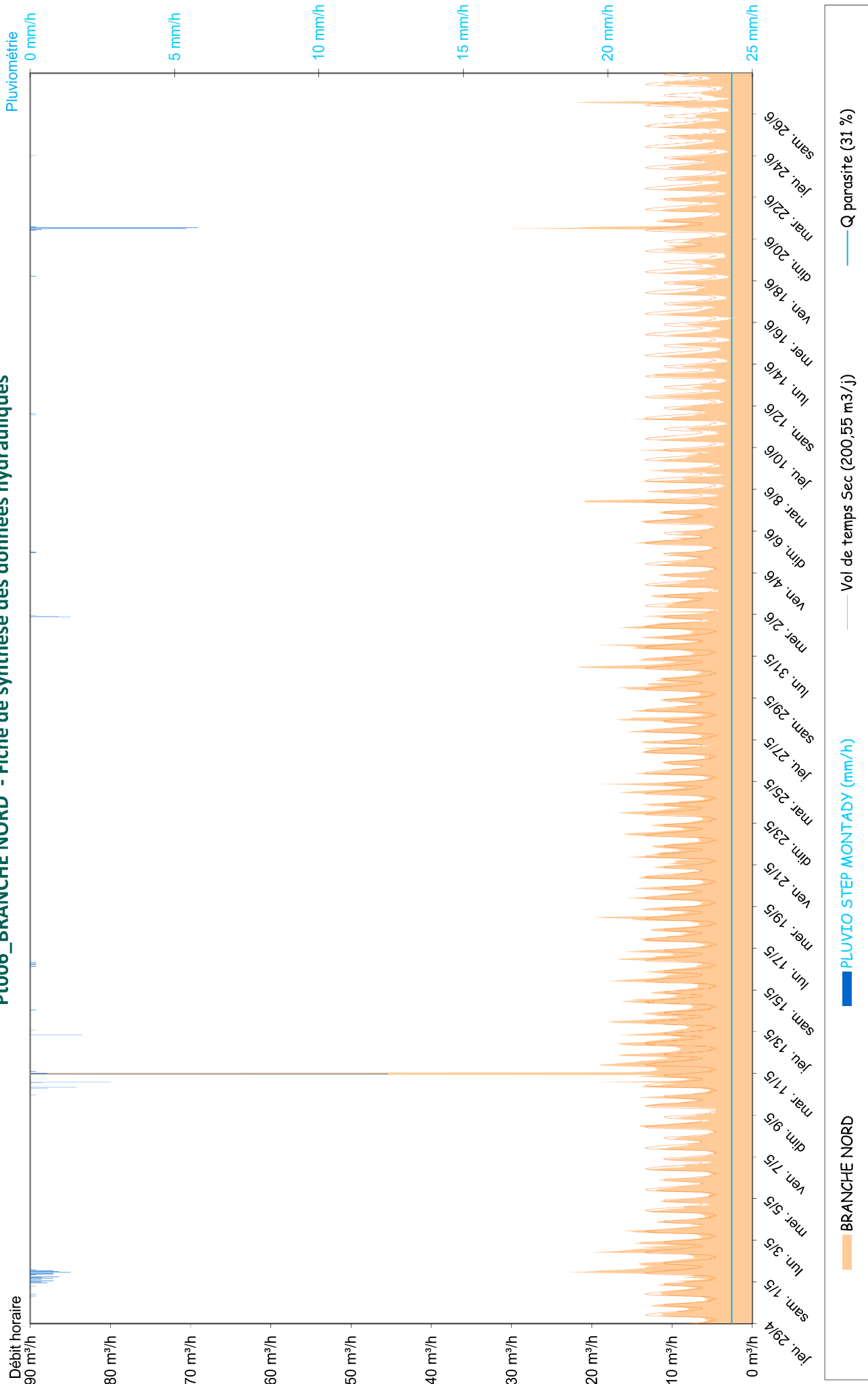


Surface active retenue : 3 000 m²



ECPP : 2,6 m³/h (31%)

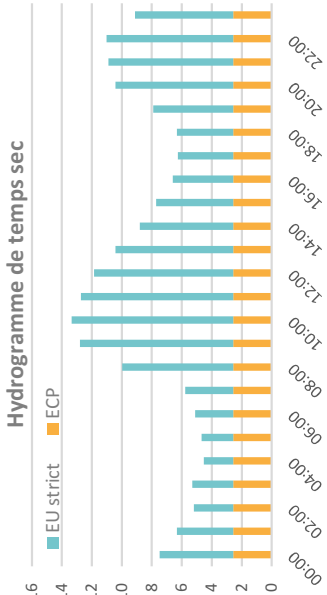
Pt006_BRANCHE NORD - Fiche de synthèse des données hydrauliques



Pt006_BRANCHE NORD - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	925	925	
Lineaire réseau (m)	5 328	24 794	
Appareil de mesure	Sonde US		
	Seuil triangulaire V 90°		
	-		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

Volume	pluvio
Moy. / Tot	48,0
Moy. tps sec	-
Minimum	0,0
Maximum	17,8
Max tps sec	-



Données volumétriques	Volume m3/j	pluvio mm/j
jeu 29/04/21	215,4	0,0
ven 30/04/21	209,8	1,4
sam 01/05/21	294,4	9,0
dim 02/05/21	280,8	0,0
lun 03/05/21	226,6	0,0
mar 04/05/21	200,6	0,0
mer 05/05/21	198,5	0,0
jeu 06/05/21	186,7	0,0
ven 07/05/21	182,8	0,0
sam 08/05/21	189,5	0,0
dim 09/05/21	201,0	0,2
lun 10/05/21	344,7	17,8
mar 11/05/21	502,8	0,8
mer 12/05/21	284,4	1,8
jeu 13/05/21	277,5	0,2
ven 14/05/21	257,8	0,2
sam 15/05/21	254,4	0,0
dim 16/05/21	258,1	0,8
lun 17/05/21	232,8	0,0
mar 18/05/21	258,9	0,0
mer 19/05/21	238,8	0,0
jeu 20/05/21	218,9	0,0
ven 21/05/21	258,6	0,0
sam 22/05/21	246,6	0,0
dim 23/05/21	247,8	0,0
lun 24/05/21	254,3	0,0
mar 25/05/21	216,9	0,0
mer 26/05/21	235,3	0,0
jeu 27/05/21	238,8	0,0
ven 28/05/21	239,6	0,0
sam 29/05/21	257,0	0,0

Données volumétriques	Volume m3/j	pluvio mm/j
dim 30/05/21	275,7	0,0
lun 31/05/21	260,4	0,0
mar 01/06/21	245,8	2,6
mer 02/06/21	211,6	0,0
jeu 03/06/21	190,5	0,0
ven 04/06/21	193,9	0,2
sam 05/06/21	201,6	0,2
dim 06/06/21	206,6	0,0
lun 07/06/21	221,8	0,0
mar 08/06/21	173,6	0,0
mer 09/06/21	182,2	0,0
jeu 10/06/21	150,6	0,0
ven 11/06/21	174,6	0,4
sam 12/06/21	157,6	0,0
dim 13/06/21	160,8	0,0
lun 14/06/21	148,3	0,0
mar 15/06/21	143,1	0,0
mer 16/06/21	157,2	0,0
jeu 17/06/21	163,7	0,0
ven 18/06/21	147,8	0,2
sam 19/06/21	175,4	0,0
dim 20/06/21	234,2	12,0
lun 21/06/21	175,4	0,0
mar 22/06/21	159,3	0,0
mer 23/06/21	167,8	0,0
jeu 24/06/21	159,4	0,2
ven 25/06/21	151,5	0,0
sam 26/06/21	168,4	0,0
dim 27/06/21	159,9	0,0
-	-	-
-	-	-



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt007_BRANCHE CENTRE - Fiche de synthèse des données hydrauliques Campagne du jeudi 29 avr 2021 au samedi 26 juin 2021

Identification de site		
Commune	MONTADY (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	480	3 125
Lineaire réseau (m)	4 622	24 794
Appareil de mesure	Seuil triangulaire V 90°	
	Sonde pression 150 mbar	
	Logger	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	



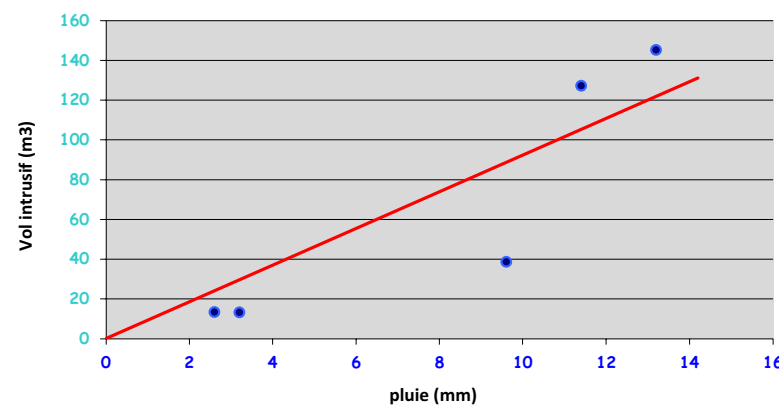
	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	4,6	109,8	-
Débit min mesuré	2,30	-	-
Qmax - coef pte	6,9	-	-
Débit d'ECPP*	1,58	37,9	34%
Débit EU** Strictes	3,00	71,9	66%

* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

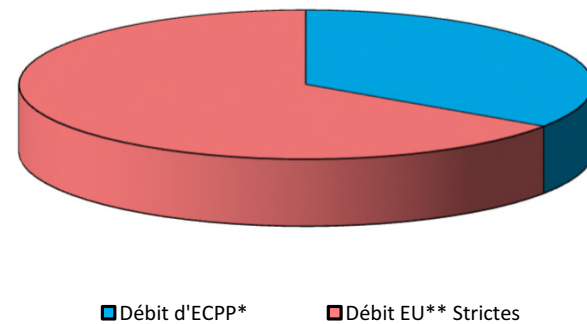
Ratio de product* EU	150 l/j/hab
Indice linéaire ECPP	0,3 m³/h/km



	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	30/04 23:00 au 01/05/21 16:00	10/05 13:00 au 10/05/21 15:00	10/05 23:00 au 11/05/21 03:00	01/06 21:00 au 02/06/21 01:00	20/06 12:00 au 20/06/21 17:00
Durée évènement (h)	17:00	02:00	04:00	04:00	05:00
Pluie sur période (mm)	9,6	3,2	13,2	2,6	11,4
Surcharge volumétrique (m3)	38,7	13,3	145,3	13,4	127,3
Surface active (m²)	4 000	4 000	11 000	5 000	11 000

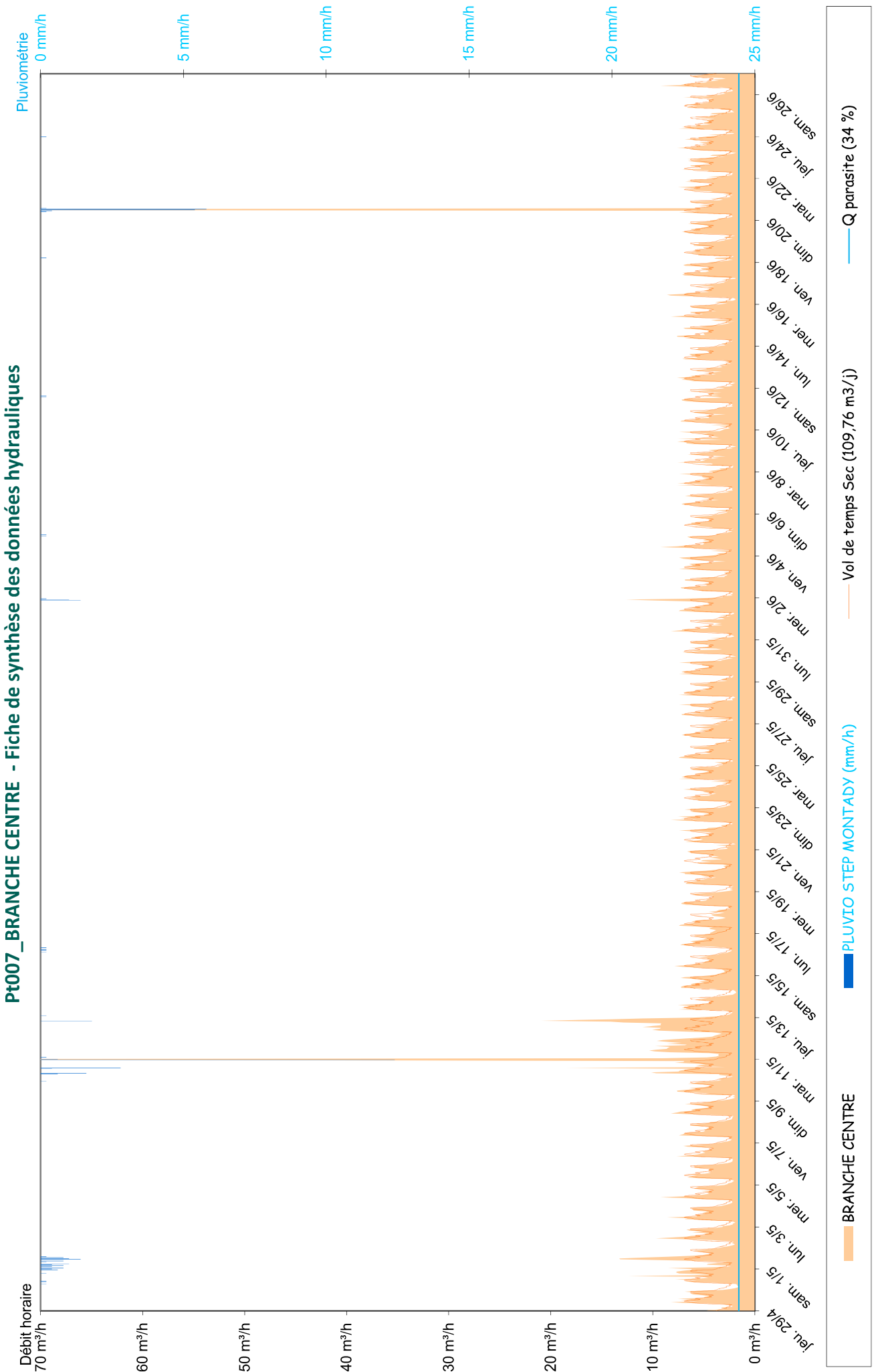


Surface active retenue : 4 000 m²



ECPP : 1,6 m³/h (34%)

Pt007_BRANCHE CENTRE - Fiche de synthèse des données hydrauliques

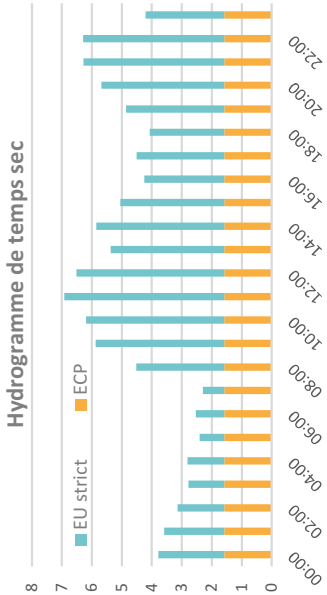


Pt007_BRANCHE CENTRE - Fiche de synthèse des données hydrauliques

Campagne du jeudi 29 avr 2021 au samedi 26 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	480	480	
Lineaire réseau (m)	4 622	24 794	
Appareil de mesure	Seuil triangulaire V 90°		
	Sonde pression 150 mbar		
	Logger		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

	Volume	pluvio
Moy. / Tot	119,3	48,0
Moy. tps sec	111,2	-
Minimum	103,0	0,0
Maximum	271,5	17,8
Max tps sec	120,9	-



Données volumétriques	Volume m3/j	pluvio mm/j
jeu 29/04/21	120,9	0,0
ven 30/04/21	120,1	1,4
sam 01/05/21	145,8	9,0
dim 02/05/21	112,1	0,0
lun 03/05/21	111,1	0,0
mar 04/05/21	107,8	0,0
mer 05/05/21	103,5	0,0
jeu 06/05/21	103,7	0,0
ven 07/05/21	110,3	0,0
sam 08/05/21	113,2	0,0
dim 09/05/21	110,6	0,2
lun 10/05/21	181,7	17,8
mar 11/05/21	271,5	0,8
mer 12/05/21	218,3	1,8
jeu 13/05/21	112,1	0,2
ven 14/05/21	112,1	0,2
sam 15/05/21	111,9	0,0
dim 16/05/21	109,7	0,8
lun 17/05/21	113,0	0,0
mar 18/05/21	110,4	0,0
mer 19/05/21	111,5	0,0
jeu 20/05/21	106,1	0,0
ven 21/05/21	109,8	0,0
sam 22/05/21	120,9	0,0
dim 23/05/21	107,9	0,0
lun 24/05/21	115,4	0,0
mar 25/05/21	112,4	0,0
mer 26/05/21	110,8	0,0
jeu 27/05/21	113,1	0,0
ven 28/05/21	111,8	0,0
sam 29/05/21	116,0	0,0

Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
dim 30/05/21	104,6		0,0
lun 31/05/21	104,0		0,0
mar 01/06/21	125,6		2,6
mer 02/06/21	112,4		0,0
jeu 03/06/21	115,5		0,0
ven 04/06/21	116,7		0,2
sam 05/06/21	104,1		0,2
dim 06/06/21	109,4		0,0
lun 07/06/21	108,1		0,0
mar 08/06/21	104,1		0,0
mer 09/06/21	110,3		0,0
jeu 10/06/21	106,6		0,0
ven 11/06/21	103,0		0,4
sam 12/06/21	108,6		0,0
dim 13/06/21	109,4		0,0
lun 14/06/21	111,7		0,0
mar 15/06/21	113,8		0,0
mer 16/06/21	107,4		0,0
jeu 17/06/21	114,1		0,0
ven 18/06/21	112,4		0,2
sam 19/06/21	110,5		0,0
dim 20/06/21	237,4		12,0
lun 21/06/21	110,2		0,0
mar 22/06/21	112,7		0,0
mer 23/06/21	113,8		0,0
jeu 24/06/21	108,2		0,2
ven 25/06/21	109,4		0,0
sam 26/06/21	106,5		0,0
dim 27/06/21	114,0		0,0
-	-		-
-	-		-



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt008_CENTRE ANCIEN - Fiche de synthèse des données hydrauliques

Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	MONTADY (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	210	3 125
Lineaire réseau (m)	1 821	24 794
Appareil de mesure	Sonde US	
	Seuil triangulaire V 90°	
	-	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	

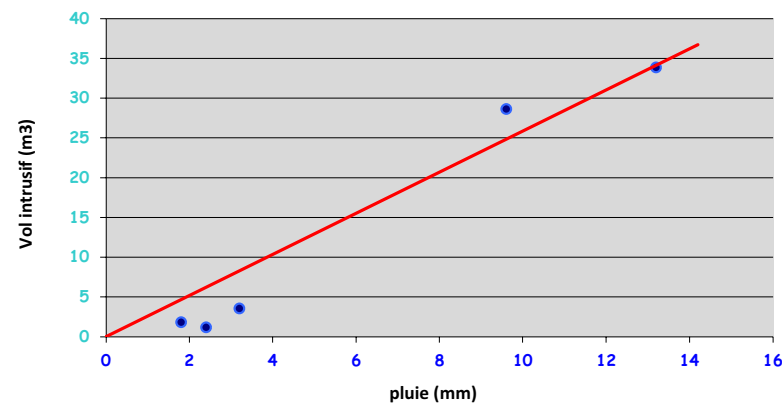


	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	1,5	36,1	-
Débit min mesuré	0,51	-	-
Qmax - coef pte	2,7	-	-
Débit d'ECPP*	0,17	4,1	11%
Débit EU** Strictes	1,33	32,0	89%

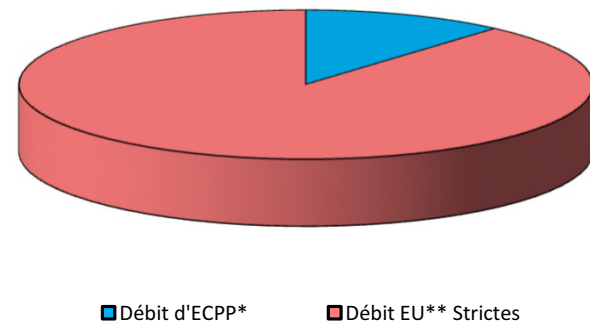
* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

Ratio de product° EU	152 l/j/hab
Indice linéaire ECPP	0,1 m³/h/km

	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	30/04 23:00 au 01/05/21 15:00	10/05 13:00 au 10/05/21 16:00	10/05 23:00 au 11/05/21 03:00	12/05 20:00 au 12/05/21 21:00	01/06 21:00 au 01/06/21 23:00
Durée évènement (h)	16:00	03:00	04:00	01:00	02:00
Pluie sur période (mm)	9,6	3,2	13,2	1,8	2,4
Surcharge volumétrique (m3)	28,6	3,6	33,9	1,8	1,2
Surface active (m²)	2 000	1 000	2 000	1 000	400

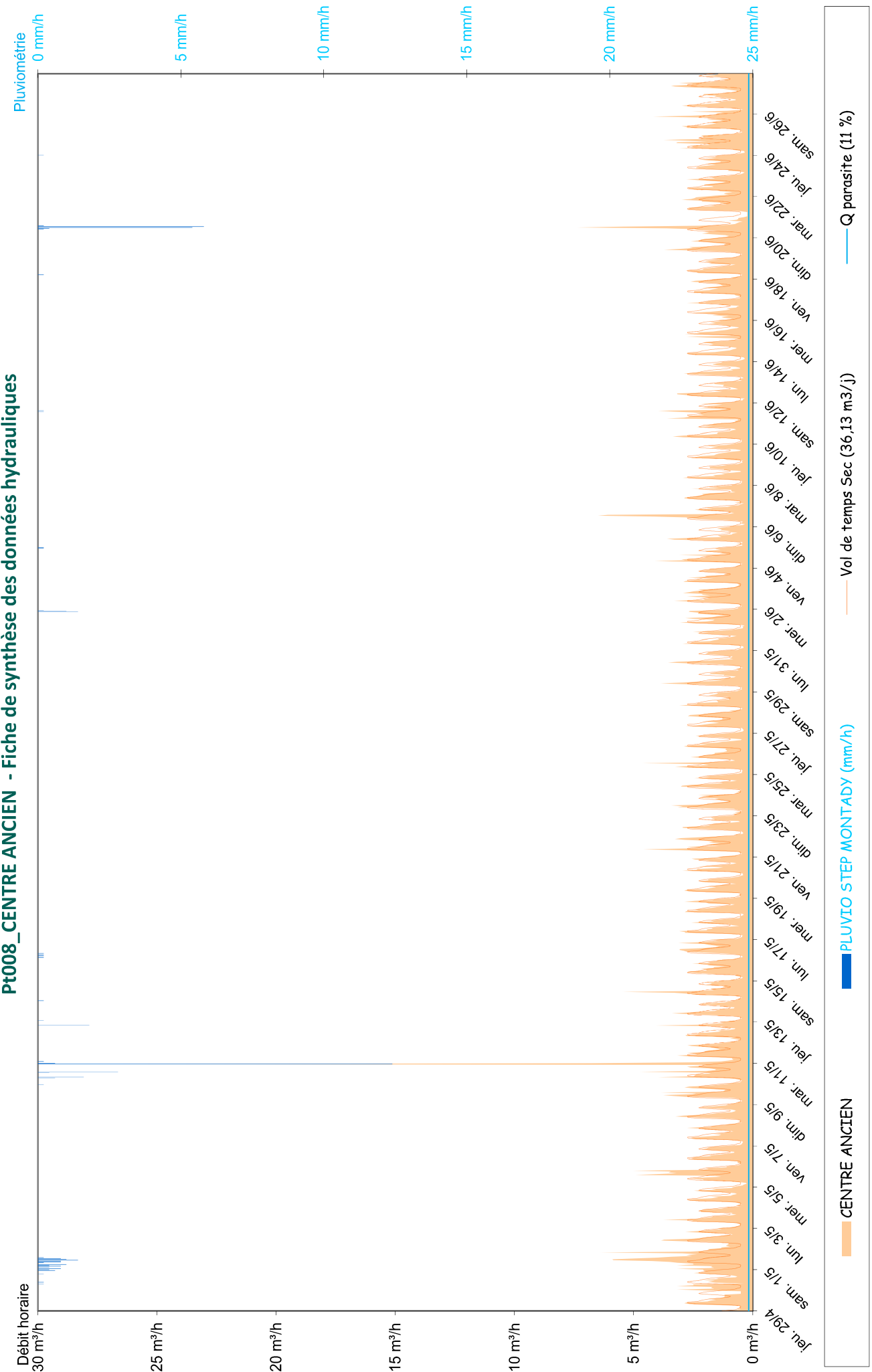


Surface active retenue : 2 000 m²



ECPP : 0,2 m³/h (11%)

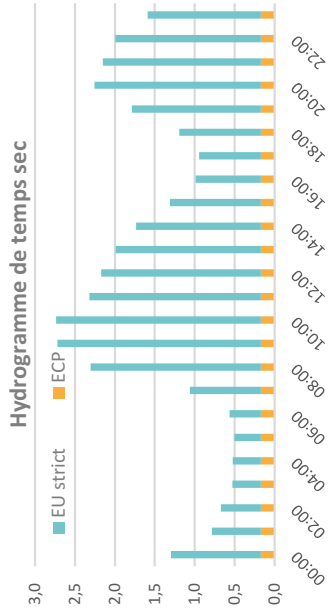
Pt008_CENTRE ANCIEN - Fiche de synthèse des données hydrauliques



Pt008_CENTRE ANCIEN - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	210	210	
Lineaire réseau (m)	1 821	24 794	
Appareil de mesure	Sonde US		
	Seuil triangulaire V 90°		
	-		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

	Volume	pluvio
Moy. / Tot	38,1	48,0
Moy. tps sec	35,8	-
Minimum	28,9	0,0
Maximum	76,9	17,8
Max tps sec	47,4	-



Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
jeu 29/04/21	29,5		0,0
ven 30/04/21	42,8		1,4
sam 01/05/21	76,9		9,0
dim 02/05/21	43,0		0,0
lun 03/05/21	36,5		0,0
mar 04/05/21	31,7		0,0
mer 05/05/21	47,4		0,0
jeu 06/05/21	34,2		0,0
ven 07/05/21	33,2		0,0
sam 08/05/21	32,6		0,0
dim 09/05/21	41,4		0,2
lun 10/05/21	69,6		17,8
mar 11/05/21	50,3		0,8
mer 12/05/21	36,3		1,8
jeu 13/05/21	34,3		0,2
ven 14/05/21	39,5		0,2
sam 15/05/21	37,0		0,0
dim 16/05/21	40,0		0,8
lun 17/05/21	35,3		0,0
mar 18/05/21	35,6		0,0
mer 19/05/21	35,3		0,0
jeu 20/05/21	32,8		0,0
ven 21/05/21	45,9		0,0
sam 22/05/21	32,8		0,0
dim 23/05/21	35,8		0,0
lun 24/05/21	35,2		0,0
mar 25/05/21	37,9		0,0
mer 26/05/21	37,5		0,0
jeu 27/05/21	35,4		0,0
ven 28/05/21	33,5		0,0
sam 29/05/21	32,8		0,0

Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
dim 30/05/21	33,0		0,0
lun 31/05/21	33,0		0,0
mar 01/06/21	38,5		2,6
mer 02/06/21	42,4		0,0
jeu 03/06/21	38,5		0,0
ven 04/06/21	39,8		0,2
sam 05/06/21	30,6		0,2
dim 06/06/21	43,5		0,0
lun 07/06/21	35,0		0,0
mar 08/06/21	29,6		0,0
mer 09/06/21	29,3		0,0
jeu 10/06/21	33,1		0,0
ven 11/06/21	46,7		0,4
sam 12/06/21	33,2		0,0
dim 13/06/21	28,9		0,0
lun 14/06/21	30,2		0,0
mar 15/06/21	33,7		0,0
mer 16/06/21	33,9		0,0
jeu 17/06/21	36,8		0,0
ven 18/06/21	36,5		0,2
sam 19/06/21	39,5		0,0
dim 20/06/21	43,6		12,0
lun 21/06/21	36,5		0,0
mar 22/06/21	41,6		0,0
mer 23/06/21	35,1		0,0
jeu 24/06/21	45,1		0,2
ven 25/06/21	39,8		0,0
sam 26/06/21	36,5		0,0
dim 27/06/21	41,2		0,0
-	-		-
-	-		-



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

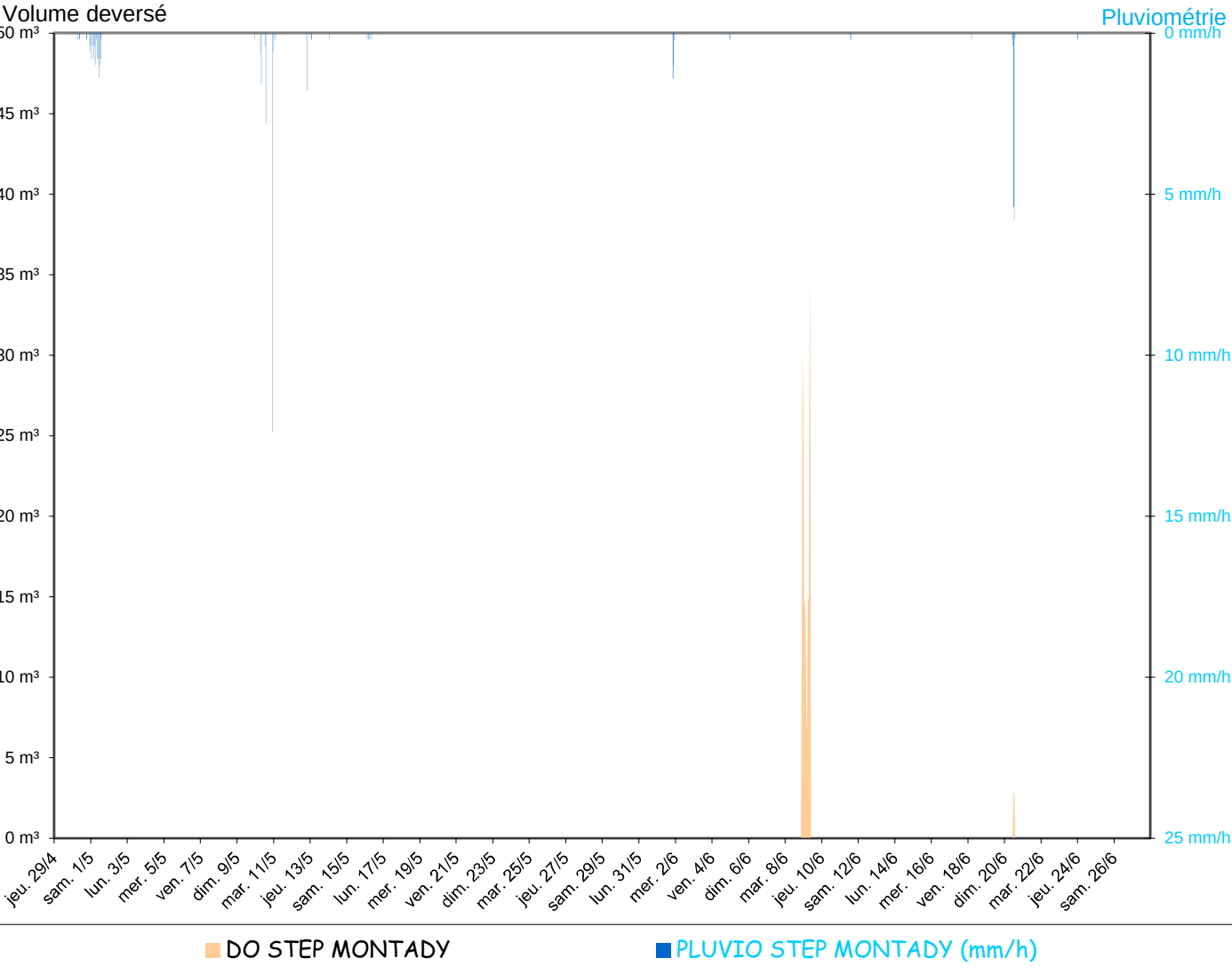
Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt009_DO STEP MONTADY - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	MONTADY (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	3 125	3 125
Lineaire réseau (m)	24 794	24 794
Appareil de mesure	Sonde US	
	-	
	-	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	



Graphique volumes déversés pendant la campagne de mesure



Pt009_DO STEP MONTADY - Fiche de synthèse des données hydrauliques



Pt009_DO STEP MONTADY - Fiche de synthèse des données hydrauliques

Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	3 125	3 125	
Lineaire réseau (m)	24 794	24 794	
Appareil de mesure	Sonde US		
	-		
	-		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

Volume déversé		pluvio
Total	226	48,0

Déversements		pluvio
Nombre de jours	3	-

Données volumétriques	Volume		pluvio
	m3/j		mm/j
jeu 29/04/21	0,0		0,0
ven 30/04/21	0,0		1,4
sam 01/05/21	0,0		9,0
dim 02/05/21	0,0		0,0
lun 03/05/21	0,0		0,0
mar 04/05/21	0,0		0,0
mer 05/05/21	0,0		0,0
jeu 06/05/21	0,0		0,0
ven 07/05/21	0,0		0,0
sam 08/05/21	0,0		0,0
dim 09/05/21	0,0		0,2
lun 10/05/21	0,0		17,8
mar 11/05/21	0,0		0,8
mer 12/05/21	0,0		1,8
jeu 13/05/21	0,0		0,2
ven 14/05/21	0,0		0,2
sam 15/05/21	0,0		0,0
dim 16/05/21	0,0		0,8
lun 17/05/21	0,0		0,0
mar 18/05/21	0,0		0,0
mer 19/05/21	0,0		0,0
jeu 20/05/21	0,0		0,0
ven 21/05/21	0,0		0,0
sam 22/05/21	0,0		0,0
dim 23/05/21	0,0		0,0
lun 24/05/21	0,0		0,0
mar 25/05/21	0,0		0,0
mer 26/05/21	0,0		0,0
jeu 27/05/21	0,0		0,0
ven 28/05/21	0,0		0,0
sam 29/05/21	0,0		0,0

Données volumétriques	Volume		pluvio
	m3/j		mm/j
dim 30/05/21	0,0		0,0
lun 31/05/21	0,0		0,0
mar 01/06/21	0,0		2,6
mer 02/06/21	0,0		0,0
jeu 03/06/21	0,0		0,0
ven 04/06/21	0,0		0,2
sam 05/06/21	0,0		0,2
dim 06/06/21	0,0		0,0
lun 07/06/21	0,0		0,0
mar 08/06/21	44,3		0,0
mer 09/06/21	175,6		0,0
jeu 10/06/21	0,0		0,0
ven 11/06/21	0,0		0,4
sam 12/06/21	0,0		0,0
dim 13/06/21	0,0		0,0
lun 14/06/21	0,0		0,0
mar 15/06/21	0,0		0,0
mer 16/06/21	0,0		0,0
jeu 17/06/21	0,0		0,0
ven 18/06/21	0,0		0,2
sam 19/06/21	0,0		0,0
dim 20/06/21	5,6		12,0
lun 21/06/21	0,0		0,0
mar 22/06/21	0,0		0,0
mer 23/06/21	0,0		0,0
jeu 24/06/21	0,0		0,2
ven 25/06/21	0,0		0,0
sam 26/06/21	0,0		0,0
dim 27/06/21	0,0		0,0
-	-		-
-	-		-



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

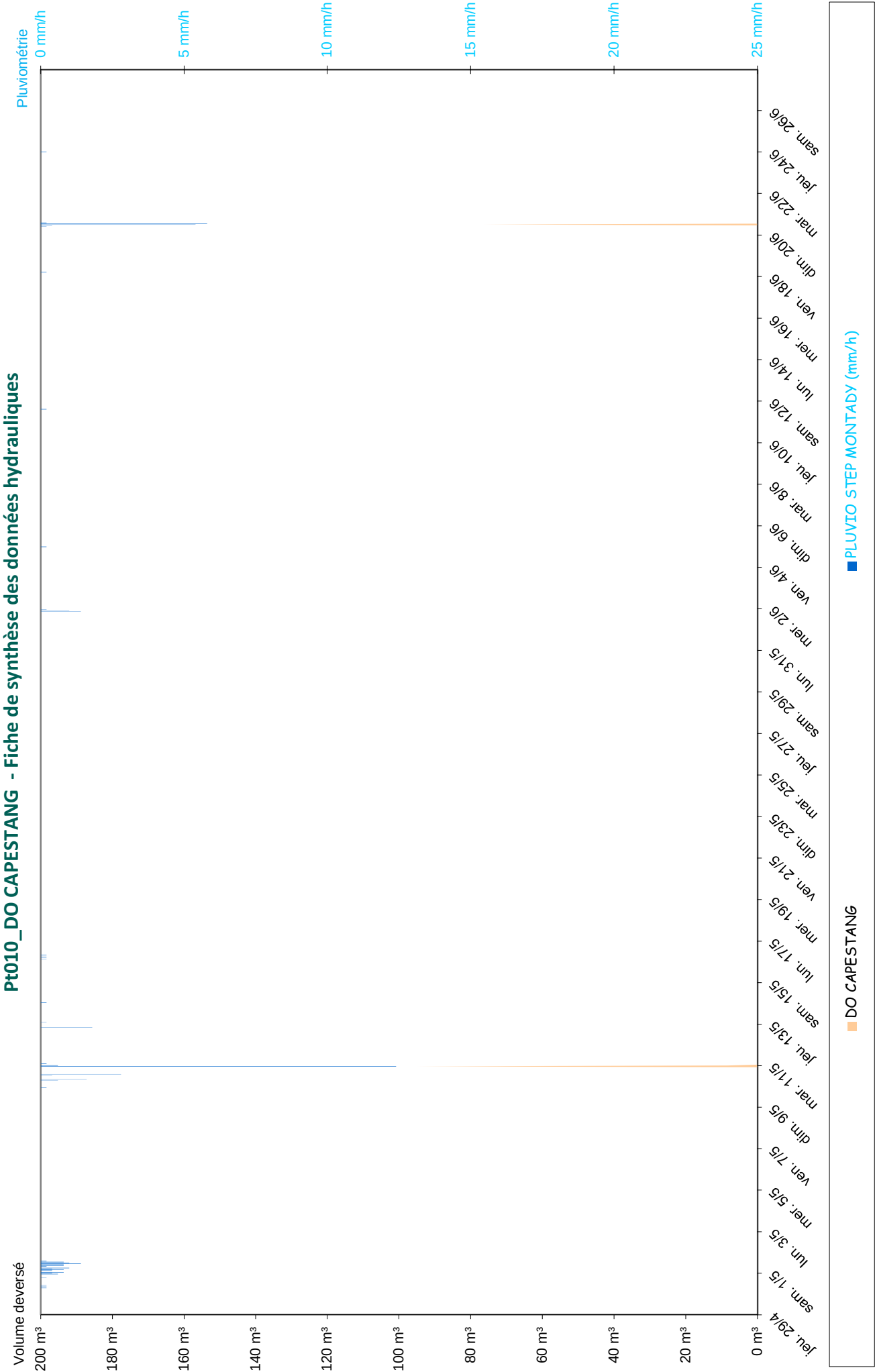
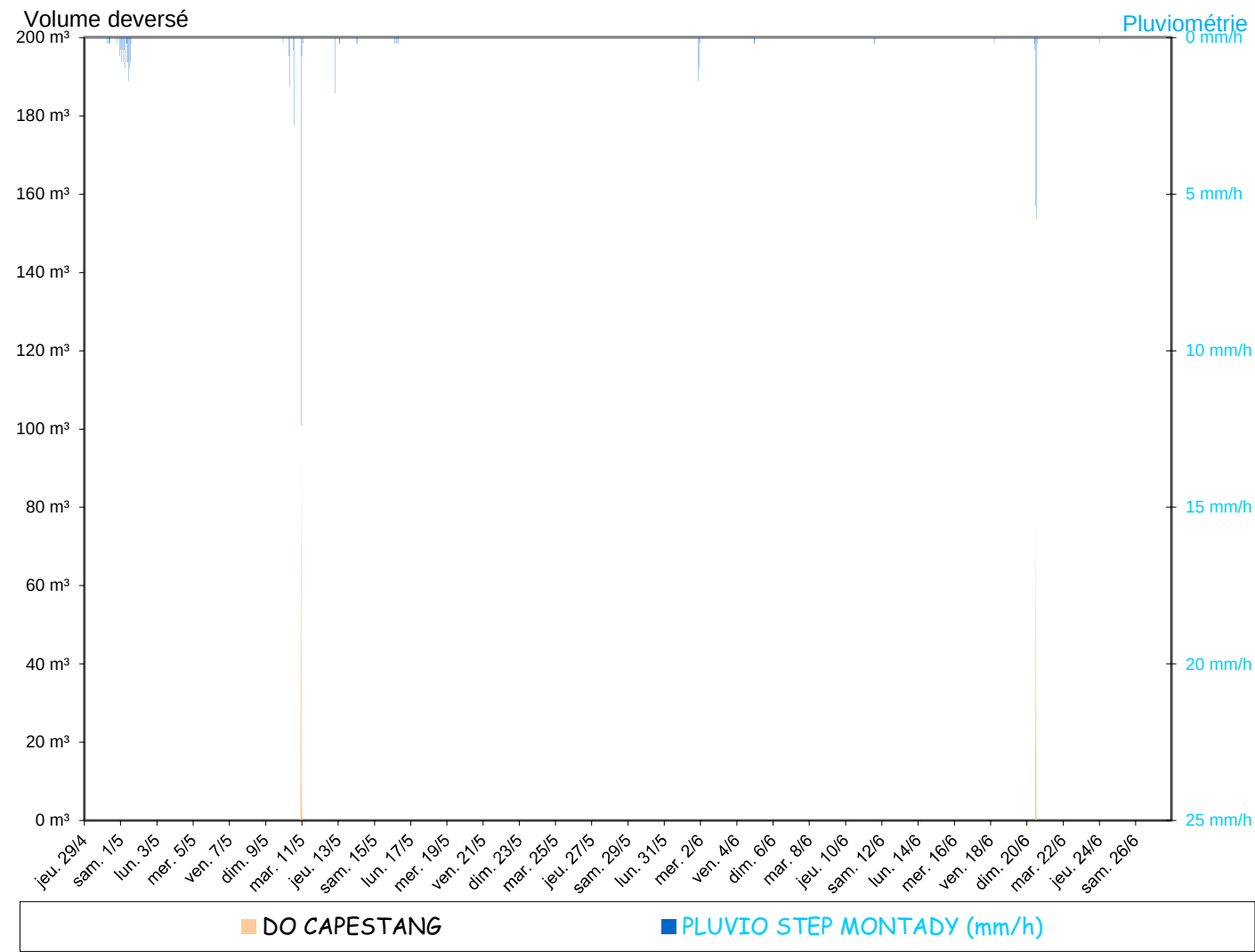
Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt010_DO CAPESTANG - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	MONTADY (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	2 230	3 125
Lineaire réseau (m)	17 206	24 794
Appareil de mesure	Sonde pression 150 mbar	
	Logger	
	Boite d'engouffrement	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	



Graphique volumes déversés pendant la campagne de mesure



Pt010_DO CAPESTANG - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site			
Commune	MONTADY (34)		
Contexte	Nappe intermédiaire		
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av	
Pop. raccordée	2 230	2 230	
Lineaire réseau (m)	17 206	24 794	
Appareil de mesure	Sonde pression 150 mbar		
	Logger		
	Boîte d'engouffrement		
Durée de mesure	60 jour(s)		
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)		

Volume déversé		pluvio
Total	179	48,0

Déversements		pluvio
Nombre de jours	3	-

Surface active déversée (estimée)	6 500-8 000 m²
---------------------------------------	----------------

Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
jeu 29/04/21	0,0		0,0
ven 30/04/21	0,0		1,4
sam 01/05/21	0,0		9,0
dim 02/05/21	0,0		0,0
lun 03/05/21	0,0		0,0
mar 04/05/21	0,0		0,0
mer 05/05/21	0,0		0,0
jeu 06/05/21	0,0		0,0
ven 07/05/21	0,0		0,0
sam 08/05/21	0,0		0,0
dim 09/05/21	0,0		0,2
lun 10/05/21	94,8		17,8
mar 11/05/21	8,4		0,8
mer 12/05/21	0,0		1,8
jeu 13/05/21	0,0		0,2
ven 14/05/21	0,0		0,2
sam 15/05/21	0,0		0,0
dim 16/05/21	0,0		0,8
lun 17/05/21	0,0		0,0
mar 18/05/21	0,0		0,0
mer 19/05/21	0,0		0,0
jeu 20/05/21	0,0		0,0
ven 21/05/21	0,0		0,0
sam 22/05/21	0,0		0,0
dim 23/05/21	0,0		0,0
lun 24/05/21	0,0		0,0
mar 25/05/21	0,0		0,0
mer 26/05/21	0,0		0,0
jeu 27/05/21	0,0		0,0
ven 28/05/21	0,0		0,0
sam 29/05/21	0,0		0,0

Données volumétriques	Volume		pluvio mm/j
	m3/j		
dim 30/05/21	0,0		0,0
lun 31/05/21	0,0		0,0
mar 01/06/21	0,0		2,6
mer 02/06/21	0,0		0,0
jeu 03/06/21	0,0		0,0
ven 04/06/21	0,0		0,2
sam 05/06/21	0,0		0,2
dim 06/06/21	0,0		0,0
lun 07/06/21	0,0		0,0
mar 08/06/21	0,0		0,0
mer 09/06/21	0,0		0,0
jeu 10/06/21	0,0		0,0
ven 11/06/21	0,0		0,4
sam 12/06/21	0,0		0,0
dim 13/06/21	0,0		0,0
lun 14/06/21	0,0		0,0
mar 15/06/21	0,0		0,0
mer 16/06/21	0,0		0,0
jeu 17/06/21	0,0		0,0
ven 18/06/21	0,0		0,2
sam 19/06/21	0,0		0,0
dim 20/06/21	76,0		12,0
lun 21/06/21	0,0		0,0
mar 22/06/21	0,0		0,0
mer 23/06/21	0,0		0,0
jeu 24/06/21	0,0		0,2
ven 25/06/21	0,0		0,0
sam 26/06/21	0,0		0,0
dim 27/06/21	0,0		0,0
-	-		-
-	-		-



CEREG
589 avenue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER

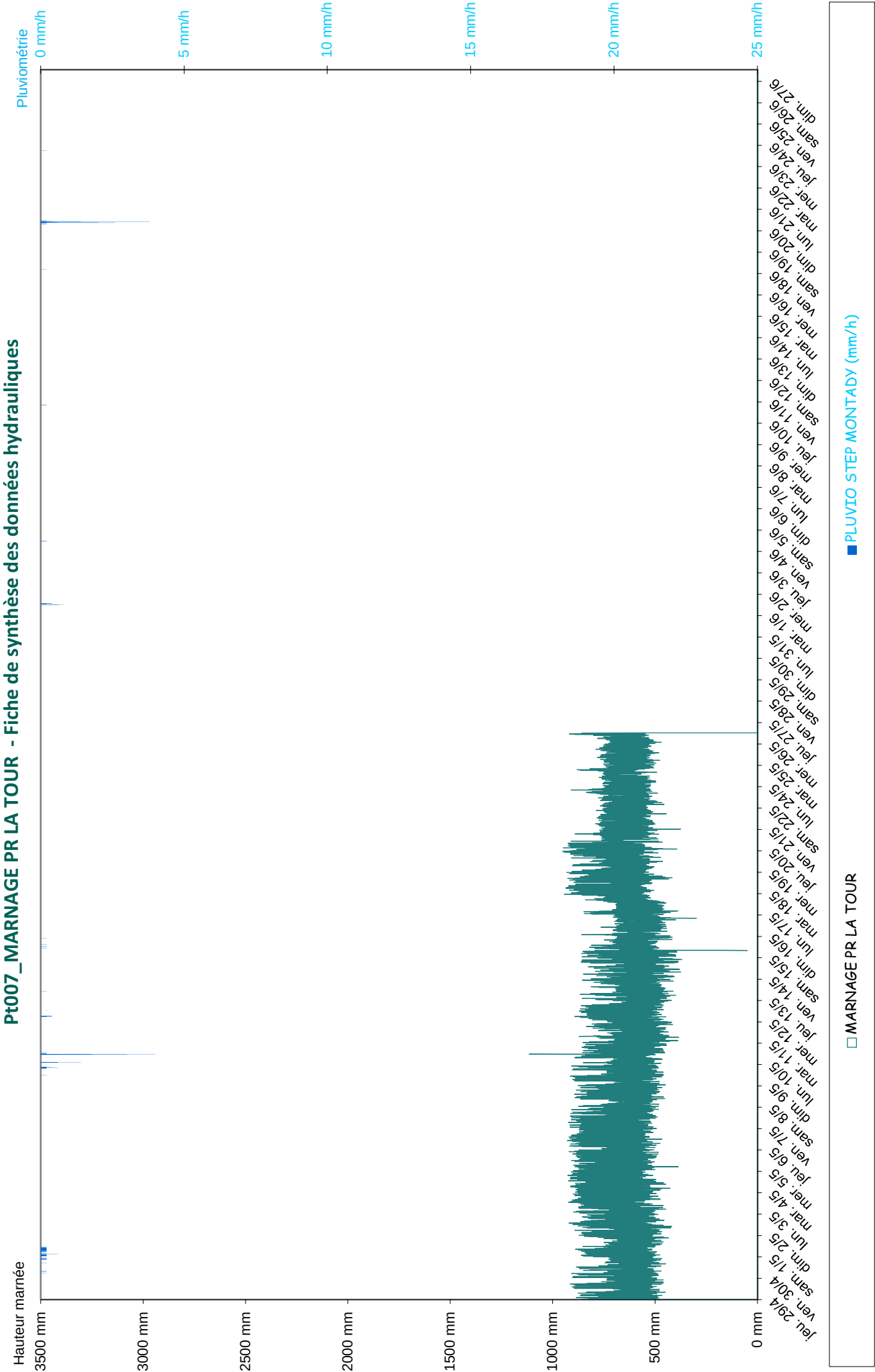
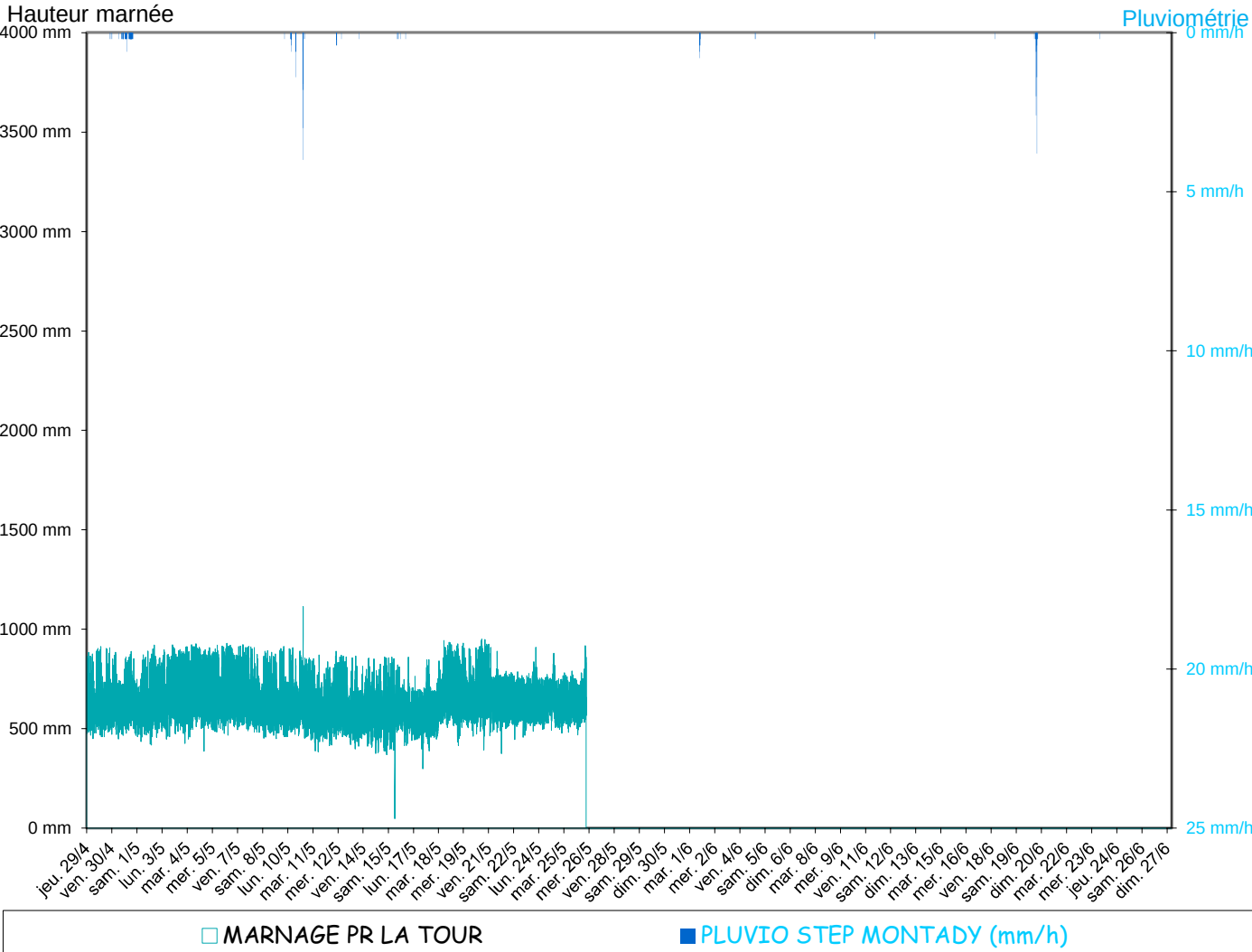
Tel : 04 67 41 69 80
Fax : 04 67 41 69 81
montpellier@cereg.com

Pt007_MARNAGE PR LA TOUR - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	CC la Domitienne (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	610	3 130
Lineaire réseau (m)	4 207	24 794
Appareil de mesure	Logger	
	Sonde pression 350 mbar	
	-	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	



Variation du niveau d'eau dans le poste de relevage

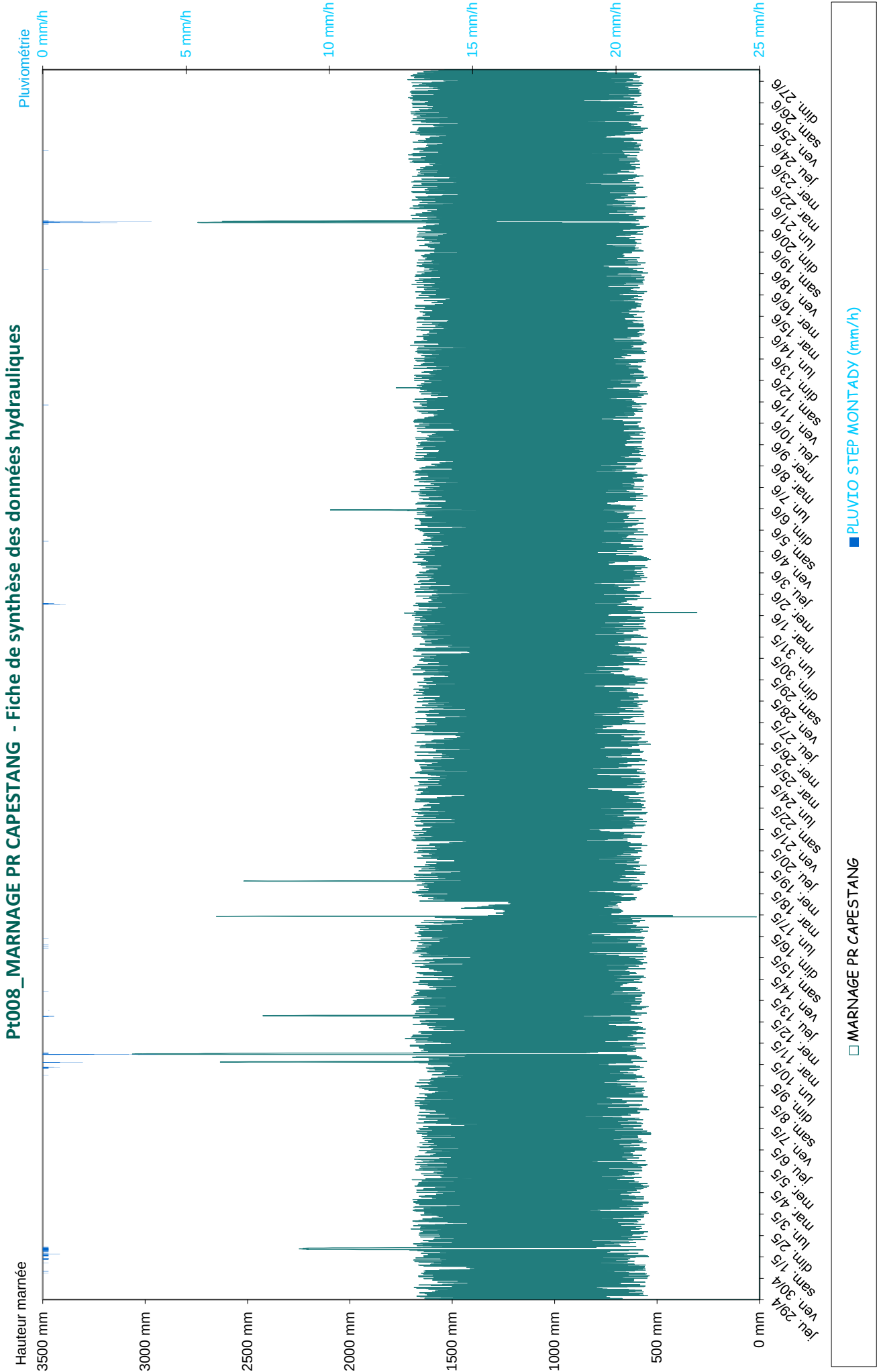
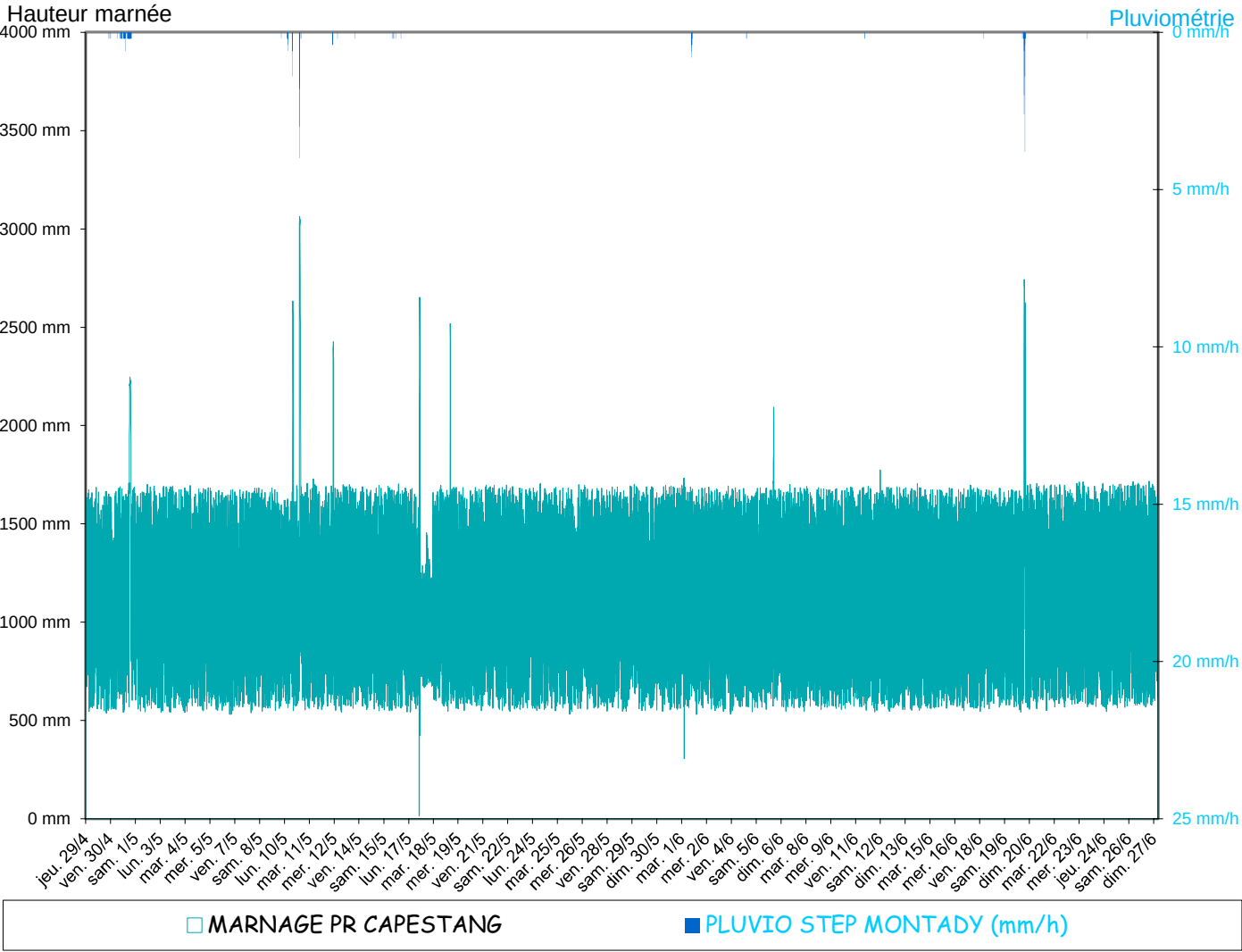


Pt008_MARNAGE PR CAPESTANG - Fiche de synthèse des données hydrauliques
Campagne du jeudi 29 avr 2021 au dimanche 27 juin 2021

Identification de site		
Commune	CC la Domitienne (34)	
Contexte	Nappe intermédiaire	
Données Bassin	Total amont	Spécif. Am/Av
Pop. raccordée	2 230	3 130
Lineaire réseau (m)	17 206	24 794
Appareil de mesure	Logger	
	Sonde pression 350 mbar	
	-	
Durée de mesure	60 jour(s)	
Pluie de référence	PLUVIO STEP MONTADY (mm/h)	



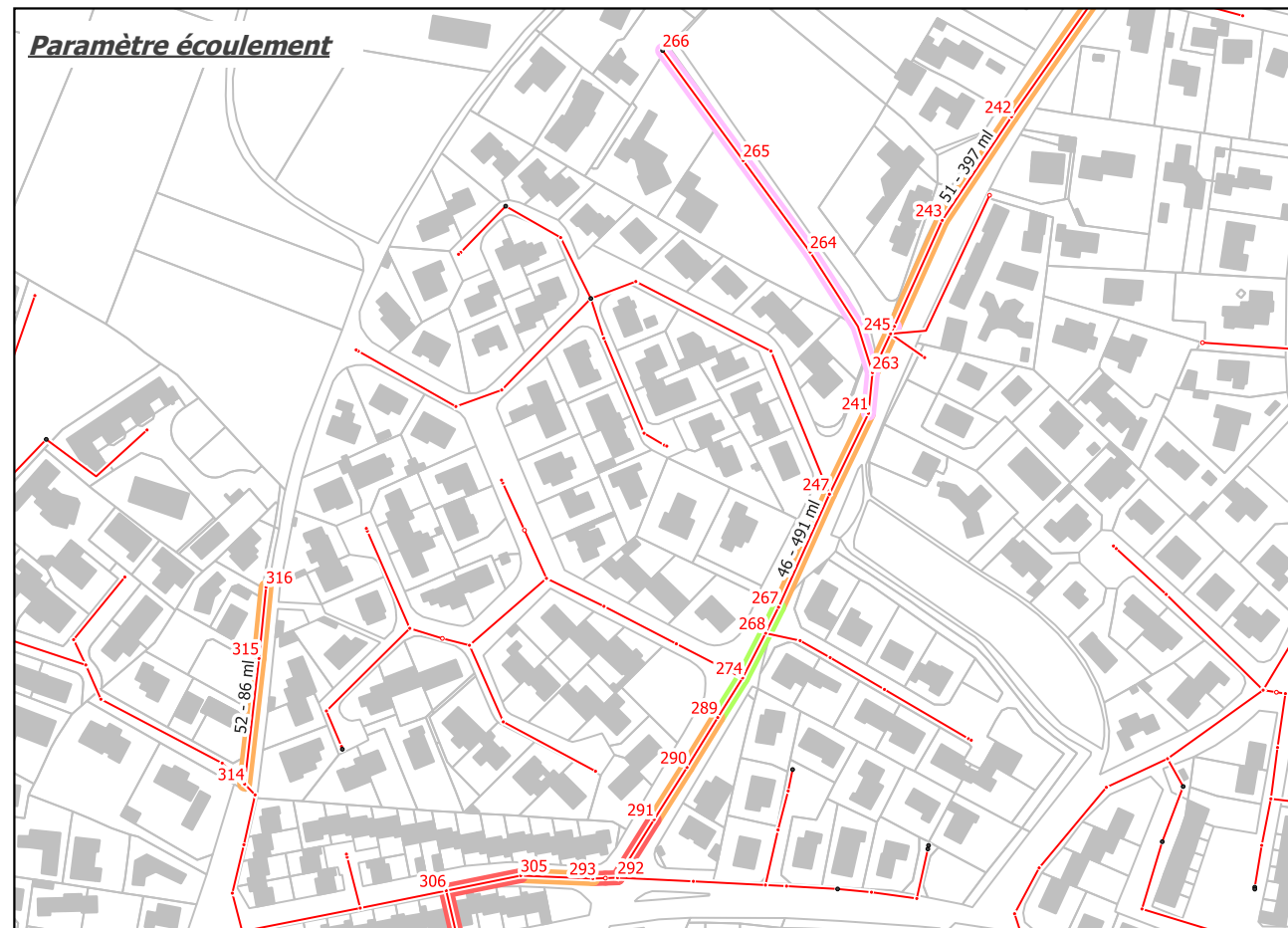
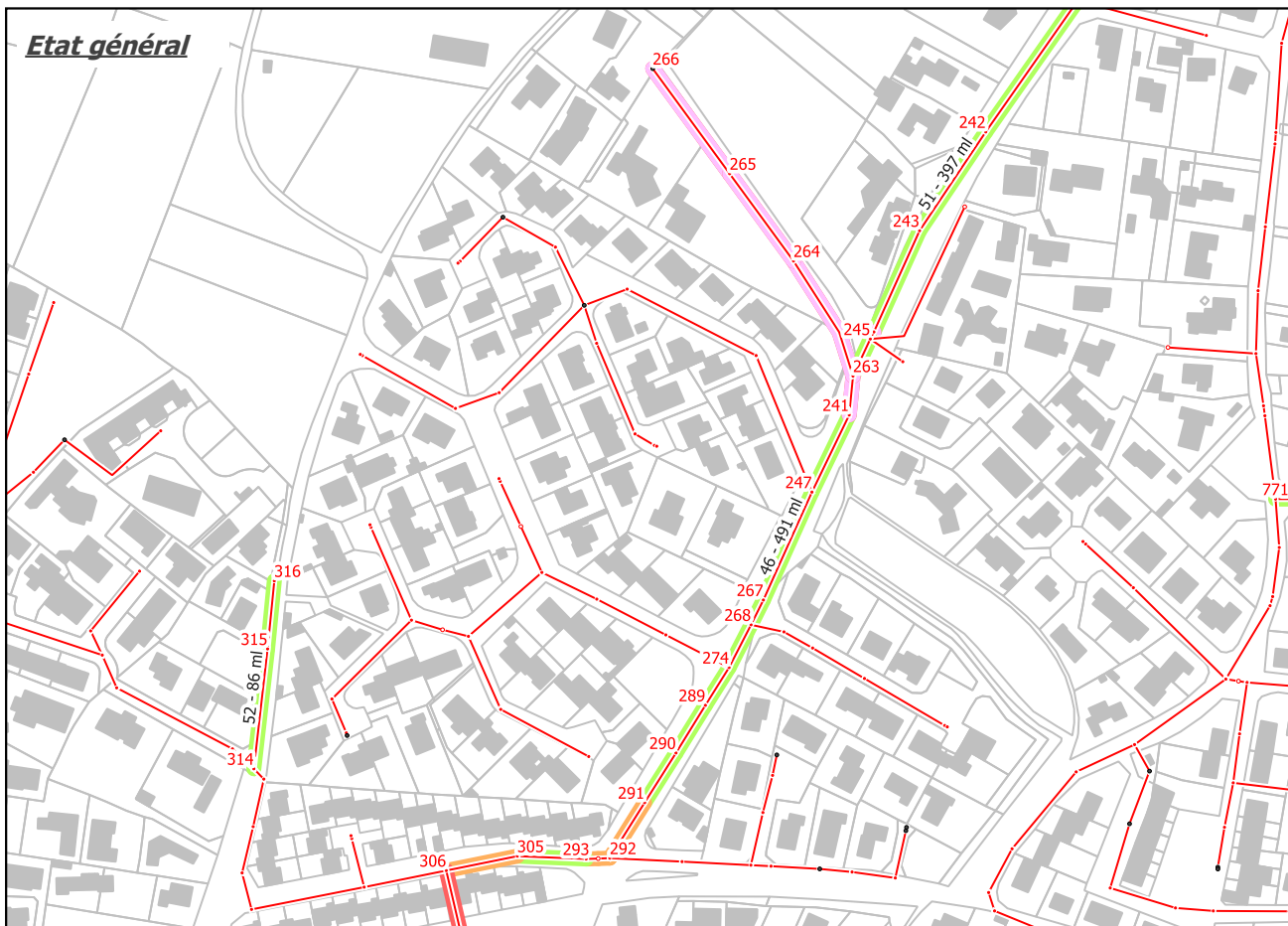
Variation du niveau d'eau dans le poste de relevage



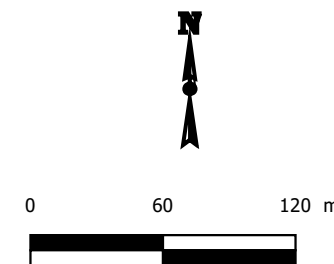
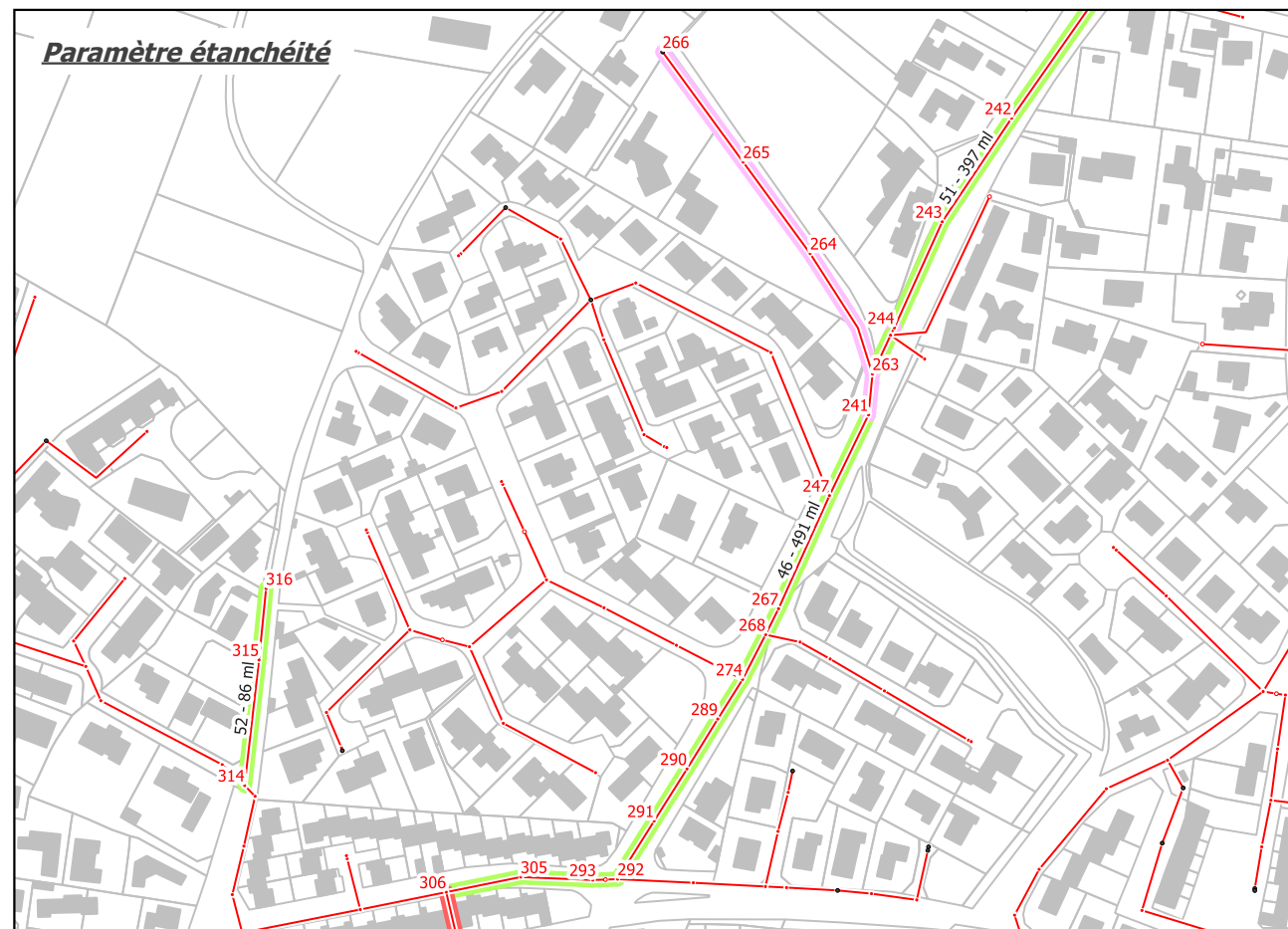
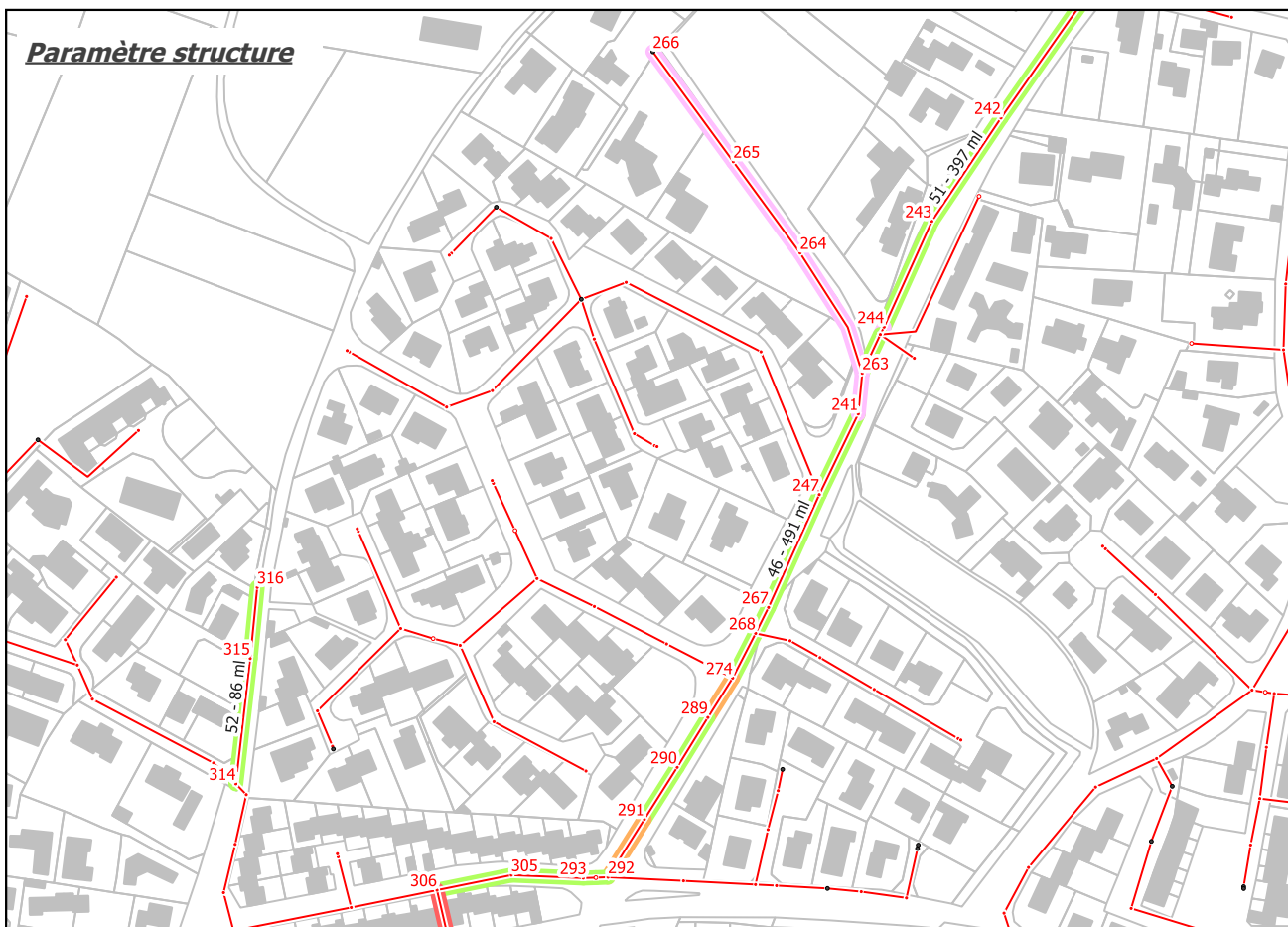
Annexe n°2 : Analyse des critères par inspections télévisées

Etat du secteur lors des inspections télévisées - Montady secteur 46

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN

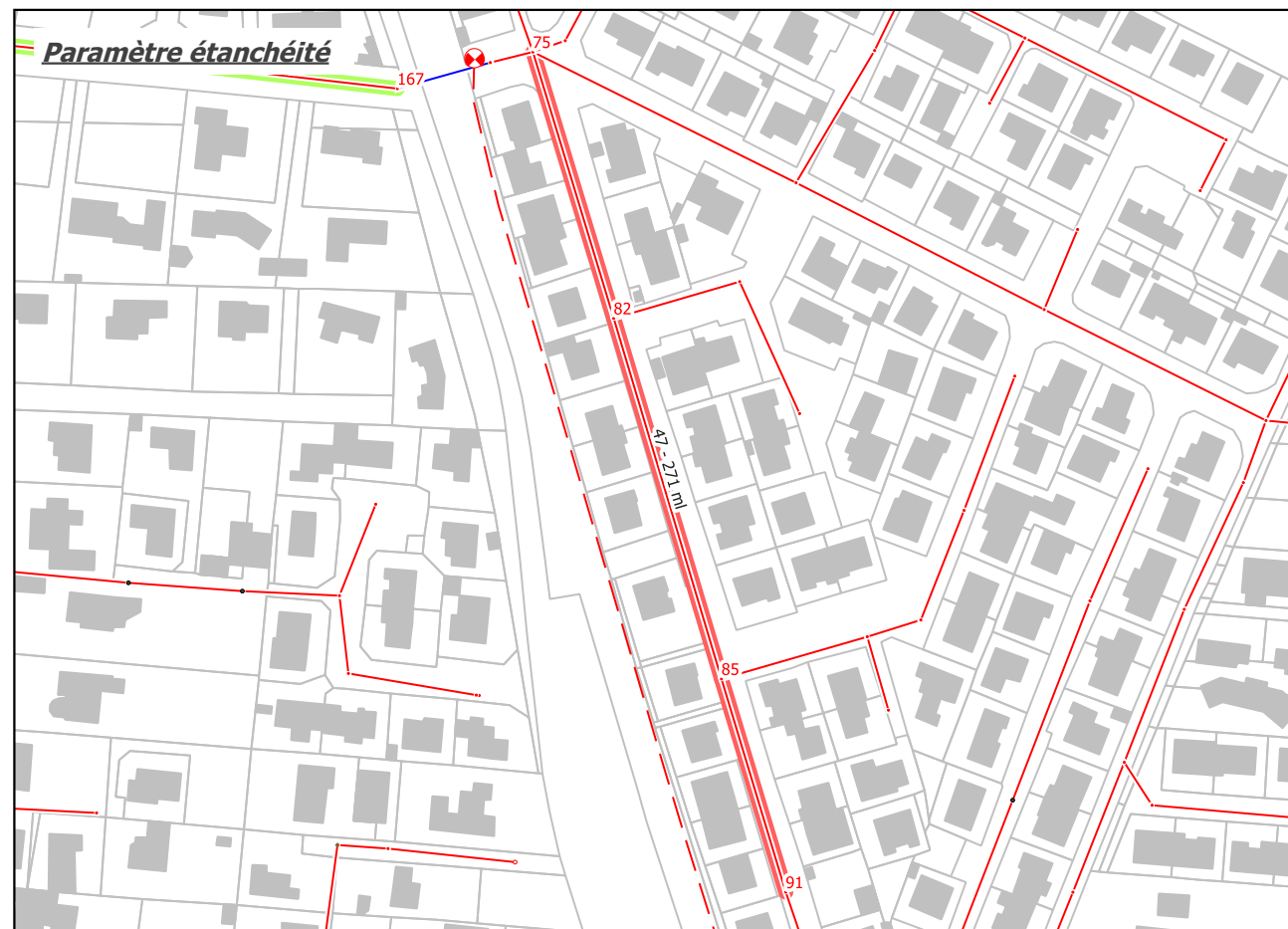


- LEGENDE**
- Regard de visite EU
 - Réseau EU
 - Poste de relevage
 - Etat du tronçon
 - Bon état
 - Moyen état
 - Mauvais état
 - Non inspecté



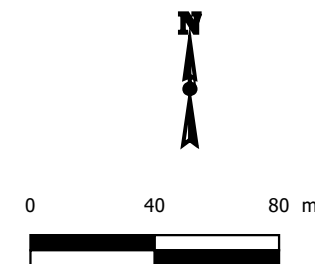
Etat du secteur lors des inspections télévisées - Montady secteur 47

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



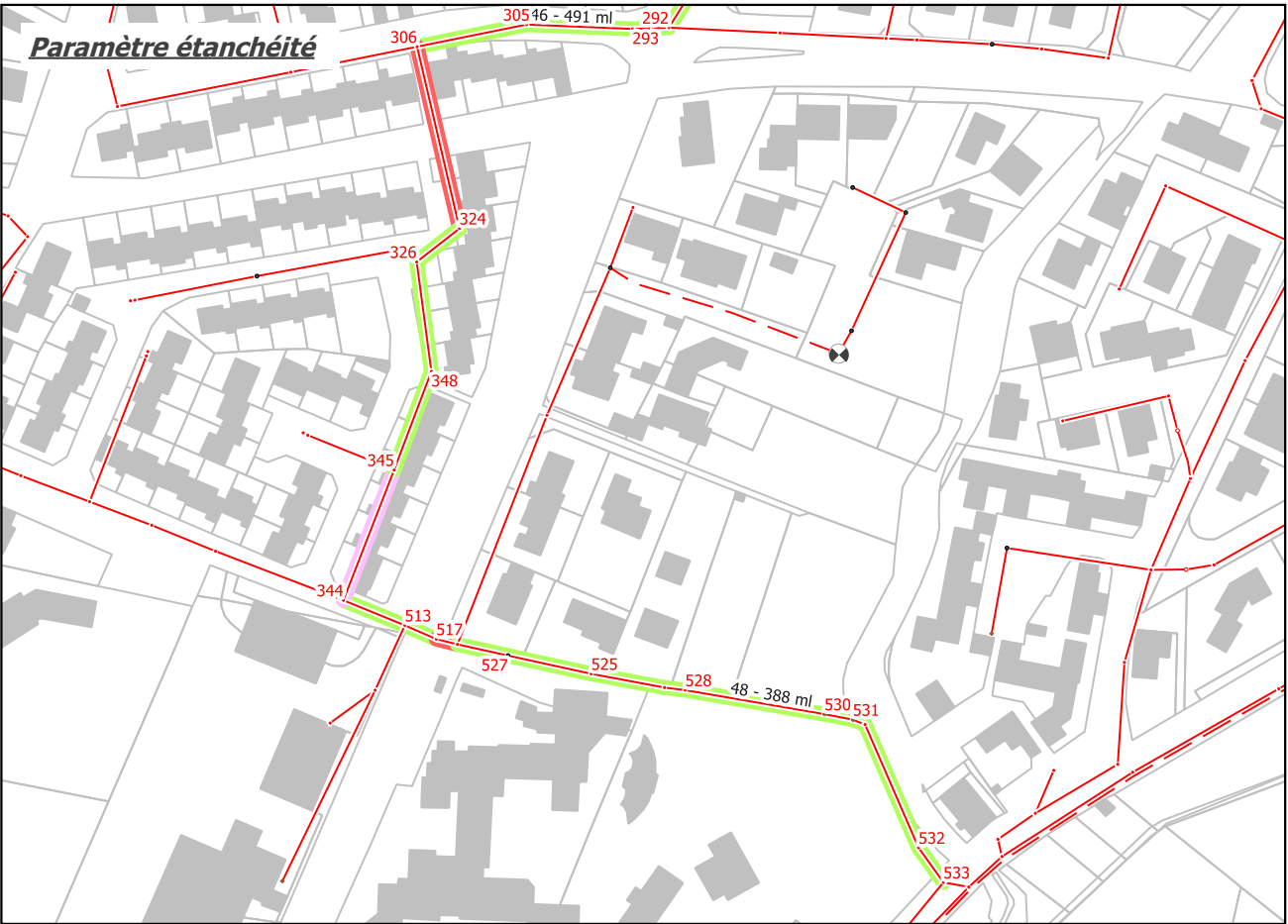
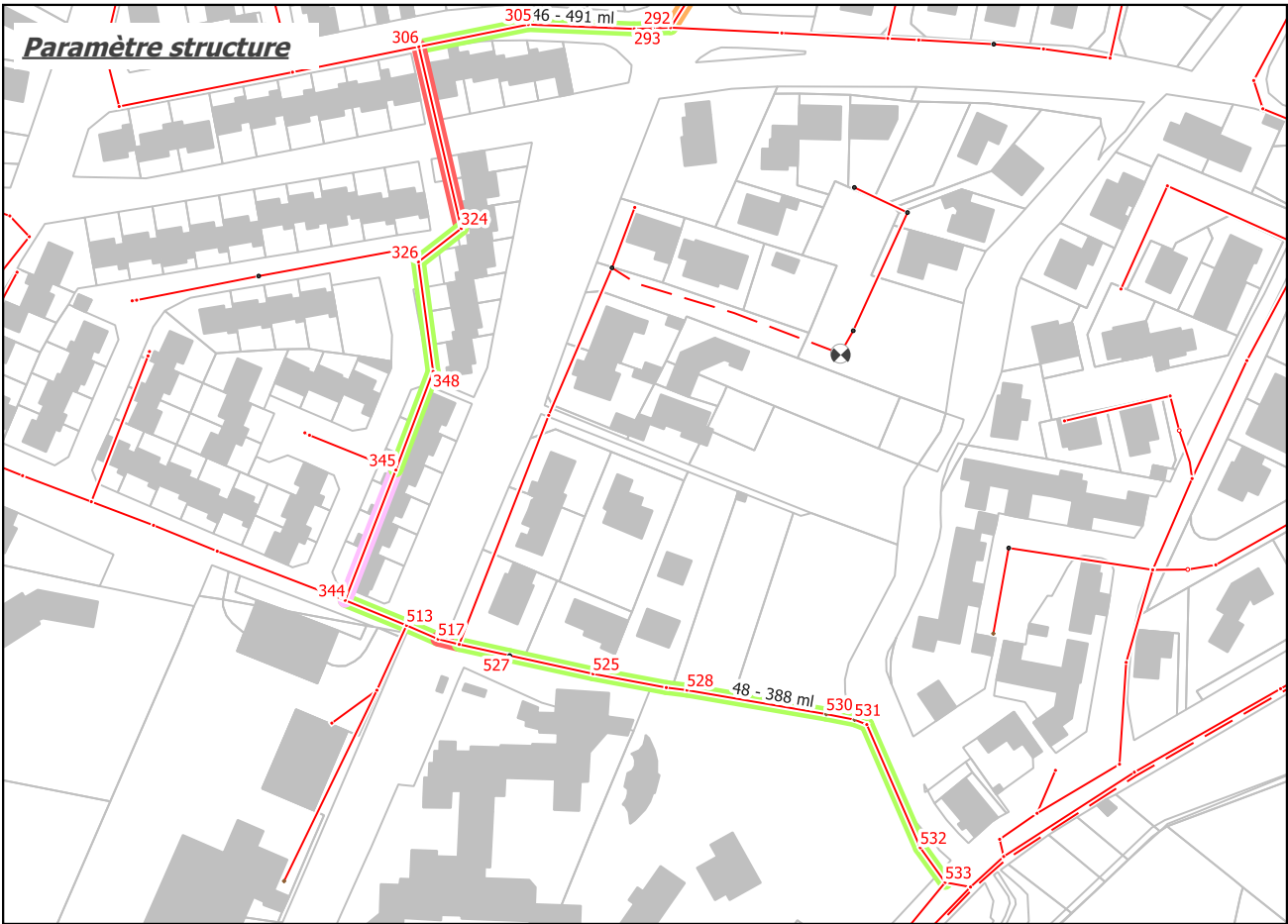
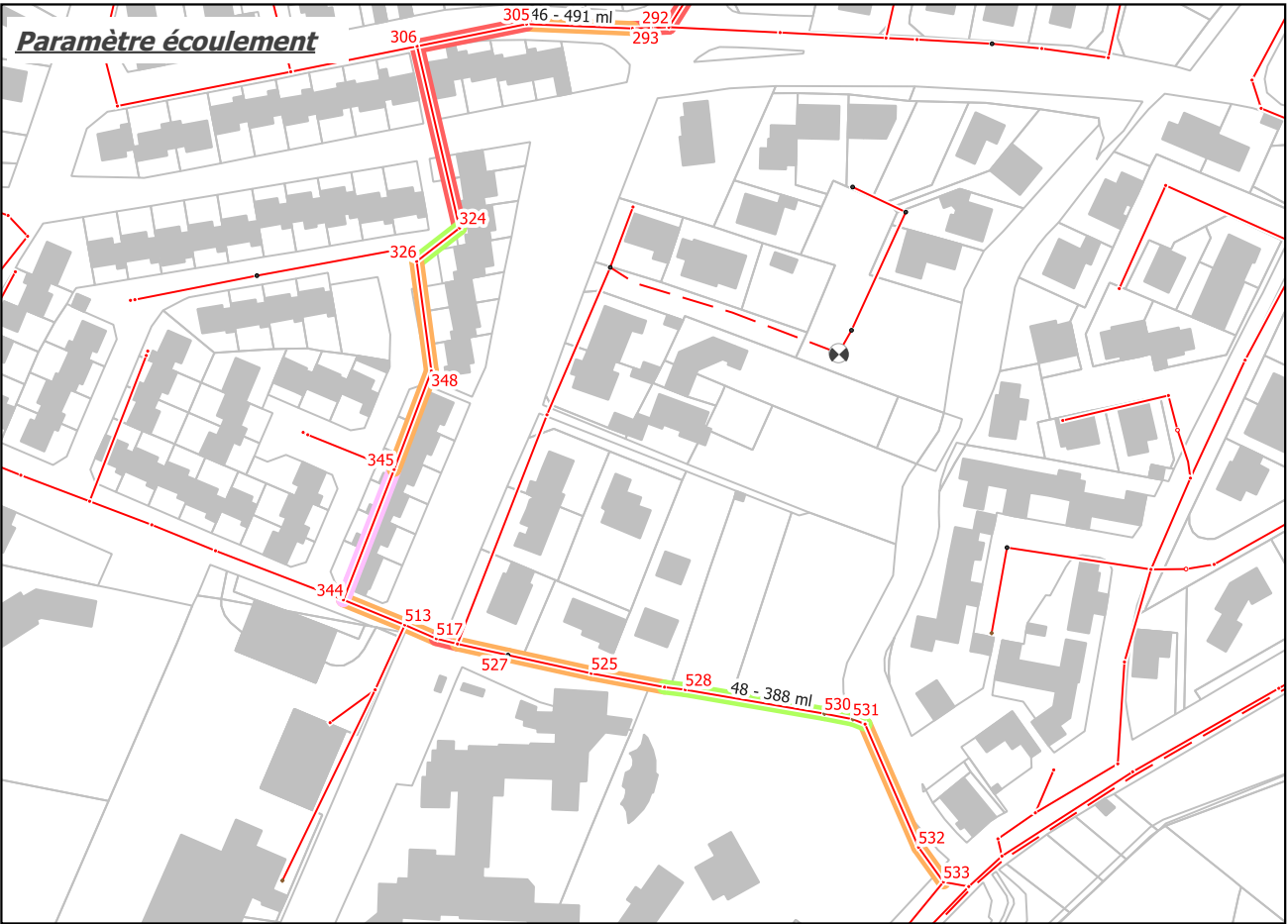
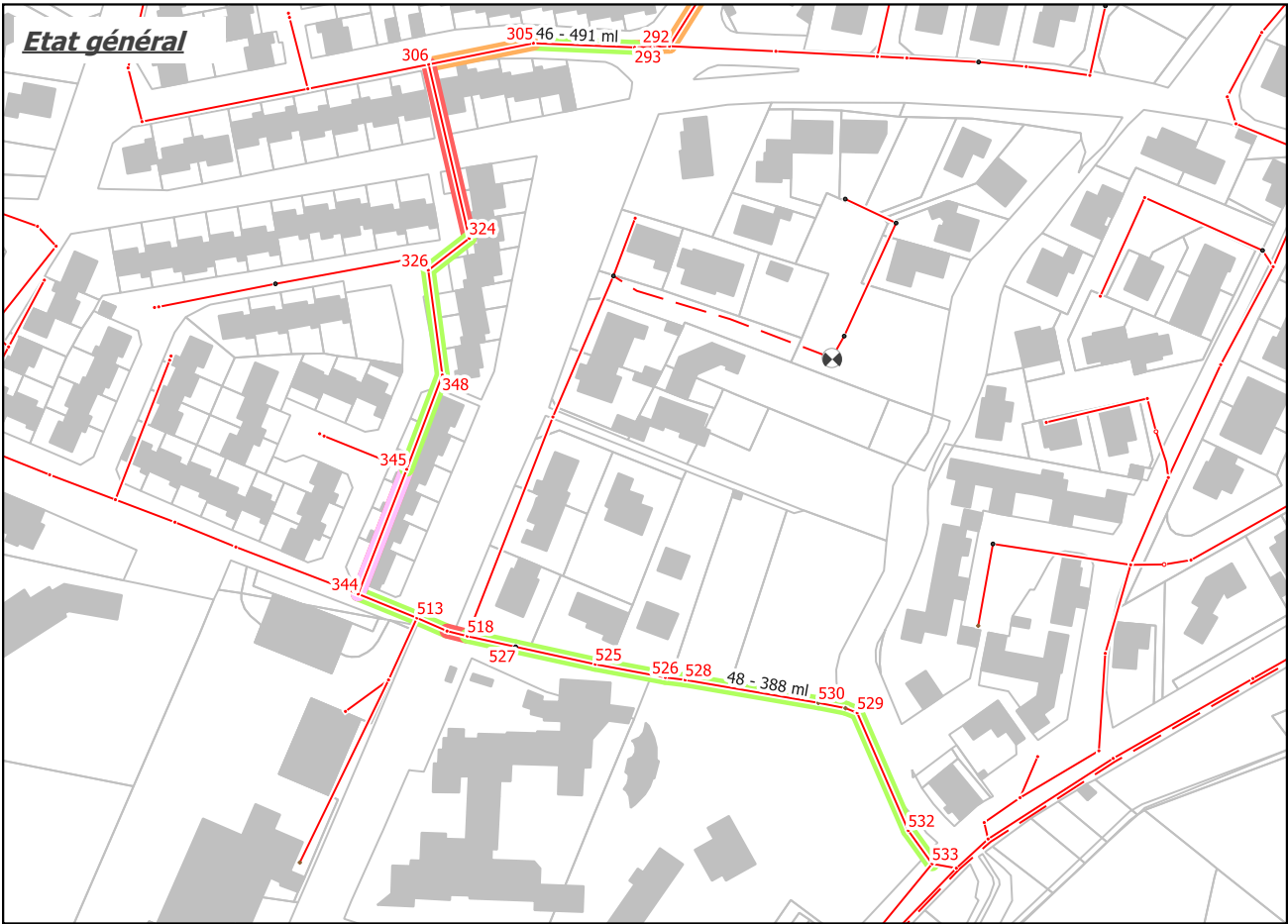
LEGENDE

- Regard de visite EU
- Réseau EU
- Poste de relevage
- Etat du tronçon
 - Bon état
 - Moyen état
 - Mauvais état
 - Non inspecté



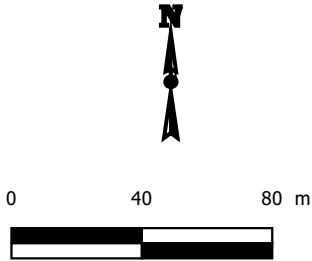
Etat du secteur lors des inspections télévisées - Montady secteur 48

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



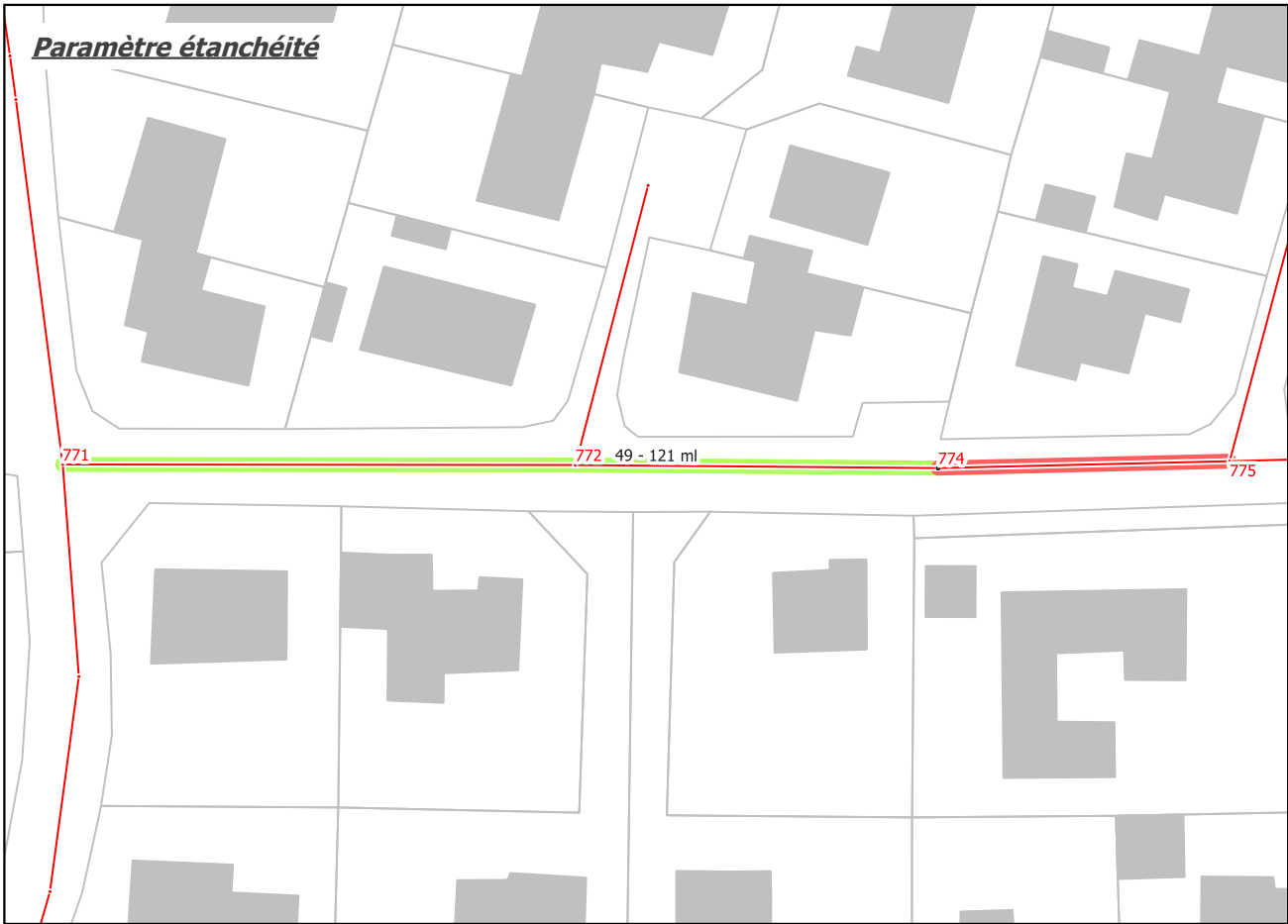
LEGENDE

- Regard de visite EU
- Réseau EU
- Poste de relevage
- Etat du troncon
 - Bon état
 - Moyen état
 - Mauvais état
 - Non inspecté



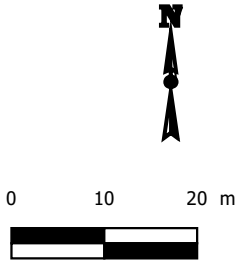
Etat du secteur lors des inspections télévisées - Montady secteur 49

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



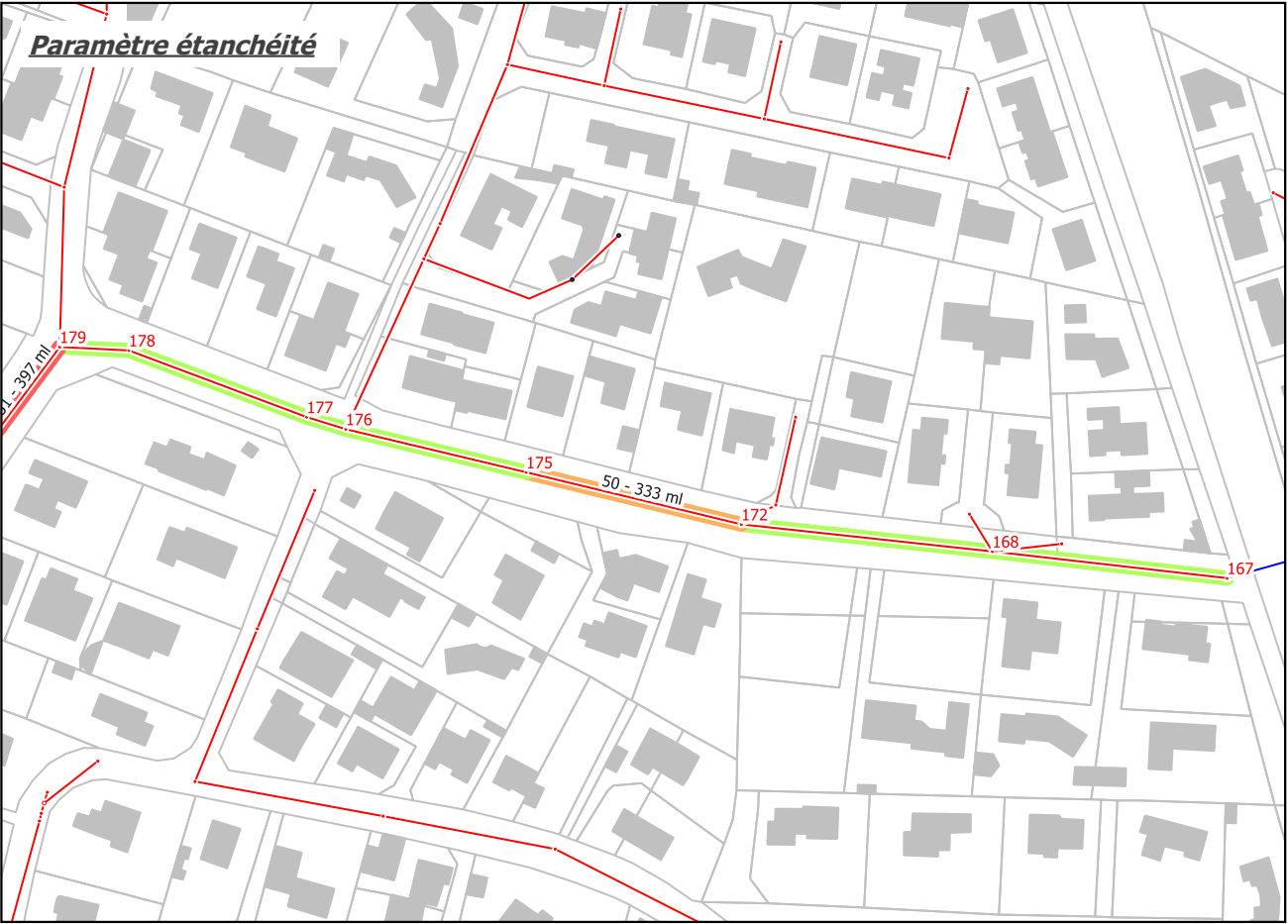
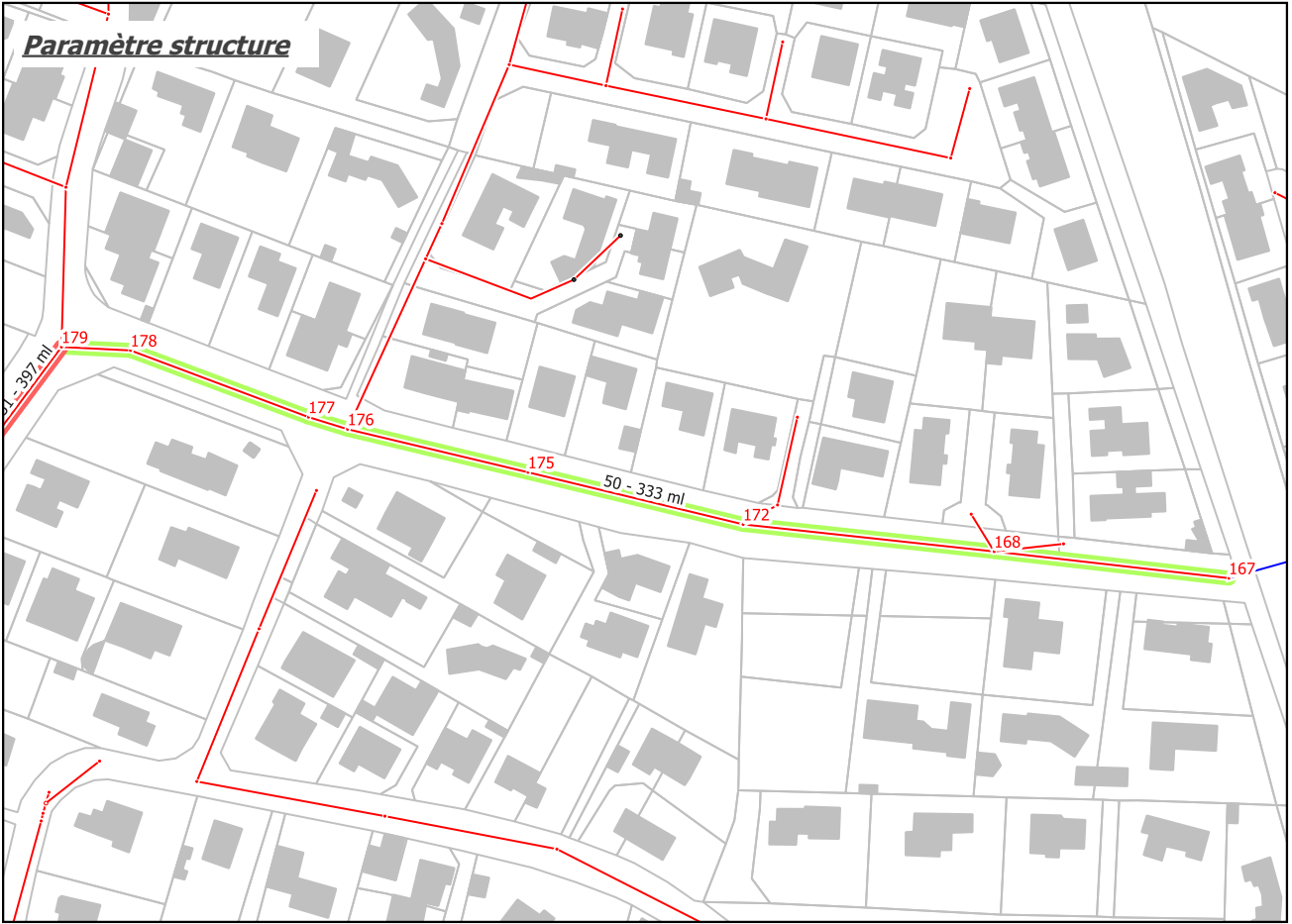
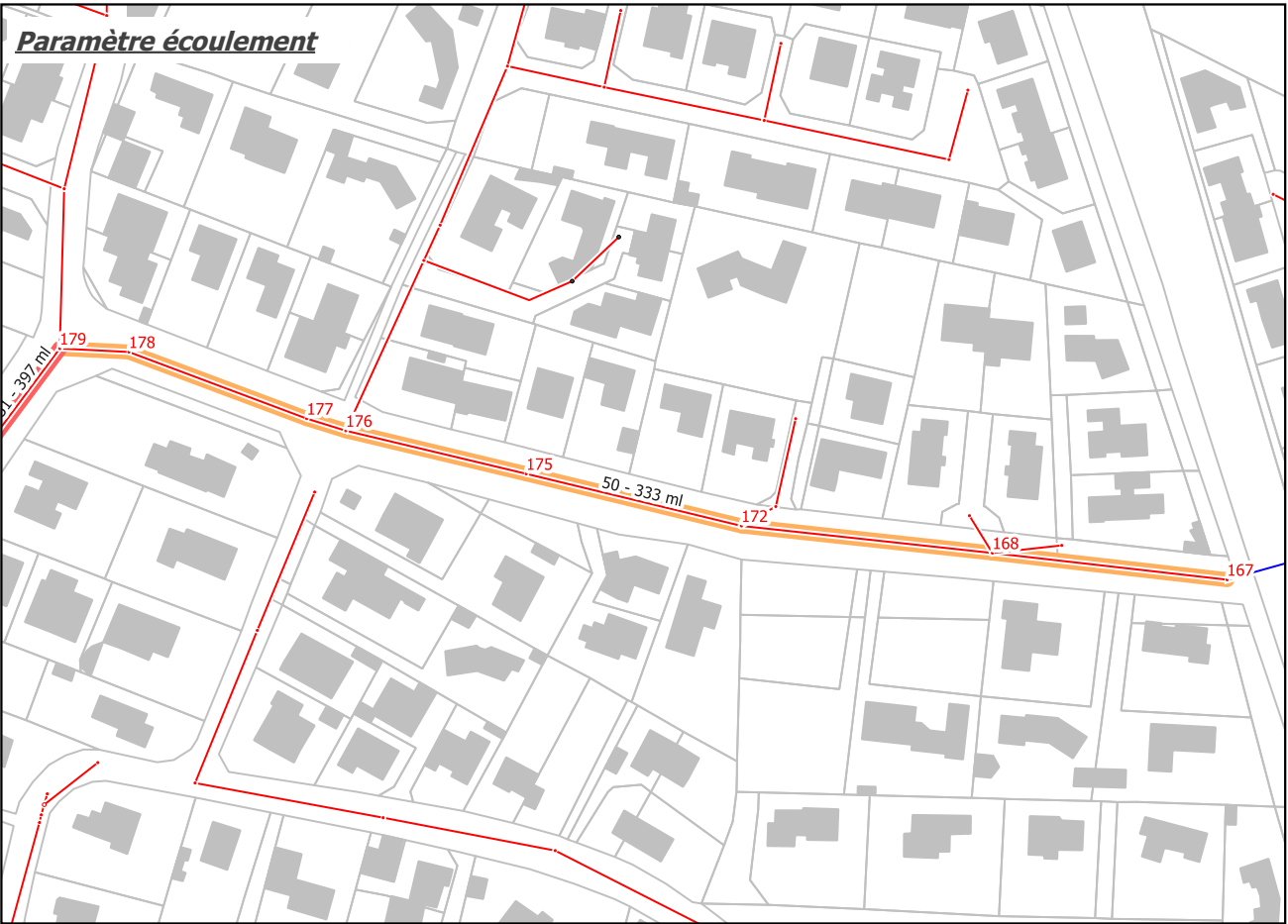
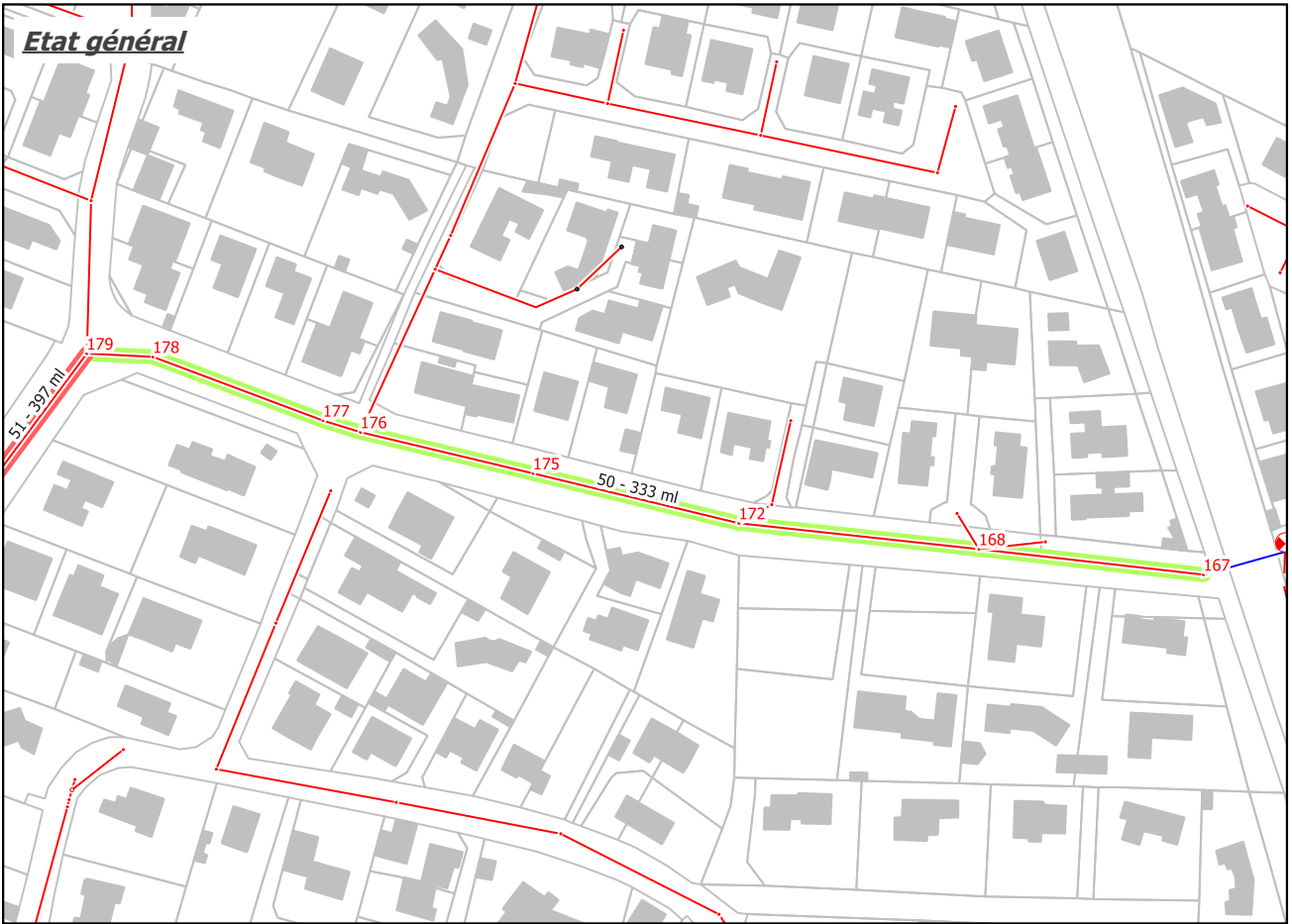
LEGENDE

- Regard de visite EU
- Réseau EU
- Poste de relevage
- Etat du tronçon
 - Bon état
 - Moyen état
 - Mauvais état
 - Non inspecté



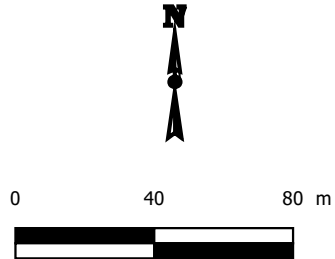
Etat du secteur lors des inspections télévisées - Montady secteur 50

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



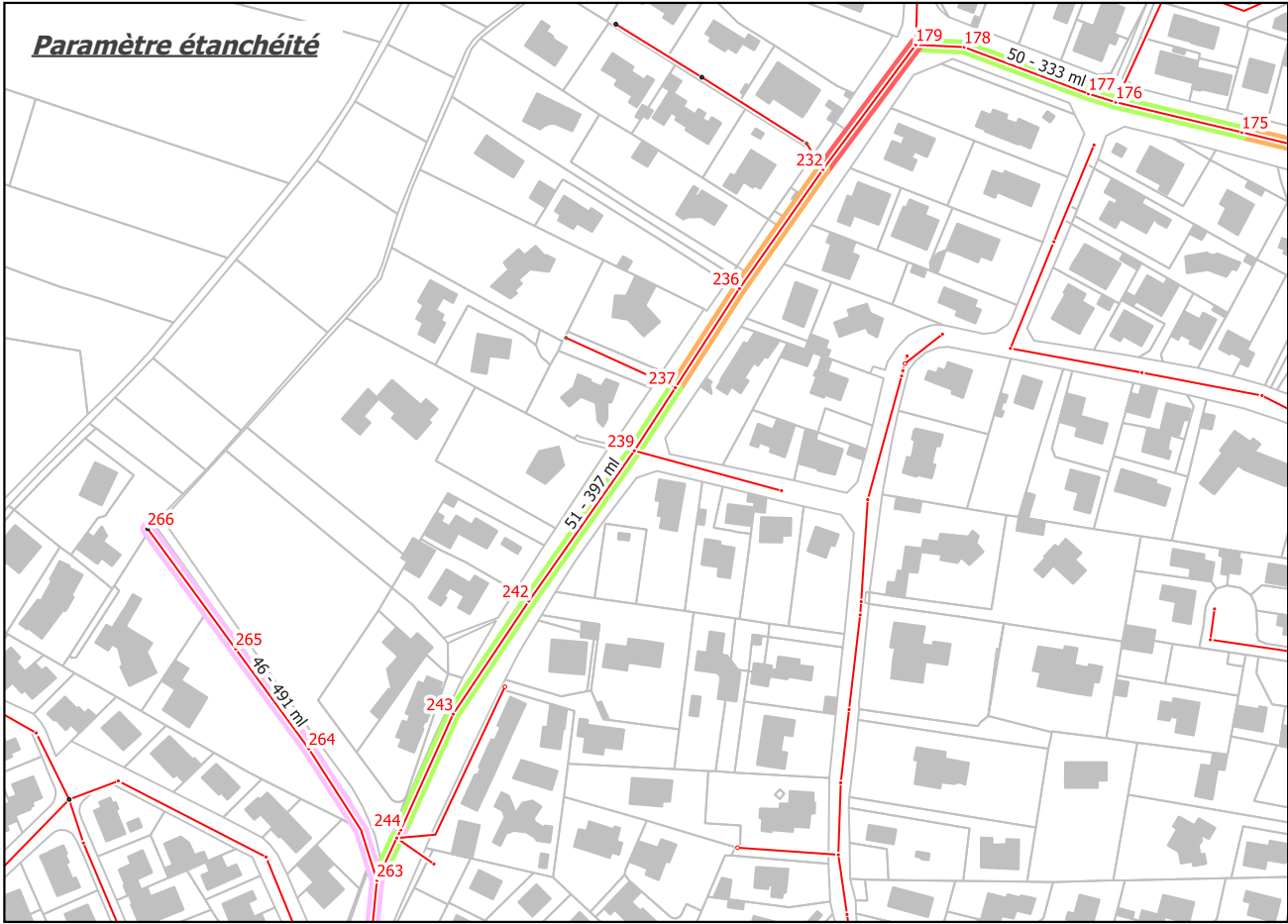
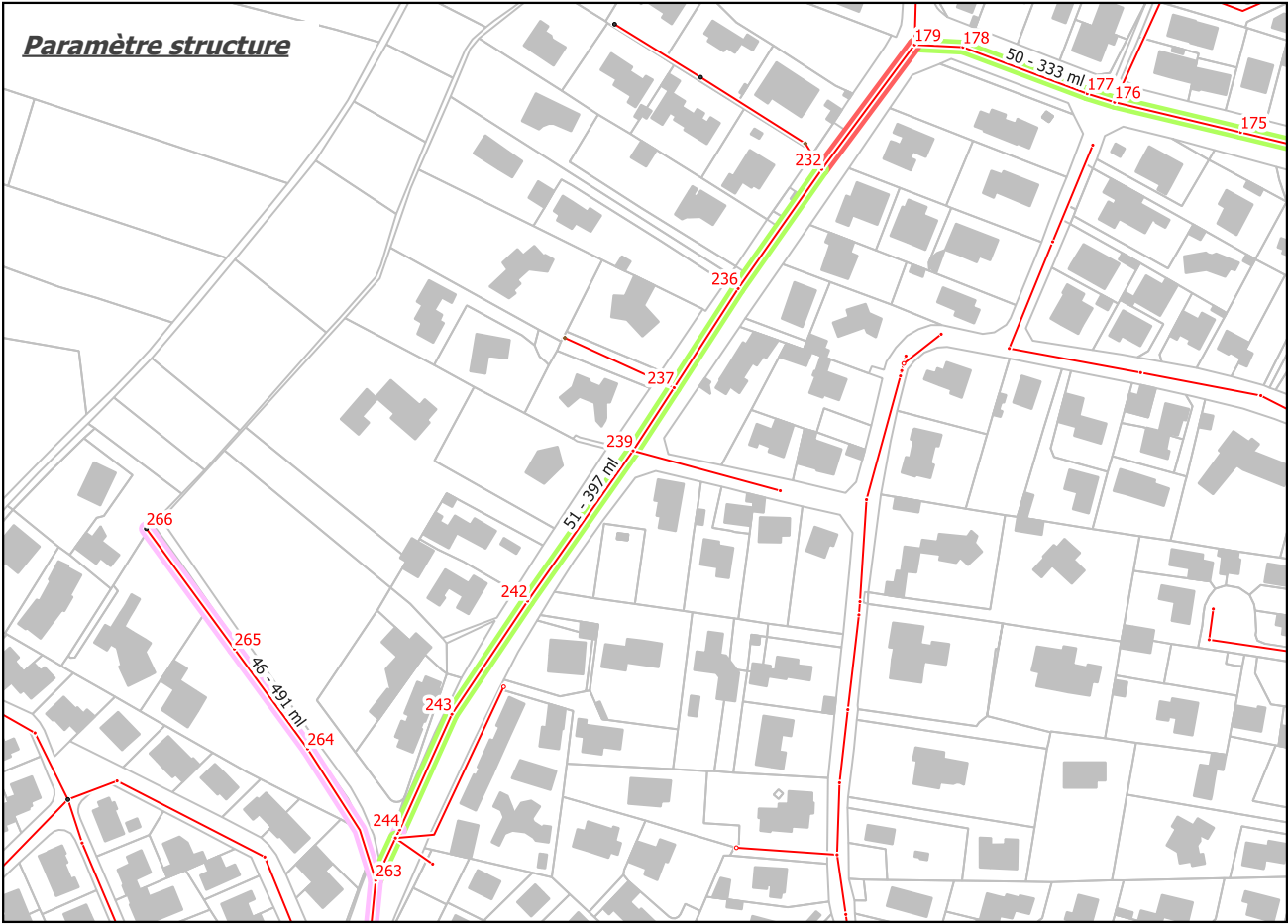
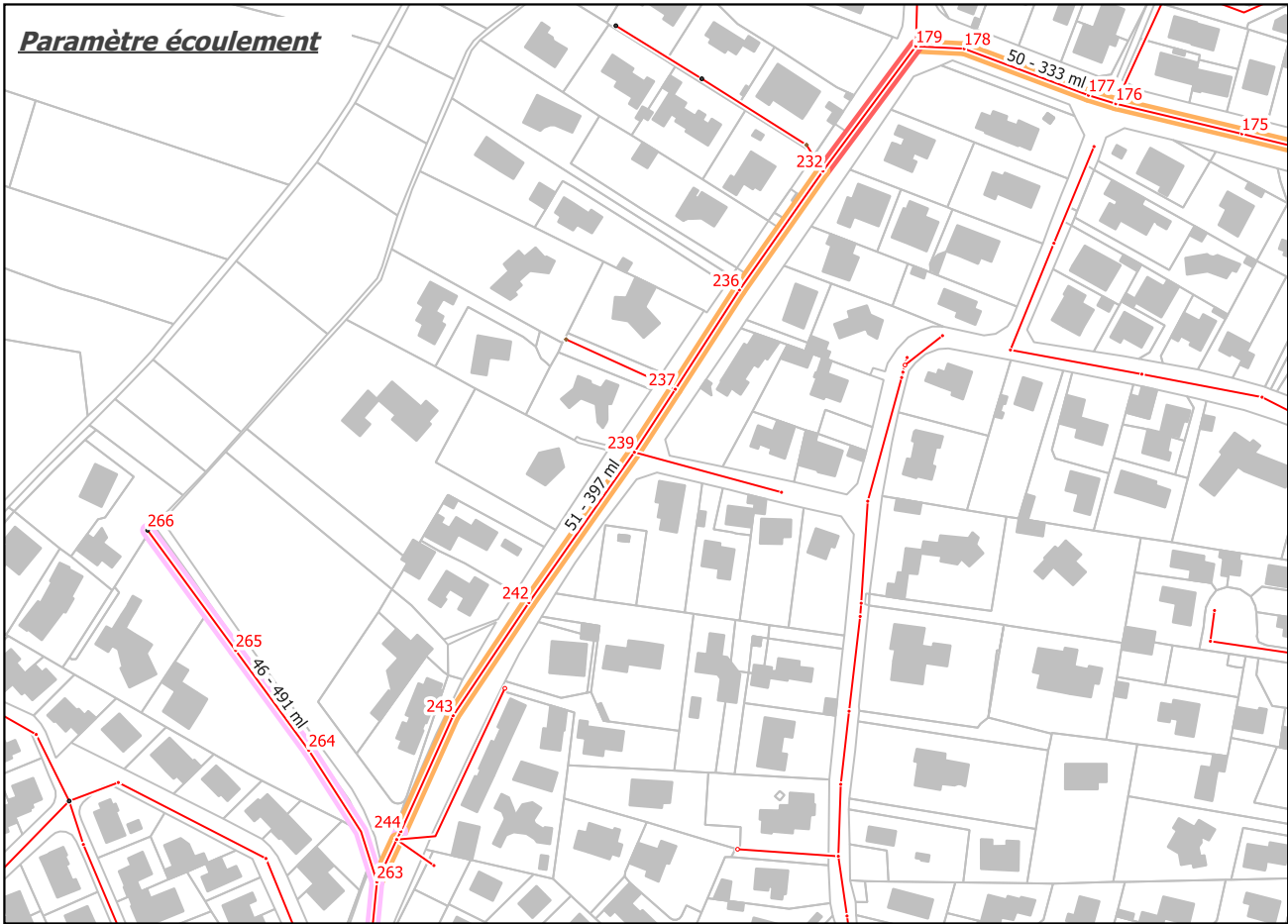
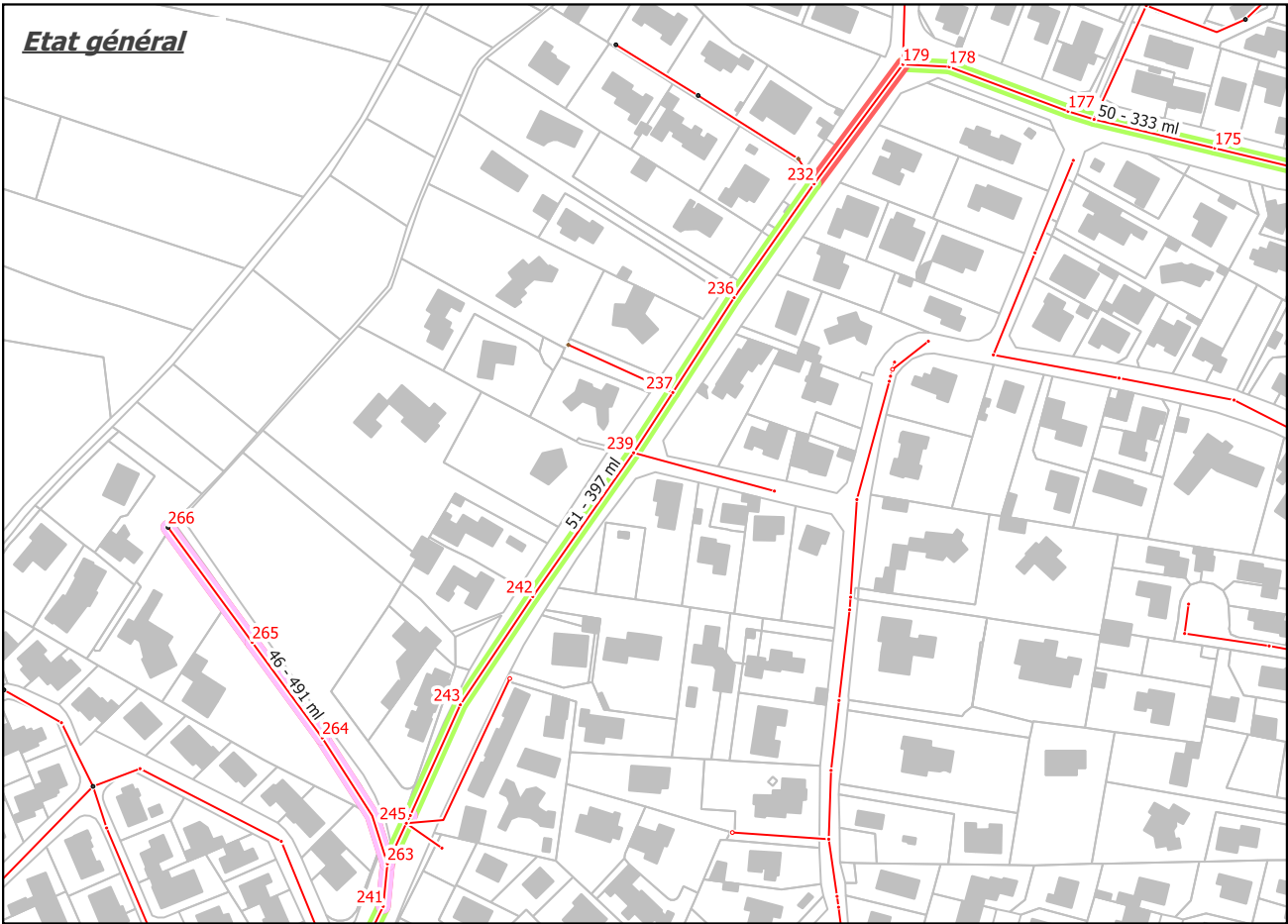
LEGENDE

- Regard de visite EU
- Réseau EU
- Poste de relevage
- Etat du tronçon
 - Bon état
 - Moyen état
 - Mauvais état
 - Non inspecté



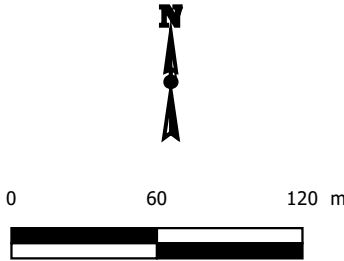
Etat du secteur lors des inspections télévisées - Montady secteur 51

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



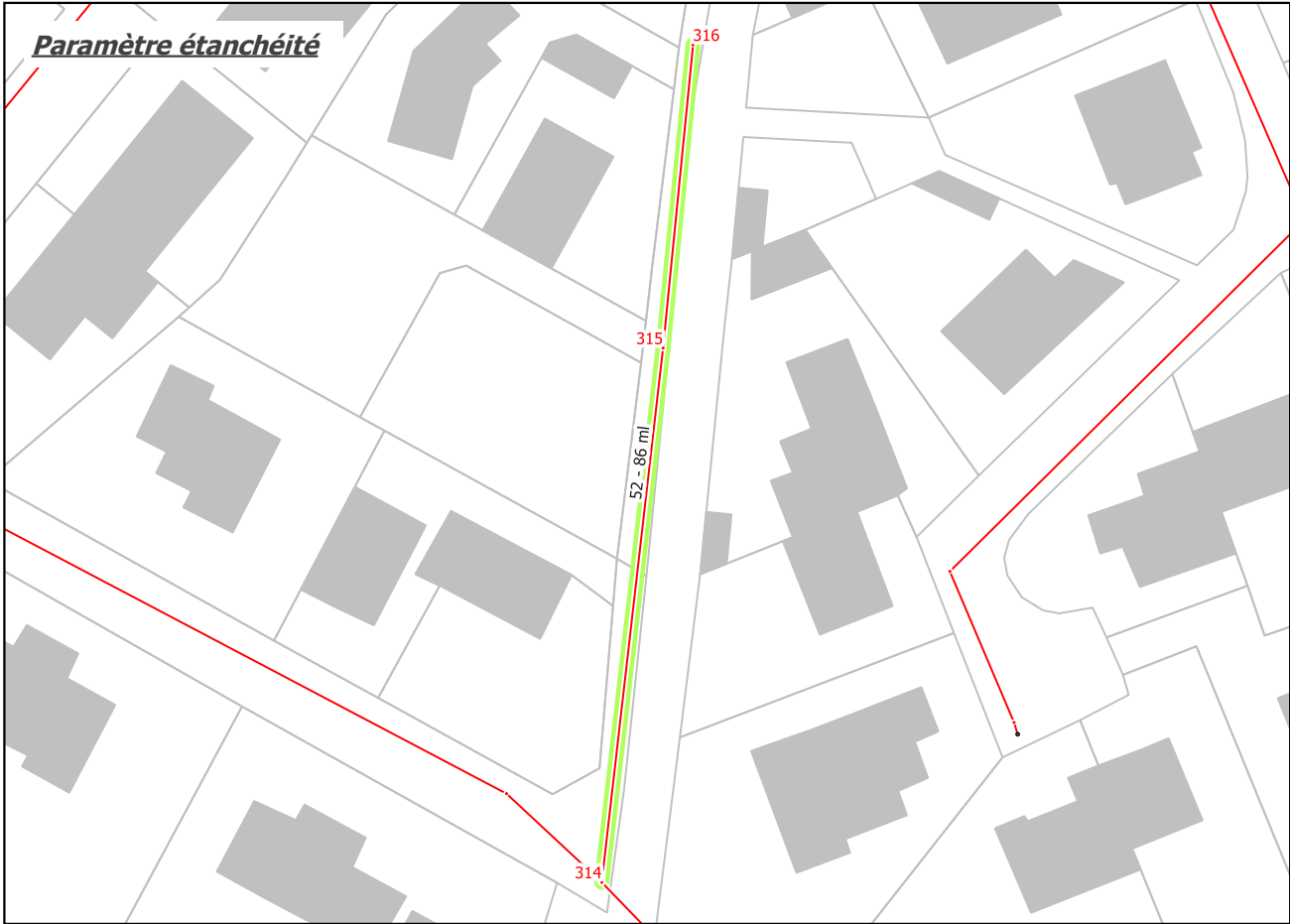
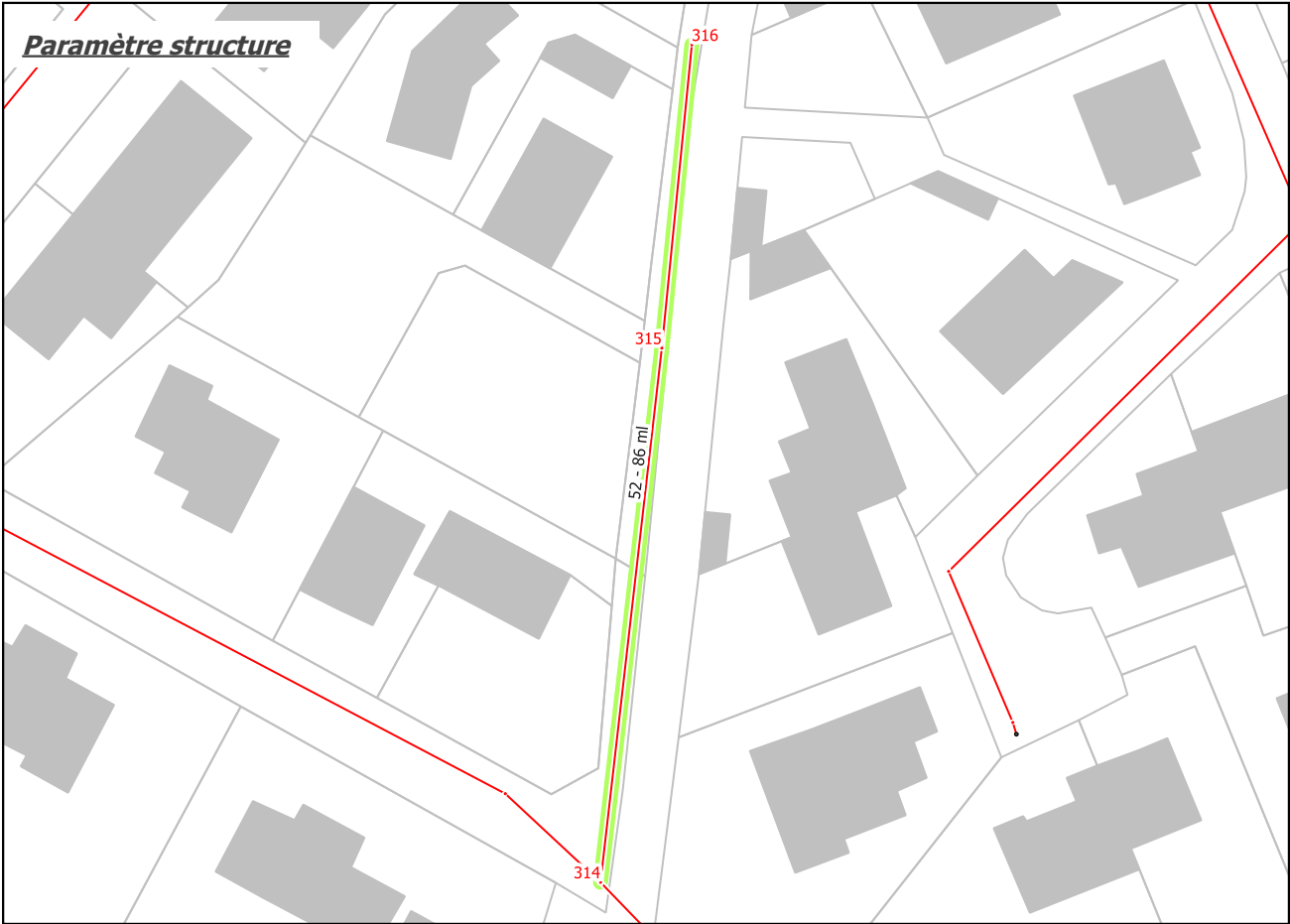
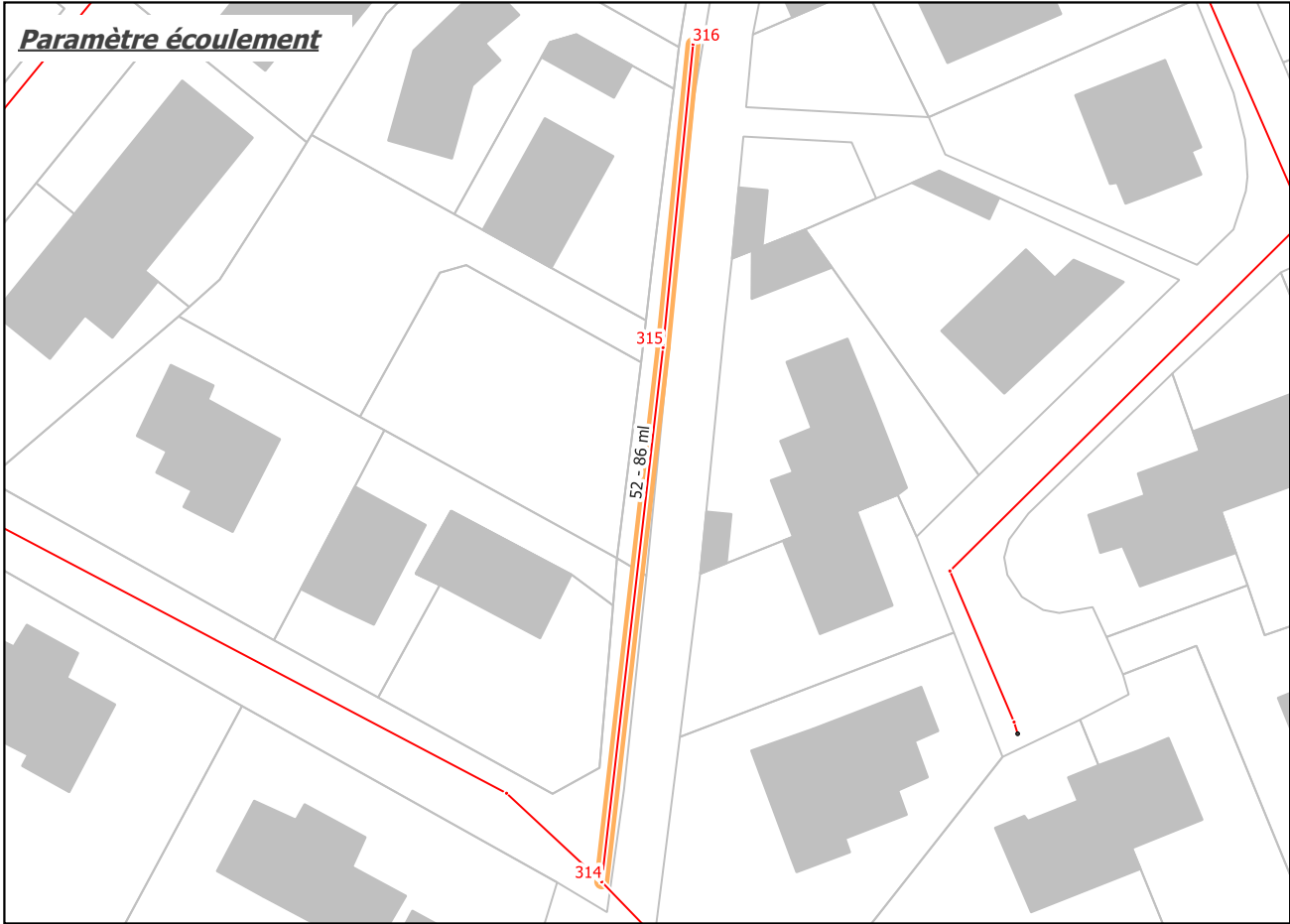
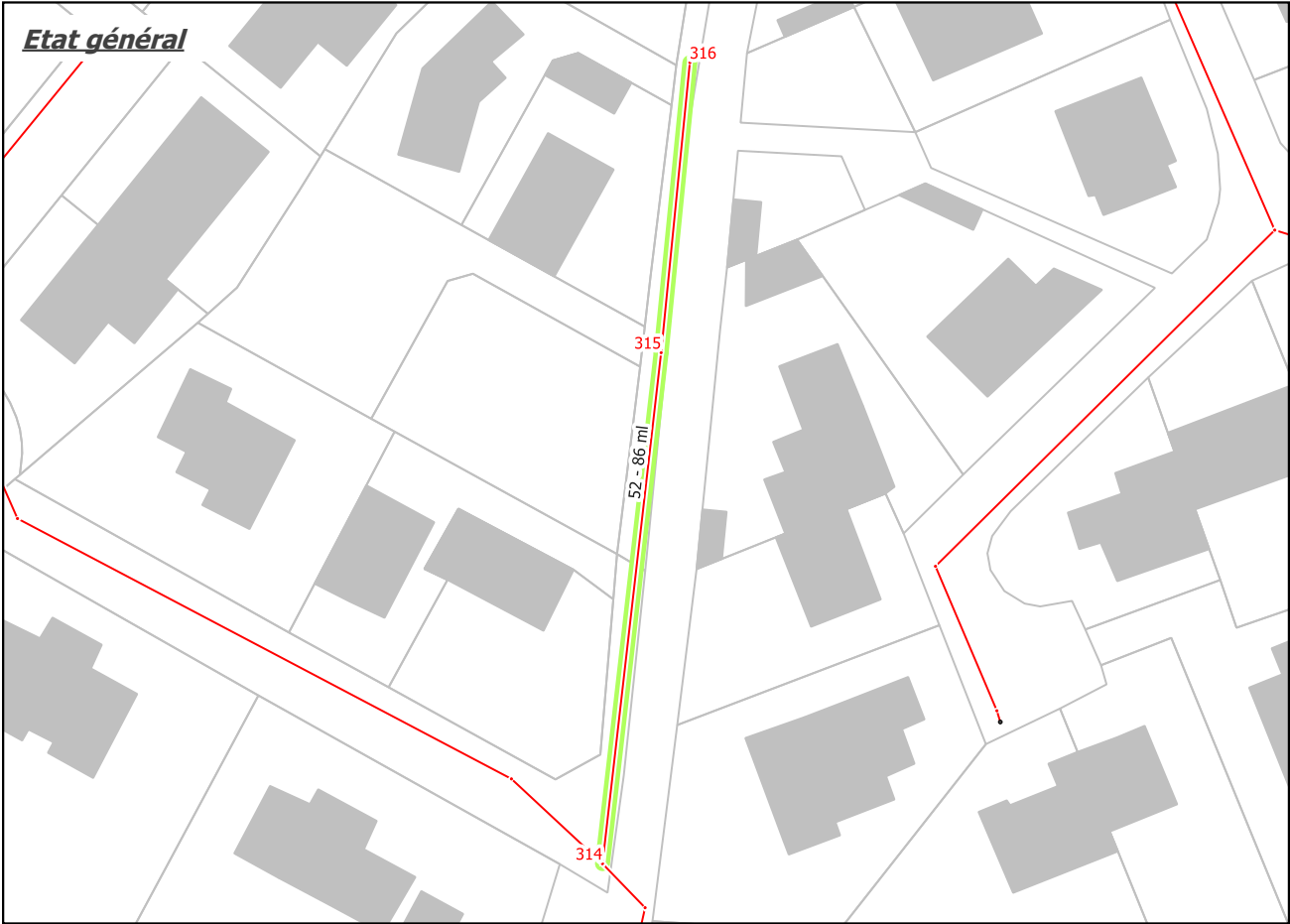
LEGENDE

- Regard de visite EU
- Réseau EU
- Poste de relevage
- Etat du tronçon
 - Bon état
 - Moyen état
 - Mauvais état
 - Non inspecté



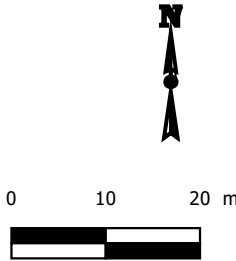
Etat du secteur lors des inspections télévisées - Montady secteur 52

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



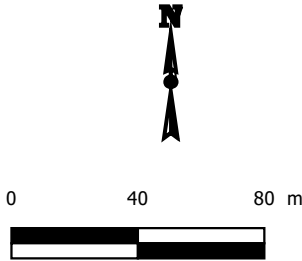
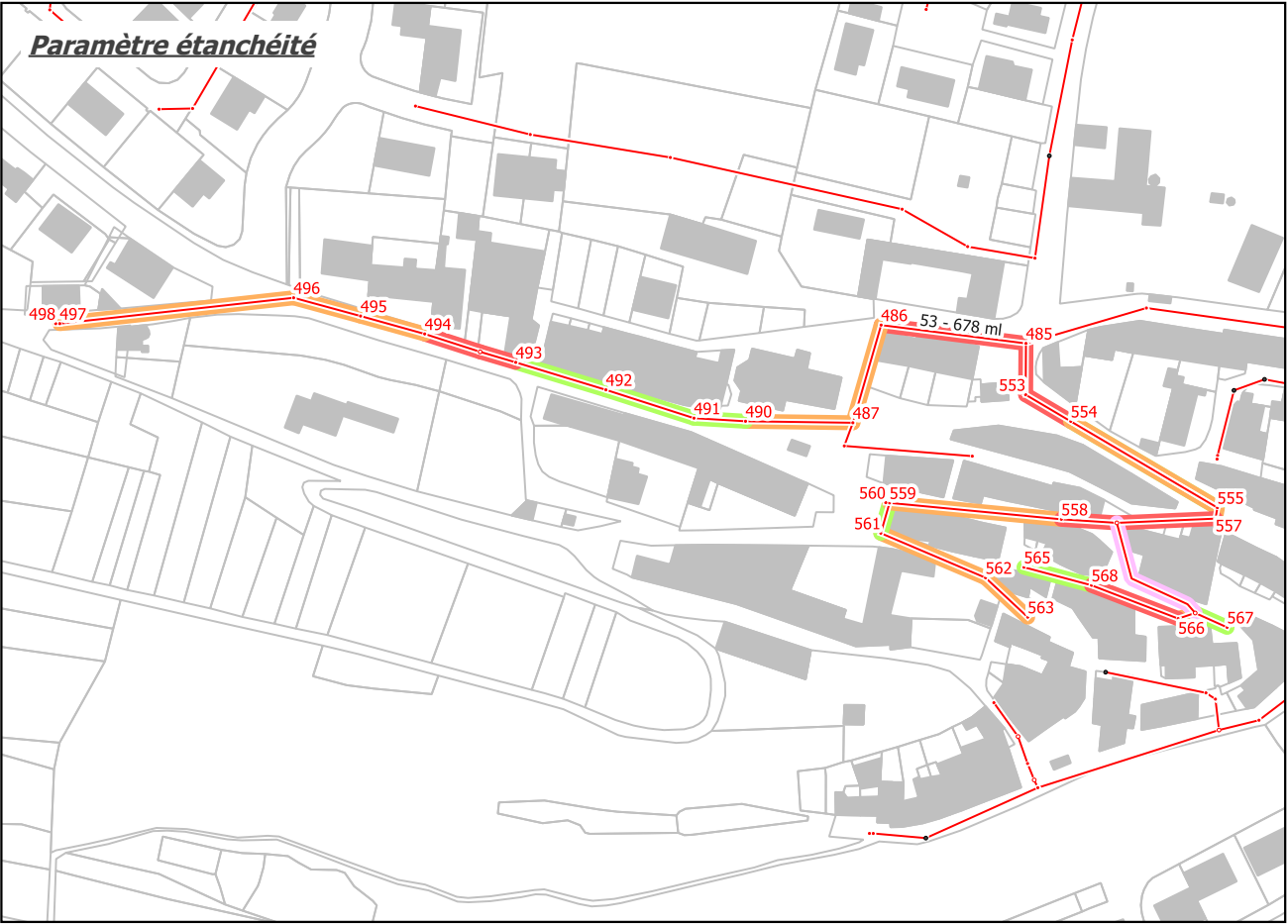
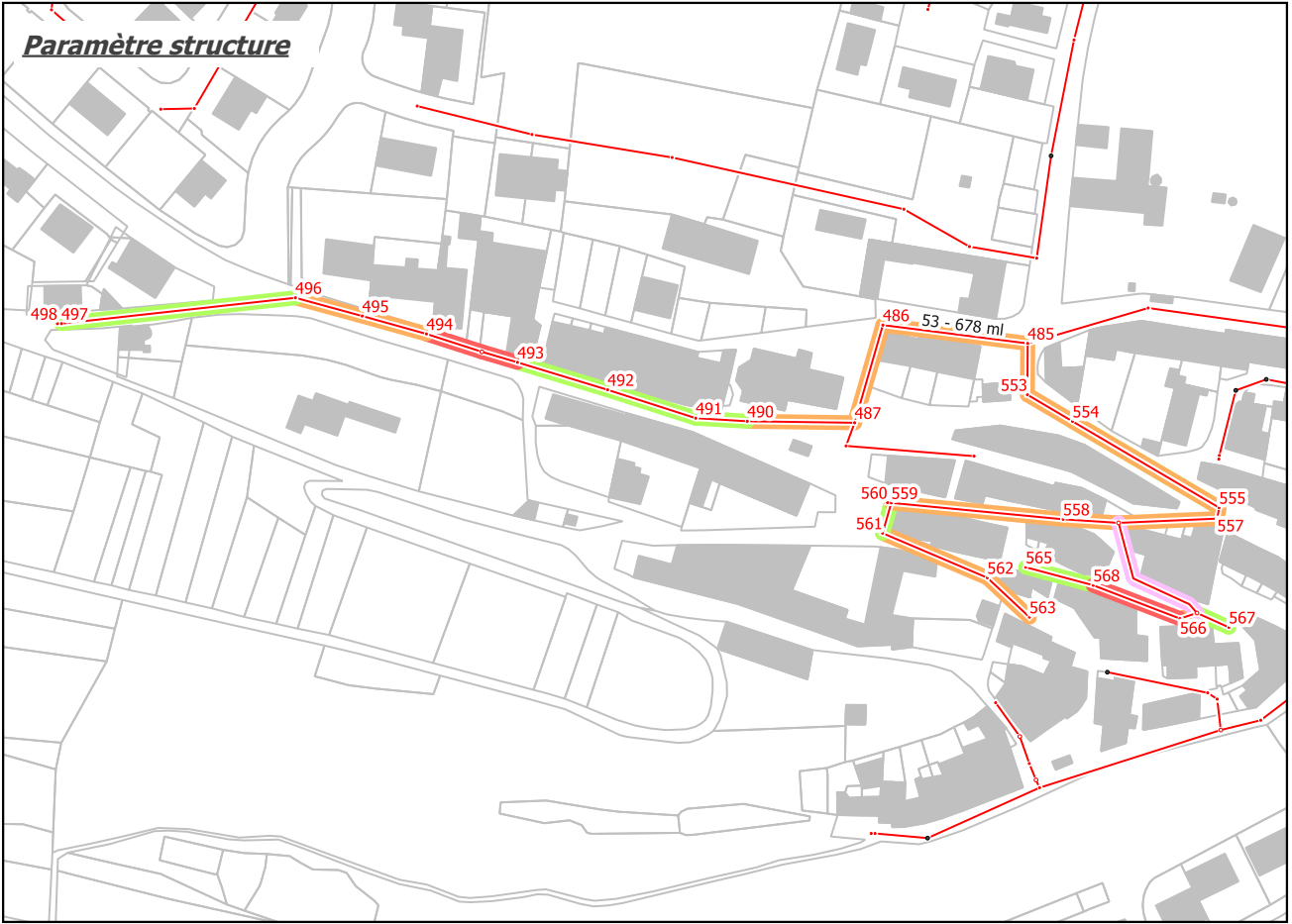
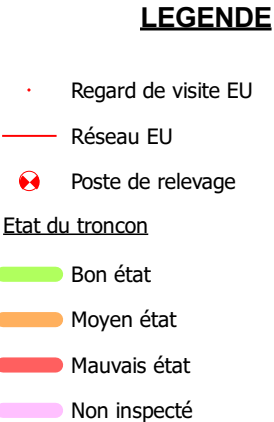
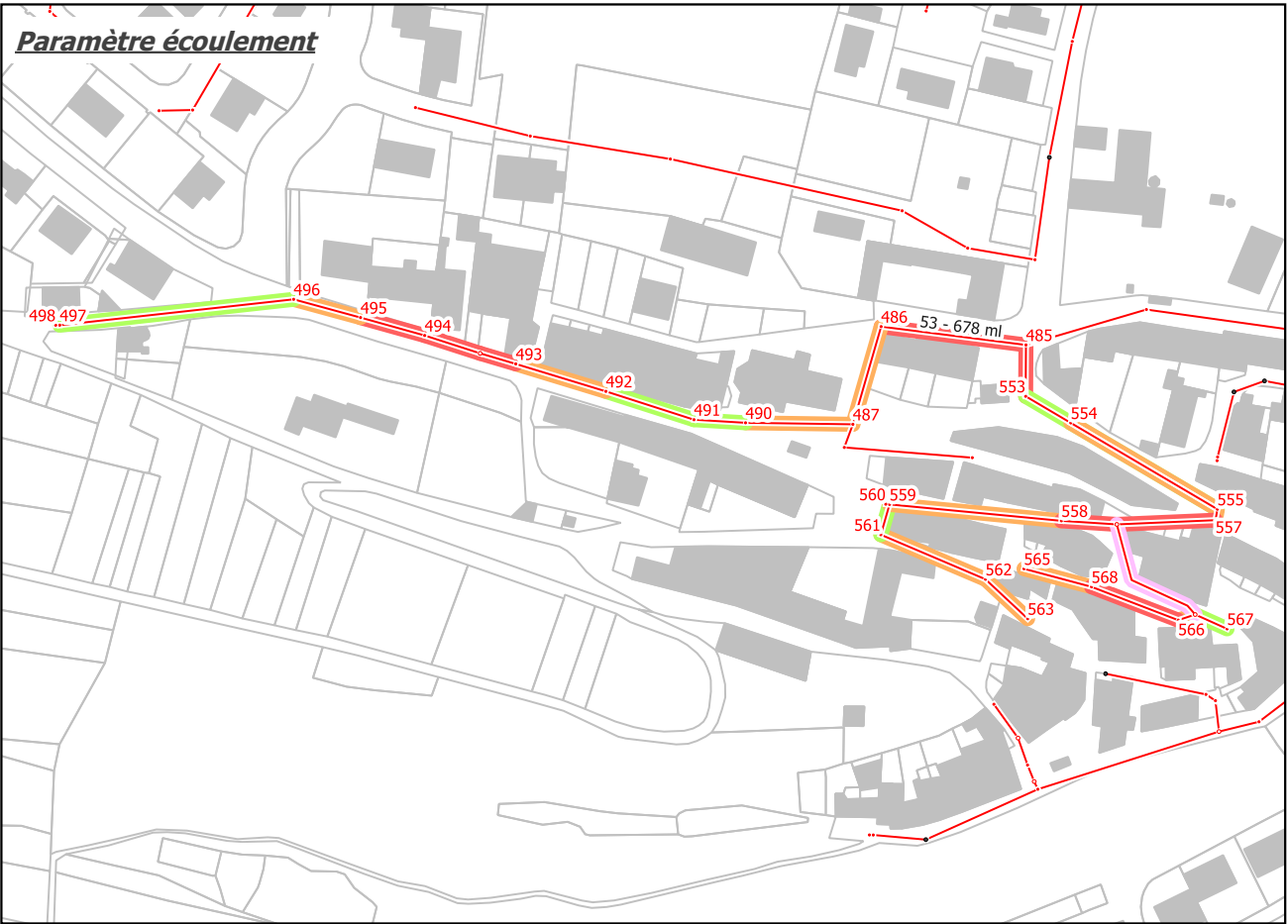
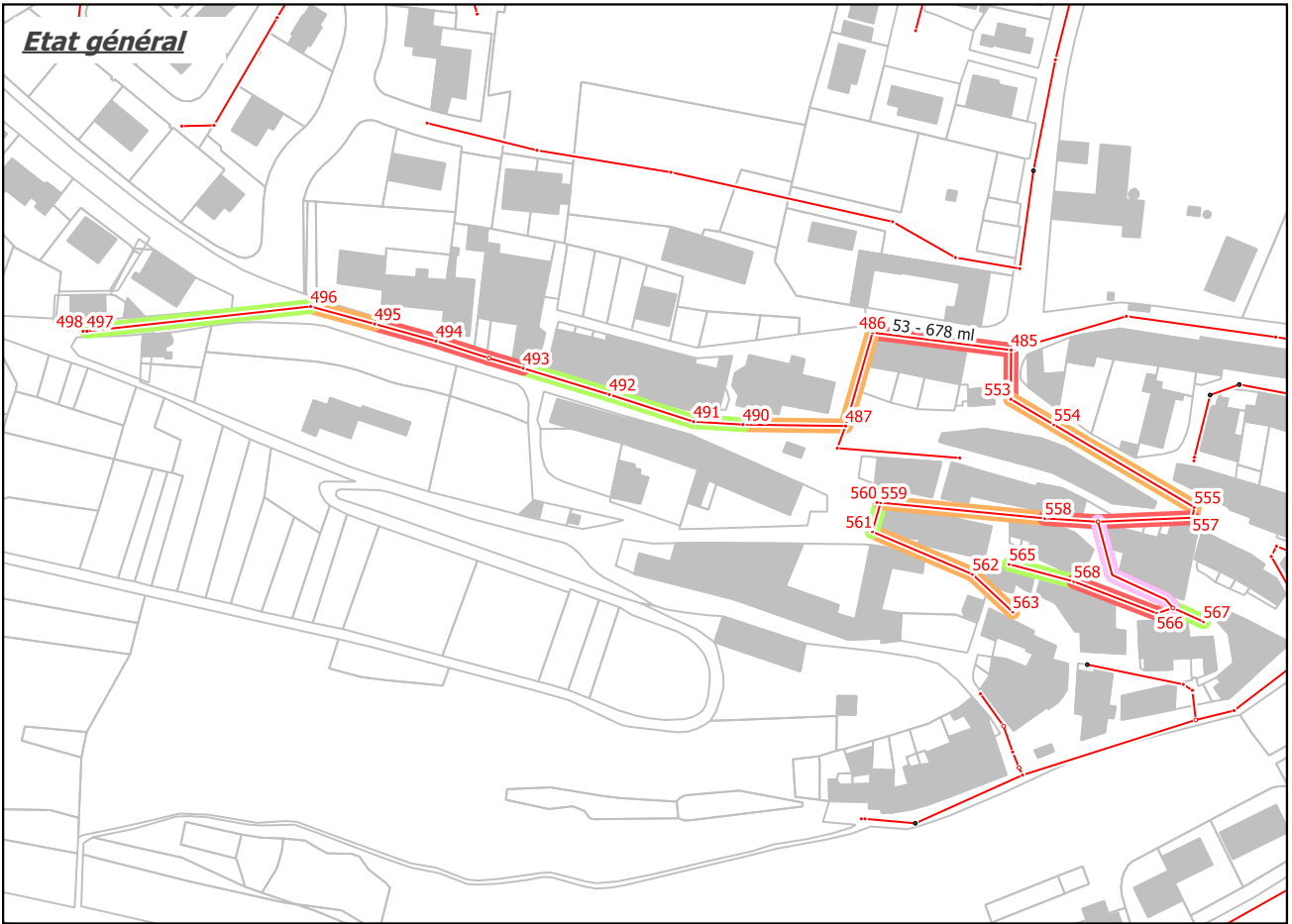
LEGENDE

- Regard de visite EU
- Réseau EU
- Poste de relevage
- Etat du tronçon
 - Bon état
 - Moyen état
 - Mauvais état
 - Non inspecté



Etat du secteur lors des inspections télévisées - Montady secteur 53

Sources : Scan25 IGN - Admin Express IGN



Annexe n°3 : Défaits identifiés aux tests à la fumée

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

1

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Rue des Peupliers	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Boite de branchement non etanche

Description :

En contre bas d'une surface impermeable

Détail de l'anomalie :

Boite de branchement défectueuse.

Peu grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

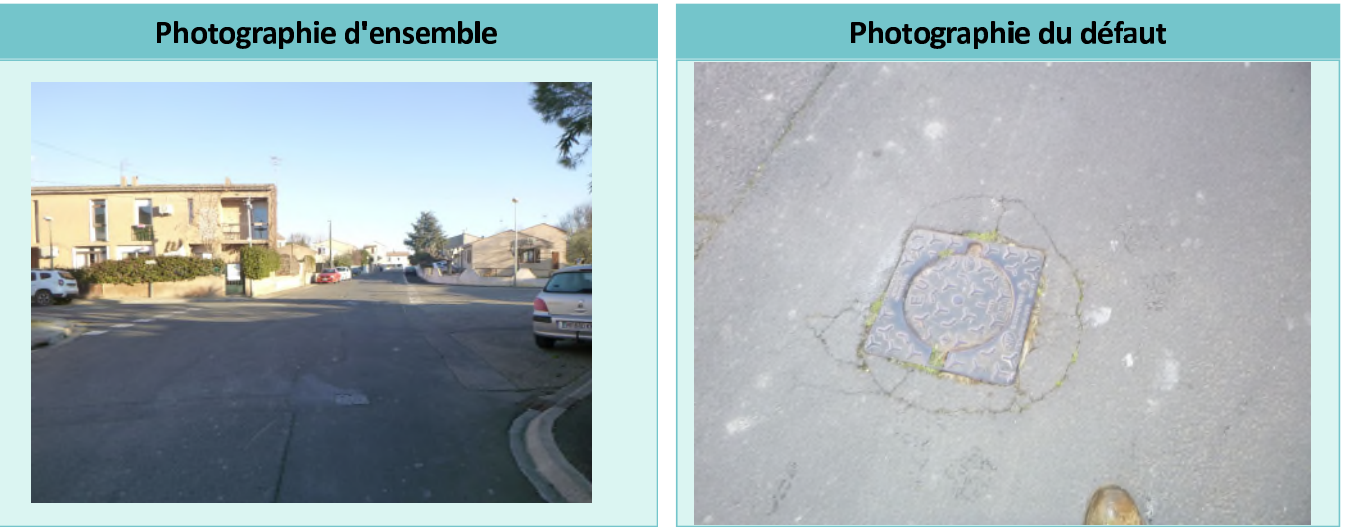
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Remplacement de l'equipement

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

2

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Rue des Peupliers	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Boite de branchement non etanche

Description :

En contre bas d'une surface impermeable

Détail de l'anomalie :

Boite de branchement défectueuse.

Peu grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

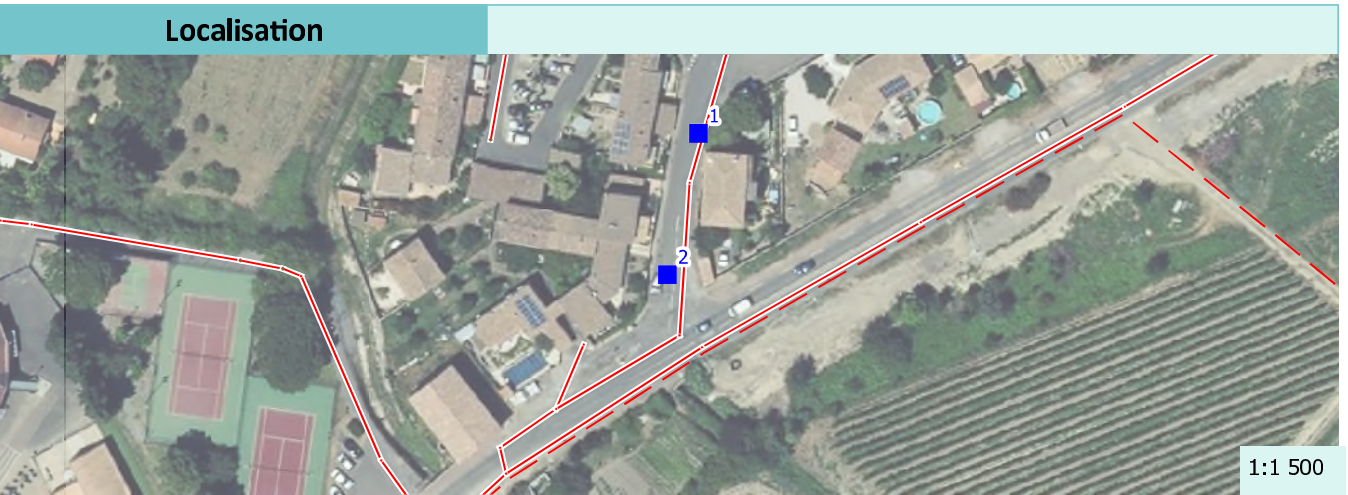
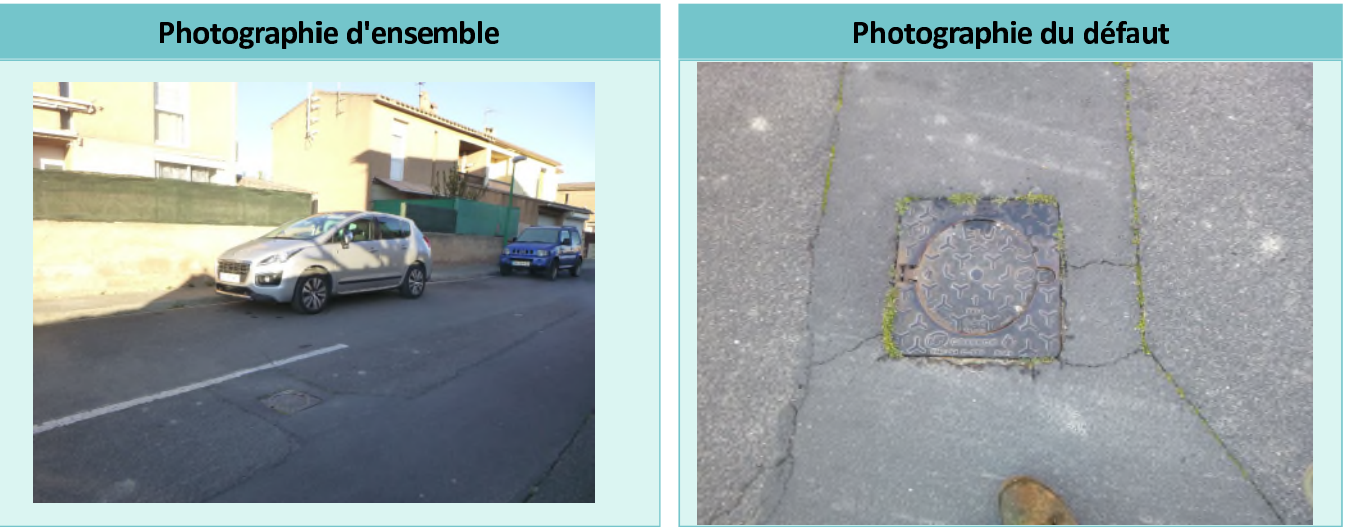
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Remplacement de l'equipement

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

3

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Rue du Pin	C2292

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 40 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

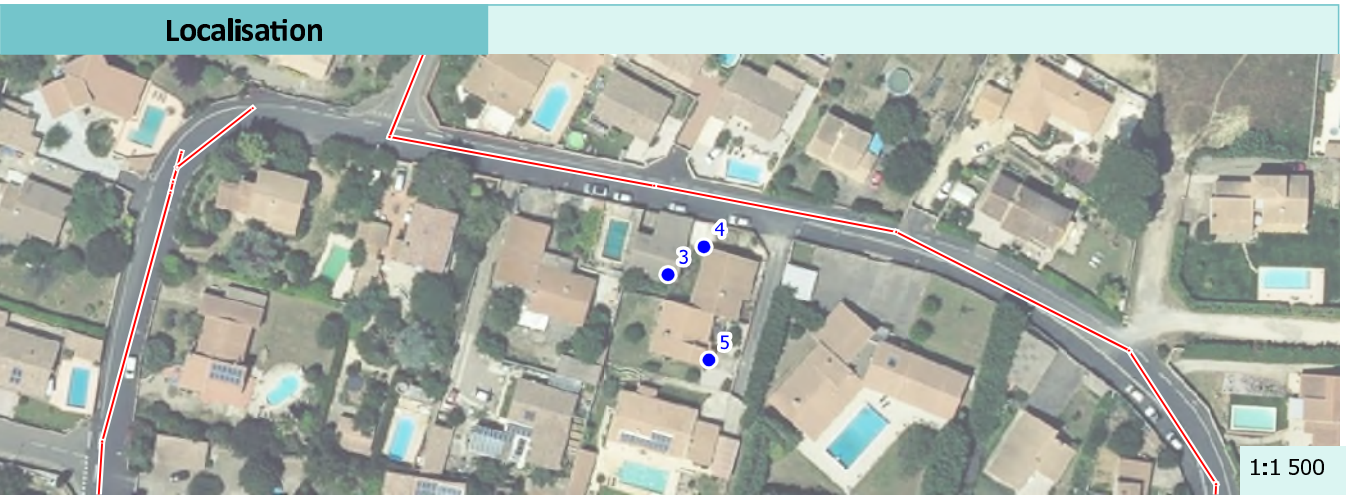
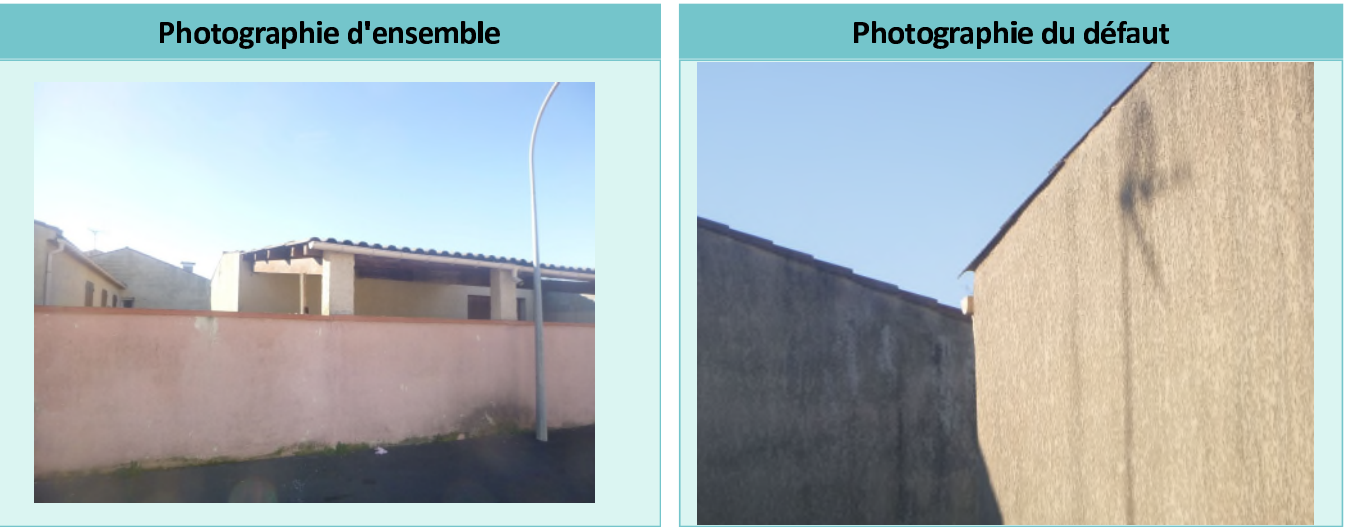
Oui

Réalisation du test au colorant :

Oui

Résultat du test au colorant :

Positif



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

4

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Rue du Pin	C2293

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

100% de la toiture

Détail de l'anomalie :

4 Gouttières reprenant une surface active estimée à 120 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

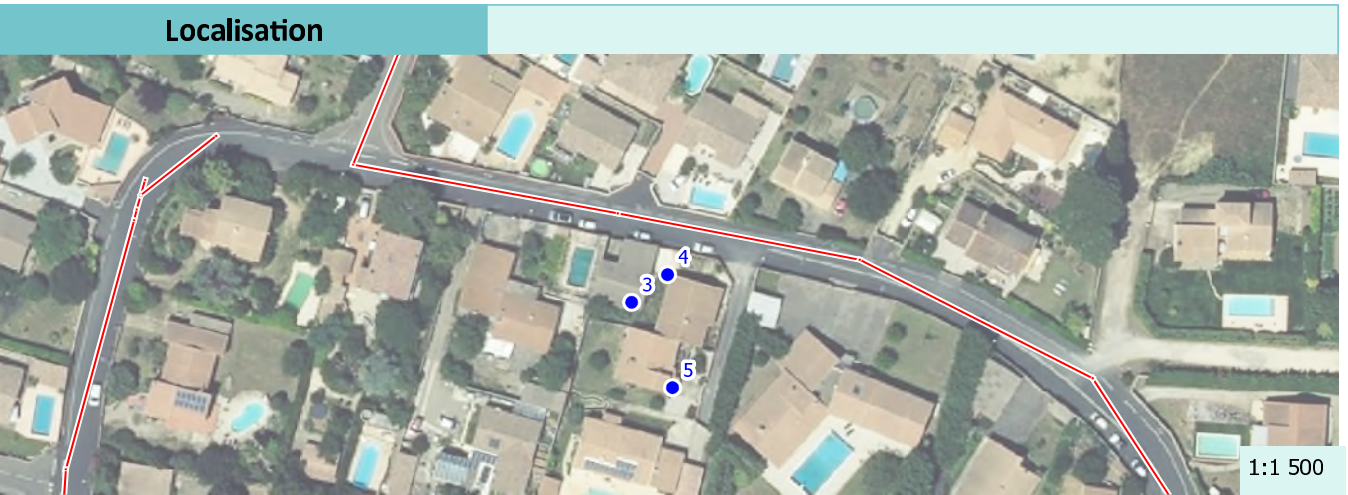
Oui

Réalisation du test au colorant :

Oui

Résultat du test au colorant :

Positif



Proposition de travaux de mise en conformité

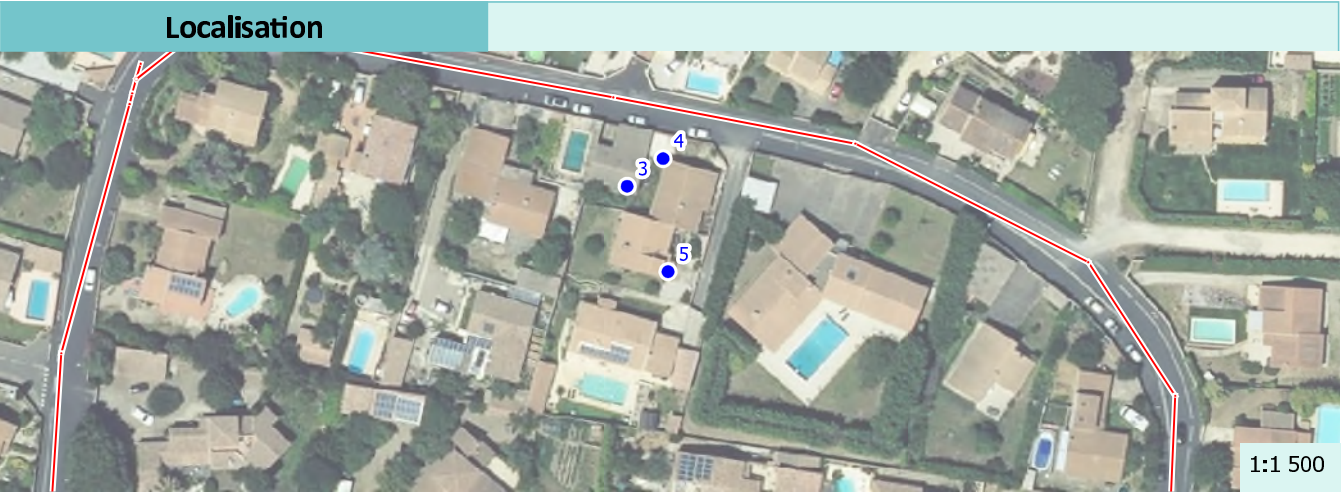
Deconnexion

Commune de :	Montady	Anomalie fumée n° : 5
Date du test :	2022-01-18	
Système d'assainissement :	Montady	

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Rue du Pin	C2294

Présentation de l'anomalie		
Type d'anomalie :	Gouttiere	
Description :	100% de la toiture	
Détail de l'anomalie :	La totalité des gouttières de la maison, reprenant une surface active estimée à 120 m².	
	Grave	

Caractéristique de la réponse	
Rapidité d'apparition du panache :	Oui
Réalisation du test au colorant :	Oui
Résultat du test au colorant :	Positif



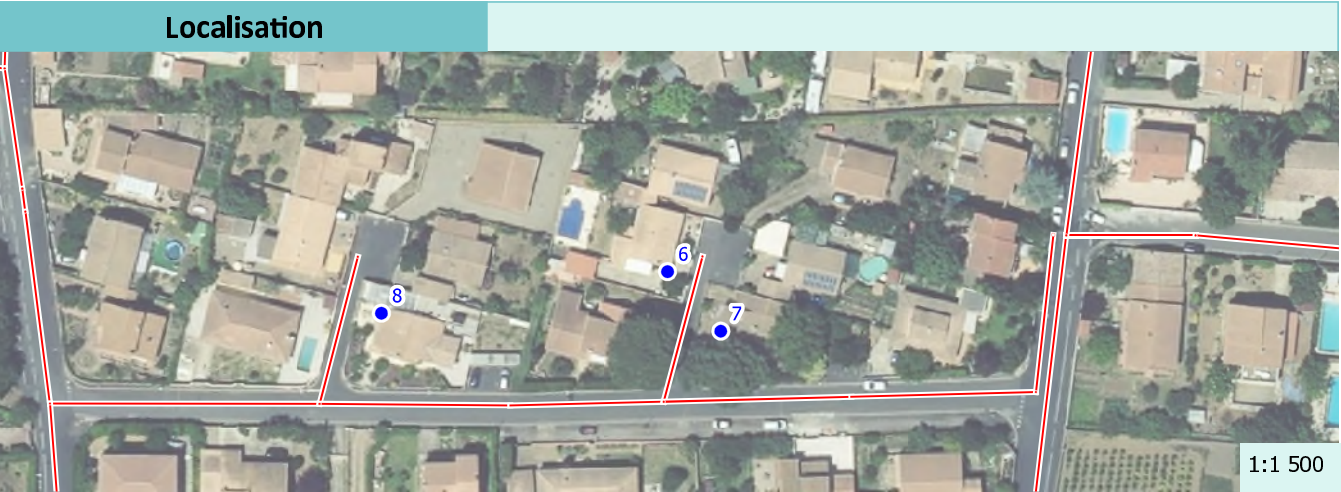
Proposition de travaux de mise en conformité
Deconnexion

Commune de :	Montady	Anomalie fumée n° : 6
Date du test :	2022-01-18	
Système d'assainissement :	Montady	

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Impasse des Tamaris	C498

Présentation de l'anomalie		
Type d'anomalie :	Gouttiere	
Description :	50% de la toiture	
Détail de l'anomalie :	Gouttière reprenant une surface active estimée à 70 m².	
	Grave	

Caractéristique de la réponse	
Rapidité d'apparition du panache :	Oui
Réalisation du test au colorant :	Non
Résultat du test au colorant :	Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité
Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

7

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Impasse des Tamaris	C500

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 75 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

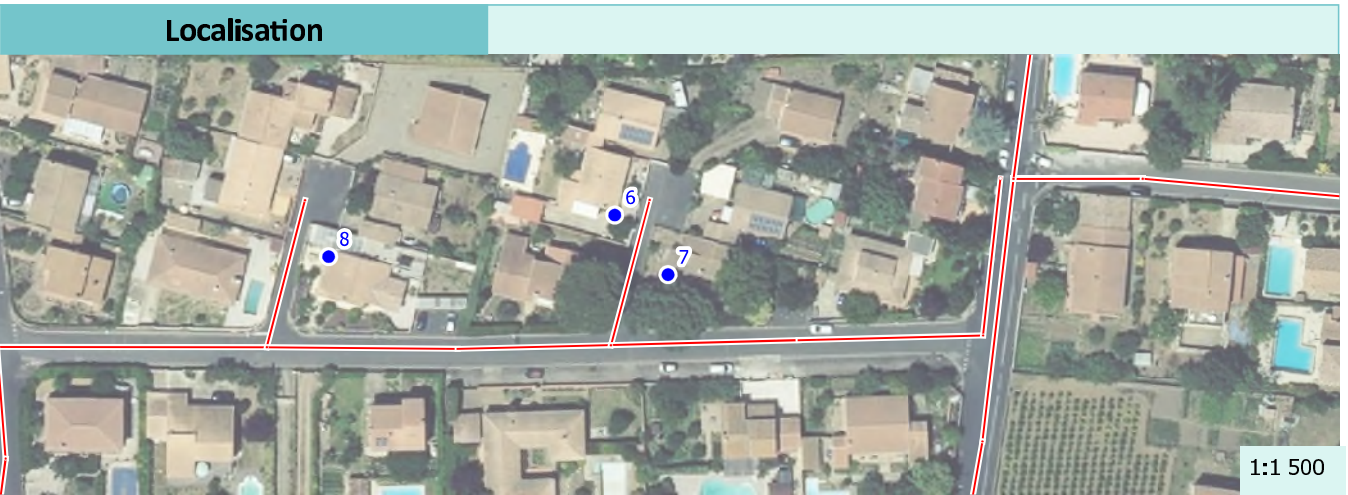
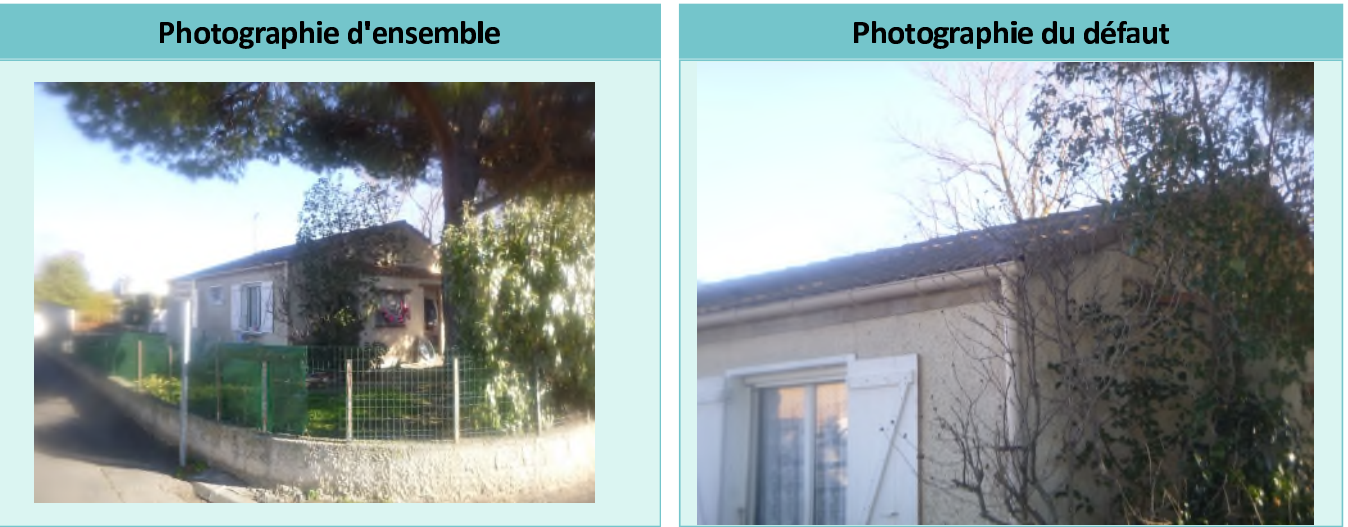
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

8

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Impasse des Genêts	C494

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 70 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

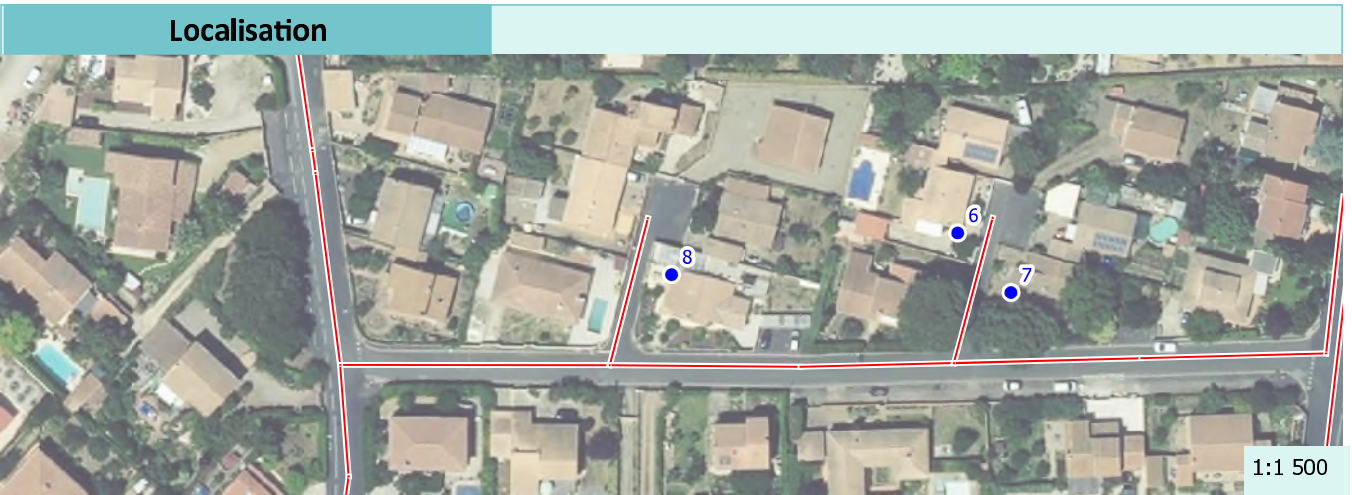
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

9

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Cité Roumagnac	C440

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 70 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

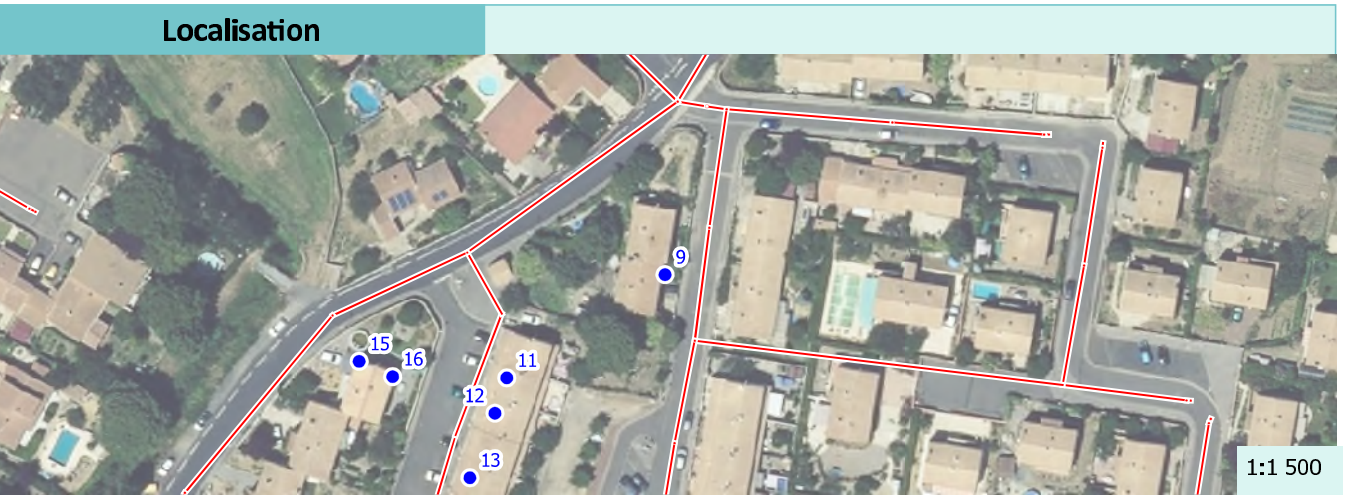
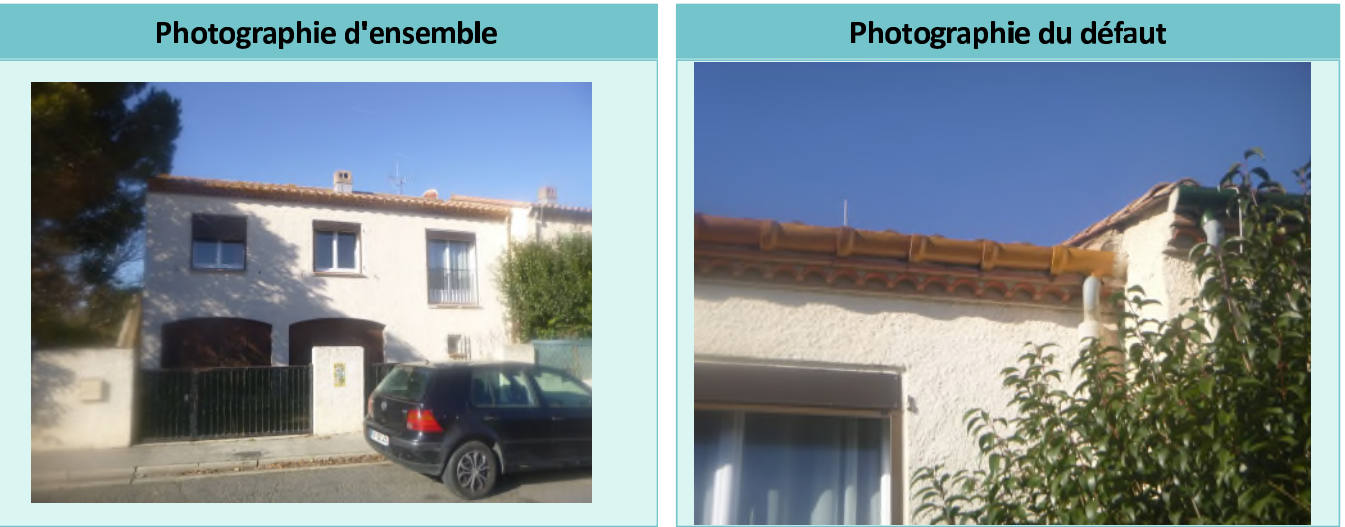
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

10

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Cité Roumagnac	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Ouverture sur chaussée

Description :

Zone de ruissellement

Détail de l'anomalie :

Orifice dans la chaussée situé sur une zone de ruissellement.

Très grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

Oui

Réalisation du test au colorant :

Oui

Résultat du test au colorant :

Positif



Proposition de travaux de mise en conformité

Obturation de l'orifice

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

11

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Cité Roumagnac	C441

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 50 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

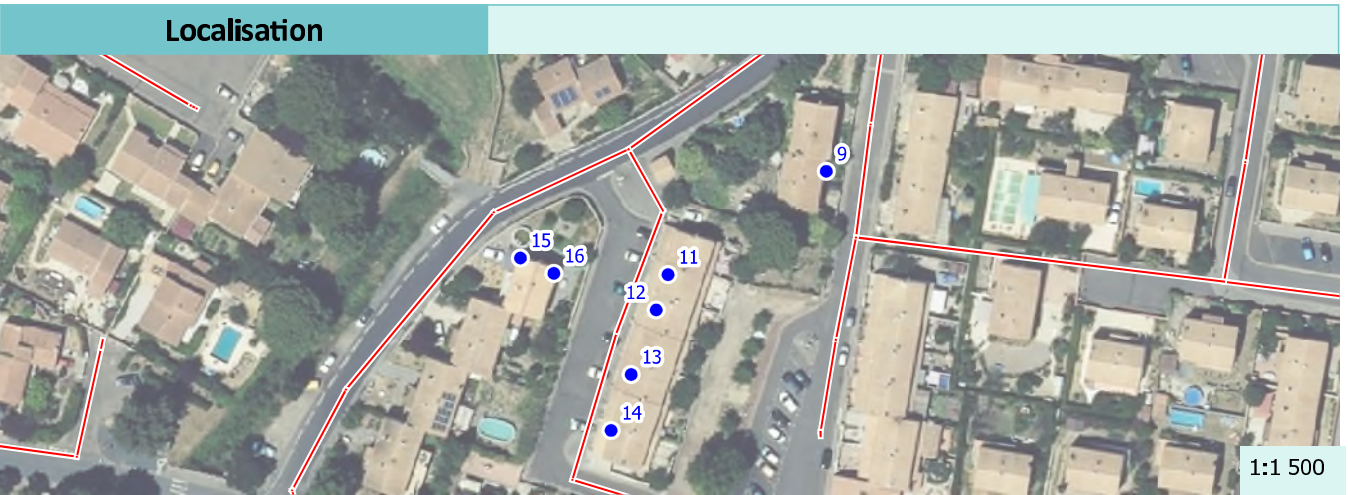
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

12

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Cité Roumagnac	C442

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 100 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

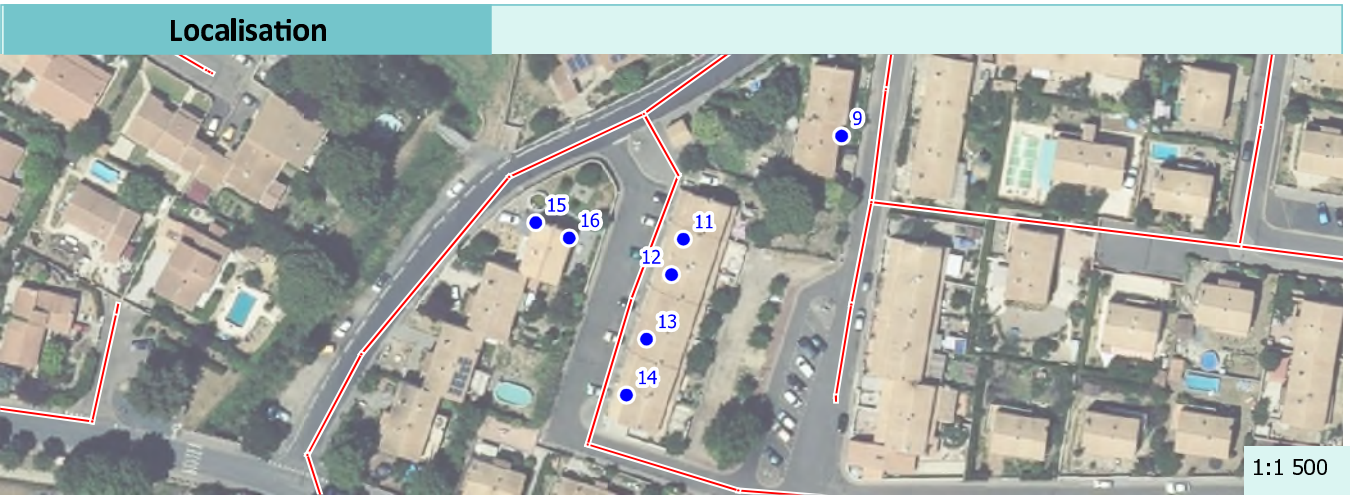
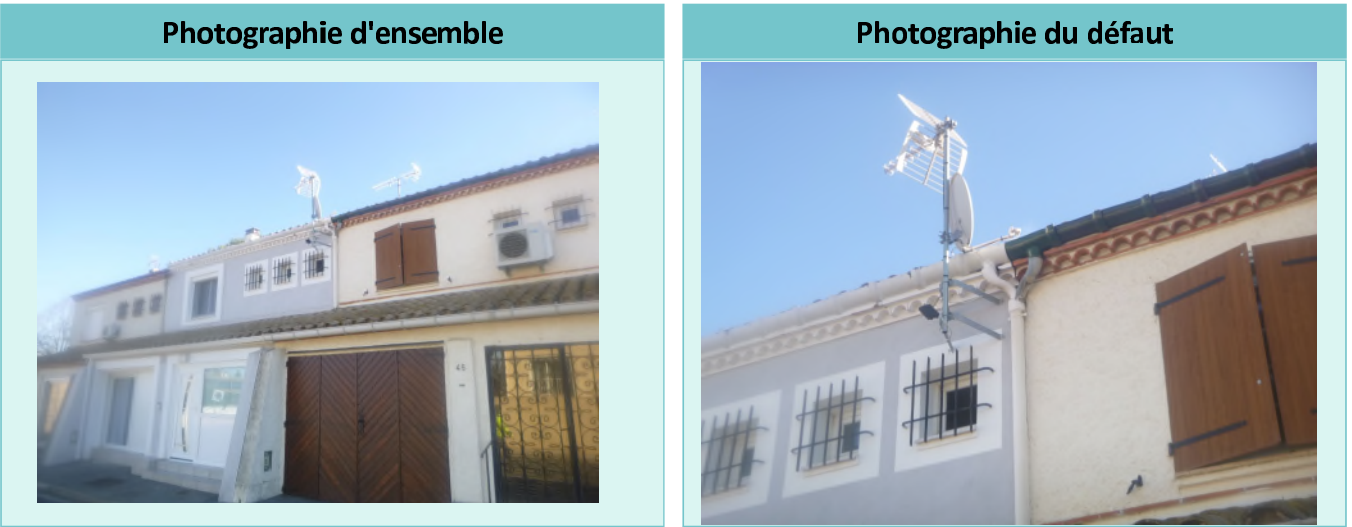
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

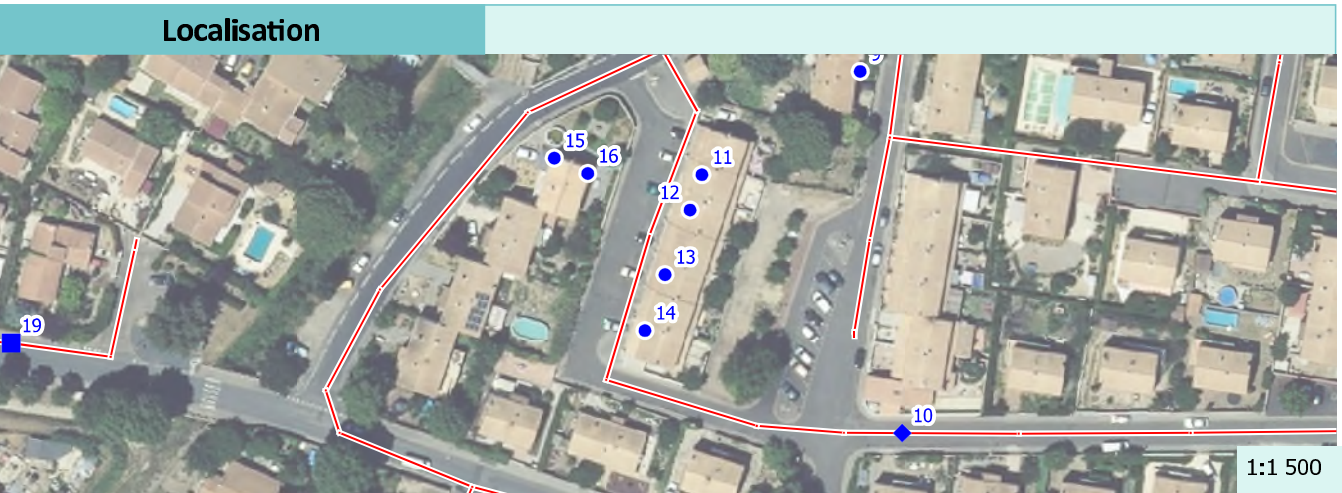
Deconnexion

Commune de :	Montady	Anomalie fumée n° : 13	
Date du test :	2022-01-18		
Système d'assainissement :	Montady		

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Cité Roumagnac	C444

Présentation de l'anomalie		
Type d'anomalie :	Gouttiere	
Description :	50% de la toiture	
Détail de l'anomalie :	Gouttière reprenant une surface active estimée à 100 m².	
	Grave	

Caractéristique de la réponse	
Rapidité d'apparition du panache :	Oui
Réalisation du test au colorant :	Non
Résultat du test au colorant :	Non réalisé



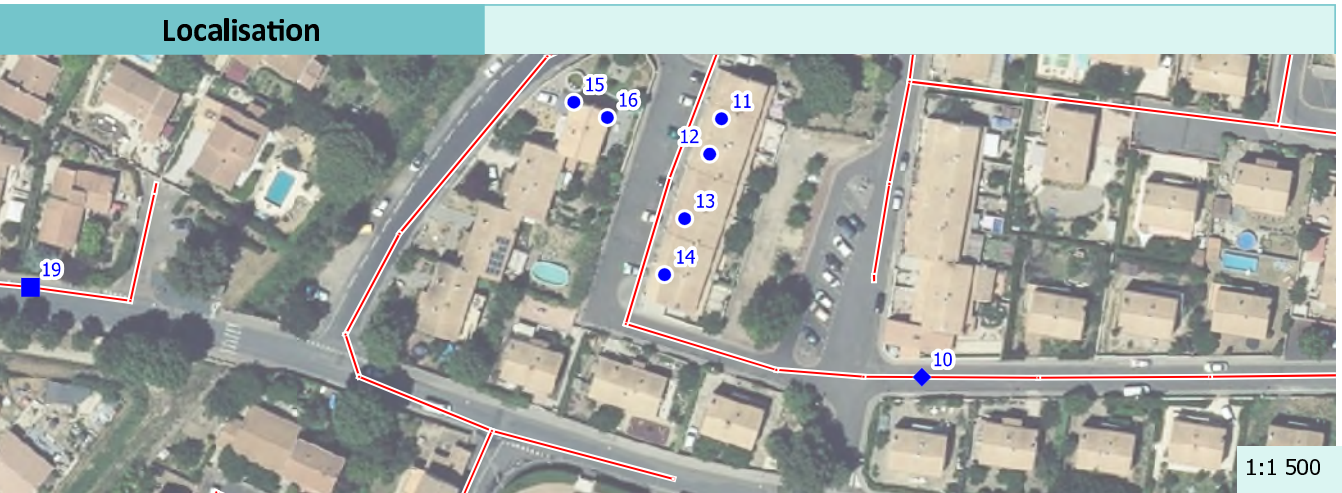
Proposition de travaux de mise en conformité
Deconnexion

Commune de :	Montady	Anomalie fumée n° : 14	
Date du test :	2022-01-18		
Système d'assainissement :	Montady		

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Cité Roumagnac	C447

Présentation de l'anomalie		
Type d'anomalie :	Gouttiere	
Description :	50% de la toiture	
Détail de l'anomalie :	Gouttière reprenant une surface active estimée à 100 m².	
	Grave	

Caractéristique de la réponse	
Rapidité d'apparition du panache :	Oui
Réalisation du test au colorant :	Non
Résultat du test au colorant :	Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité
Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

15

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Rue des Puits	C448

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 100 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

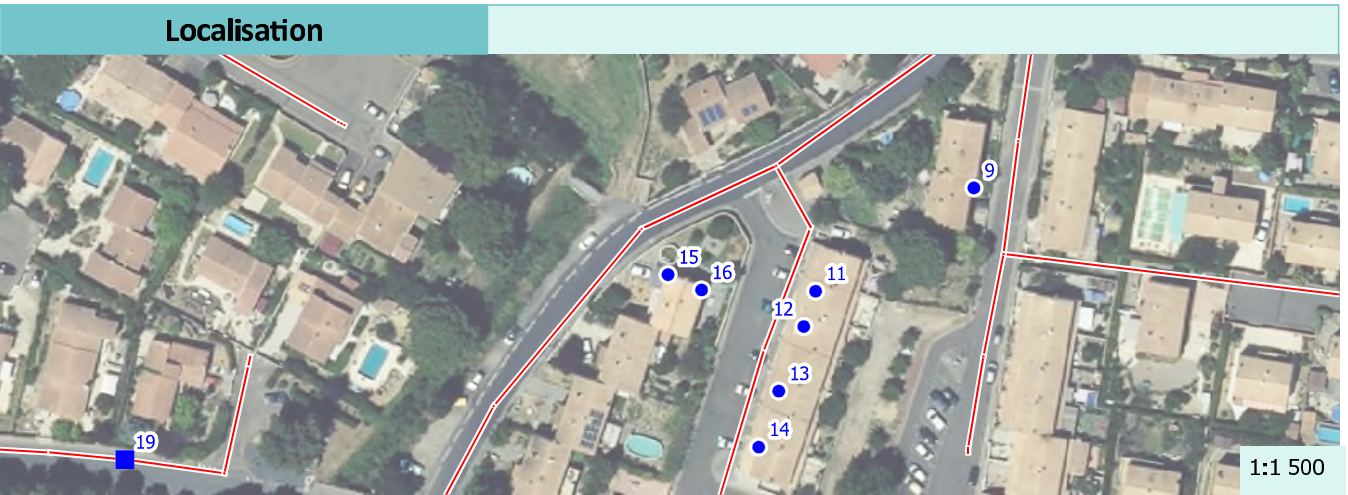
Oui

Réalisation du test au colorant :

Oui

Résultat du test au colorant :

Positif



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

16

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Rue des Puits	C448

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 100 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

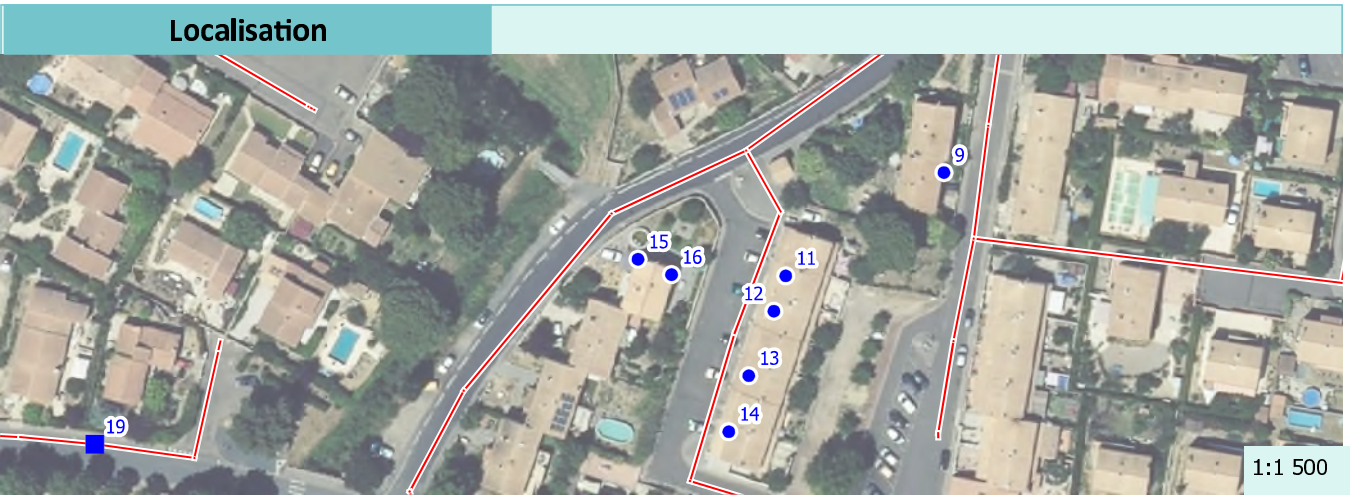
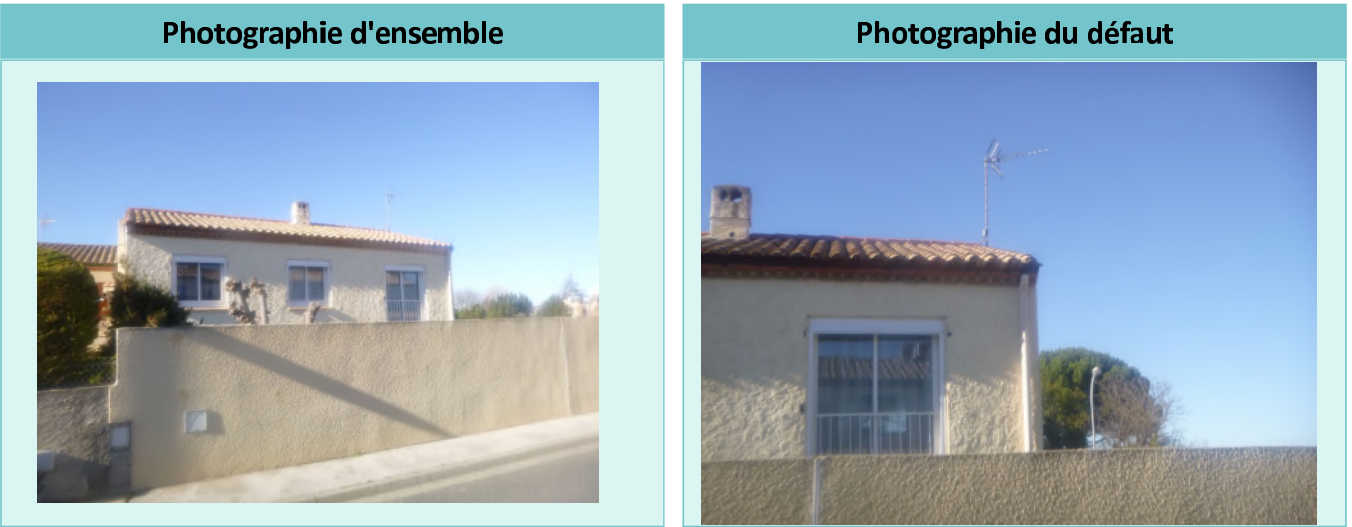
Oui

Réalisation du test au colorant :

Oui

Résultat du test au colorant :

Positif



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

17

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Avenue des Cités	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Regard non etanche

Description :

Zone de ruissellement

Détail de l'anomalie :

Présence d'un orifice sur le tampon au niveau d'une zone de ruissellement.

Très grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

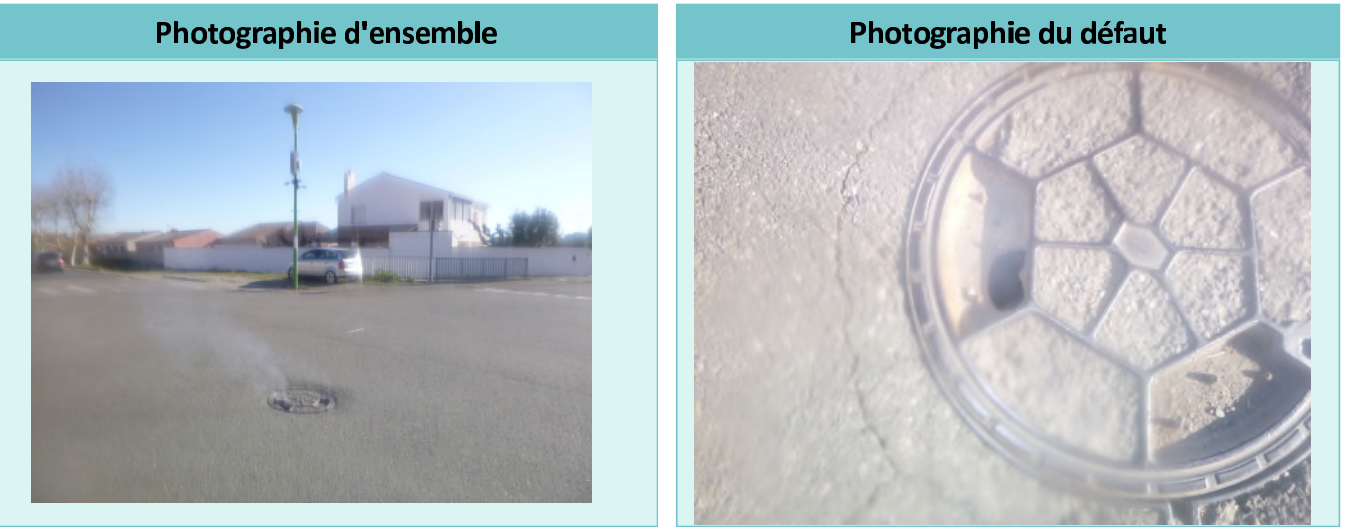
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Etancheification du regard

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

18

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Avenue des Cités	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Regard non etanche

Description :

Non etanche

Détail de l'anomalie :

Présence de fissures tout autour du regard EU.

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

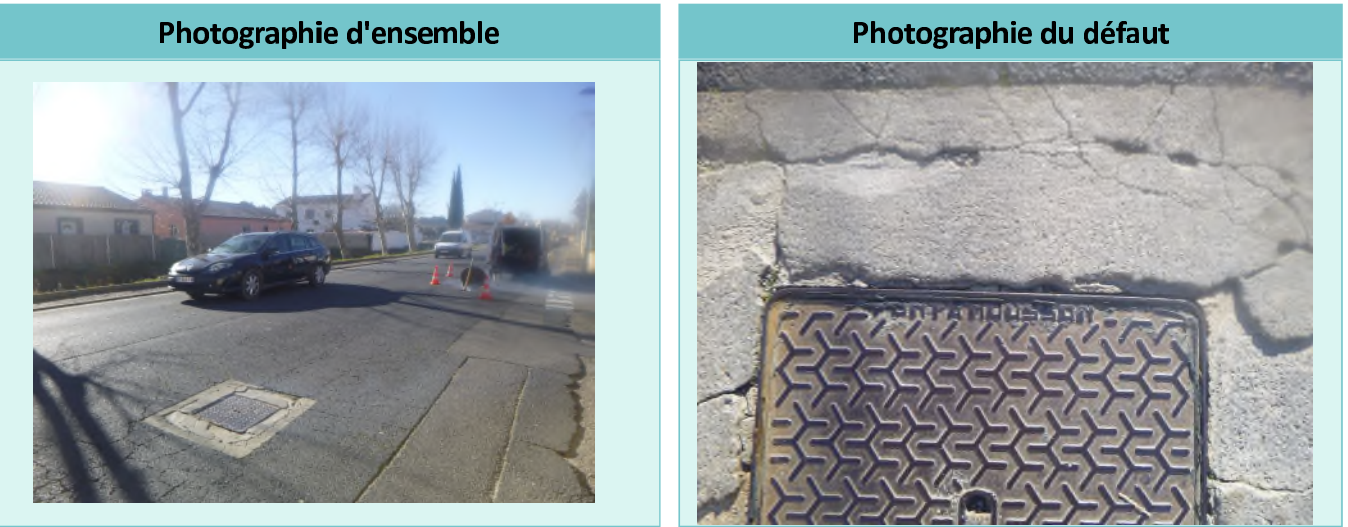
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Etancheification du regard

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

19

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Avenue des Cités	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Regard non etanche

Description :

Non etanche

Détail de l'anomalie :

Présence de fissures tout autour du regard EU.

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

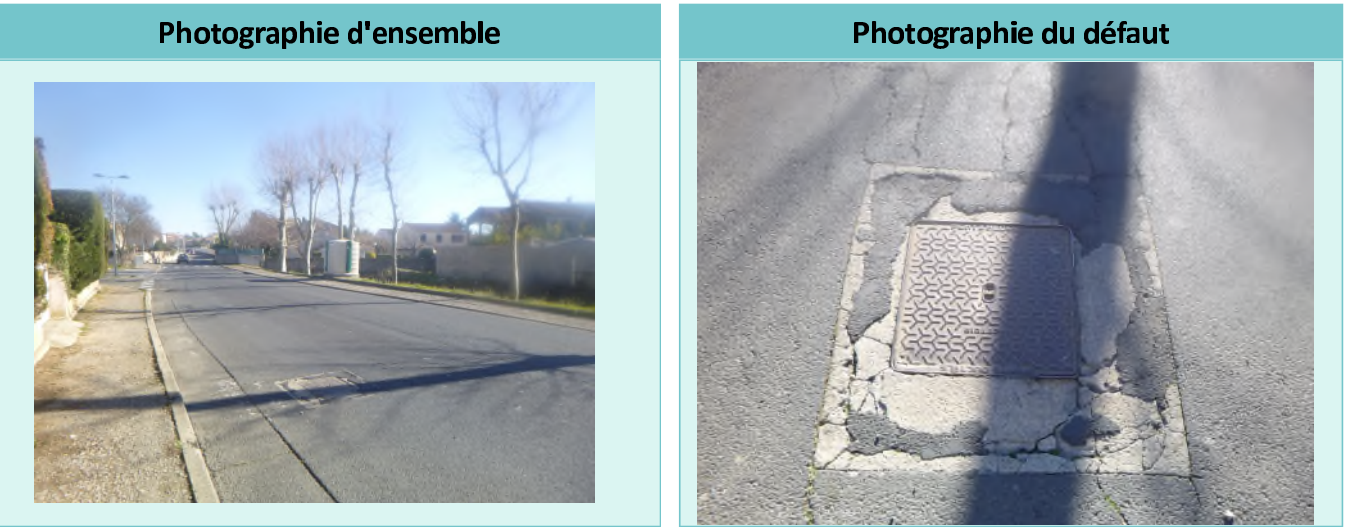
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Etancheification du regard

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

20

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Rue des Cygnes	D357

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

25% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 40 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

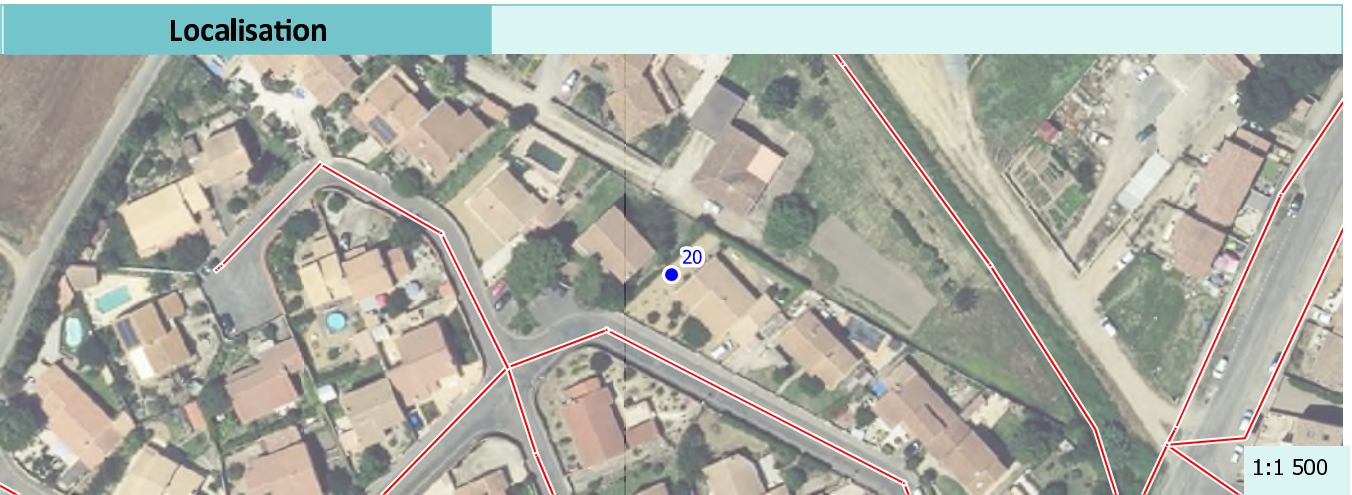
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

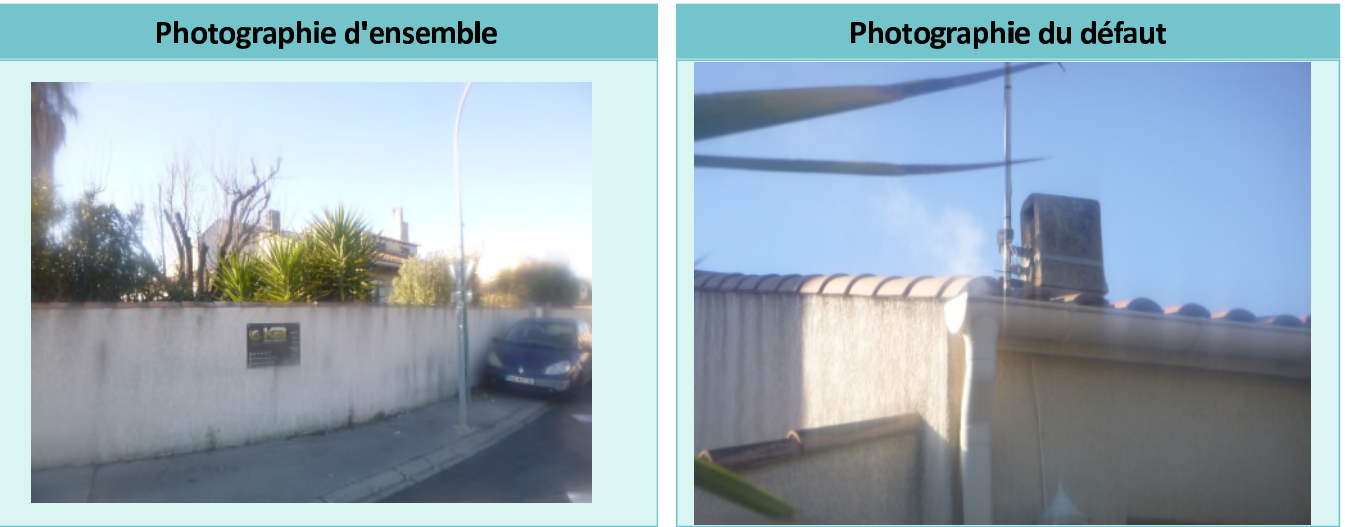
Deconnexion

Commune de :	Montady	Anomalie fumée n° : 21
Date du test :	2022-01-18	
Système d'assainissement :	Montady	

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Rue des Cygnes	D362

Présentation de l'anomalie		
Type d'anomalie :	Gouttiere	
Description :	50% de la toiture	
Détail de l'anomalie :	Gouttière reprenant une surface active estimée à 50 m².	
	Grave	

Caractéristique de la réponse	
Rapidité d'apparition du panache :	Oui
Réalisation du test au colorant :	Non
Résultat du test au colorant :	Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité
Deconnexion

Commune de :	Montady	Anomalie fumée n° : 22
Date du test :	2022-01-18	
Système d'assainissement :	Montady	

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Avenue Pierre Lacans	C1042

Présentation de l'anomalie		
Type d'anomalie :	Gouttiere	
Description :	50% de la toiture	
Détail de l'anomalie :	2 Gouttières reprenant une surface active estimée à 100 m².	
	Grave	

Caractéristique de la réponse	
Rapidité d'apparition du panache :	Oui
Réalisation du test au colorant :	Non
Résultat du test au colorant :	Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité
Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

23

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Avenue Pierre Lacans	C978

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

25% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 80 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

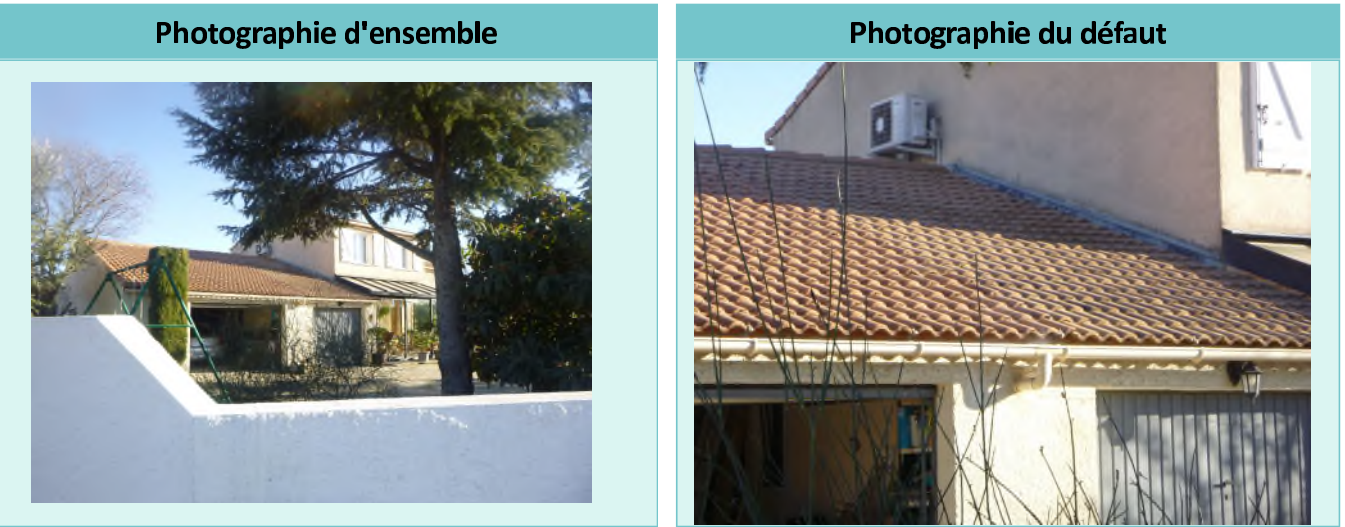
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

24

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Ru Marie Christine Kekenbosch	C2066

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

25% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 60 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

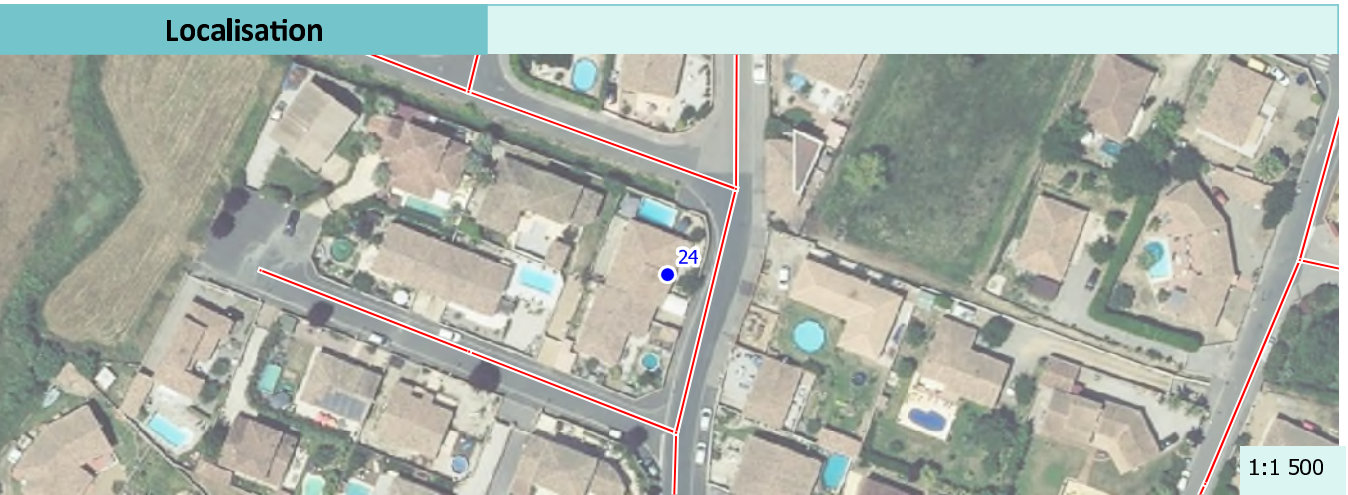
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

25

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Prive	Avenue Roger Nathan Murat	C1798

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

25% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 50 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-18

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

26

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Prive	Avenue Du Bienfaiteur	C2005

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 50 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

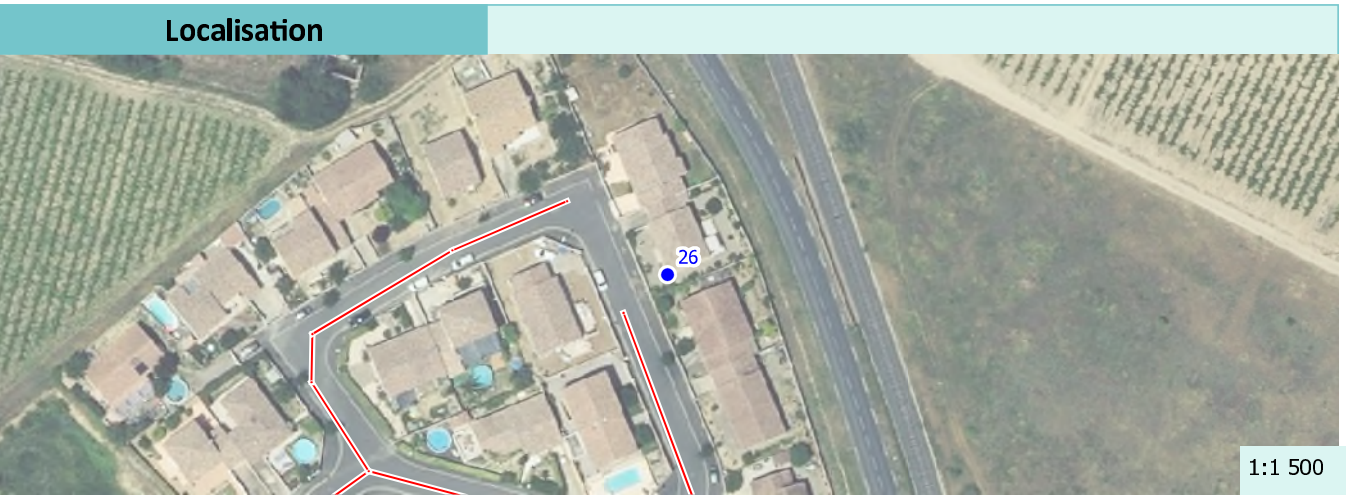
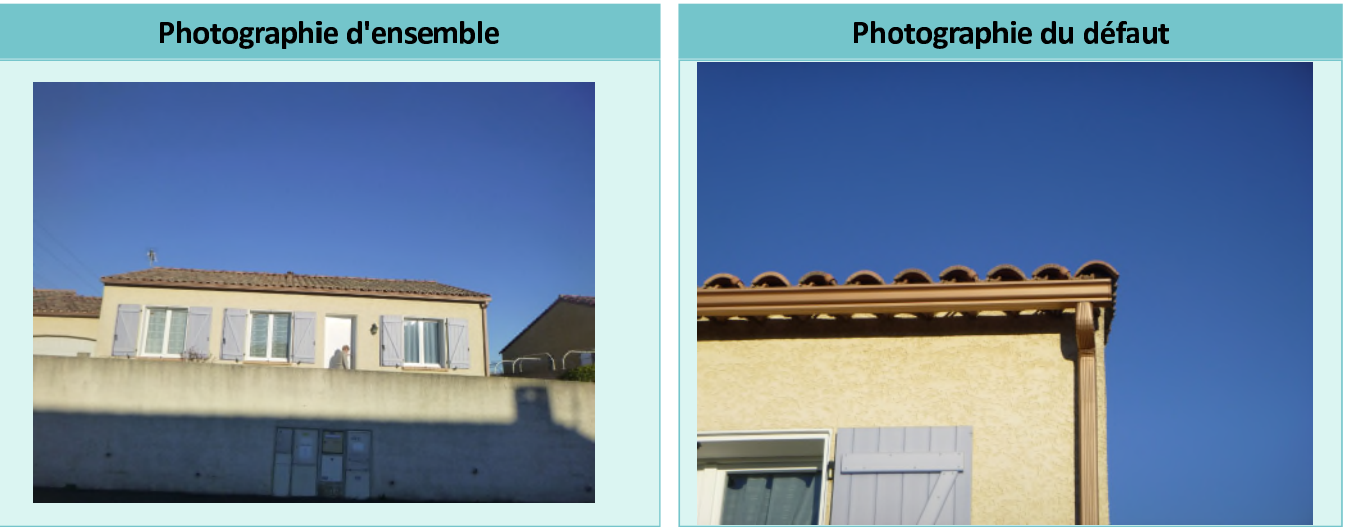
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

27

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Avenue de Béziers	E40

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 70 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

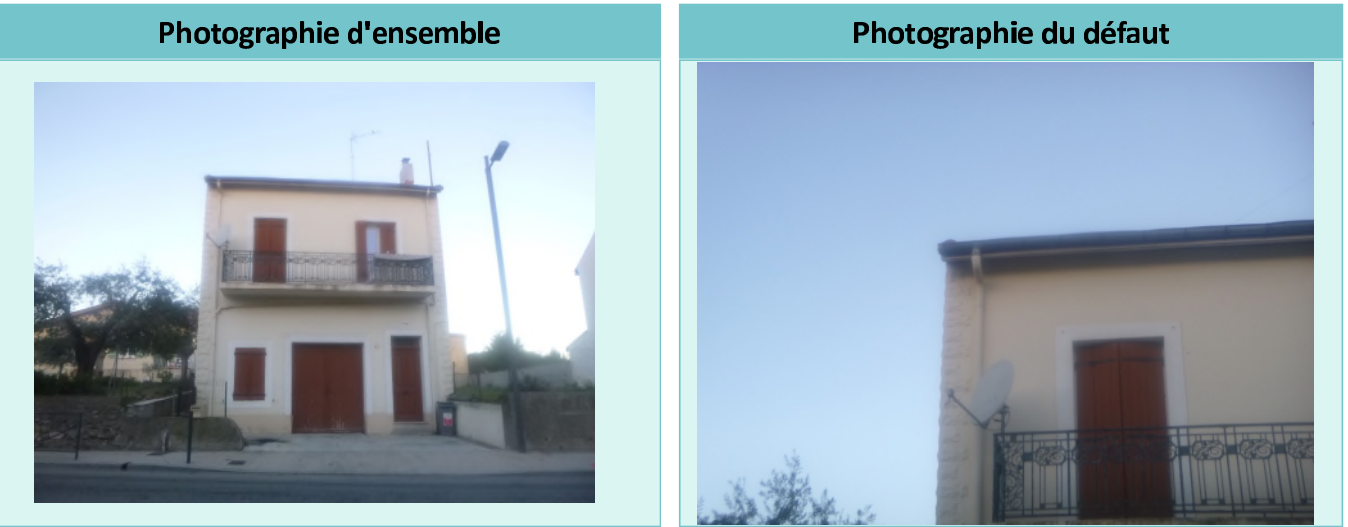
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

28

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Avenue des Platanes	E713

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 75 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

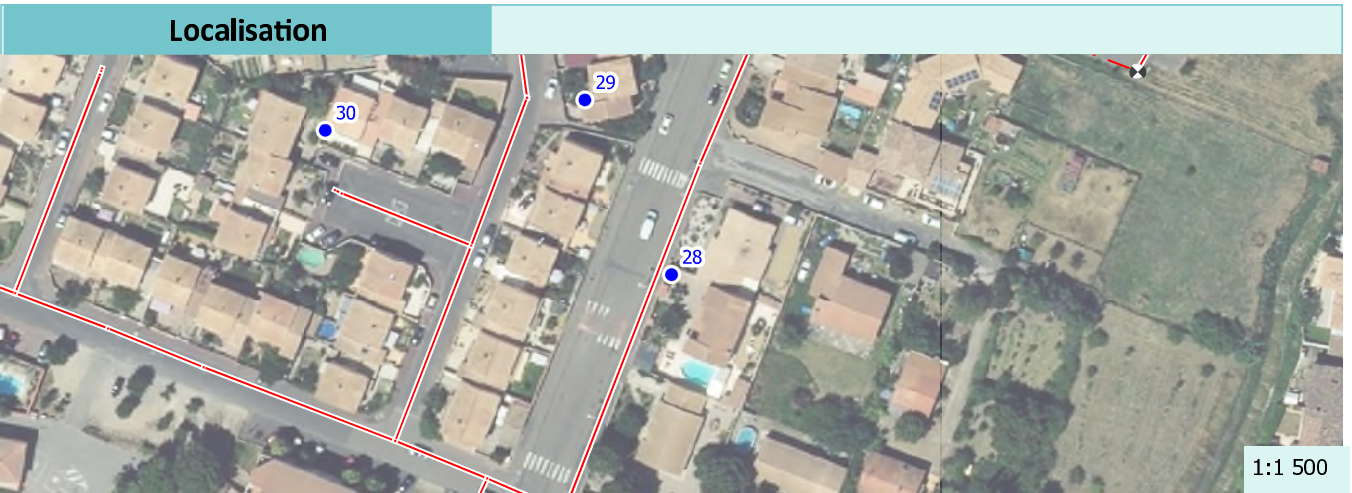
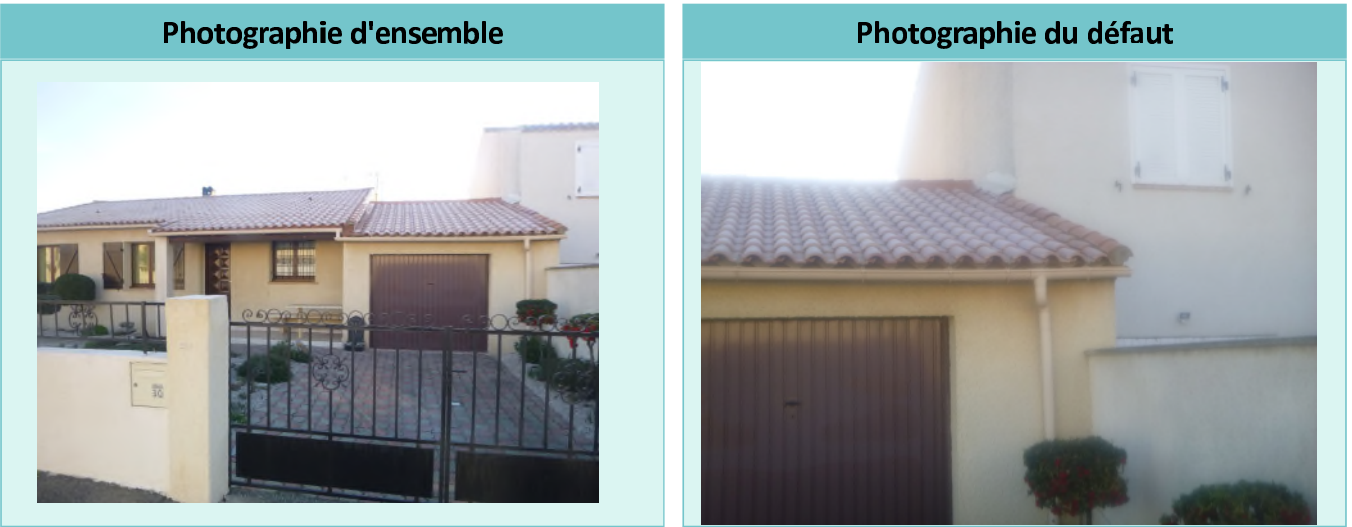
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

29

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Avenue des Platanes	E574

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

25% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 75 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

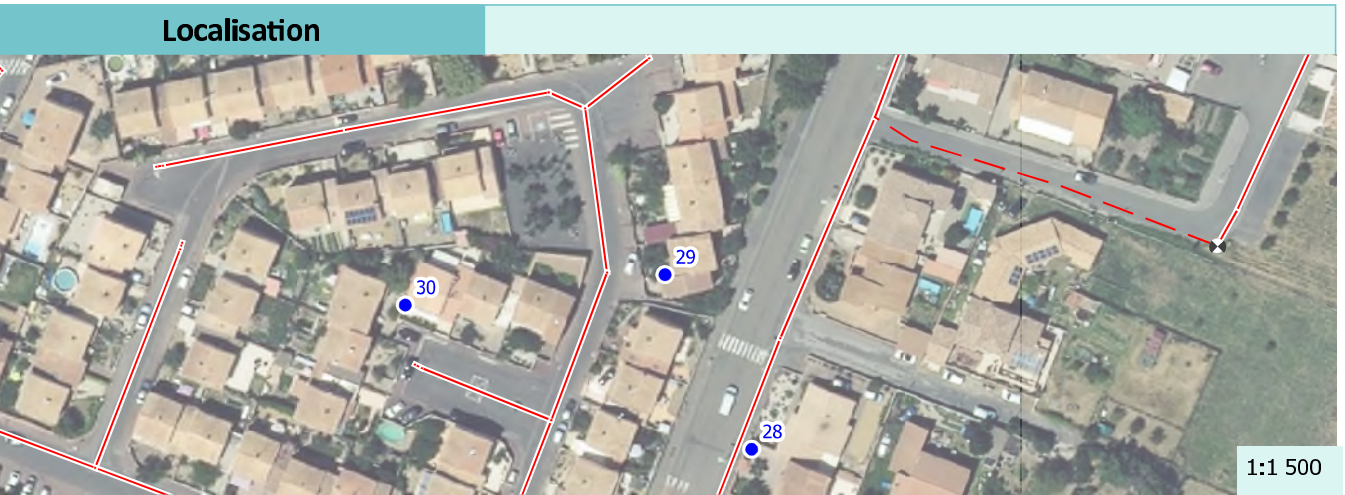
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

30

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Avenue des Platanes	E564

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

Gouttière reprenant une surface active estimée à 40 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

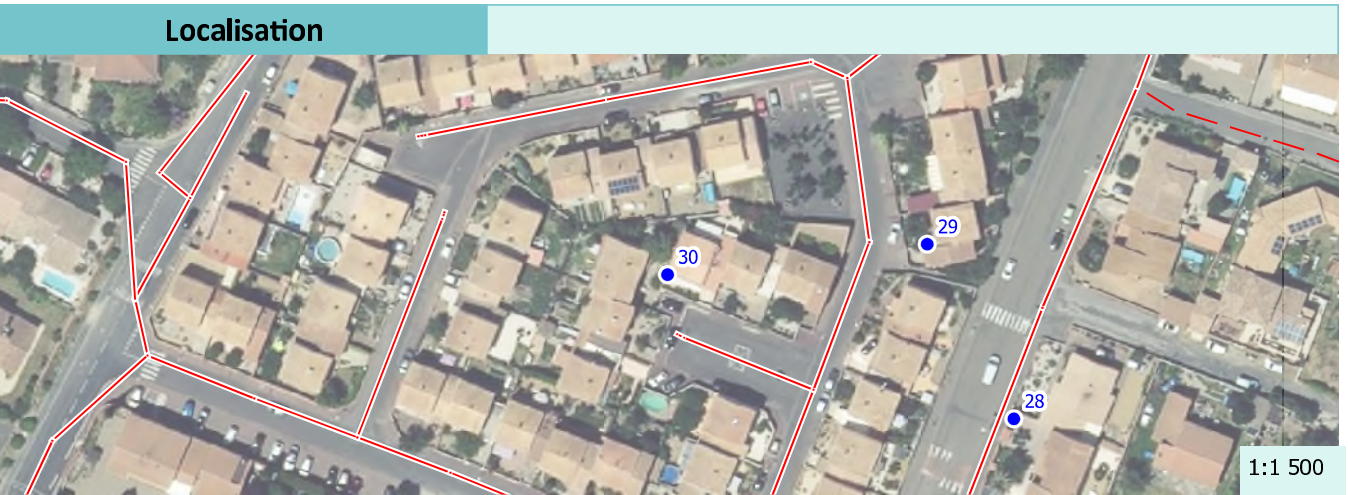
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

31

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Privé	Impasse des Arbousiers	E817

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

50% de la toiture

Détail de l'anomalie :

2 Gouttières reprenant une surface active estimée à 80 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

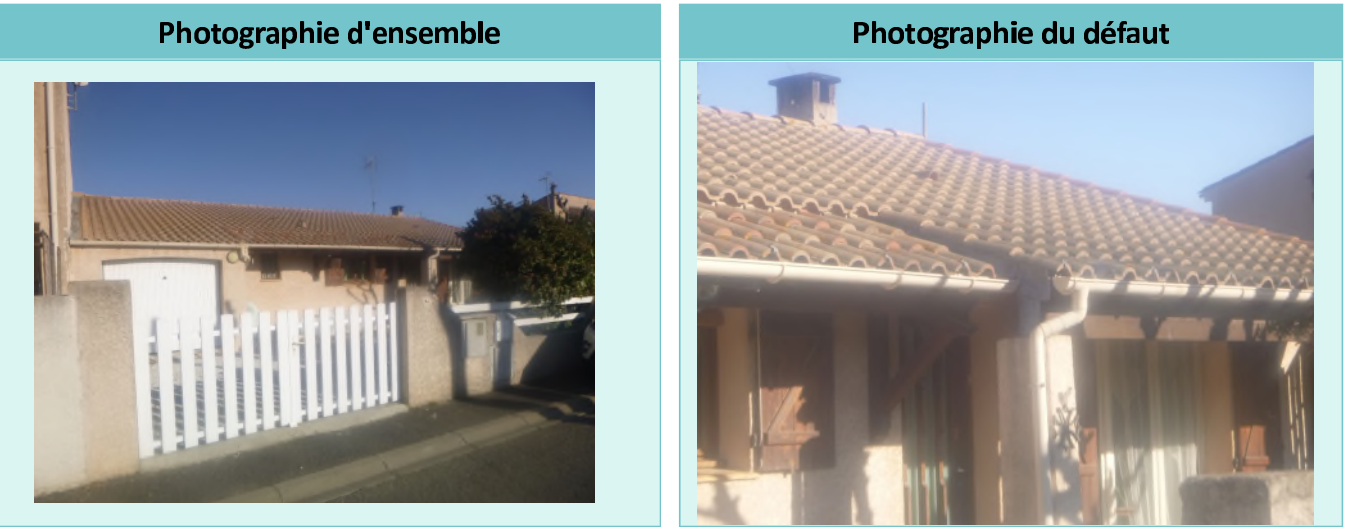
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

32

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Avenue Jules Vernes	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Ouverture sur chaussée

Description :

Zone de ruissellement

Détail de l'anomalie :

Orifice et fissures tout autour de la boîte de branchement.

Peu grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

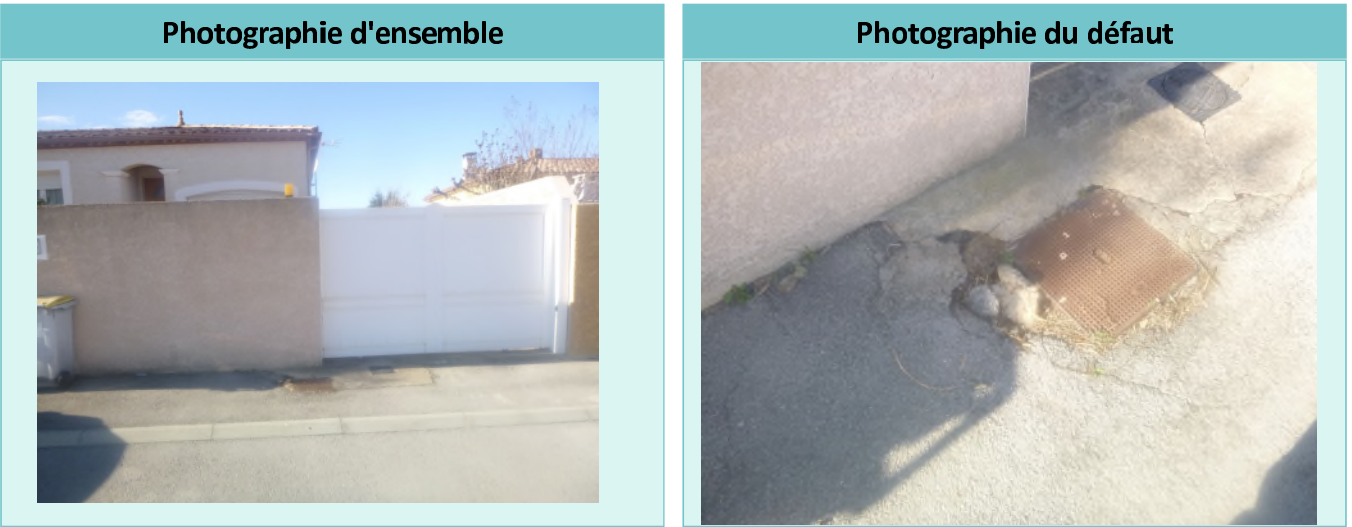
Oui

Réalisation du test au colorant :

Oui

Résultat du test au colorant :

Negatif



Proposition de travaux de mise en conformité

-

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

33

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Rue de la Syrah	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Regard non etanche

Description :

En contre bas d'une surface impermeable

Détail de l'anomalie :

Regard non étanche et bancale se situant en contre bas d'une surface imperméable.

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

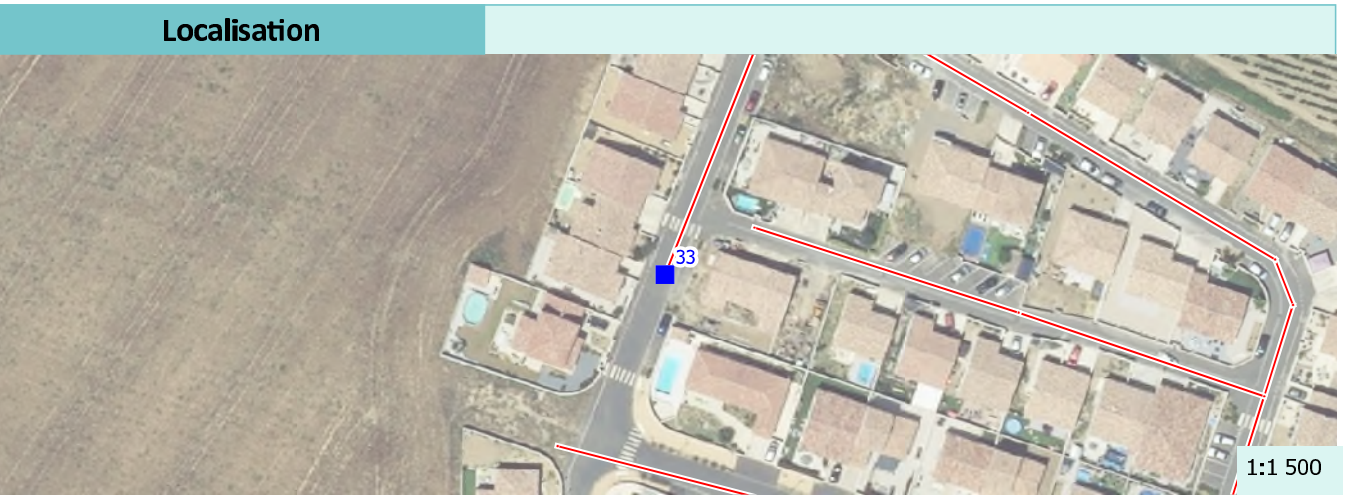
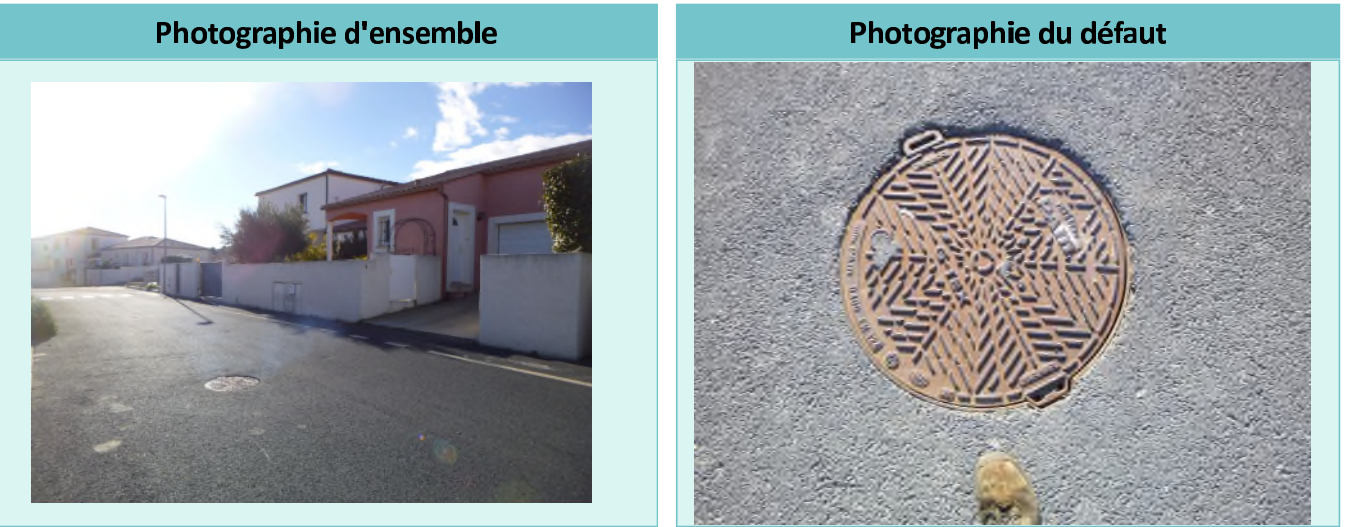
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Remplacement de l'equipement

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

34

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Prive	Rue de la Mairie	E289

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Gouttiere

Description :

25% de la toiture

Détail de l'anomalie :

La gouttière se connecte sur la colonne EU. Elle reprend une surface estimée à 50 m².

Grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

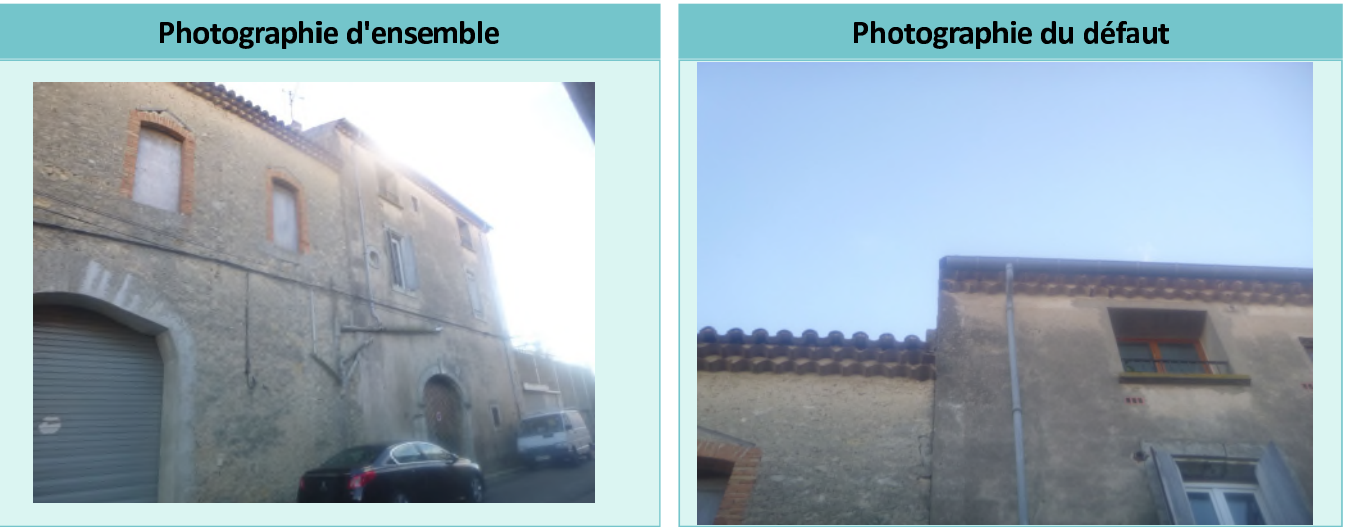
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Positif



Proposition de travaux de mise en conformité

Deconnexion

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

35

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Rue des Ecoles	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Ouverture sur chaussee

Description :

Zone de ruissellement

Détail de l'anomalie :

Fissures autour de la boîte de branchement située dans une zone de ruissellement.

Peu grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

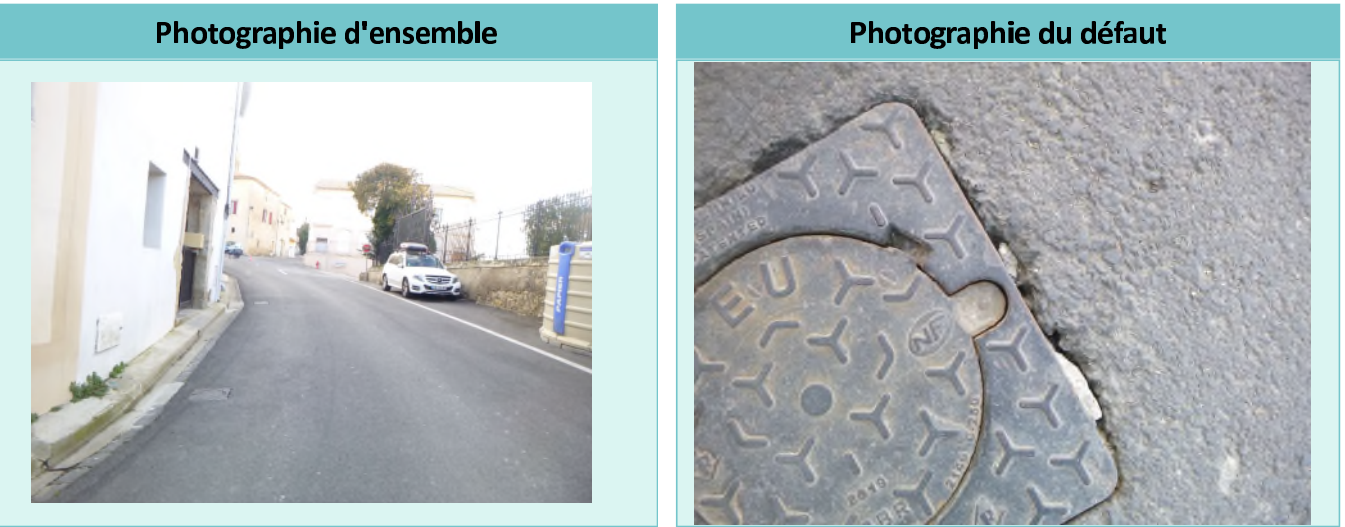
Oui

Réalisation du test au colorant :

Oui

Résultat du test au colorant :

Positif



Proposition de travaux de mise en conformité

Obturation de l'orifice

Commune de :

Montady

Date du test :

2022-01-19

Système d'assainissement :

Montady

Anomalie fumée n° :

36

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Rue du Jeu de Boules	

Présentation de l'anomalie

Type d'anomalie :

Regard non etanche

Description :

Non etanche

Détail de l'anomalie :

Il manque tout une partie du tampon qui est cassé en 2 (zone de ruissellement).

Très grave

Caractéristique de la réponse

Rapidité d'apparition du panache :

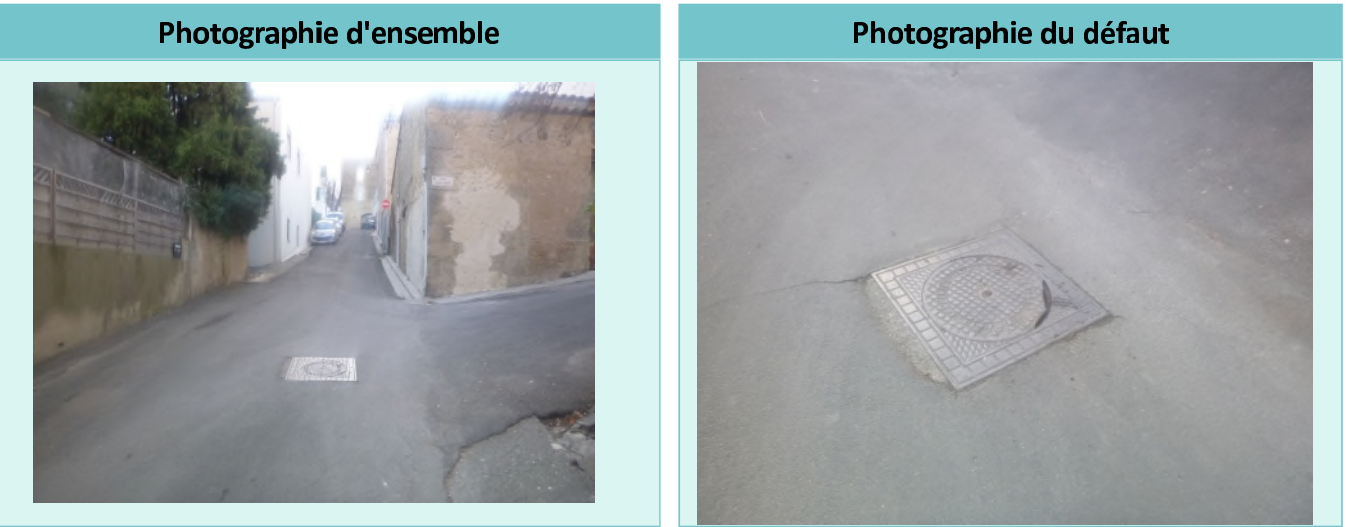
Oui

Réalisation du test au colorant :

Non

Résultat du test au colorant :

Non réalisé



Proposition de travaux de mise en conformité

Remplacement de l'equipement

Commune de :	Montady	Anomalie fumée n° :	37
Date du test :	2022-01-19		
Système d'assainissement :	Montady		

Localisation / Adresse		
Domaine	Nom Voirie	N° Parcelle
Public	Rue Centrale	

Présentation de l'anomalie		
Type d'anomalie :	Regard non etanche	
Description :	Non etanche	
Détail de l'anomalie :	Il manque tout une partie du tampon qui est cassé en 2 (zone de ruissellement).	
		Très grave

Caractéristique de la réponse	
Rapidité d'apparition du panache :	Oui
Réalisation du test au colorant :	Non
Résultat du test au colorant :	Non réalisé

Photographie d'ensemble



Photographie du défaut





Proposition de travaux de mise en conformité
Remplacement de l'equipement



www.cereg.com

DIAGNOSTICS DES RESEAUX ET ACTUALISATION DES SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Phase 3 : Rapport de schéma directeur

LE PROJET

Client	Communauté de Communes La Domitienne
Projet	Diagnostics des réseaux et actualisation des schémas directeurs d'assainissement collectifs
Intitulé du rapport	Phase 3 : Rapport de schéma directeur

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie - 589 rue Favre de Saint Castor – 34080 MONTPELLIER Tel: 04.67.41.69.80 - Fax: 04.67.41.69.81 - montpellier@cereg.com www.cereg.com – SIRET 492 706 338 00026 – RCS Montpellier 492 706 338
--	--

Réf. Cereg - 2021-CISO-000077

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	Février 2024	Paul BACHTANIK	Sylvain PIC	Version initiale
V2	Mai 2024	Paul BACHTANIK	Sylvain PIC	Modifications après COPIIL du 25 Avril 2024
V3	Juillet 2024	Paul BACHTANIK	Sylvain PIC	Modifications après remarques du 02 Juillet 2024



TABLE DES MATIERES

A. RAPPEL DE LA PHASE 1 & DE LA PHASE 2	4
A.I. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC DES SYSTEMES	5
A.I.1. Le fonctionnement des réseaux	5
A.I.2. Le fonctionnement des ouvrages particuliers	5
A.I.3. Le fonctionnement des stations d'épuration	5
A.I.4. Conclusion technique	5
B. PROPOSITIONS D' ACTIONS	6
B.I. ORIENTATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAUX	7
B.II. LES ACTIONS DU PROGRAMME DE TRAVAUX	7
B.II.1. Améliorer l'existant	7
B.II.2. Améliorer la collecte	7
B.II.3. Etendre la collecte	7
B.II.4. Améliorer le traitement	7
B.III. LA HIERARCHISATION DES ACTIONS	8
B.IV. LA DEFINITION DES ECHEANCES	8
B.V. GLOSSAIRE DU TABLEAU DES ACTIONS	8
B.VI. SYNTHESE DU PROGRAMME DE TRAVAUX	11
B.VI.1. Déclinaison par système d'assainissement	11
B.VI.2. Montant par niveau de hiérarchisation	11
B.VI.3. Déclinaison par natures d'actions	11
C. PRESENTATION DES CHOIX AVEC AJOUT DE LA COMMUNE DE VENDRES	12
C.I. LA DEFINITION DES ECHEANCES	13
C.II. GLOSSAIRE DU TABLEAU DES ACTIONS	13
C.III. SYNTHESE DES TRAVAUX RETENUS	17
C.III.1. Actions retenues	17
C.III.2. Montant par niveau de planification	17
C.III.3. Déclinaison par natures d'actions	17
C.IV. DECLINAISON PAR SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	17
D. MODE DE FINANCEMENT DES TRAVAUX RETENUS	18
D.I. LES PARTICIPATIONS AU SEIN DU TERRITOIRE	19
D.I.1. La redevance assainissement	19
D.I.2. La participation aux frais de branchement	19
D.I.3. La participation au financement de l'assainissement collectif	19
D.I.4. Somme « équivalente à la redevance »	19
D.II. LES SUBVENTIONS POTENTIELLES	19
D.II.1. Quelles sont les conditions ?	19
D.II.2. Synthèse des aides projetées	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse du diagnostic technique	5
Tableau 2 : Présentation des propositions de travaux	9
Tableau 3 : Synthèse financière des actions proposées	11
Tableau 4 : Synthèse par natures d'actions	11
Tableau 5 : Présentation des travaux retenus par la Communauté de Communes	14
Tableau 6 : Synthèse financière des actions globales	17
Tableau 7 : Synthèse par natures d'actions	17
Tableau 8 : Synthèse par systèmes d'assainissement	17
Tableau 9 : Synthèse par systèmes d'assainissement et par planification	17
Tableau 10 : Synthèse des travaux après subvention	19

PREAMBULE

La Communauté de Communes La Domitienne assure notamment la compétence assainissement collectif sur sept communes de l'Hérault.

La présente étude concerne la réalisation du schéma directeur d'assainissement de six communes de la Communauté de Communes : Colombiers, Lespignan, Maraussan, Maureilhan, Montady et Nissan-Lez-Ensérune.

L'étude de schéma directeur d'assainissement des eaux usées a pour but de proposer aux élus, à partir de l'analyse de la situation existante, les solutions techniques et économiques les mieux adaptées à la collecte, au traitement et au rejet dans le milieu naturel des eaux usées de son territoire.

Cette étude de schéma directeur est scindée en trois phases :

- Phase 1 : Repérage des réseaux et étude diagnostic de fonctionnement du système actuel d'assainissement collectif,
- Phase 2 : Campagne de mesure pour caractériser le fonctionnement des réseaux et investigations complémentaire pour localiser précisément les anomalies,
- Phase 3 : Etude des différents scénarios d'assainissement : étude technique et économique des différents scénarios et élaboration du programme hiérarchisé et chiffré.

Au mois de septembre 2022, un rapport technique dédié a été réalisé pour chacun des systèmes d'assainissement des eaux usées du périmètre d'étude sur la base de la campagne de mesures et des investigations réalisées.

Au mois d'octobre 2023, un rapport de propositions de travaux a été remis à la Communauté de Communes : ce rapport recensait système par système les travaux possibles pour améliorer l'existant, améliorer ou étendre la collecte et améliorer le traitement. Ces propositions ont été présentées et ont fait l'objet d'un arbitrage technique. Les travaux retenus ont fait l'objet d'une version consolidée : ce sont les éléments de construction du programme de travaux pluriannuel qui constituent le schéma directeur d'assainissement de la Communauté de Communes pour les 10 ans à venir.

L'ambition de ce rapport final de l'étude est de rappeler et de rendre compte à l'échelle du territoire :

- Du contexte global des services d'assainissement du territoire,
- De la démarche de construction des propositions de travaux,
- De la consolidation des propositions de travaux adressées à la Communauté de Communes,
- Des choix techniques de la Communauté de Communes pour la programmation pluriannuelle de travaux.

Ce rapport de synthèse s'attache à présenter la deuxième et dernière étape de l'établissement du schéma directeur pour la Communauté de Communes La Domitienne : présentation des choix techniques opérés par la Communauté de Communes à l'échelle intercommunale pour les années à venir.

A. RAPPEL DE LA PHASE 1 & DE LA PHASE 2



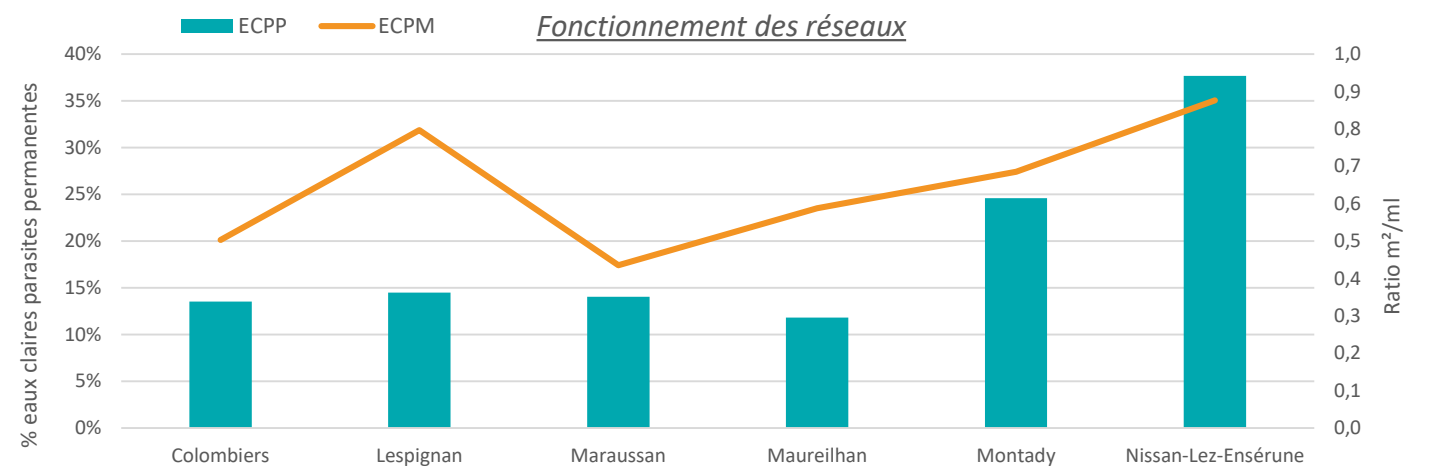
A.I. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC DES SYSTEMES

A.I.1. Le fonctionnement des réseaux

Dans l’ensemble, il faudra retenir les points suivants :

- Deux systèmes montrent une sensibilité élevée aux eaux claires parasites : Montady (25%) et surtout Nissan-Lez-Ensérune (40%) ; pour 4 autres systèmes, les mesures ont montré que les eaux claires pesaient pour environ 15% volumes journaliers entrants en station. Reste que par endroit, la sectorisation des points de mesure a permis de faire ressortir des branches de réseaux plus sensibles que d’autres,
- L’ensemble des systèmes montre une sensibilité au temps de pluie ; pour des systèmes de conception séparative, les mesures ont montré des ratios supérieurs à 0,5 m²/ml de surface active soit une classe de sensibilité élevée, sur certaines branches de réseaux ce ratio est supérieur à 1 voire 2 m²/ml.

Ces chiffres sont à considérer dans le contexte d’une campagne de mesure plutôt « déficitaire » avec plusieurs mois de déficit pluviométrique antécédent ce qui n’a peut-être pas permis aux systèmes d’exprimer tous les problèmes potentiellement observables. il existe des perspectives d’amélioration possibles sur les réseaux afin d’améliorer la situation existante au regard des eaux parasites de toutes natures, la sensibilité aux eaux de nappe étant un problème particulier de Nissan et la réaction au temps de pluie restant un problème assez aigu sur le secteur d’étude.



A.I.2. Le fonctionnement des ouvrages particuliers

Concernant les ouvrages particuliers, les éléments suivants peuvent être soulignés :

- La visite des ouvrages a montré plusieurs postes vieillissants mais fonctionnels c’est le cas des postes Stade, Tabarka et Avenue de Béziers à Maraussan, le poste Port à Colombiers ou encore le poste Route de Salles à Nissan-Lez-Ensérune,
- La télésurveillance en place sur les trop-pleins de poste et les déversoirs est conforme à la réglementation : il n’a été relevé aucun ouvrage dont la charge brute de pollution organique est supérieure à 120 kg DBO5/j non équipé sur le territoire,
- Pour les ouvrages équipés, les déversements sont mesurés sur le territoire comme en attestent les données de télésurveillance exploitées pendant la campagne de mesure pour certain déversoir,

La capacité des ouvrages est en adéquation avec le fonctionnement des systèmes ; les conditions de la campagne et les évènements interceptés ont néanmoins permis d’identifier des points d’attention sur le territoire : Montady et Nissan-Lez-Ensérune

A.I.3. Le fonctionnement des stations d’épuration

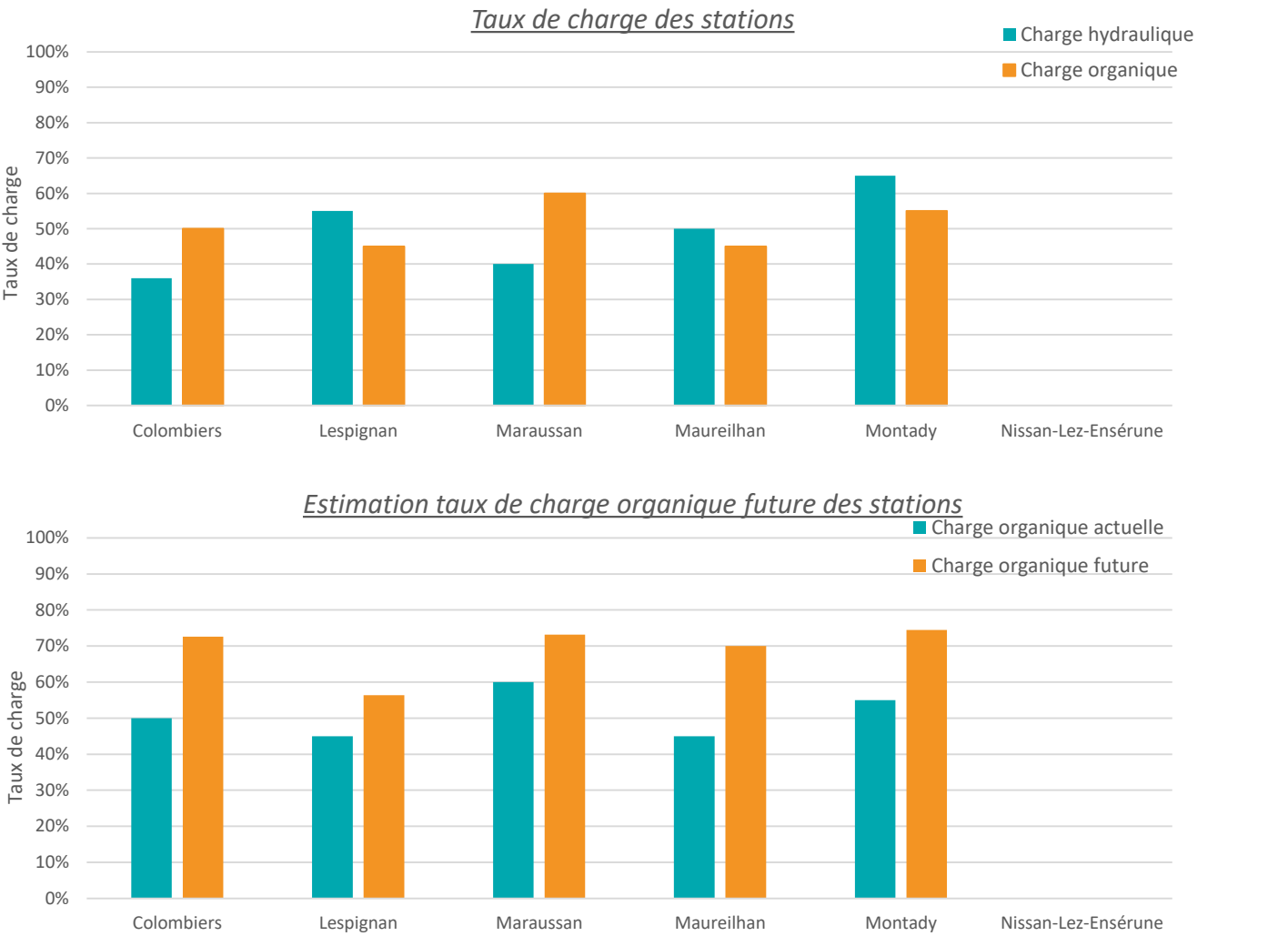
L’analyse des charges réalisées sur la base de l’autosurveillance règlementaire des installations sur les cinq dernières années montre :

- Aucune station appartenant à la Communauté de Communes n’est saturée hydrauliquement, en moyenne sur le territoire les stations sont chargées à 50% en hydraulique. La station la plus chargée en hydraulique est celle de Montady (65%), pour cette station le percentile 95% dépasse la capacité nominale de l’installation. Concernant la commune de Nissan, la station

d’épuration, portée initialement par un industriel, ne fait pas partie du patrimoine de la Communauté de communes la Domitienne au moment de la réalisation du schéma directeur assainissement collectif. Elle le sera prochainement,

- Les charges organiques entrantes sont cohérentes avec le dimensionnement des stations, les stations semblent être largement dimensionnées pour les charges futures attendus. En moyenne la charge organique des stations est de 50% également,
- Les performances épuratoires sont satisfaisantes et les rejets des bilans sont conformes aux concentrations fixées par les arrêtés préfectoraux autorisant les installations.

De manière générale, il convient de considérer que les ouvrages sont suffisamment dimensionnés pour les besoins du territoire comme le montre le deuxième graphique ci-dessous avec l’estimation des charges futures (charge supplémentaire issu du travail réalisé avec la Communauté de Communes sur les zones de développement futur).



A.I.4. Conclusion technique

Le tableau ci-dessous propose de synthétiser les éléments de diagnostic retenus sur le territoire.

Tableau 1 : Synthèse du diagnostic technique

Diagnostic	Réseau de collecte	Ouvrages et délestages	Stations de traitement
La Domitienne	ECPP élevée sur 2 systèmes Territoire sensible aux ECPM	Télésurveillance adaptée Des ouvrages à améliorer	Taux de charge moyen de 50% Stations en bon état général Station avec une bonne capacité résiduelle

Dans l’ensemble, si le fonctionnement actuel des systèmes donne plutôt satisfaction, il existe des perspectives d’amélioration pour permettre de rationaliser la collecte sur certains systèmes qui sont problématiques et d’améliorer les ouvrages.

B. PROPOSITIONS D’ACTIONS



B.I. ORIENTATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Le diagnostic a permis d'élaborer un état des lieux des communes, de leur environnement et des systèmes d'assainissement tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Dans le cadre de cette partie dédiée au programme de travaux, notre objectif est d'apporter une proposition d'action pour chacune des anomalies constatées dans la phase de diagnostic.

Aussi, un programme d'action est proposé dans les pages suivantes afin de répondre aux différents objectifs fixés :

- Résoudre les anomalies et dysfonctionnements existants,
- Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire du service,
- Proposer des extensions des réseaux de collecte,
- Mettre en conformité l'assainissement des communes avec la réglementation en vigueur.

L'objectif du programme d'action est de permettre à la Communauté de Communes de disposer de systèmes d'assainissements performants, conformes à la réglementation et adaptés aux spécificités de son environnement et à ses perspectives de développement.

Le présent document recense et valorise les actions identifiées au terme de l'état des lieux et des investigations réalisées. Sur cette base, des réunions de travail seront à réaliser avec la Communauté de Communes afin d'affiner et le cas échéant compléter les actions proposées à ce stade. Ces propositions devront alors être validées et planifiées en fonction du bon emploi des ressources de la Communauté de Communes.

B.II. LES ACTIONS DU PROGRAMME DE TRAVAUX

B.II.1. Améliorer l'existant

L'objectif de cette famille d'action est de résoudre les anomalies existantes identifiées dans le cadre des investigations de terrain ; ces anomalies perturbent le fonctionnement des réseaux et des stations. Ces travaux ont trois finalités :

- L'élimination des Eaux Claires Parasites Permanentes (ECP),
- L'élimination des Eaux Claires Parasites Météoriques (ECPM),
- L'amélioration des conditions d'exploitation, des ouvrages et de la surveillance des délestages.

Les anomalies ont été identifiées au travers de l'ensemble des investigations réalisées dans le cadre de l'étude présente (rencontre avec les exploitants, campagnes de mesure, visites de nuit, visites par temps de pluie, tests à la fumée, inspection caméra, ...). Les travaux proposés visent à répondre de manière ciblée aux défauts repérés. Les travaux préconisés sont les suivants :

- Reprise de regards à l'origine d'apports d'eaux claires : étanchéité/ragréage, reprises ponctuelles ou réhabilitation complète,
- Déconnexion de grilles avaloirs raccordées au réseau d'eaux usées,
- Mises aux normes des branchements particuliers : les tests à la fumée ont permis de recenser des habitations non conformes ; si le diagnostic de branchement est à la charge de la Communauté de Communes, les travaux de déconnexion sont à la charge des particuliers,
- Réhabilitation de postes de relevage : réhabilitation partielle ou complète selon l'état du poste,
- Mise en place d'équipement de surveillance des ouvrages de délestages pour mise en conformité avec la réglementation.

L'ensemble des défauts ponctuels identifiés ont été cartographiés sous SIG (pour les secteurs investigués), facilitant leur localisation à l'issue de l'étude et le suivi des réparations.

B.II.2. Améliorer la collecte

Les travaux d'amélioration de la collecte proposés s'attachent à assurer la performance du réseau de collecte des eaux usées :

- Réhabiliter les canalisations sur lesquelles des problèmes se surimposent : défauts multiples attestés par les passages caméra avec infiltrations d'eaux claires parasites, accompagnés de défauts identifiés par le diagnostic des réseaux et provoquant de manière fréquente ou temporaire des dysfonctionnements du réseau d'eaux usées,
- Proposer un programme de travaux échelonné sur plusieurs années en priorisant les secteurs d'intervention selon l'urgence et/ou les corrélations d'opportunité avec d'autres travaux (reprise de voirie, opération cœur de village...),
- Ces améliorations croisent la problématique de gestion patrimoniale des réseaux et permettent par le biais des connaissances acquises dans le cadre du schéma d'orienter les investissements vers les secteurs les plus nécessaires.

Les travaux préconisés sont les suivants :

- Travaux de reprise des collecteurs par technique traditionnelle de pose des réseaux : secteurs présentant des défauts structurels importants et nombreux, il n'existe pas d'autres options que la reprise totale des réseaux et des branchements,
- Travaux de chemisage avec gainage des conduites par l'intérieur sans ouverture de tranchée. Ce type de solution est envisagé lorsque l'état le permet c'est-à-dire lorsque les défauts structurels ne sont pas de nature à créer des gênes à l'écoulement et au bon acheminement des eaux usées de manière gravitaire.

La réhabilitation par chemisage n'inclut pas la reprise des branchements ; notre expérience nous montre des problématiques récurrentes d'intrusions d'eaux claires à la jonction entre la canalisation et le branchement sur un réseau déjà chemisé.

Sur les zones concernées, la dépose des collecteurs en amiante ciment a été systématiquement prévue. La maîtrise d'ouvrage pourra statuer au cas par cas, à l'heure des missions de maîtrise d'œuvre, sur d'autres dispositions (conservation en place des collecteurs).

B.II.3. Etendre la collecte

Les scénarii d'extension de la collecte ont été élaborés en prenant en compte les points suivants :

- Le travail qui a été réalisé conjointement avec les communes pour définir les zones à urbaniser (à vocation habitat ou économique) à court ou moyen terme sur le secteur d'étude,
- La prise en compte des documents d'urbanisme existants et approuvés ; le zonage d'urbanisme identifie les zones urbaines en périphérie des systèmes d'assainissement existants ou les zones qui auront vocation à accueillir un développement de l'habitat et de la population.

Pour ce volet précis, notre travail a été d'identifier si les réseaux publics d'assainissement actuels permettaient de desservir les secteurs prévus à l'aménagement. Nous considérons que les travaux réalisés par les aménageurs respectent les règles de l'art. Pour les autres secteurs à desservir, notre travail a consisté au recensement et l'évaluation des besoins en réseaux pour la desserte.

Dans le cadre du présent diagnostic, aucune extension n'a été proposée. Avec discussion avec la Communauté de Communes, les extensions de réseaux dans une zone à urbaniser sont à la charge des aménageurs.

B.II.4. Améliorer le traitement

Les travaux d'amélioration du traitement proposés s'attachent à préciser les actions nécessaires pour permettre le meilleur traitement des eaux usées sur les périmètres des systèmes d'assainissement :

- A court terme lorsque nécessaire pour améliorer le fonctionnement des stations existantes et faciliter leur exploitation,
- A long terme pour disposer d'outils bien dimensionnés et performants en adéquation avec les charges projetées.

Pour rappel, le diagnostic des systèmes d'assainissement a montré au niveau des stations d'épuration du territoire que les stations du territoire d'étude sont bien dimensionnées avec un taux de charge organique moyen autour de 50%. Les projections de population indiquent que les stations sont suffisamment dimensionnées pour les développements futurs attendus.

Pour mémoire, la station d'épuration de Nissan n'est pas intégrée dans ce schéma directeur. Cette station est vieillissante et impactée par le fonctionnement des réseaux de Nissan. La station sera à repenser et à renouveler dans le moyen terme.

B.III. LA HIERARCHISATION DES ACTIONS

Le présent document recense plusieurs types d’actions pour permettre de répondre aux différentes problématiques observées ainsi qu’aux différents objectifs fixés ; nous les rappelons ci-dessous :

- Résoudre les anomalies et dysfonctionnements existants,
- Améliorer la collecte en réhabilitant les tronçons responsables des intrusions d’eaux claires,
- Etendre le service à des nouveaux abonnés notamment chaque fois que les capacités résiduelles des installations de traitement est important,
- Assurer un traitement fiable dans le temps et correctement dimensionné pour faire face aux charges futures.

En suivant, une hiérarchisation de chacune de ces actions a été réalisée.

Il s’agit d’une hiérarchisation purement technique opérée sur trois niveaux. On recense ainsi des actions relevant des niveaux suivants :

- Niveau 1 : Actions indispensables à réaliser sans lesquelles la continuité du service n’est pas assurée,
- Niveau 2 : Actions nécessaires pour la bonne conduite du service,
- Niveau 3 : Actions permettant d’optimiser et d’étendre le service.

La hiérarchisation des actions ne doit pas être confondues avec leur priorité / échéance. Une action de Niveau 1 de hiérarchisation (action sans laquelle la continuité du service ne pourra être maintenue) peut très bien être planifiée à une échéance lointaine.

Ce travail sera réalisé avec la Communauté de Communes au cours des réunions techniques à venir.

Le présent document regroupe l’ensemble de ces éléments : ainsi la somme des actions proposées peut-elle être très supérieure aux actions qui seront effectivement retenues par la Communauté de Communes pour constituer son Plan Pluriannuel d’investissement qui sera l’objet d’un arbitrage au regard de l’emploi des besoins et ressources.

B.IV. LA DEFINITION DES ECHEANCES

La programmation pluriannuelle vise à définir par une durée et des périodes à définir, les investissements à réaliser sur le territoire en matière d’assainissement. Ce travail ne saurait être réalisé sans une concertation étroite avec la Maîtrise d’Ouvrage.

Cela dit, l’analyse de fonctionnement des solutions préconisées permet de définir des jalons temporels à intégrer. Notre travail a donc consisté pour cet aspect à renseigner deux critères qui serviront le travail de programmation à réaliser ultérieurement :

- L’échéance de réalisation pour les opérations pour lesquelles il est possible de définir une échéance technique (exemple : la capacité nominale de la station X sera dépassée à un horizon 2030 ou 2040),
- La logique d’enchaînement : pour toutes les opérations qui nécessitent des prérequis, il est nécessaire de préciser l’enchaînement à respecter dans le phasage des travaux (exemple : nous préconisons de traiter au maximum les problématiques d’eaux claires parasites avant d’envisager des extensions de réseaux).

L’ensemble de ces points est à discuter avec la Communauté de Communes, de sa connaissance et de ses choix dans le cadre de la construction du programme de travaux. Le reste du travail appartient donc à la concertation avec la Communauté de Communes au regard de ses décisions, opportunités ou contraintes et capacité de financement.

Certaines opérations pourront faire l’objet d’obtentions de subventions de l’Agence de l’eau Rhône-Méditerranée.

B.V. GLOSSAIRE DU TABLEAU DES ACTIONS

Le tableau-ci-dessous vise à expliquer les différentes colonnes et leurs composantes qui forment les propositions d’actions à l’échelle de chaque système. Pour chaque type d’action, une ligne est créée avec l’ensemble des informations la concernant.

La cartographie qui suit, localise à l’échelle des systèmes toujours les actions à réaliser.

Les abréviations suivantes sont utilisées :

- ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes,
 - ECPM : Eaux Claires Parasites Météoriques,
 - RV : Regard de visite,
 - PR : Poste de relevage,
 - STEP : Station d’épuration,
- EH : Equivalent-Habitant,
 - PM : pour mémoire,
 - ITV : Inspections télévisuelles,
 - SIG : Système d’Information Géographique,

ID	Système	Action	Nature	Qté (u)	Qté (ml)	Localisation	Chiffrage	Connu	A définir	Gains	Gains (%)	Ratio extension	Commentaires	Hiéarchi-sation
N° action	Nom du système	AMEX AMCO EXTE AMTT	Nature de l'action à réaliser	Sans unités ou nb EH	Linéaire en mètres	Localisation de l'action à réaliser	Chiffrage €HT y compris 15 % Divers et imprévus	Action localisée sous SIG	Localisation à définir	Gains espérés : m3/j (ECPP) ha/m² (ECPM) ou nb EH (extensions)	Gains en % sur le système	Ratio €/branchement (extensions)	Eléments complémentaires sur l'action	1
						Si localisations multiples exemples regards à reprendre : cf cartographie								3
														0
		AMEX : Amélioration de l'existant AMCO : Amélioration de la collecte EXTE : Extension des réseaux AMTT : Amélioration du traitement	Nombre de branchements (sans unités) Nombre d'équivalents habitants (EH) Linéaire de réseau concerné (ml)										1 : Action sans laquelle le service n'est pas assuré 2 : Action nécessaire pour la conduite du service 3 : Action pour optimiser ou d'étendre le réseau 0 : Action à discuter avec la Communauté de Communes	

Tableau 2 : Présentation des propositions de travaux

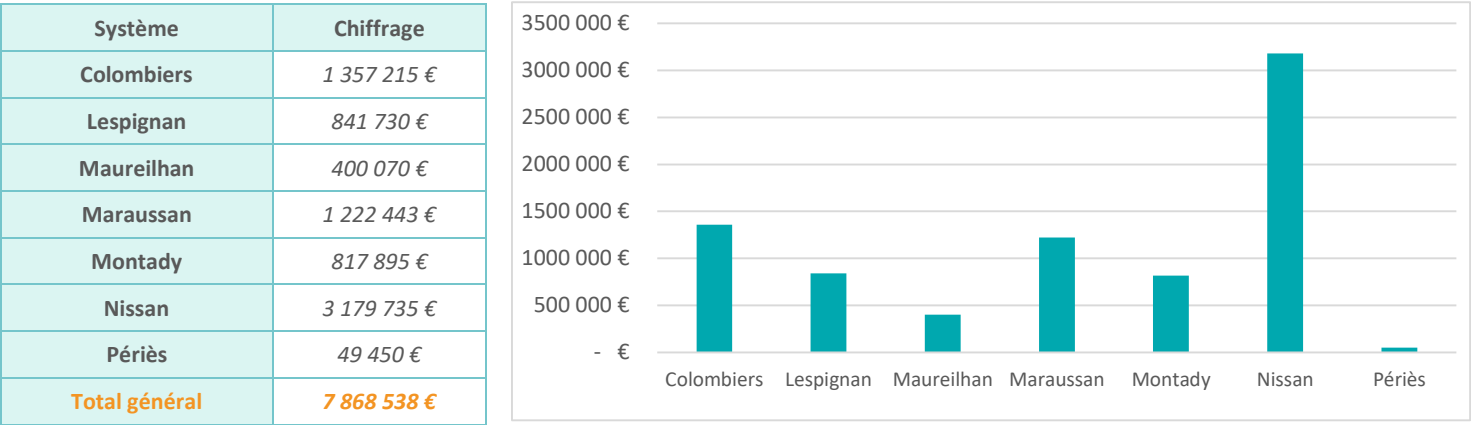
ID	Commune	Action	Nature	Qté (u)	Qté (ml)	Localisation	Connu	A définir	Gains	Gains (%)	Ratio exten.	Commentaires	Chiffrage	Hierarchisation
1	Colombiers	AMEX	Lutte contre les ECPP	4	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	17 m3/j	28%	-	4 infiltrations localisées sur regards de visite lors du repérage (remplacement)	9 200 €	1
2	Colombiers	AMEX	Lutte contre les ECPM	8	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	2 545 m²	51%	-	Déconnexion défauts chez particuliers (7) et reprise ouverture sur chaussée (1)	3 450 €	1
3	Colombiers	AMEX	Amélioration de l'exploitation	19	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	6 790 €	2
4	Colombiers	AMEX	Accessibilité regards	26	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 26 regards identifiés lors des repérages	14 950 €	3
5	Colombiers	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Port	x	-	-	-	-	Réhabilitation PR : infiltration bâche, bâche vieillissante, barreaudage absent, CDV...	0 €	1
6	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	450	Avenue de Béziers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 4 : secteur en mauvais état - effondrements (375 ml AC)	286 000 €	1
7	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	320	Siphon Malpas	x	-	20 m3/j	33%	-	Suite ITV secteur 8 : plusieurs infiltrations identifiées (chemisage)	55 200 €	1
8	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	150	Rue du Lavoir	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 1 : partie du secteur en mauvais état (50 ml AC)	69 000 €	1
9	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	400	Route de Narbonne	x	-	7 m3/j	11%	-	Suite ITV secteur 2 : partie du secteur en mauvais état (AC) + infiltrations	261 625 €	1
10	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	340	Avenue de Lespignan haut	x	-	4 m3/j	7%	-	Suite ITV secteur 7 : écrasements, fissures, déboitements, racines... (190 ml AC)	180 550 €	2
11	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	80	Avenue de Lespignan bas	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 7 : fissures ouvertes, affaissements, racines... (AC)	59 225 €	2
12	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	140	Avenue de Béziers amont Viargues	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 6 : Fissures ouvertes/fermées (chemisage)	24 150 €	2
13	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	850	Rue du Malpas	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 13 : éclatements, fissures (400 ml AC)... : chemisage possible	316 875 €	1
14	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	145	Rue des Anciennes Carrières	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 9 : flashes + présence de racines	32 200 €	3
15	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Colombiers	x	-	-	-	-	Absence de dégrilleur en amont du PR entrée STEP	25 000 €	1
16	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Colombiers	x	-	-	-	-	Portail STEP en mauvais état	3 000 €	3
17	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Colombiers	x	-	-	-	-	Fuites au niveau de la lame déversante du clarificateur	5 000 €	3
18	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Colombiers	x	-	-	-	-	Poste à flottant non utilisé (absence pompe)	5 000 €	2
19	Lespignan	AMEX	Lutte contre les ECPP	6	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	16 m3/j	28%	-	1 RV, 4 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	16 675 €	1
20	Lespignan	AMEX	Lutte contre les ECPM	31	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	3 870 m²	28 %	-	Déconnexion défauts chez particuliers (16) + étanchéité RV (8) + trous chaussées (7)	29 900 €	1
21	Lespignan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	33	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	12 080 €	2
22	Lespignan	AMEX	Accessibilité regards	32	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 32 regards identifiés lors des repérages	18 400 €	3
23	Lespignan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	1	-	Amont station de Lespignan	-	x	-	-	-	Mise en charge du réseau par temps de pluie - problème altimétrie PR - réseau ?	A définir	1
24	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	60	Rue du Pech	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 16 : Performations et réparation non étanche (AC)	41 400 €	2
25	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	410	Route de Colombiers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 15 : état mauvaise, rupture, effondrement... (AC)	72 000 €	1
26	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	430	Rue des Buissonnets	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 11 - 23 : Défaut structure AC + sous-dimensionné (débordements)	297 850 €	1
27	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	70	Rue du Marché	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 20 : rupture, décentrage (chemisage)	12 075 €	2
28	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	20	Rue de la Seque	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 13 : état mauvais, rupture (AC)	17 825 €	2
29	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	360	Avenue de Béziers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 22 : fissures, état vieillissant... (chemisage)	62 100 €	2
30	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	130	Avenue de Béziers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 8 : fissures + ruptures (chemisage)	22 425 €	2
31	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	800	Rue des Près	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 10-19 : joints étanchéité rompus, attaque chimique AC (chemisage)	184 000 €	2
32	Lespignan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Lespignan	x	-	-	-	-	Absence de clôture au niveau du Rock Filter et du rejet de la station	15 000 €	2
33	Lespignan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Lespignan	x	-	-	-	-	Nécessité de curage des deux premières lagunes (à la charge du délégataire)	40 000 €	2
34	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPP	2	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	3 m3/j	5%	-	1 inf. sur RV lors du repérage + investigations complémentaires écoulement BP	2 875 €	1
35	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPM	2	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	2 m3/j	-	-	2 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	4 600 €	1
36	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPM	23	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	2 850 m²	29%	-	Déconnexion défauts particuliers (18) +remplacement tampon (1)+trous chaussées (4)	14 380 €	1
37	Maraussan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	30	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	6 900 €	2
38	Maraussan	AMEX	Accessibilité regards	32	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 32 regards identifiés lors des repérages	18 400 €	3
39	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Tabarka	x	-	-	-	-	Réhabilitation : vétuste, CDV, armoire électrique, barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	3
40	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Stade	x	-	-	-	-	Réhabilitation : vétuste, CDV, armoire électrique, barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	3
41	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Avenue de Béziers	x	-	-	-	-	Réhabilitation : vétuste, CDV rouillée, absence barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	2
42	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	50	Rue Desire Balaman	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 35 : Eclatement canalisation, poinçonnement, racelles...	23 000 €	1
43	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	115	Impasse de la Vierge	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 33 : Eclatements canalisation, pénétrations racines...	41 688 €	1
44	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	600	Avenue de Béziers	x	-	ECPM	-	-	Suite ITV secteur 24 - 26 : écrasements, ovalisations, flaches, infiltrations, ruptures...	232 875 €	1
45	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	530	Route de Tabarka	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 37 : ovalisations, écrasements, fissures, racines...	130 525 €	2
46	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	330	Rue de Poussan	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 36 : Déboitements, ovalisations, racines...	105 225 €	2
47	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	140	Rue Elie Cathala	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 30 : écrasements, flaches importants, fissure ouverte	50 600 €	2
48	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	460	Rue Maurice Combes	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 11 : Déboitements, ovalisations, fissures...	175 375 €	2

49	Maraussan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Maraussan	x	-	-	-	-	Calorifugeage du réseau d'eaux industrielles à reprendre (prétraitement)	2 000 €	2
50	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPP	4	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	7 m3/j	16%	-	3 inf. localisées sur RV lors du repérage + investigations écoulement BP	8 575 €	1
51	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPM	11	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	44 m3/j	-	-	11 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	24 200 €	1
52	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPM	10	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	1 635 m²	23%	-	Déconnexion défauts chez particuliers (4) + remplacements tampons (6)	2 880 €	1
53	Maureilhan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	56	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	25 990 €	2
54	Maureilhan	AMEX	Accessibilité regards	30	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 30 regards identifiés lors des repérages	17 250 €	3
55	Maureilhan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Traoucast	x	-	-	-	-	Mise en place de barreaudage antichute	2 300 €	3
56	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	80	Avenue de la République	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 69 : mauvais état structurel, fissures, ruptures, décentrages...	36 225 €	1
57	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	300	Avenue Victor Hugo	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 41 : joints rompus et fissures fermées/ouvertes (AC)	172 500 €	2
58	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	540	Route de Colombiers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 38 : secteur sensible eaux pseudo-permanentes (chemisage)	93 150 €	1
59	Maureilhan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Maureilhan	x	-	-	-	-	Vis compacteuse à remplacer	10 000 €	3
60	Maureilhan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Maureilhan	x	-	-	-	-	Remplacement turbine d'aération du bassin d'aération n°2	7 000 €	1
61	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPP	3	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	15 m3/j	10%	-	1 RV, 2 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	12 075 €	1
62	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPM	17	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	120 m3/j	-	-	17 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	39 100 €	1
63	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPM	36	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	3 305 m²	25%	-	Déconnexion défauts particuliers (26)+remplacement tampons (8)+trous chaussées (2)	10 930 €	1
64	Montady	AMEX	Amélioration de l'exploitation	44	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	10 810 €	2
65	Montady	AMEX	Accessibilité regards	43	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 43 regards identifiés lors des repérages	24 730 €	3
66	Montady	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Route de Capestang	x	-	-	-	-	Reprise de la clôture	11 500 €	3
67	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	270	Rue des Coquelicots	x	-	9 m3/j	6%	-	Suite ITV secteur 47 : 12 infiltrations jonction branchements/canalisations	120 750 €	1
68	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	80	Avenue Pierre Lacans	x	-	20 m3/j	13%	-	Suite ITV secteur 51 : infiltrations + effondrement probable (chemisage)	23 000 €	1
69	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	-	Encorbellement Rieutord	-	x	-	-	-	Encorbellement réseau	130 000 €	2
70	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	350	Vieux Montady tranche 1	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 53 : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés... (300 ml AC)	120 000 €	2
71	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	350	Vieux Montady tranche 2-3	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 53 : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés... (300 ml AC)	294 000 €	2
72	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Montady	x	-	-	-	-	Remplacement du tamis rotatif (non fonctionnel)	15 000 €	2
73	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Montady	x	-	-	-	-	Les sondes redox des bassins d'aération ne fonctionnement pas	2 000 €	2
74	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Montady	x	-	-	-	-	Connexion probable entre local électrique et local technique (H2S)	4 000 €	3
75	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPP	21	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	125 m3/j	45%	-	12 RV, 8 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	55 775 €	1
76	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPM	22	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	200 m3/j	-	-	22 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	50 600 €	1
77	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPM	54	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	5 720 m²	23%	-	Déconnexion défauts particuliers (9) + remplacement tampon (34)+trous chaussées (10)	51 750 €	1
78	Nissan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	35	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	14 260 €	2
79	Nissan	AMEX	Accessibilité regards	64	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 64 regards identifiés lors des repérages	36 800 €	3
80	Nissan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Route de Salle	x	-	-	-	-	Réhabilitation : vétuste, armoire, CDV, bêche, absence protection antichute...	138 000 €	3
81	Nissan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Chemin de la Mouline	x	-	-	-	-	Reprise clôture PR	11 500 €	3
82	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	150	Rue de la Tramontane	x	-	25 m3/j	9%	-	Suite ITV secteur 65 : nombreuses infiltrations	69 000 €	1
83	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	620	Avenue de la Gare	x	-	40 m3/j	15%	-	Suite ITV secteur 54 : 10 infiltrations au niveau de joints rompus (AC)	469 775 €	1
84	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	150	Place du Marche	x	-	26 m3/j	9%	-	Suite ITV secteur 59 : effondrement, suspicion infiltration BP, brchts burinage (AC)	140 125 €	1
85	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	180	Avenue du Groupe scolaire	x	-	6 m3/j	2%	-	Suite ITV secteur 62 : défauts étanchéité + infiltrations collecteur et brchts, vieux AC	131 100 €	1
86	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	500	Rue du Muscat	x	-	ECPM	-	-	Suite ITV secteur 64 : plusieurs joints rompus (chemisage) + suspicion visites nocturnes	86 250 €	1
87	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	190	Chemin du Viala tranche 1	x	-	6 m3/j	2%	-	Suite ITV secteur 66 : infiltrations + plusieurs joints rompus (AC)	68 000 €	1
88	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	190	Chemin du Viala tranche 2	x	-	6 m3/j	2%	-	Suite ITV secteur 66 : infiltrations + plusieurs joints rompus (AC)	189 600 €	1
89	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	400	Rue du Lavoir	x	-	20 m3/j	7%	-	Suite ITV secteur 57 : infiltrations - réhabiliter ou raccorder bchts sur double réseau PVC	138 000 €	1
90	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	400	Route de Salles d'Aude	x	-	Patrimoine	-	-	Suite à ITV secteur ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés	140 000 €	1
91	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	230	Réseau ruisseau	x	-	ECPM	-	-	Suite ITV secteur 55 : réseaux dans ruisseau, prévention (chemisage)	39 675 €	2
92	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	320	Rue des Ponts	x	-	ECPM	-	-	Suite ITV secteur 58 : secteur avec infiltrations + défauts structurels (AC)	228 275 €	1
93	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	1500	A définir	-	x	Patrimoine	-	-	Provision pour renouveler 10% du réseau en AC (vieillissant + problème étanchéité)	1 121 250 €	2
94	Périers	AMEX	Amélioration de l'exploitation	6	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 6 regards identifiés lors des repérages	3 450 €	3
95	Périers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	50	Réseau amont station	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 68 : contrepenne réseau amont station (mise en charge réseau)	11 500 €	3
96	Périers	AMTT	Création d'un poste	1	-	Station Périers	x	-	-	-	-	Création d'un poste en amont de la station : problème altimétrique réseau/station	34 500 €	3

B.VI. SYNTHÈSE DU PROGRAMME DE TRAVAUX

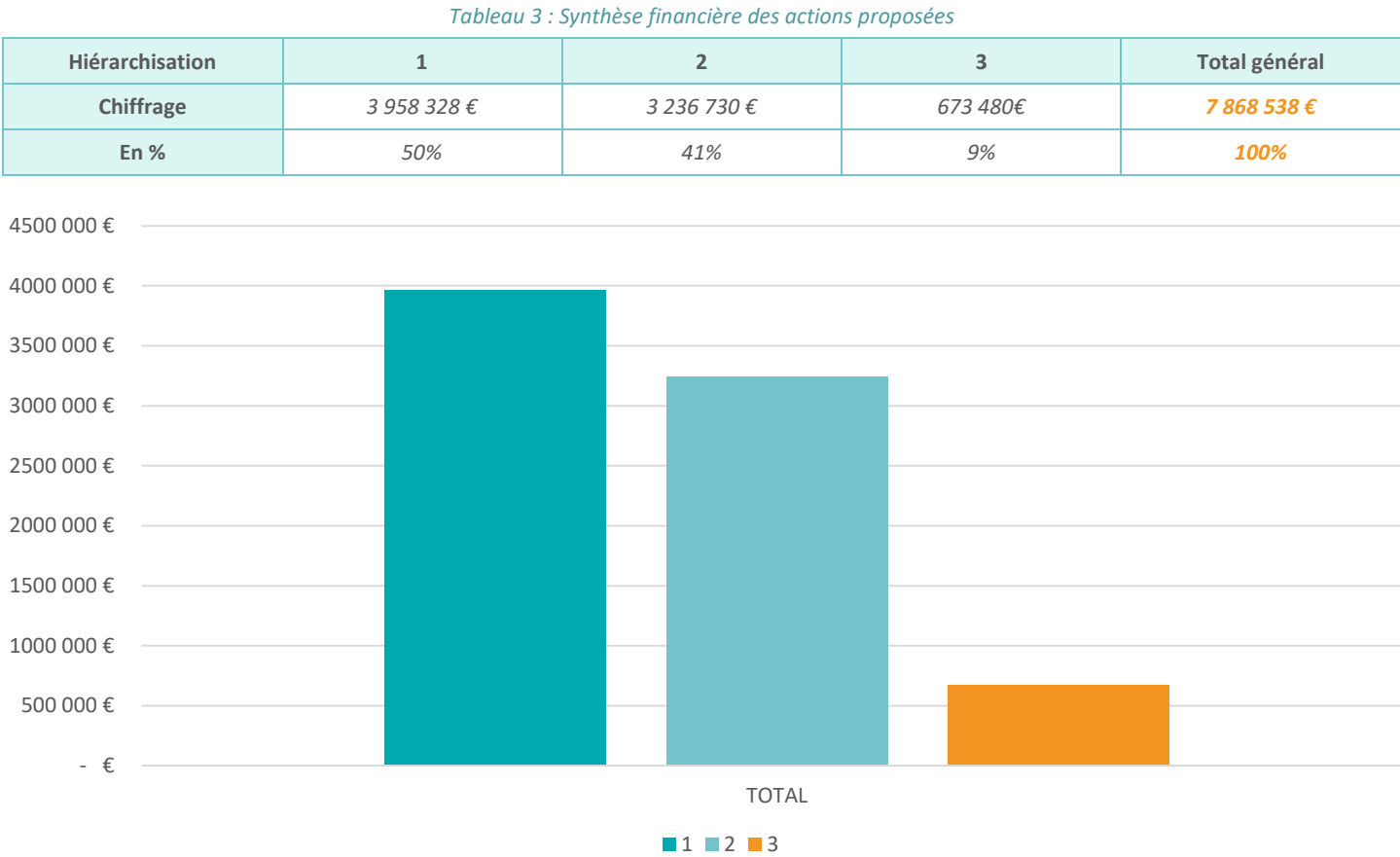
B.VI.1. Déclinaison par système d’assainissement

Les tableau et graphique ci-dessous présentent la répartition des montants par systèmes d’assainissement.



B.VI.2. Montant par niveau de hiérarchisation

Le tableau et graphique ci-dessous présentent le montant total des actions proposées en précisant la ventilation par niveau de hiérarchie :

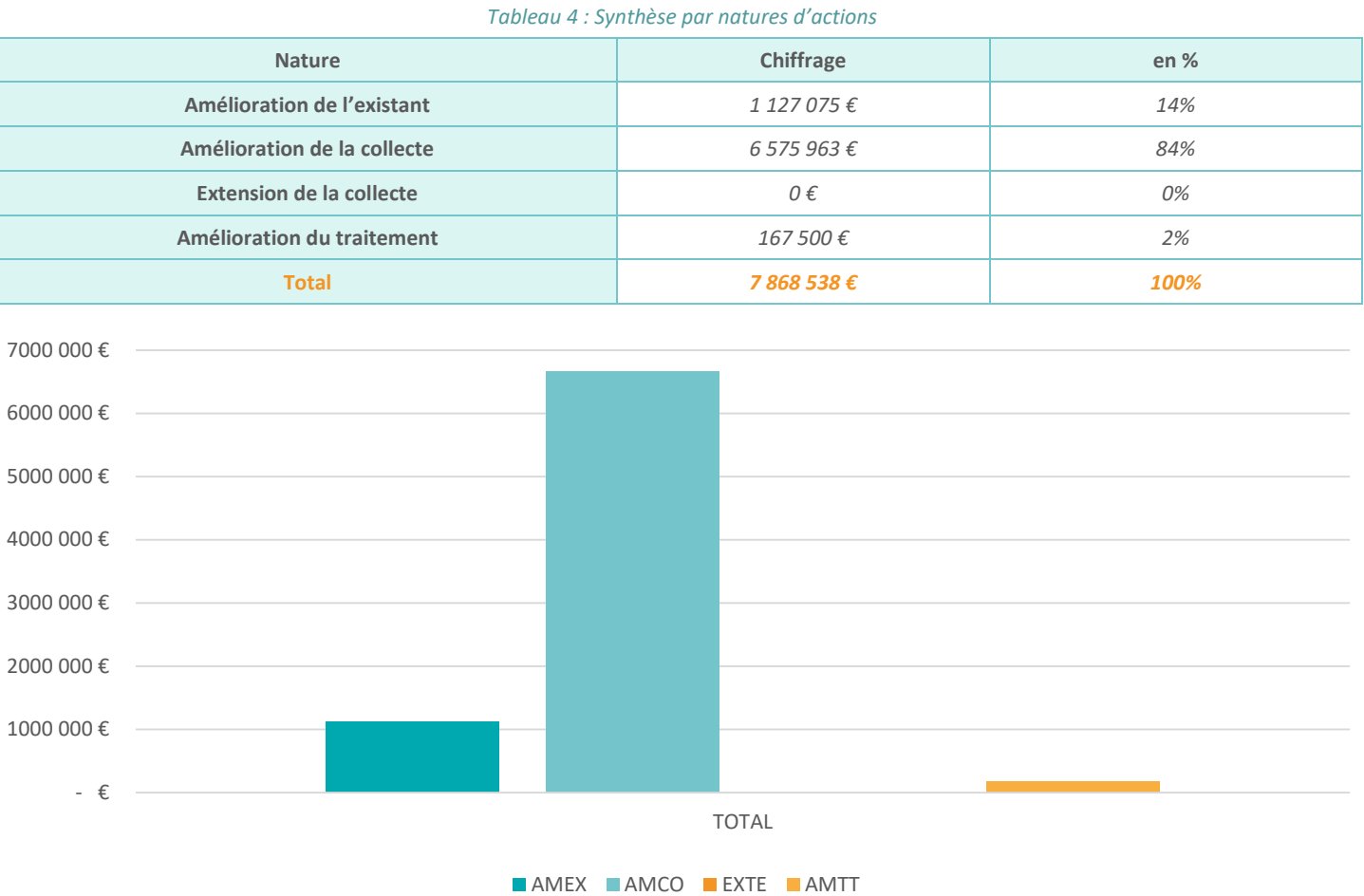


Les actions identifiées représentent un montant de l’ordre de 7,9 M€ HT. Les éléments à retenir sont les suivants :

- Les actions jugées indispensables pour assurer la continuité du service représentent 4 M€ HT,
- Les actions jugées nécessaires pour la bonne conduite du service représentent 3,2 M€ HT,
- Les actions jugées indiquées pour l’optimisation et l’extension du service représentent 0,7 M€ HT.

B.VI.3. Déclinaison par natures d’actions

Les tableau et graphique ci-dessous présentent la répartition des montants par natures d’actions :



Les éléments importants à retenir sont les suivants :

- Les travaux d’amélioration de la collecte concernent les réhabilitations de réseaux et représentent plus de 2 tiers des investissements chiffrés à ce stade, opérations primordiales pour assurer une collecte de qualité, sûre et pérenne dans le temps,
- L’amélioration de l’existant correspond au traitement des défauts ponctuels identifiés ; ces opérations offrent la meilleure rentabilité sur les gains à escompter.

La programmation pluriannuelle vise à construire pour une durée et des périodes restant à définir, les investissements à réaliser sur le territoire en matière d’assainissement. Ce travail ne saurait être réalisé sans une concertation étroite avec la Maîtrise d’Ouvrage.

La suite du travail devrait donc être réalisée de la sorte :

- Validation des actions et des niveaux de hiérarchisation proposés dans le cadre du présent document,
- Discussion avec les partenaires de la Communauté de Communes pour envisager les participations éventuelles,
- Construction de la programmation dans le temps en fonction des opportunités et contraintes du service.

Le reste de la programmation, jusqu’à obtention d’un Plan Pluriannuel d’Investissement, appartient entièrement au travail restant à mener en étroite concertation avec la Communauté de Communes au regard de ses choix et de ses décisions, de ses opportunités ou contraintes de toutes natures et de ses capacités de financement.

C. PRESENTATION DES CHOIX AVEC AJOUT DE LA COMMUNE DE VENDRES



C.I. LA DEFINITION DES ECHEANCES

La programmation pluriannuelle vise à définir par une durée et des périodes à définir, les investissements à réaliser sur le territoire en matière d’assainissement. Ce travail ne saurait être réalisé sans une concertation étroite avec la Maîtrise d’Ouvrage.

Ce travail de programmation a donc été réalisé en concertation avec la Communauté de Communes au regard de ses choix et de ses décisions, de ses opportunités ou contraintes de toutes natures et de ses capacités de financement.

Ce travail de planification a été opérée sur la base des niveaux suivants :

- Niveau 0 : actions non retenues dans le cadre du programme pluriannuel,
- Niveau 1 : actions retenues et planifiées sur le court terme (période 2024 – 2027),
- Niveau 2 : actions retenues et planifiées sur le moyen terme (période 2028 – 2031),
- Niveau 3 : actions retenues et planifiées sur le long terme (période 2032 – 2035),
- Niveau 4 : actions retenues mais qui seront planifiées au-delà du terme de la présente programmation (>2035),

L’ensemble de ces points a été discuté et arbitré par la Communauté de Communes sur la base de sa connaissance et de ses choix pour la programmation des besoins et contraintes dans chacune des communes du territoire.

Le tableau ci-dessous présente donc de manière schématique la manière dont chaque action sera planifiée.

C.II. GLOSSAIRE DU TABLEAU DES ACTIONS

Le tableau-ci-dessous vise à expliquer les différentes colonnes et leurs composantes qui forment les propositions d’actions à l’échelle de chaque système. Pour chaque type d’action, une ligne est créée avec l’ensemble des informations la concernant. Les abréviations suivantes sont utilisées :

- ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes,
 - ECPM : Eaux Claires Parasites Météoriques,
 - RV : Regard de visite,
 - PR : Poste de relevage,
 - STEP : Station d’épuration,
- EH : Equivalent-Habitant,
 - PM : pour mémoire,
 - ITV : Inspections télévisuelles,
 - SIG : Système d’Information Géographique,
 -

ID	Système	Action	Nature	Commentaires	Chiffrage	Hierarchisation	Planification	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non retenu
N° action	Nom du système	AMEX AMCO EXTE AMTT	Nature de l'action à réaliser	Eléments complémentaires sur l'action	Montant prévisionnel de l'action	1	0					X
						2	1	X				
						3	2		X			
							3			X		
							4				X	
							1-2	X	X			
AMEX : Amélioration de l'existant AMCO : Amélioration de la collecte EXTE : Extension des réseaux AMTT : Amélioration du traitement		1 : Action sans laquelle le service n'est pas assuré 2 : Action nécessaire pour la conduite du service 3 : Action pour optimiser ou d'étendre le réseau		0 : Action non retenue 1 : Action planifiée sur 2024 – 2027 2 : Action planifiée sur 2028 – 2031 3 : Action planifiée sur 2032– 2035				4 : Action planifiée > 2035 1 - 2 : Action planifiée sur 2024 – 2031				

Tableau 5 : Présentation des travaux retenus par la Communauté de Communes

ID	Commune	Action	Nature	Localisation	Commentaires	Chiffrage	Hierarchisa tion	Programm ation	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non retenue
1	Colombiers	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	4 infiltrations localisées sur regards de visite lors du repérage (remplacement)	9 200 €	1	1	9 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €
2	Colombiers	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts chez particuliers (7) et reprise ouverture sur chaussée (1)	3 450 €	1	1	3 450 €	0 €	0 €	0 €	0 €
3	Colombiers	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	6 790 €	2	2	0 €	6 790 €	0 €	0 €	0 €
4	Colombiers	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 26 regards identifiés lors des repérages	14 950 €	3	3	0 €	0 €	14 950 €	0 €	0 €
5	Colombiers	AMEX	Amélioration de poste	PR Port	Réhabilitation PR : infiltration bâche, bâche vieillissante, barreaudage absent, CDV...	0 €	1	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
6	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 4 : secteur en mauvais état - effondrements (375 ml AC)	286 000 €	1	1	286 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
7	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Siphon Malpas	Suite ITV secteur 8 : plusieurs infiltrations identifiées (chemisage)	55 200 €	1	1	55 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €
8	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Lavoir	Suite ITV secteur 1 : partie du secteur en mauvais état (50 ml AC)	69 000 €	1	2	0 €	69 000 €	0 €	0 €	0 €
9	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Narbonne	Suite ITV secteur 2 : partie du secteur en mauvais état (AC) + infiltrations	261 625 €	1	2	0 €	261 625 €	0 €	0 €	0 €
10	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Lespignan haut	Suite ITV secteur 7 : écrasements, fissures, déboitements, racines... (190 ml AC)	180 550 €	2	2	0 €	180 550 €	0 €	0 €	0 €
11	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Lespignan bas	Suite ITV secteur 7 : fissures ouvertes, affaissements, racines... (AC)	59 225 €	2	3	0 €	0 €	59 225 €	0 €	0 €
12	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 6 : Fissures ouvertes/fermées (chemisage)	24 150 €	2	3	0 €	0 €	24 150 €	0 €	0 €
13	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Malpas	Suite ITV secteur 13 : éclatements, fissures (400 ml AC) ... : chemisage possible	316 875 €	1	2	0 €	316 875 €	0 €	0 €	0 €
14	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Anciennes Carrières	Suite ITV secteur 9 : flashes + présence de racines	32 200 €	3	3	0 €	0 €	32 200 €	0 €	0 €
15	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Colombiers	Absence de dégrilleur en amont du PR entrée STEP	25 000 €	1	2	0 €	25 000 €	0 €	0 €	0 €
16	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Colombiers	Portail STEP en mauvais état	3 000 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	3 000 €
17	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Colombiers	Fuites au niveau de la lame déversante du clarificateur	5 000 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €
18	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Colombiers	Poste à flottant non utilisé (absence pompe)	5 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €
19	Lespignan	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	1 RV, 4 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	16 675 €	1	1	16 675 €	0 €	0 €	0 €	0 €
20	Lespignan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts chez particuliers (16) + étanchéité RV (8) + trous chaussées (7)	29 900 €	1	1	29 900 €	0 €	0 €	0 €	0 €
21	Lespignan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	12 080 €	2	2	0 €	12 080 €	0 €	0 €	0 €
22	Lespignan	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 32 regards identifiés lors des repérages	18 400 €	3	3	0 €	0 €	18 400 €	0 €	0 €
23	Lespignan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Amont station de Lespignan	Mise en charge du réseau par temps de pluie - problème altimétrie PR - réseau ?	A définir	1	3	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
24	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Pech	Suite ITV secteur 16 : Performations et réparation non étanche (AC)	41 400 €	2	2	0 €	41 400 €	0 €	0 €	0 €
25	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Colombiers	Suite ITV secteur 15 : état mauvaise, rupture, effondrement... (AC)	72 000 €	1	1	72 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
26	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Buissonnets	Suite ITV secteur 11 - 23 : Défaut structure AC + sous-dimensionné (débordements)	297 850 €	1	2	0 €	297 850 €	0 €	0 €	0 €
27	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Marché	Suite ITV secteur 20 : rupture, décentrage (chemisage)	12 075 €	2	2	0 €	12 075 €	0 €	0 €	0 €
28	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue de la Seque	Suite ITV secteur 13 : état mauvais, rupture (AC)	17 825 €	2	2	0 €	17 825 €	0 €	0 €	0 €
29	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 22 : fissures, état vieillissant... (chemisage)	62 100 €	2	2	0 €	62 100 €	0 €	0 €	0 €
30	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 8 : fissures + ruptures (chemisage)	22 425 €	2	2	0 €	22 425 €	0 €	0 €	0 €
31	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Près	Suite ITV secteur 10-19 : joints étanchéité rompus, attaque chimique AC (chemisage)	184 000 €	2	3	0 €	0 €	184 000 €	0 €	0 €
32	Lespignan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Lespignan	Absence de clôture au niveau du Rock Filter et du rejet de la station	15 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €
33	Lespignan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Lespignan	Nécessité de curage des deux premières lagunes (à la charge du délégataire)	40 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	40 000 €
34	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	1 inf. sur RV lors du repérage + investigations complémentaires écoulement BP	2 875 €	1	1	2 875 €	0 €	0 €	0 €	0 €
35	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	2 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	4 600 €	1	1	4 600 €	0 €	0 €	0 €	0 €
36	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts particuliers (18) +remplacement tampon (1) +trous chaussées (4)	14 380 €	1	1	14 380 €	0 €	0 €	0 €	0 €
37	Maraussan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	6 900 €	2	1	6 900 €	0 €	0 €	0 €	0 €
38	Maraussan	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 32 regards identifiés lors des repérages	18 400 €	3	1	18 400 €	0 €	0 €	0 €	0 €
39	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	PR Tabarka	Réhabilitation PR Tabarka: vétuste, CDV, armoire électrique, barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	3	3	0 €	0 €	138 000 €	0 €	0 €
40	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	PR Stade	Réhabilitation PR Stade : vétuste, CDV, armoire électrique, barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	3	3	0 €	0 €	138 000 €	0 €	0 €
41	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	PR Avenue de Béziers	Réhabilitation PR Av. de Béziers : vétuste, CDV, absence barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	2	2	0 €	138 000 €	0 €	0 €	0 €
42	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue Desire Balaman	Suite ITV secteur 35 : Eclatement canalisation, poinçonnement, racelles...	23 000 €	1	1	23 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
43	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Impasse de la Vierge	Suite ITV secteur 33 : Eclatements canalisation, pénétrations racines...	41 688 €	1	2	0 €	41 688 €	0 €	0 €	0 €
44	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 24 - 26 : écrasements, ovalisations, flaches, infiltrations, ruptures...	232 875 €	1	3	0 €	0 €	232 875 €	0 €	0 €
45	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Tabarka	Suite ITV secteur 37 : ovalisations, écrasements, fissures, racines...	130 525 €	2	3	0 €	0 €	130 525 €	0 €	0 €
46	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue de Poussan	Suite ITV secteur 36 : Déboitements, ovalisations, racines...	105 225 €	2	2	0 €	105 225 €	0 €	0 €	0 €
47	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue Elie Cathala	Suite ITV secteur 30 : écrasements, flaches importants, fissure ouverte	50 600 €	2	2	0 €	50 600 €	0 €	0 €	0 €

ID	Commune	Action	Nature	Localisation	Commentaires	Chiffrage	Hiérarchisa tion	Programm ation	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non retenue
48	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue Maurice Combes	Suite ITV secteur 11 : Déboitements, ovalisations, fissures...	175 375 €	2	1	175 375 €	0 €	0 €	0 €	0 €
49	Maraussan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Maraussan	Calorifugeage du réseau d'eaux industrielles à reprendre (prétraitement)	2 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	2 000 €
50	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	3 inf. localisées sur RV lors du repérage + investigations écoulement BP	8 575 €	1	1	8 575 €	0 €	0 €	0 €	0 €
51	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	11 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	24 200 €	1	1	24 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €
52	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts chez particuliers (4) + remplacements tampons (6)	2 880 €	1	1	2 880 €	0 €	0 €	0 €	0 €
53	Maureilhan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	25 990 €	2	1	25 990 €	0 €	0 €	0 €	0 €
54	Maureilhan	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 30 regards identifiés lors des repérages	17 250 €	3	3	0 €	0 €	17 250 €	0 €	0 €
55	Maureilhan	AMEX	Amélioration de poste	PR Traoucast	Mise en place de barreaudage antichute	2 300 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	2 300 €
56	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de la République	Suite ITV secteur 69 : mauvais état structurel, fissures, ruptures, décentrages...	36 225 €	1	2	0 €	36 225 €	0 €	0 €	0 €
57	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue Victor Hugo	Suite ITV secteur 41 : joints rompus et fissures fermées/ouvertes (AC)	172 500 €	2	2	0 €	172 500 €	0 €	0 €	0 €
58	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Colombiers	Suite ITV secteur 38 : secteur sensible eaux pseudo-permanentes (chemisage)	93 150 €	1	1	93 150 €	0 €	0 €	0 €	0 €
59	Maureilhan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Maureilhan	Vis compacteuse à remplacer	10 000 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €
60	Maureilhan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Maureilhan	Remplacement turbine d'aération du bassin d'aération n°2	7 000 €	1	0	0 €	0 €	0 €	0 €	7 000 €
61	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	1 RV, 2 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	12 075 €	1	1	12 075 €	0 €	0 €	0 €	0 €
62	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	17 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	39 100 €	1	1	39 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €
63	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts particuliers (26)+remplacement tampons (8)+trous chaussées (2)	10 930 €	1	1	10 930 €	0 €	0 €	0 €	0 €
64	Montady	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	10 810 €	2	2	0 €	10 810 €	0 €	0 €	0 €
65	Montady	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 43 regards identifiés lors des repérages	24 730 €	3	3	0 €	0 €	24 730 €	0 €	0 €
66	Montady	AMEX	Amélioration de poste	Défauts ponctuels	Reprise de la clôture PR Route de Capeatang	11 500 €	3	2	0 €	11 500 €	0 €	0 €	0 €
67	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	PR Route de Capeatang	Suite ITV secteur 47 : 12 infiltrations jonction branchements/canalisations	120 750 €	1	1	120 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €
68	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Coquelicots	Suite ITV secteur 51 : infiltrations + effondrement probable (chemisage)	23 000 €	1	1	23 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
69	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue Pierre Lacans	Encorbellement réseau	130 000 €	2	1	130 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
70	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	Encorbellement Rieutord	Suite ITV secteur 53 : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés... (300 ml AC)	120 000 €	2	1	120 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
71	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	Vieux Montady tranche 1	Suite ITV secteur 53 : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés... (300 ml AC)	294 000 €	2	2	0 €	294 000 €	0 €	0 €	0 €
72	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	Vieux Montady tranche 2-3	Remplacement du tamis rotatif (non fonctionnel)	15 000 €	2	2	0 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €
73	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Montady	Les sondes redox des bassins d'aération ne fonctionnement pas	2 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	2 000 €
74	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Montady	Connexion probable entre local électrique et local technique (H2S)	4 000 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	4 000 €
75	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	12 RV, 8 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	55 775 €	1	1	55 775 €	0 €	0 €	0 €	0 €
76	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	22 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	50 600 €	1	1	50 600 €	0 €	0 €	0 €	0 €
77	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts particuliers (9) + remplacement tampon (34) +trous chaussées (10)	51 750 €	1	1	51 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €
78	Nissan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	14 260 €	2	2	0 €	14 260 €	0 €	0 €	0 €
79	Nissan	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 64 regards identifiés lors des repérages	36 800 €	3	3	0 €	0 €	36 800 €	0 €	0 €
80	Nissan	AMEX	Amélioration de poste	PR Route de Salle	Réhabilitation PR Route de Salle : vétuste, armoire, CDV, bâche, absence protection antichute...	138 000 €	3	3	0 €	0 €	138 000 €	0 €	0 €
81	Nissan	AMEX	Amélioration de poste	PR Chemin de la Mouline	Reprise clôture PR Chemin de la Mouline	11 500 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	11 500 €
82	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue de la Tramontane	Suite ITV secteur 65 : nombreuses infiltrations	69 000 €	1	1	69 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
83	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de la Gare	Suite ITV secteur 54 : 10 infiltrations au niveau de joints rompus (AC)	469 775 €	1	2	0 €	469 775 €	0 €	0 €	0 €
84	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Place du Marche	Suite ITV secteur 59 : effondrement, suspicion infiltration BP, brchts burinage (AC)	140 125 €	1	1	140 125 €	0 €	0 €	0 €	0 €
85	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue du Groupe scolaire	Suite ITV secteur 62 : défauts étanchéité + infiltrations collecteur et brchts, vieux AC	131 100 €	1	3	0 €	0 €	131 100 €	0 €	0 €
86	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Muscat	Suite ITV secteur 64 : plusieurs joints rompus (chemisage) + suspicion visites nocturnes	86 250 €	1	2	0 €	86 250 €	0 €	0 €	0 €
87	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Chemin du Viala tranche 1	Suite ITV secteur 66 : infiltrations + plusieurs joints rompus (AC)	68 000 €	1	1	68 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
88	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Chemin du Viala tranche 2	Suite ITV secteur 66 : infiltrations + plusieurs joints rompus (AC)	189 600 €	1	2	0 €	189 600 €	0 €	0 €	0 €
89	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Lavoir	Suite ITV secteur 57 : infiltrations - réhabiliter ou raccorder bchts sur double réseau PVC	138 000 €	1	1	138 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
90	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Salles d'Aude	Suite à ITV secteur ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés	140 000 €	1	1	140 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
91	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Réseau ruisseau	Suite ITV secteur 55 : réseaux dans ruisseau, prévention (chemisage)	39 675 €	2	2	0 €	39 675 €	0 €	0 €	0 €
92	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Ponts	Suite ITV secteur 58 : secteur avec infiltrations + défauts structurels (AC)	228 275 €	1	1	228 275 €	0 €	0 €	0 €	0 €
93	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	A définir	Provision pour renouveler 10% du réseau en AC (vieillissant + problème étanchéité)	1 121 250 €	2	3	0 €	0 €	1 121 250 €	0 €	0 €
94	Périers	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 6 regards identifiés lors des repérages	3 450 €	3	3	0 €	0 €	3 450 €	0 €	0 €
95	Périers	AMCO	Amélioration de la collecte	Défauts ponctuels	Suite ITV secteur 68 : contrepente réseau amont station (mise en charge réseau)	11 500 €	3	3	0 €	0 €	11 500 €	0 €	0 €

ID	Commune	Action	Nature	Localisation	Commentaires	Chiffrage	Hiérarchisa tion	Programm ation	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non retenue
96	Périès	AMTT	Création d'un poste	Station Périès	Création d'un poste en amont de la station : problème altimétrique réseau/station	34 500 €	3	3	0 €	0 €	34 500 €	0 €	0 €
97	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Stase et D37	Reprises branchements rue du Stase et D37	20 700 €	3	3	0 €	0 €	20 700 €	0 €	0 €
98	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Pastural	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : Suite ITV : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés	40 768 €	2	2	0 €	40 768 €	0 €	0 €	0 €
99	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Ave du Languedoc	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : Suite ITV : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés	47 495 €	1	2	0 €	47 495 €	0 €	0 €	0 €
100	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue de L'Enclos	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	68 000 €	1	1	68 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
101	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue Trencavel	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	45 000 €	1	1	45 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
102	Vendres Village	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	9 108 €	1	1	9 108 €	0 €	0 €	0 €	0 €
103	Vendres Village	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	défauts ponctuels sur regards	22 080 €	2	2	0 €	22 080 €	0 €	0 €	0 €
104	Vendres Village	AMEX	Amélioration de poste	Postes de relavge	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	27 825 €	2	2	0 €	27 825 €	0 €	0 €	0 €
105	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Vignes Grandes	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	1 196 000 €	3	4	0 €	0 €	0 €	1 196 000 €	0 €
106	Vendres Littoral	AMEX	Lutte contre les ECPP	Chemin des Montilles	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	3 450 €	1	1	3 450 €	0 €	0 €	0 €	0 €
107	Vendres Littoral	AMEX	Lutte contre les ECPP	Chemin des Montilles Tr 1	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : Problèmes d'écoulement Chemisage 530ml - Tr 1 D400mm	121 900 €	1	2	0 €	121 900 €	0 €	0 €	0 €
108	Vendres Littoral	AMEX	Lutte contre les ECPP	Chemin des Montilles Tr 2	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : Problèmes d'écoulement Chemisage 123ml - Tr 2 D200mm	37 950 €	2	2	0 €	37 950 €	0 €	0 €	0 €
109	Vendres Littoral	AMEX	Amélioration de poste	Pr Camping Méditerranée	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	119 025 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	119 025 €
110	Vendres Littoral	AMEX	Amélioration de poste	PR Port Chichoulet	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	7 475 €	2	2	0 €	7 475 €	0 €	0 €	0 €

C.III. SYNTHÈSE DES TRAVAUX RETENUS

C.III.1. Actions retenues

Le fichier a été remis à la Communauté de Communes La Domitienne afin qu’il puisse réaliser tous les filtres nécessaires : niveau de hiérarchisation / niveau de planification / type de travaux.

C.III.2. Montant par niveau de planification

Le tableau ci-dessous présente les montants cumulés par période mais aussi les éléments écartés dans le cadre des choix techniques :

Tableau 6 : Synthèse financière des actions globales

Synthèse	2024 - 2027	2028 - 2031	2032 – 2035	>2035	Total Général
Montant	2 395 688 €	3 306 195 €	2 511 605 €	1 196 000 €	9 409 488 €
En %	25%	35%	27%	13%	100 %
Total / an	598 922 €	826 549 €	627 901 €	-	-

Les actions retenues par la Communauté de Communes représentent un montant final de l’ordre de 9,4 M€ HT dont 8,2 M€ HT sur la période 2024 - 2035.

C.III.3. Déclinaison par natures d’actions

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition des montants par natures d’actions :

Tableau 7 : Synthèse par natures d’actions

Action	Nature	Total général	En %	2024 - 2027	2028 - 2031	2032 - 2035	> 2035
Amélioration de l'existant	Accessibilité regards	130 530 €	1%	18 400 €	0 €	112 130 €	0 €
	Amélioration de l'exploitation	89 388 €	1%	41 998 €	43 940 €	3 450 €	0 €
	Lutte contre les ECPP	290 555 €	3%	108 625 €	181 930 €	0 €	0 €
	Lutte contre les ECPM	231 790 €	2%	231 790 €	0 €	0 €	0 €
	Amélioration de poste	598 800 €	6%	0 €	184 800 €	414 000 €	0 €
Extension de la collecte	Amélioration de la collecte	7 993 925 €	85%	1 994 875 €	2 855 525 €	1 947 525 €	1 196 000 €
Amélioration du traitement	Amélioration du traitement	40 000 €	0%	0 €	40 000 €	0 €	0 €
	Création d'un poste	34 500 €	0%	0 €	0 €	34 500 €	0 €
Extension de la collecte	Extension de la collecte	0 €	0%	0 €	0 €	0 €	0 €
	Total	9 409 488 €	100%	2395 688 €	3 306 195 €	2 511 605 €	1 196 000 €

Les éléments importants à retenir sont les suivants :

- Les actions d’amélioration de l’existant ont été retenues et planifiées sur le court terme pour ce qui permet de réduire les d’eaux claires de tout temps (amélioration regards, déconnexions ouvrages pluviaux...) ; les mises en accessibilité ont été programme à long terme tout comme les améliorations sur postes de relevage,
- Les travaux d’amélioration de la collecte ont été retenus et planifiés dans le temps. Les programmations les plus urgentes comme l’Avenue de Béziers à Colombiers ou les nombreux secteurs avec des problématique d’ECPP sur Nissan et dans une moindre mesure sur Montady ont été programmés sur la tranche 2024-2027,
- Les travaux d’amélioration du traitement n’ont pas été planifiés car elles sont à la charge du délégataire, ils ne sont donc pas à la charge de La Domitienne.

Cet échéancier intègre les opérations jugées les plus indiquées en l’état des connaissances et des ressources de la Communauté de Communes. Cela dit, cette programmation ne fige pas la situation sur le territoire de l’étude et les élus continueront de choisir annuellement les opérations à réaliser en fonction des opportunités et contraintes dans le cadre des décisions qu’ils auront à prendre.

C.IV. DECLINAISON PAR SYSTEME D’ASSAINISSEMENT

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition des montants de travaux retenus par systèmes d’assainissement :

Tableau 8 : Synthèse par systèmes d’assainissement

Commune	AMEX	AMCO	EXTE	AMTT	TOTAL
Colombiers	34 390 €	1 284 825 €	0 €	25 000 €	1 344 215 €
Lespignan	77 055 €	709 675 €	0 €	0 €	786 730 €
Maureilhan	78 895 €	301 875 €	0 €	0 €	380 770 €
Maraussan	461 155 €	759 288 €	0 €	0 €	1 220 443 €
Montady	109 145 €	687 750 €	0 €	15 000 €	811 895 €
Nissan	347 185 €	2 821 050 €	0 €	0 €	3 168 235 €
Périès	3 450 €	11 500 €	0 €	34 500 €	49 450 €
Vendres Village	59 013 €	1 417 963 €	0 €	0 €	1 476 976 €
Vendres Littoral	170 775 €	0 €	0 €	0 €	170 775 €
TOTAL	1 341 063 €	7 993 925 €	0 €	74 500 €	9 409 488 €

Tableau 9 : Synthèse par systèmes d’assainissement et par planification

Commune	2024 – 2027	2028 – 2031	2032 – 2035	>2035	TOTAL
Colombiers	353 850 €	859 840 €	130 525 €	0 €	1 344 215 €
Lespignan	118 575 €	465 755 €	202 400 €	0 €	786 730 €
Maureilhan	154 795 €	208 725 €	17 250 €	0 €	380 770 €
Maraussan	245 530 €	335 513 €	639 400 €	0 €	1 220 443 €
Montady	455 855 €	331 310 €	24 730 €	0 €	811 895 €
Nissan	941 525 €	799 560 €	1 427 150 €	0 €	3 168 235 €
Périès	0 €	0 €	49 450 €	0 €	49 450 €
Vendres Village	122 108 €	138 168 €	20 700 €	1 196 000 €	1 476 976 €
Vendres Littoral	3 450 €	167 325 €	0 €	0 €	170 775 €
TOTAL	2 395 688 €	3 306 195 €	2 511 605 €	1 196 000 €	9 409 488 €

La Domitienne dispose d’un plan pluriannuel d’investissements qu’elle continuera de piloter annuellement en fonction des opportunités et contraintes.

D. MODE DE FINANCEMENT DES TRAVAUX RETENUS



D.I. LES PARTICIPATIONS AU SEIN DU TERRITOIRE

Le service d’assainissement collectif est, comme le service d’eau potable, un service public à caractère industriel et commercial, ce qui signifie que les coûts doivent être équilibrés par les recettes liées à l’activité du service. La redevance payée par les usagers ainsi que les diverses participations financières exigées constituent les produits du service public.

D.I.1. La redevance assainissement

La redevance d’assainissement est due par tout abonné au service. Elle correspond à la rémunération des prestations dont l’usager bénéficie (collecte et traitement des eaux usées). Elle est destinée à couvrir les charges d’investissement et d’exploitation du service. Elle comprend une part fixe et une part proportionnelle à la consommation d’eau potable.

Sur la base d’une facture type de 120 m3, la part de la redevance assainissement qui revient à la Domitienne est de 0,3928 €/m3 hors taxes. Les abonnés autres que domestiques sont soumis à une redevance constitué d’une part variable fonction de la charge rejetée.

D.I.2. La participation aux frais de branchement

Le branchement est la partie de réseau propre à une construction et permettant son raccordement au réseau public disponible au droit de la propriété. On distingue la partie publique du branchement, comprise entre le réseau public et la limite de propriété, et la partie privée du branchement située à l’intérieur de la propriété privée. La partie publique du branchement est intégrée au domaine de la collectivité et fait partie des « équipements propres » que le code de l’urbanisme met à la charge des constructeurs.

La Communauté de communes la Domitienne ne finance pas les frais de branchement.

D.I.3. La participation au financement de l’assainissement collectif

Lorsqu’une nouvelle habitation peut être raccordée à un réseau de collecte existant, la collectivité peut exiger du constructeur, en plus de la prise en charge de son propre branchement, une « Participation pour le Financement de l’Assainissement Collectif » (PFAC), dont le montant peut aller jusqu’à 80% de ce qu’aurait coûté une installation d’assainissement individuel. Les propriétaires nouvellement branchés participent ainsi aux investissements antérieurs du service.

Sur le territoire de La Domitienne, la participation au financement de l’assainissement collectif pour un assimilé domestique individuel est de 1 800 € TTC . Des règles de calcul sont fixées dans le cadre de maison individuelle nouvelle ou encore des logements collectifs.

Pour un assimilé non domestique, la participation au financement de l’assainissement collectif est de 1 600 € TTC + 3€/m² de surface au plancher.

D.I.4. Somme « équivalente à la redevance »

Dès qu’une habitation est raccordable au réseau d’assainissement, la collectivité peut décider de faire payer au propriétaire une somme équivalente à la redevance. Cette disposition contribue à une meilleure efficacité du service d’assainissement (élargissement plus rapide de la collecte des eaux usées et donc de la dépollution).

Cette contribution est due entre la mise en service du réseau public et le raccordement effectif, lequel doit intervenir dans le délai réglementaire de deux ans. A noter qu’après ce délai, la contribution peut être augmentée (multipliée par 2 au maximum, selon les décisions de la collectivité). A la mise en service du branchement, la redevance payée par l’usager prend le relais.

D.II. LES SUBVENTIONS POTENTIELLES

L’Agence de l’Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et le Conseil Départemental de l’Hérault sont les structures en capacité d’accompagner la Domitienne dans ses projets.

Dans le cadre du présent dossier, les subventions ont été approchées par la Domitienne.

D.II.1. Quelles sont les conditions ?

Le maître d’ouvrage sollicitant l’aide de l’Agence de l’Eau et du Département s’engage à justifier un prix minimum de l’eau vendue aux particuliers pour le service “assainissement” (part fixe et part variable confondue).

De manière globale, les points suivants sont aussi à souligner :

- La collectivité doit être dotée d’une analyse diagnostic préalable du système d’assainissement permettant d’identifier les travaux prioritaires et leur impact sur les dysfonctionnements du système,
- Les priorités ou bonifications sont accordées aux opérations de mise en conformité de la collecte et/ou du traitement pour répondre aux objectifs de la « Directive Eaux Résiduaire Urbanes » ou « Directive Cadre sur l’Eau » ou autre document de planification type SAGE, contrat territorial ou contrat de bassin.

Les conditions d’éligibilité aux aides pour les études et travaux sont consultables sur le site de l’Agence de l’Eau, elles touchent notamment aux points suivants :

- Disposer avec la demande d’aide, des conclusions du schéma directeur d’assainissement ou des études justifiant la nécessité des travaux ainsi que leur conception (capacité des ouvrages, niveaux de rejet, devenir des sous-produits d’épuration, etc.) et de celles du zonage d’assainissement après passage en enquête publique et approbation,
- Depuis le 16 décembre 2021 (délibération n°2021-37) :
 - Justifier d’un prix minimum de l’eau pour le service public d’assainissement collectif de 1 € HT/m3,
 - les éléments permettant de calculer le prix de l’assainissement collectif HT incluant la redevance modernisation des réseaux de collecte renseignés dans l’observatoire national des services d’eau et d’assainissement (SISPEA),

D.II.2. Synthèse des aides projetées

En se basant sur des taux d’aides indicatifs évoqués avec le Conseil Départemental de l’Hérault.

Il ressort que le reste à charge pour La Domitienne sur la période 2024 - 2035 s’élèverait à environ 7,4 M€ sur 8,2 M€ retenus dans le cadre du présent schéma d’assainissement soit 9% d’aide sur la période.

Cette approche des subventions pour les travaux est donnée à simple titre d’indication des tendances et les taux de subvention applicables ne pourront être connus qu’au travers de la saisine des partenaires potentiels des opérations sur les années à venir.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser les travaux retenus par tranche de planification et le reste à charge après aides appliquées :

Tableau 10 : Synthèse des travaux après subvention

Période	2024 - 2027	2028 - 2031	2032 - 2035	Total
Total	2 395 688 €	3 306 195 €	2 511 605 €	8 213 488 €
Total/an	598 922 €	826 549 €	627 901 €	-
%	29%	40%	31%	100%
Reste à charge après aide	2 064 114 €	2 859 834 €	2 477 795 €	7 401 743 €
% d’aide	14%	14%	1%	10%
Total/an reste à charge	516 028 €	714 959 €	619 449 €	-